

LE COMPLEXE CULTUEL DE BARON-SUR-ODON (14), LE MESNIL Approche diachronique

Clarisse Parra Prieto, Sophie Pillault

▶ To cite this version:

Clarisse Parra Prieto, Sophie Pillault. LE COMPLEXE CULTUEL DE BARON-SUR-ODON (14), LE MESNIL Approche diachronique. Centre Michel de Bouärd, UMR 6273 CNRS-Unicaen. 2022. hal-04833900

HAL Id: hal-04833900 https://hal.science/hal-04833900v1

Submitted on 12 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LE COMPLEXE CULTUEL DE BARON-SUR-ODON (14) - LE MESNIL Approche diachronique

Projet Collectif de Recherche Seconde année 2021

Coordination: Clarisse PARRA-PRIETO (CRAHAM) et Sophie PILLAULT (INRAP / CRAHAM)

Avec les contributions de Mélanie DEMAREST (EVEHA), Karine JARDEL (CD 14) Audrey LEFFET, Gaël LEON (INRAP), John NICHOLLS (Target) et Cécile RIQUIER

Mars 2022

13 Remerciements

44

Sommaire

17	1. Introduction		
17	1.1. Contextualisation du sanctuaire		
17	1.1.1. Contextes géographique, topographique et géologique		
20	1.1.2. Contexte et historique de la découverte du sanctuaire		
21	1.1.3. Contexte archéologique		
25	1.2. Objets de ce PCR et méthodes mises en œuvre		
25	1.2.1. Problématiques du PCR		
27	1.2.2. Les membres du PCR		
28	1.2.3. Résultats obtenus dans le cadre de la première année du PCR 2020		
28	1.2.4. Premier axe de recherche : reprise des mobiliers métallique et céramique de Baron-sur-Odon.		
28	- Liminaire		
29	- Méthodologie et présentation des corpus de mobilier métallique et de l'instrumentum		
	protohistorique par Audrey Leffet (Contrat CRAHAM, Université de Caen) et antique par		
	Mélanie Demarest (Eveha Caen).		
34	1.2.5. Second axe de recherche : topographie et géographie du sanctuaire		
35	2. Les rites funéraires et cultuels identifiés à Baron-sur-Odon du Bronze ancien jusqu'à l'Antiquité au travers d'un nouvel examen du mobilier métallique et céramique (bilan et perspectives).		
35	2.1. Les indices de pratiques rituelles à l'âge du Bronze ancien au premier âge du Fer		
36	2.1.1. Un monument funéraire au Bronze ancien		
37	2.1.2. Occupation domestique et funéraire de l'Âge du Bronze final et le premier Âge du Fer.		
38	2.1.3. Occupation du premier âge du Fer sous le sanctuaire antique		
39	2.2. Pratiques cultuelles au second âge du Fer		
39	2.2.1. Les premiers indices de pratiques cultuelles à La Tène ancienne et moyenne ?		
39	- Une fosse associée à un dépôt de crâne de cheval (St 3224)		
42	- La fosse rituelle 3386 ?		
42	Présentation de la fosse		
42	Le mobilier métallique de la fosse rituelle 3386 (par Audrey Leffet)		

Synthèse sur la fosse rituelle 3386

45	- D'autres dépôts d'armes sur le promontoire (par Audrey Leffet, étude 2021- 2022)
46	- L'épée et son fourreau décoré mis au jour au niveau du sanctuaire (Reprise dans le cadre de
	l'étude 2021-2022 par Audrey Leffet)
49	- Des éléments d'armements à l'est du sanctuaire, au niveau de « l'habitat gaulois » ?
50	- Conclusion sur l'occupation cultuelle des IVe – IIIe s.
51	2.2.2. Des rituels funéraires à La Tène moyenne / La Tène finale
51	- Elément d'armement
52	- Un rite de fondation ?
54	- Une sépulture à dépôt isolée (St 3531)
54	Présentation de la tombe
56	Le dépôt métallique de la sépulture 3531 par Audrey Leffet (reprise du mobilier et
59	Contextualisation dans le cadre de la seconde année de PCR)
59	Conclusion sur la fosse sépulcrale 3531
59	2.2.3. Occupation diffuse de la transition entre l'époque laténienne et la période romaine
59	- Traces imperceptibles au niveau du sanctuaire
60	- Occupation ponctuelle au nord du sanctuaire
63	- L'instrumentum de la fosse 3360
64	- Conclusion sur la phase de transition
64	2.2.4. Bilan sur le mobilier métallique gaulois
65	2.2.5. Conclusion sur l'occupation du site à la veille de l'édification du sanctuaire gallo-romain.
66	2.3. Le mobilier à vocation cultuelle de l'époque antique : présentation et limites des corpus
66	2.3.1. Liminaire
67	2.3.2. La céramique, par Karine Jardel – Service archéologie du département du Calvados)
67	A - Conservation et dépôt du mobilier céramique gallo-romain
67	A.1. Le mobilier céramique gallo-romain des fouilles Gosselin
6	A-2- Le mobilier céramique des fouilles D. Bertin
70	B - Analyse du mobilier
70	B-1 Méthodologie
71	B -2 - Caractérisation des ensembles
71	B-2-1- Le lot céramique des fouilles Dominique Bertin
74	B-2-2- Les lots céramiques des fouilles Gosselin.

85	C – Caractère votif et rituels
85	C-1 L'assemblage
86	C – 2 Le traitement des vases
87	2.3.3. Le mobilier métallique associé à l'occupation antique (par Mélanie Demarest)
87	- Bilan sur le mobilier métallique et l'instrumentum de la fouille préventive 2014
90	- Récapitulatif du mobilier métallique des fouilles Gosselin et Bertin d'après la littérature ancienne
91	- Bilan sur <i>l'instrumentum</i> antique
91	2.3.4. Le reste du mobilier pouvant avoir un rôle dans les pratiques cultuelles au travers de la littérature des années 50 à 70
91	- La faune
92	- Des offrandes végétales ?
93	- Les vestiges figuratifs
95	2.3.5. Bilan sur le mobilier antique
96	3. Le sanctuaire de Baron : nouvelles approches géographique, topographique et structurelle
96	3.1. Résultats des prospections géophysiques, interprétations et intégration des données dans le SIG
96	3.1.1. Etude Target (par John Nicholls, géophysicien)
123	3.1.2. Bilan sur la localisation du sanctuaire et sur l'intégration des données dans le SIG, par Cécile Riquier
129	3.1.3. Interprétation des résultats
129	- Le sanctuaire
133	- Un vaste bâtiment quadrangulaire au nord-est du sanctuaire
138	- Un petit édifice à l'est du sanctuaire ?
138	- Les autres bâtiments et ceux que l'on n'identifie pas
139	- Les structures en creux
140	La canalisation d'adduction d'eau
143	Le parcellaire
144	3.1.4. Bilan sur les deux campagnes de prospections géophysiques

146	3.2. Approche archéogéographique des réseaux de circulation anciens autour du complexe cultuel d Baron-sur-Odon et de la plaine de Vieux. G. Léon, INRAP.			
146	3.2.1. Introduction			
147	3.2.2. La plaine de Vieux, caractéristiques générale			
147	- Géographie physique et humaine de la plaine de Vieux			
149	- Habitat de la plaine de Vieux pour la Période Contemporaine			
151	3.2.3. Le réseau de circulation et d'habitat du début de la Période Contemporaine			
152	3.2.4. Éléments de régression dans le réseau de circulation de la Période Contemporaine			
156	3.2.5. État de la saisie de l'environnement archéologique de la plaine de Vieux			
158	3.3. Synthèse générale			
159	4. Bilan 2021 et perspectives pour 2022			
159	4.1. Bilan 2021			
160	4.2. Les objectifs de la troisième année du PCR 2022			
160	 4.2.1 Étude macroscopique des anneaux votifs de Baron-sur-Odon par Elisabeth Goussard (Doctorante EPHE) et Cécile Le Carlier (Université de Rennes, UMR 6566 CreAAH) - Approche macroscopique des anneaux (par Elisabeth Goussard EPHE) - Caractérisation chimique des anneaux votifs de baron-sur-Odon et de Vieux – Aregenua (par Cécile Le Carlier, Université de Rennes, CReAAH, UMR 6566). - Problématiques - Echantillonnage 			
162	4.2.2. Poursuite de l'étude du mobilier métallique et de l'instrumentum antique Mélanie Demarest (Eveha) et gaulois par Audrey Leffet.			
162	4.2.3. Reprise du mobilier faunique de la fouille 2014 (CD 14) par Elisa Rollinger et Aurélien Piolot (Eveha).			

4.2.4. Poursuite de l'étude d'archéogéographique des réseaux de circulation anciens autour du

164

complexe cultuel de Baron-sur-Odon et de la plaine de Vieux, par G. Léon (Inrap)

164 4.2.5. Moyens humains et budgétaires envisagés pour 2022

Liste des figures

- 14 Fig. 1 Localisation du site sur la carte au 1:250 000.
- 15 Fig. 2 Localisation du site sur la carte au 1:25 000 et cadastre actuel.
- Fig. 3 Localisation du site sur l'orthophotographie de 2016 et cadastre actuel.
- Fig. 4 Localisation du site sur la carte topographique avec l'emplacement des capitales des cités Aregenua et Augustodurum sur le tracé du chemin Haussé.
- 19 Fig. 5 Carte géologique du secteur (BRGM).
- 20 Fig. 6 Localisation des opérations archéologiques menées depuis les années 50 autour du sanctuaire de Baron-sur-Odon.
- 22 Fig. 7 Plan vectorisé de Claudine Dumons, d'après le relevé de M. Trompeau (Dumons 1961 : 34).
- 23 Fig. 8 Contexte archéologique.
- 30 Fig. 9 Diagramme de répartition du mobilier de la collection Fréger par catégories fonctionnelles (périodes protohistorique et antique).
- Fig. 10 Exemple de mobilier de la collection Frejet : anneaux et serpette (Cf. Pillault et Parra-Prieto 2021)
- 32 Fig. 11 Diagramme de répartition par catégories fonctionnelles des explorations de D. Bertin.
- Fig. 12 Répartition fonctionnelle de l'ensemble du mobilier instrumentum de la fouille 2014.
- Fig. 13 Le mobilier daté associé à la production.
- Fig. 14 Le mobilier daté associé au domaine personnel et social.
- Fig. 15 Occupations de l'âge du Bronze au premier âge du Fer.
- Fig. 16 Le monument funéraire de la fin de l'âge du Bronze au premier âge du Fer.
- Fig. 17 le bracelet perlé des collections Gosselin du musée de Normandie (inv. 2002-2-43)
- 40 Fig. 18 Occupation laténienne mise en évidence lors de la fouille préventive 2014.
- 41 Fig. 19 Le dépôt d'un crâne de cheval (st 3224).
- 43 Fig. 20 Une fosse rituelle (st 3386)?
- 44 Fig. 21 L'armement mis au jour dans les comblements de la fosse 3386.
- 45 Fig. 22 Autres éléments d'armement mis au jour sur le promontoire.
- 47 Fig. 23 Le fourreau à décor de dragons affrontés.
- 49 Fig. 24 Photographie de la fouille de l'habitat gaulois,
- 50 Fig. 25 Spatialisation des éléments d'armement mutilés mis au jour au Mesnil de Baron.
- Fig. 26 Pointe de flèche de Baron-sur-Odon mise au jour dans la structure 3606 comparée à celles d'Alésia (Côte-d'Or) et de Monmartin (Oise).
- Fig. 27 Le dépôt de céramique au sommet de l'ancrage de poteau 3265.
- Fig. 28 La céramique de la fosse sépulcrale 3531.
- 57 Fig. 29 Le mobilier métallique de la fosse sépulcrale 3531.

Le complexe cultuel de Baron-sur-Odon (14) - Le Mesnil - Approche diachronique

- Fig. 30 Occupation diffuse au cours de la transition laténienne période augustéenne.
- Fig. 31 Les fosses de la transition 3339 et 3360.
- Fig. 32 Le mobilier de la fosse 3339
- Fig. 33 Le mobilier de la fosse 3360
- Fig. 33 bis Etat des connaissances sur l'occupation antique suite à l'intervention préventive 2014 (CD14, Pillault et Parra-Prieto 2016).
- Fig. 34 exemple d'étiquette associé au mobilier céramique stocké au musée de Normandie
- 69 Fig. 35– Exemple d'étiquettes auto-collantes appliquées sur les céramiques de la collection Gosselin
- 69 Fig. 36 Scotch utilisé pour le recollage de céramique
- 70 Fig. 37 Exemple de céramiques issues du fonds Bertin musée de Vieux-la-Romaine
- Fig. 38 Récapitulatif des différents lots de céramique étudiés dans le cadre de la seconde année de PCR.
- Fig. 39 Le lot de céramique des fouilles Dominique Bertin.
- Fig. 40 Répertoire des formes du corpus Bertin
- 74 Fig. 41 Répertoire fonctionnel de la céramique
- Fig. 42 Récapitulatif des lots de céramiques des fouilles Gosselin
- 76 Fig. 43 Descriptif du fonds Gosselin
- 77 Fig. 44 Estampilles sur les sigillées du corpus Gosselin
- Fig. 45 Descriptif des formes du fonds 87-9-13 du musée de Normandie
- Fig. 46 Photographies des sigillées du fonds Gosselin présentant des traces de passage au feu.
- Fig. 47 Photographies des sigillées du fonds Gosselin présentant des dépôts.
- Fig. 48 Traces de perforation et de découpe de la collerette sur le mortier Lez. 88.
- Fig. 49 Photographies de la coupelle sigillée du fonds 87-9-14 Gosselin
- Fig. 50 Récapitulatif du lot de céramique 87-9-27-1 du fonds Gosselin (Musée de Normandie)
- Fig. 51 Répartition de la céramique du fonds 87-9-27-1 par catégorie
- Fig. 52 Récapitulatif du lot de céramique 87-9-28 du fonds Gosselin (Musée de Normandie)
- Fig. 53 Répartition de la céramique du fonds 87-9-28 par catégories.
- Fig. 54 Répartition de la céramique du fonds 87-9-31 par type.
- Fig. 55 Répartition de la céramique du fonds 87-9-31 par catégories fonctionnelles.
- Fig. 56 Répartition de la céramique du fonds 87-9-32 Gosselin par type.
- Fig. 57 fragment d'anse d'amphore Dressel 20 de Bétique
- Fig. 58 Photographies de céramiques cassées par le feu.
- Fig. 59 Photographies de céramiques ayant été mutilées
- 88 Fig. 60 Diagramme de répartition par catégories fonctionnelles du mobilier antique de la fouille 2014.
- Fig. 61 Répartition du mobilier métallique au sein de la fouille préventive 2014.
- 94 Fig. 62 Plaquette en poterie à motif de pattes d'oiseaux
- Fig. 63 Croquis de localisation du sanctuaire par Louis Gossselin (archives départementales du Calvados).
- Fig. 64 Photographie aérienne de l'IGN de 1955 rendant compte des interventions de terrain de Louis Gosselin et son équipe dans les années 1950.
- Fig. 65 Plan de localisation du sanctuaire et des sondages réalisés entre 1969 et 1971 (Bertin, 1971).

- Fig. 66 Plan de localisation de l'ensemble des sondages réalisés par Dominique Bertin de 1969 à 1974 (Bertin, 1974).
- Fig.67- Plan géoréférencé des vestiges et des sondages réalisés par Dominque Bertin suite à la première année du PCR (SIG, Cécile Riquier)
- Fig. 68 Méthodologie pour le nouveau géoréférencement du sanctuaire.
- Fig. 69 Résultats des prospections géophysiques (magnétométrie et IEM) au niveau du sanctuaire (A) permettant de préciser l'emplacement et l'orientation du monument (B).
- Fig. 70 Proposition d'interprétation des résultats des prospections géophysiques au niveau du sanctuaire.
- Fig. 71 Plan du fanum de Baron-sur-Odon et monnaie gauloise du même site. Levé provisoire des substructions découvertes le 1er septembre 1953, exécuté par M. Devaux. « in : Gosselin, SHAO 1953.
- Fig. 72 Croquis du sanctuaire par Louis Gosselin au 04 août 1953 (archives départementales du Calvados).
- Fig. 73 Résultats des prospections géophysiques cumulées et simplifiées des zones 1 et 2 investiguées.
- Fig. 74 Résultats et proposition d'interprétation des prospections géophysiques au niveau du bâtiment oriental.
- Fig. 75 Proposition de restitution des différents bâtiments identifiés par les fouilles et les prospections géophysiques.
- Fig. 76 Localisation et profondeur de la nappe phréatique sur et autour de la butte de la cote 112.
- Fig. 77 Canalisation d'adduction d'eau, fouille 2014 (CD 14)
- Fig. 78 Situation de la plaine de Vieux au sein de la région Normandie
- Fig. 79 Formations géologiques simplifiées de la plaine de Vieux.
- Fig. 80 Découpage communal de la plaine de Vieux sur fond hydrographique et topographique.
- Fig. 81 Zones de visibilité théoriques depuis le sanctuaire de Baron sur Odon, à 1,80m de hauteur au-dessus du sol et dans un rayon de 20 km
- Fig. 82 Extension de l'habitat entre le XIXe et le XXIe s dans la plaine de Vieux
- Fig . 83 Evolution de la population par commune entre la fin du XVIIIe et le début du XXIe s. dans le nord du Calvados
- Fig. 84 Vectorisation et catégorisation du réseau de circulation et d'habitat du début du XIXe siècle
- Fig. 85 Catégorisation du réseau morphogénétique au sein du réseau de circulation du début du XIXe siècle
- Fig. 86 Mise en évidence d'un faisceau de chemins anciens dans l'axe longitudinal de la plaine de Vieux
- Fig. 87 Etat de la saisie des opérations archéologiques de la plaine de Vieux
- Fig. 88 Etat de la saisie des opérations archéologiques et sélection des EA de l'Âge du Fer et de l'Antiquité (base Patriarche) de la plaine de Vieux.
- Fig. 89 Récapitulatif sur la localisation et le contexte des anneaux votifs de Baron-sur-Odon conservés et disponibles à l'étude pour échantillonnage à dessein de caractérisation chimique.
- Fig. 90 Budget prévisionnel pour la troisième année de PCR consacré au sanctuaire de Baron-sur-Odon.

Liste des planches céramiques

- 72 Pl. 1 Céramiques issues des fouilles de Dominique Bertin
- 73 Pl. 2 Céramiques issues des fouilles de Dominique Bertin
- 75 Pl. 3 Céramiques des fouilles Louis Gosselin

Liste des annexes

- 169 Annexe 1 Inventaire complété de la collection Fréger.
- Annexe 2 Inventaire du mobilier métallique et de *l'instrumentum* de la collection Gosselin.
- Annexe 3 Inventaire du mobilier métallique et de *l'instrumentum* de la collection Bertin.
- Annexe 4 Répartition du mobilier métallique et de *l'instrumentum* antique par contexte.
- Annexe 5 Inventaire du mobilier métallique et de *l'instrumentum* de la fouille préventive 2014
- Annexe 6 Inventaire du mobilier métallique et de *l'instrumentum* d'après la documentation écrite de D. Bertin.
- Annexe 7 Inventaire des ossements fauniques et de la malacofaune issus des fouilles L. Gosselin par le Centre de Documentation et de Recherche Préhistorique.

Remerciements

Cette deuxième année de recherches n'aurait pu être menée à bien sans les diverses collaborations ayant soutenu le projet de diverses manières. Nos remerciements leur sont dédiés.

En premier lieu, nos remerciements tout particuliers à Mélanie Desmarest, Karine Jardel Audrey Leffet, Gaël Léon et Cécile Riquier, pour leur investissement et leur contribution à ce présent volume.

Merci également à John Nicholls (géophysicien - Target) pour sa disponibilité et sa promptitude à répondre à nos interrogations.

Ce projet ne pourrait continuer de voir le jour sans appui financier. Un grand merci à la DRAC Normandie / Service Régional de l'Archéologie ainsi qu'au Conseil Départemental du Calvados, pour les financements nécessaires à l'effectivité de ce PCR mais également pour leurs expertises tant scientifiques qu'administratives : Nicola Coulthard, Cyrille Billard, Corinne Reynal (DRAC) et Vincent Hincker et Christelle Lebel (CD 14).

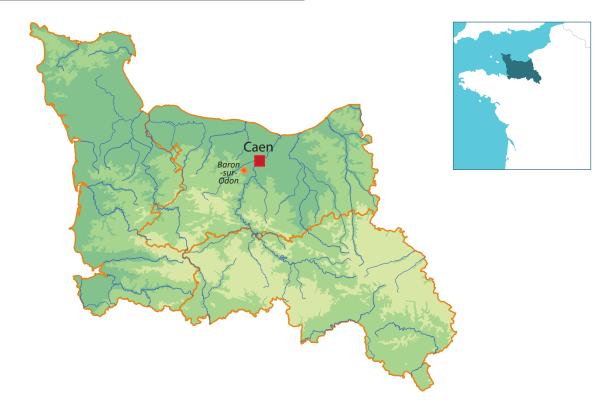
Un grand merci au CRAHAM pour l'hébergement de ce projet et le soutien administratif que cela engendre. Nous adressons ici un merci tout particulier à Marie-Noëlle Leroy, fraîchement retraitée, et dont la disponibilité et l'efficacité nous ont été très précieuses. Nos remerciements à Luc Bourgeois pour ses réponses et conseils. Enfin, merci à Christine Delaplace, à Laurence Jean-Marie, Thibault Cardon et Josseline Le Jeune.

Un merci tout particulier à monsieur Thierry Vermes, propriétaire et exploitant des parcelles recouvrant le sanctuaire et ses alentours. Sa réactivité, son accueil et sa bonne volonté ont été essentiels à la réalisation des prospections engagées cette année.

Merci aux différentes institutions nous ayant laissé l'accès à leurs collections et à leurs locaux, plus particulièrement le Conseil départemental (Vincent Hincker, Sidonie Rican, Xavier Savary) et le musée de Normandie (Lucie Voracek).

Un grand merci aux interlocuteurs n'ayant pas directement contribué cette année mais dont les réponses sont constitutives des lignes de ce volume (Xavier Savary, Cécile Germain-Vallée, Aurélien Piolot, Vincent Le Quellec...).

Enfin, si les techniques et la façon d'aborder les vestiges ont évolué ces dernières décennies et nous permettent un œil critique sur les travaux anciens de Baron, nous saluons le dévouement et l'investissement humain et scientifique de nos prédécesseurs, tout particulièrement le docteur Louis Gosselin, Claudine Dumons, Mr Frejet et Dominique Bertin.



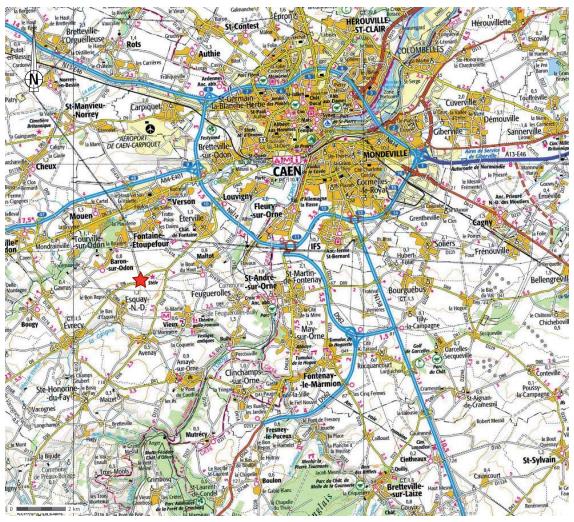


Fig. 1 – Localisation du site sur la carte au 1:250 000.

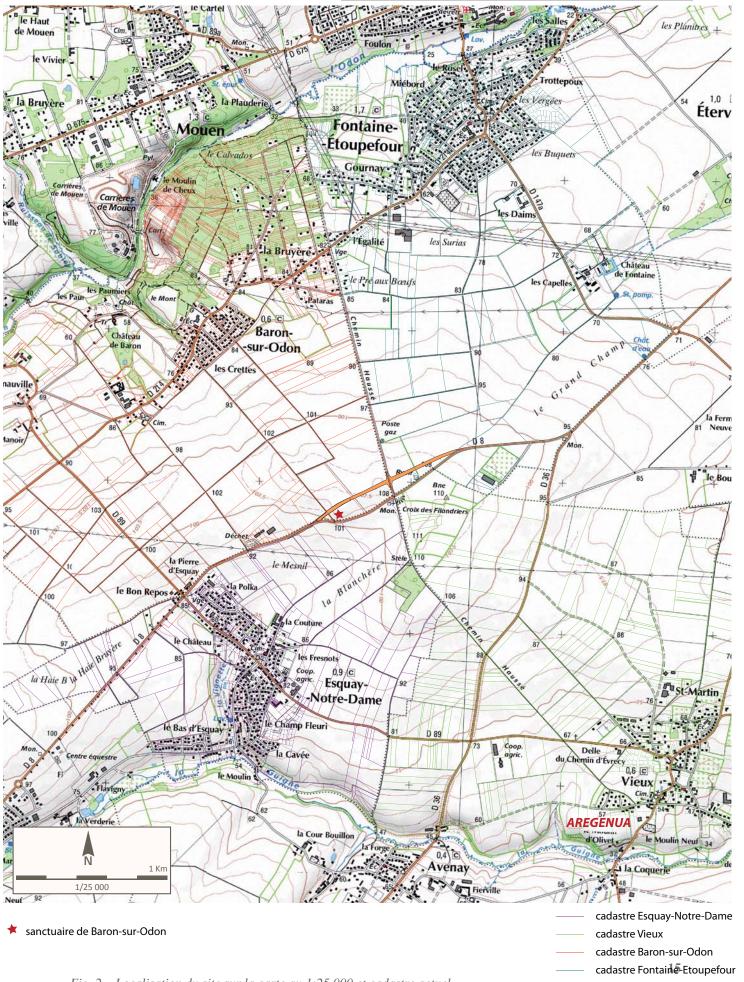


Fig. 2 – Localisation du site sur la carte au 1:25 000 et cadastre actuel.



Fig. 3 – Localisation du site sur l'orthophotographie de 2016 et cadastre actuel.

Le sanctuaire antique de Baron-sur-Odon a fait l'objet de nombreuses investigations depuis les années 1950, du fait de sa monumentalité et de son architecture atypique décagonale (Fauduet 2010, Pechou 2010...). Pour autant, le complexe en lui-même (bâtiments annexes, organisation spatiales, aire sacrée etc.) n'a été qu'effleuré et demeure à ce jour mal caractérisé. Il en va de même pour l'occupation gauloise sur laquelle le sanctuaire a été construit.

1. Introduction

1.1. Contextualisation du sanctuaire

1.1.1. Contextes géographique, topographique et géologique

Le site du sanctuaire de Baron-sur-Odon "Les Mesnils" est situé dans l'extrémité sud de la commune de Baron-sur-Odon dans le Calvados (**Fig. 1, 2 et 3**), sur le flanc occidental de la "côte 112", point culminant d'une ligne de crête séparant d'un côté la plaine céréalière de Caen et de l'autre le Bassin armoricain (**Fig. 4**). Cette culminance, remarquable dans ce paysage de plaine, offre un vaste panorama jusqu'au Mont Pinçon (point culminant du Calvados) au sud-ouest et sur toute la plaine de Caen et la vallée de l'Orne.

Le sanctuaire se développe également au sommet d'un plateau d'interfluve découpé par l'Orne, l'Odon et la Guigne. Cette dernière s'écoule au pied de la capitale de cité des Viducasses (*Aregenua*, actuelle commune de Vieux), située à seulement deux kilomètres environ vers le Sud-est.

Ces caractéristiques topographiques expliquent l'intense occupation humaine décelée dans ce secteur dès le Néolithique.

Le site se situe au niveau de calcaires jurassiques (Vernhet, 2002) et plus particulièrement de membre des bancs bleus (Bathonien inférieur), désignant une alternance de bancs calcaires plus ou moins marneux (**Fig. 5**). Surmontant localement ces formations jurassiques, des couches d'altération appartenant aux formations résiduelles pré-quaternaires sont identifiée sur la carte géologique. Il s'agit dans un premier temps d'argiles à silex (RS) et de dépôts de solifluxion liés à ces dernières (SRS); ces formations proviennent de la dissolution et de la décalcification des calcaires au Tertiaire.

Un autre niveau résiduel (RF) couvrant la côte 112, est constitué de galets roulés (surtout des quartzites) dans une matrice argileuse brun orangé, épandu à la surface pré-Pliocène, probablement au Miocène (Bertin, 1977). Son origine alluviale est possible.

Quelles que soient ses caractéristiques, le substrat apparaît à une faible profondeur, variant de 0,20 à 0,50 m.

Massif armoricain

CAEN

CAEN

Caen

Iimites communales

chemin Haussé

sancta de Baron-sur-Odon:

Bourgs de:

1/300 000

Fig. 4 – Localisation du site sur la carte topographique avec l'emplacement des capitales des cités Aregenua et Augustodurum sur le tracé du chemin Haussé.

Fontaine-Etoupefour

Baron-sur-Odon
 Esquay-notre-Dame
 Vieux / Aregenua
 Bayeux / Augustodurum

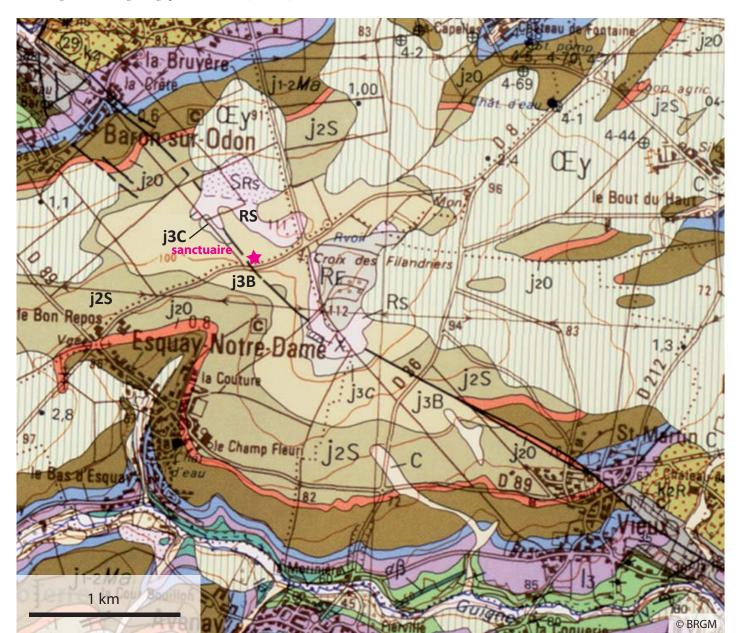
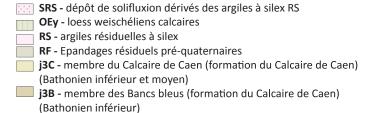


Fig. 5 – Carte géologique du secteur (BRGM).



j2S - Calcaires à spongiaires (Bajocien supérieur)

1.1.2. Contexte et historique de la découverte du sanctuaire (Fig. 6)

C'est à l'hiver 1952, en labourant son champ, que l'exploitant du champ du Mesnil de Baron observe la remontée de nombreux fragments de tuiles, moellons et restes céramiques. La société des Antiquaires de Normandie et la société Linnéenne sont donc averties et un spécialiste est dépêché, le docteur Louis Gosselin. Ce dernier est connu pour avoir œuvré sur différents chantiers depuis le début du siècle et c'est avec cette aura qu'il orchestre dès 1953 les premières opérations de fouilles, en compagnie de l'agriculteur exploitant du champs, monsieur Fréget, et d'une série de bénévoles passionnés. Plusieurs cautions scientifiques de renom sont en relation avec Gosselin sur le dossier, dont Albert Grenier et Paul-Marie Duval. L'accent est mis sur les substructions et la forme du plan qu'elles dessinent. Très vite le monument de Baron est identifié comme sanctuaire, mais un sanctuaire d'un genre jamais vu, à la forme inédite.

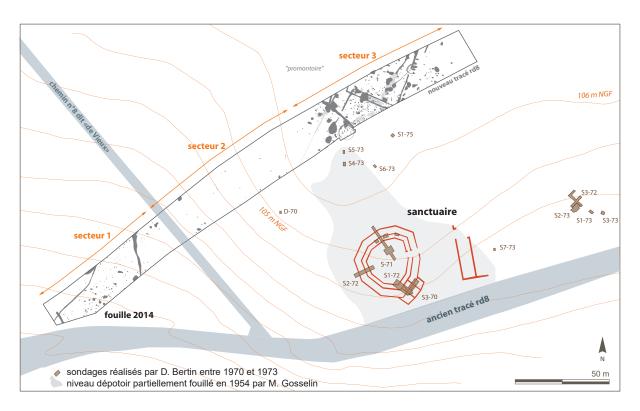


Fig. 6 – Localisation des opérations archéologiques menées depuis les années 50 autour du sanctuaire de Baron-sur-Odon.

Albert Grenier édicte de nombreuses recommandations concernant la marche à suivre et la forme des sondages à effectuer, le tout sans jamais se déplacer à Baron. Le sanctuaire est alors complètement dégagé concernant les maçonneries, révélant ses deux galeries déambulatoires et son plan décagonal. Un sondage en "forme d'étoile" rayonnant du centre du sanctuaire vers les murs externes du bâtiment est effectué, afin de chercher les éventuelles constructions intérieures et l'autel constituant le cœur de ce sanctuaire. Claudine Dumons, qui reprendra des années plus tard les observations sur le terrain de Gosselin, parlera en 1961 dans son mémoire de maîtrise de hérissons de murs brulés, d'une fosse circulaire de deux mètres de diamètre et d'une pseudo-canalisation en

localisant approximativement les trouvailles (**Fig. 7**). Faisant l'objet de plusieurs communications lors des réunions de la société des Antiquaires de Normandie, il est recommandé par des tiers de ne pas négliger la stratigraphie du site, mais c'est essentiellement les maçonneries et le "beau" mobilier qui tiendront l'attention jusqu'à l'arrêt des fouilles en 1956. Sur fond de luttes d'influences et d'opérations menées clandestinement, le docteur Louis Gosselin sera amené à interrompre ses investigations sur le sanctuaire, dont les vestiges restent visibles au moins jusqu'en 1964 d'après les photos aériennes de l'IGN. Notons que ses investigations avaient lieu les week-end, laissant le gisement au vu et su de tout le reste de la semaine et ce pendant des années. Si aujourd'hui les vestiges qui nous parviennent sont déjà partiels en raison des échantillonnages effectués à l'époque (choix de garder les plus belles pièces, les pièces entières, les alliages cuivreux etc), il est fort possible que l'ouverture de la fouille sur plusieurs années et sans surveillance aient permis le pillage d'un nombre de vestiges impossible à évaluer.

La dernière opération connue de Louis Gosselin date de 1962 et consistait à une ultime nettoyage en surface de la zone de fouille, avec le ramassage d'enduits peints et du fourreau à dragons affrontés incrustés d'or mis au jour au sommet d'un tas de déblais provenant des fouilles anciennes (Bertin, 1974, cf. *infra*).

C'est Dominique Bertin, sept ans plus tard, qui reprend les investigations dans le cadre d'un travail de mémoire universitaire à la faculté de lettres de Caen. De 1969 à 1974, la chercheuse aura ouvert une vingtaine de fenêtres de fouilles réparties entre le sanctuaire lui-même et son environnement proche, jusqu'à 100 m au nord et à l'est. Les substructions ayant déjà été bien dégagées et relevées lors de la campagne Gosselin, le travail de Dominique Bertin aura avant tout été de préciser la stratigraphie du site ainsi que son emplacement jamais reporté sur le cadastre avant ses travaux de triangulation. Ses rapports mentionnent aussi la problématique de l'antériorité du site avec une attention portée aux indices d'occupation laténienne. Elle évoque notamment l'existence d'un habitat gaulois à une centaine de mètres à l'est du sanctuaire sans en préciser l'étendue en raison de la modestie de ses sondages (**Fig. 7**).

L'ensemble des données disponibles concernant les différentes interventions menées dans les années 50 et 70 est synthétisé et compilé dans le rapport de la première année de PCR consacré à Baron-sur-Odon (Pillault et Parra-Prieto 2021).

1.1.3. Contexte archéologique de la « cote 112 » (Fig. 8)

Le sanctuaire de Baron est situé dans une zone à fort potentiel archéologique, avec des témoins archéologiques et historiques allant de la Préhistoire à la Seconde Guerre mondiale. La base PATRIARCHE recense un important épandage de mobilier lithique datant du Paléolithique et du Néolithique au lieu-dit La Croix des Filandriers (carrefour RD8-Chemin Haussé). L'occupation protohistorique a été détectée principalement au moyen de prospections aériennes (Desloges, 2011, 2005) et par les apports des fouilles pratiquées par Dominique Bertin dans les années 1970 et par l'opération de fouille préventive sous l'actuelle RD8 de 2014. Il s'agit de plusieurs enclos associés à un système parcellaire et/ou des chemins identifiés sur plus de 3ha autour de la côte 112. Un cercle funéraire de l'âge du Bronze ancien ainsi que plusieurs maisons circulaires de la fin de l'âge du Bronze

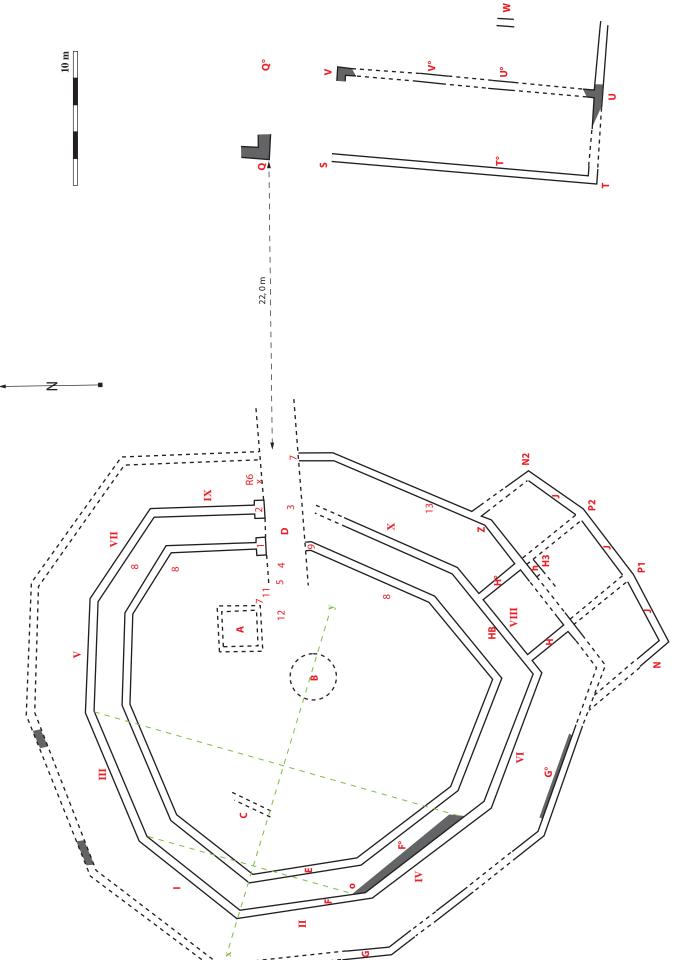


Fig. 7 – Plan vectorisé de Claudine Dumons, d'après le relevé de M. Trompeau (Dumons 1961 : 34).



Fig. 8 – Contexte archéologique.

anomalies enregistrées anomalies repérées

Le long du chemin Haussé, système d'enclos, Age du Fer (14 274 0016)

fosses, Seconde Guerre mondiale (14 274 0009)

ou du début du premier âge du Fer ont également été repérées lors des investigations de 2014.

La période antique est illustrée par la présence d'un sanctuaire présentant une architecture complexe et originale, de 42 m de côté dans son axe NO-SE. Le monument, installé à flanc de colline, est en effet constitué de trois enceintes décagonales concentriques délimitant deux galeries qui enserrent une aire centrale à ciel ouvert (Fig. 6). L'organisation interne de l'aire centrale est difficilement restituable, mais la présence de plusieurs constructions, dont un édicule, une fosse, un aménagement empierré indéterminé, ainsi qu'une canalisation d'eau sont attestés dans la documentation ancienne (Dumons 1961). L'entrée du monument est située exactement à l'est (Bertin, 1977, p. 76) et au sud est adossé un bâtiment qualifié d'annexe. Au sud est adossé un bâtiment qualifié d'annexe par D. Bertin et composé de quatre pièces. Hormis sa forme originale, la mise au jour de près de 400 petits anneaux en alliage cuivreux (*ex-voto* par destination), non ébarbés, participe à la singularité de ce lieu.

Au cours des années 1950 à 1970, divers sondages ont été réalisés autour du sanctuaire, permettant d'aborder l'environnement du monument. Ainsi, à 20 m à l'est de ce dernier, un bâtiment rectangulaire doté d'une galerie occidentale a été observé (Dumons, 1961, p. 16). Dans la même direction, à une centaine de mètres, dans l'axe de l'entrée du péribole, une zone caractérisée par une vaste plate-forme constituée d'un dallage épais a été identifiée (1972-1973, Bertin 1977). Ce dernier recouvrait une fosse comblée de pierres calcaires interprétée par D. Bertin comme une « sépulture symbolique » en l'absence d'individu associé.

Notons également la présence de deux bâtiments ou deux pièces d'un même bâtiment identifiés au nord du sanctuaire et dont la vocation balnéaire est avancée par la présence d'un système d'hypocauste (Pillault, Parra Prieto, 2016) et d'une imperméabilisation de murs à base d'un enduit au mortier de tuileau (Bertin, 1974). Les datations divergentes proposées –Ier s. pour l'hypocauste et IIs. pour la construction septentrionale- pourraient plaider pour un usage long de ces bâtiments et témoigner de travaux de réfections et de remaniements successifs, de même que pour le sanctuaire.

En complément de ces constructions, une canalisation d'adduction d'eau a été aménagée au cours du Ier s. ap. J.-C. Elle est constituée d'un fossé contenant des tubulures de bois non conservées et assemblées par des manchons métalliques disposés tous les 2,10 m dans le comblement médian de la structure. L'orientation de cette canalisation diffère de celle du parcellaire et il semblerait qu'elle se dirige vers le « bâtiment oriental » du sanctuaire plus au sud (cf. *infra*, prospections géophysiques).

Parallèlement, une occupation vraisemblablement rurale directement au nord et au nord-est de l'édifice est également suggérée par la présence de traces d'activités domestiques et d'un intense maillage parcellaire à quelques dizaines de mètres du monument.

Le sanctuaire est par ailleurs situé à seulement 300 m à l'ouest du Chemin Haussé, axe majeur de circulation permettant de relier *Augustodurum* (Bayeux, Calvados), capitale de cité des Bajocasses, à *Aregenua* (Vieux), capitale de cité des Viducasses.

La très courte distance séparant la capitale de Cité et le sanctuaire de Baron-sur-Odon questionne le lien qu'entretenait ces deux jalons importants du paysage d'alors. Qui plus est, l'inexistence à ce jour de témoins

d'occupation gauloise préalables à l'installation de la cité *d'Aregenua* laisse spéculer sur le glissement d'une agglomération ancienne encore non localisée et réinstallée sur les bords de la Guigne. Dès lors, si le sanctuaire du Mesnil de Baron puise ses racines dans un lieu à la vocation religieuse déjà établie, quels étaient les liens entre celui-ci et le peuplement gaulois précédent la création d'Aregenua? Se poser la question du contexte archéologique environnant le sanctuaire revient à se poser ces questions dont les éléments de réponse sont encore peu nombreux et peut-être enfouis dans le voisinage direct du monument. Concernant le lien unissant Baron à Aregenua, outre le Chemin Haussé, nous pouvons évoquer l'atelier de bronzier daté de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C., situé au nord de la Maison au Grand Péristyle à Vieux (Vipard, 1997), qui a livré des ratés de fabrication d'anneaux identiques à ceux retrouvés en nombre lors des fouilles du sanctuaire et de ses abords. Ces anneaux, à vocation votive sur le sanctuaire, ont été retrouvés avec leurs moules de fabrication dans le même atelier.

1.2. Objets de ce PCR et méthodes mises en œuvre

La publication du rapport final d'opération de la fouille préventive de 2014, située à seulement quelques dizaines de mètres au nord du sanctuaire, avait remis en exergue la nécessité de reprendre toute la documentation jusqu'alors produite -publiée ou non-, de réétudier, au regard des avancées scientifiques de ces dernières décennies, l'ensemble du mobilier préservé et de procéder à des prospections géophysiques non invasives afin de mieux appréhender l'environnement du sanctuaire. L'objectif étant à terme, de publier une synthèse des données anciennes et d'apporter de nouveaux éléments à la compréhension du sanctuaire (architecturale, spatiale et rituelle) par une approche diachronique. Cette publication viendra en complément des deux articles déjà réalisés sur ce sujet, le premier dans le cadre des journées archéologiques régionales 2016 « De l'Âge du Bronze à l'Antiquité : 2000 ans d'occupation aux abords du sanctuaire gallo-romain de Baron-sur-Odon (Calvados) » (Pillault et Parra-Prieto 2017) et le second (à paraître), dans le cadre du colloque « Farwest, la Normandie antique et les marges nord-ouest de l'Empire romain (Ier s. av J.-C./VIe s. ap. J.-C.) : Demarest M., Parra-Prieto G., Pillault S. et Schütz G, « données nouvelles sur l'occupation cultuelle à la périphérie d'Aregenua, chef-lieu de cité antique des Viducasses (Calvados, Normandie »).

A l'issu de cette publication de synthèse et au regard des résultats obtenus, un retour au terrain par des investigations ponctuelles sédimentaires permettrait, de manière ciblée, de répondre aux différentes problématiques soulevées par ces trois années d'étude et de réflexion.

1.2.1. Problématiques du PCR

Le choix de l'implantation de ce complexe monumental et atypique d'un point de vue architectural pose évidemment la question quant à la proximité de la capitale de cité Aregenua d'une part, et de la nature et du statut du site laténien, d'autre part. Les pratiques cultuelles gallo-romaines et gauloises, que l'on peut déduire

des aménagements architecturaux et des offrandes seront également au cœur des problématiques développées dans ce programme de recherche.

- C'est à partir du IIIe siècles av. J.-C. que les premières manifestations cultuelles sont constatées sur le site de Baron-sur-Odon. Qu'il s'agisse de la découverte du fourreau d'épée à décors incrustés d'or figurant des dragons affrontés lors des sondages de Dominique Bertin au cœur du sanctuaire gallo-romain, de celle d'une éventuelle fosse rituelle renfermant des fragments d'épées ployées ou encore d'une tombe avec dépôt rituel, les indices sont tangibles d'une occupation cultuelle plus ancienne que le sanctuaire. Bien que le cœur de cette occupation nous échappe, la chronologie à laquelle se rattachent les indices mis au jour s'intègrent parfaitement dans un contexte d'apparition des premiers sanctuaires communautaires. Alors que les états gaulois se développent et que les grandes installations collectives se mettent en place, le cultuel quitte la cellule domestique et se structure autour de monuments centralisateurs (Agusta-Boularot, Huber et Van Andringa 2017).

L'enjeu est donc de savoir si le sanctuaire s'implante sur un lieu de culte plus ancien dont il se réapproprie l'emprise géographique, politique et bien sûr cultuelle ou si les indices listés ci-avant ne sont que l'émanation de dépôts mineurs n'ayant eu aucune influence sur le choix du site. Auquel cas, se pose la question de l'attractivité pour ce lieu. La croisée des chemins Haussé et du Val de Caen (cf. infra) ainsi que la topographie avantageuse du lieu peuvent également être des arguments de poids dans le choix géographique, à une époque où la réorganisation structurelle et politique du territoire engendre de vastes programmes architecturaux et d'investissements du sol.

- Concernant le complexe cultuel gallo-romain, si le plan du monument est clairement établi depuis les années 1950 et vérifié par Dominique Bertin dans les années 1970, il n'en va pas de même pour les bâtiments annexes identifiés partiellement jusqu'à une centaine de mètres au nord et à l'est du monument. Ces informations lacunaires posent la question de l'organisation spatiale du complexe cultuel (délimitation de l'aire sacrée par l'identification du péribole, dispersion et fonction des bâtiments annexes, circulation des pèlerins, organisation des rites ...) et de sa nature. Au vu de la taille du monument et de sa double galerie déambulatoire, l'hypothèse d'un sanctuaire communautaire semble vraisemblable mais non caractérisée à ce jour : s'agit-il d'un sanctuaire périurbain lié à la civitas voisine *d'Aregenua*, d'une petite agglomération secondaire comme au vieil Evreux, ou encore d'un sanctuaire de limite de cité ou lié à la présence d'une villa ?
- Une attention particulière sera également portée au phasage du site, autour d'un éventuel phénomène de romanisation d'un lieu de culte antérieur mais également autour de la construction du sanctuaire et de son embellissement, du développement des édifices annexes, jusqu'à leur abandon et leur éventuelle récupération.
- L'environnement naturel du site sera également abordé en termes de problématiques paysagères et paléoenvironnementales : intégration du site dans le relief, caractérisation de l'environnement du sanctuaire (présence de champs, de forêts/bois), gestion des ressources telles que l'eau (cf. présence de l'aqueduc mis au jour lors de la fouille préventive de 2014).

- Appréhender l'archéologie du rite (Sheid 2000 ; Lepetz et Van Andringa 2008) se fera par le biais de deux approches, la première liée à l'organisation spatiale du site et aux aménagements architecturaux, et la seconde liée à l'étude des ex-voto et à leur mode de déposition. Concernant cette dernière, une problématique spécifique sera développée au sein même de la cité des Viducasses, puisque les anneaux remplissant ce rôle ont été identifiés à Baron-sur-Odon mais également à Aregenua. En effet, la fouille d'un atelier de bronzier au nord de la maison au grand péristyle et daté de la seconde moitié du I er siècle ap. J.-C. (Vipard, 1997, p. 328- 330) a permis d'étudier des ratés de fabrication d'anneaux identiques et les moules associés. Sur ce même site, l'un de ces anneaux a été trouvé au pied du supposé laraire

1.2.2. Les membres du PCR

Pour répondre à ces différentes problématiques, reprendre les données anciennes et étudier au mieux les différents types de vestiges mis au jour à l'avenir, la constitution d'une équipe pluridisciplinaire a été rendue nécessaire. De cette équipe, plusieurs membres seront spécialistes de la période antique et d'autres de la période gauloise, afin de couvrir au mieux l'amplitude chronologique attendue lors des investigations.

Coordination du projet Sophie Pillault, responsable d'opération second Age du Fer /Antiquité (Inrap)

Clarisse Parra Prieto, responsable d'opération (funéraire diachronique)

Cultuel Laurent Paez-Rezende (Inrap)

Elisabeth Goussard (doctorante EPHE)

SIG Cécile Riquier

Céramique antique Karine Jardel (CD 14)
Céramique gauloise Pierre Giraud (CD 14)

Instrumentum Mélanie Demarest (Eveha) mobilier antique

Audrey Leffet (mobilier gaulois)

Numismatique Pierre-Marie Guilhard (CRAHAM, université de Caen)

Métallographie Cécile Mahé-Le Carlier de Veslud (Université de Rennes)

Toichographologie Julien Boislève (Inrap)

Lapidaire Yvan Maligorne (Université de Bretagne occidentale)

Funéraire Erwan Nivez (Artemis) Archéozoologie Aurélien Piolot (Eveha)

Elisa Rollinger

Géologie Xavier Savary (CD14) Archéogéographie Gaël Léon (Inrap)

Géomorphologie Cécile Germain Vallée (CD 14)

1.2.3. Bilan sur les résultats obtenus dans le cadre de la première année du PCR 2020

Une partie importante des données collectées par les différents investigateurs du sanctuaire était encore à l'état de liasses de documents non triées et de mobilier issu des fouilles anciennes, dispersés entre collections privées, réserves de musées et archives publiques. Le décès soudain de Dominique Bertin avait par exemple débouché sur le dépôt au service d'archéologie du département du Calvados de ses archives de fouilles, comprenant minutes, plans, brouillons d'articles, rapports de fouille et correspondances épistolaires.

Instaurer un nouveau programme de recherche sur le monument cultuel de Baron nécessitait donc de procéder à un important travail de rassemblement et de classement de la documentation existante (archives de fouilles, rapports et publications) consignée dans les réserves de Vieux-la-Romaine, des archives départementales du Calvados (Caen, 14), du Service Régional de l'Archéologie et de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (Charenton-le-Pont, 94).

Les collections quant à elles, ont fait l'objet d'une reprise totale par le biais d'inventaires normalisés (Pillault et Parra-Prieto 2021). Une attention plus particulière a été portée sur l'étude complète des monnaies conservées au Musée de Normandie et dans la collection Fréget-Ledain par Pierre-Marie Guihard (CRAHAM, Université de Caen Normandie).

Parallèlement à ce travail réalisé sur les collections anciennes, un programme de prospections géophysiques a été enclenché, mené par John Nicholls, géophysicien de la société TARGET. En raison de problèmes de récoltes du blé et de complications liées à la Covid 19, la surface a été revue à la baisse par rapport au projet initial. Seules les prospections par induction électromagnétique et par magnétométrie avaient pu être menées à bien permettant toutefois d'obtenir des résultats concluant sur la localisation et l'environnement du sanctuaire. Enfin, la création d'un système d'information géographique par Cécile Riquier avait permis la localisation plus précise des vestiges mis au jour dans les années 1950-1970 en y intégrant les résultats des fouilles préventives de 2014 et des prospections géophysiques de la même année.

En 2021, deux axes de recherche principaux ont été développés dans la continuité des études menées en 2020.

1.2.4. Premier axe de recherche : reprise des mobiliers métallique et céramique de Baron-sur-Odon.

- Liminaire

La première approche concerne le réexamen du mobilier métallique (toutes fouilles confondues) et de la céramique antique (pour les fouilles Gosselin et Bertin) pour lesquels les contextes de découverte présentent une grande hétérogénéité.

En effet, comme nous l'avons déjà abordé par ailleurs, les contextes de trouvailles des vestiges lors de la campagne Gosselin sont grossièrement associés à leur lieu de découverte ("Polygone", "Bâtiment rectangulaire",

"Décharge") à une époque où l'enjeu est surtout situé sur les plans de bâtiments et non sur la stratigraphie. Les sondages de Dominique Bertin seront nettement plus précis, avec une approche plus fine des horizons

stratigraphiques dans et à l'extérieur du monument. Le mobilier issu de ses campagnes de fouille est donc associé, la plupart du temps, à un « carré » et à une unité stratigraphique ou à une côte de profondeur. Quant à la fouille 2014, l'enregistrement des structures et du mobilier a été effectué selon les normes en rigueur dans l'archéologie préventive permettant une bonne contextualisation des ensembles mobilier. Toutefois, la présence d'une nappe détritique gallo-romaine en surface des vestiges associée à la grande densité des structures et à leurs recoupements ont engendré des interférences ne permettant pas toujours d'attribution chronologique fiable pour certains contextes.

Ainsi, la reprise du mobilier métallique et de l'instrumentum a été amorcé par Audrey Leffet (contrat CRAHAM) pour la période protohistorique et Mélanie Desmarest (Eveha Caen) pour la période antique. Ce premier travail propose un inventaire normalisé de tous les vestiges des différentes campagnes encore accessibles et amorce un travail plus complet qui s'achèvera en 2022. Dans la continuité du travail de reprise du mobilier et à l'instar de la céramique gauloise issue des fouilles de 1950-1970 réétudiée par Nina Boulogne en 2016, un réexamen de la céramique antique issue des fouilles anciennes a également été mis en œuvre par Karine Jardel (CD 14). Il complète et recalibre chronologiquement le travail proposé par Louis Gosselin et Dominique Bertin.

Si ce mobilier a fait l'objet d'inventaires complets et d'une synthèse globale toutes périodes et toutes fonctions confondues (cf. **annexes 1 à 7**), une attention toute particulière a été portée cette année sur le mobilier lié aux pratiques rituelles. Ces données sont intégrées dans une présentation par phase d'occupation (cf. *infra* § 2) visant à mettre en relief l'évolution et le cadre d'expression des pratiques rituelles sinon cultuelles au Mesnil de Baron-sur-Odon. A terme, l'ensemble du mobilier sera étudié permettant de dresser un tableau complet des occupations domestiques et cultuelles de ce secteur, et de leurs éventuelles connexions.

L'instrumentum étant lié à plusieurs phases d'occupation, une présentation générale des corpus est détaillée ci-dessous

- Méthodologie et présentation des corpus de mobilier métallique et de l'instrumentum protohistorique par Audrey Leffet (Contrat CRAHAM, Université de Caen) et antique par Mélanie Demarest (Eveha Caen)

Cette année avait pour objectif de réaliser un premier bilan du corpus instrumentum recueilli lors des explorations anciennes du secteur de l'espace cultuel de Baron-sur-Odon et de la fouille préventive réalisée en 2014. Ce travail a été réalisé conjointement par Mélanie Demarest (spécialiste instrumentum laténien et antique, Éveha) et Audrey Leffet (spécialiste instrumentum du second âge du Fer). Par ailleurs, les anneaux votifs ont fait l'objet d'une étude plus spécifique réalisée par Elisabeth Goussard dans le cadre de sa thèse préparée à l'EPHE (soutenance prévue pour mars 2022), sous la direction de S. Verger, portant sur l'apparition des offrandes par destination. Les premiers résultats de cette étude ont été présentés dans le rapport du PCR 2020 (Pillault et Parra-Prieto 2020).

La collection Frejet-Ledain (Collection privée)

Cette collection est aujourd'hui conservée par Mme Annick Ledain, fille de M. Frejet, demeurant à Evrecy. M. Frejet était l'agriculteur cultivant le terrain sous lequel était enfoui le sanctuaire. Sa collection regroupe du mobilier issu des différentes campagnes de fouille réalisées au cours des années 50, mais aussi de prospections pédestres réalisées sur l'ensemble des terrains cultivés, localisés entre la cote 112, la D8 (ancien tracé), le chemin Haussé et le bourg de Baron-sur-Odon.

Un inventaire, associé à une couverture photographique, a été réalisé par Sophie Pillault avec la collaboration de Karine Jardel, Pierre Giraud et Xavier Savary (CD14). Il est présenté dans le rapport du PCR 2020 et accompagné de l'étude des monnaies réalisée par Pierre-Marie Guihard (CRAHAM, Université de Normandie – Caen), (Pillault et Parra-Prieto 2020 : 30, 115-119, **annexe 7**).

Le mobilier de cette collection est très diversifié et renvoie à différentes périodes chronologiques, qui vont de la Préhistoire à la période contemporaine. La localisation précise de ces découvertes n'est pas documentée. Ces données ont été reprises sous la forme d'un tableau d'inventaire et complétées afin de faciliter leur exploitation (**Annexe 1**). Seule une partie du petit mobilier a pu être datée. Il s'agit principalement de mobilier antique, mais quelques objets sont plus récents. D'autres objets peuvent appartenir au second âge du Fer ou à la période Antique, sans précision. Enfin les pièces de construction et de quincaillerie ne forment pas des marqueurs chronologiques.

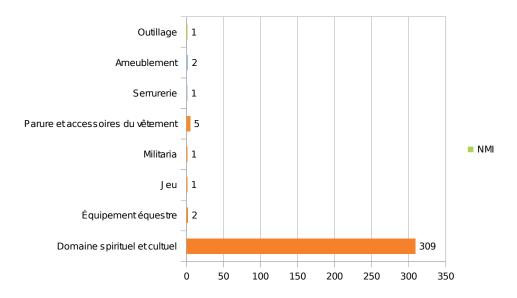


Fig. 9 - Diagramme de répartition par catégorie (périodes protohistorique et antique).

Le diagramme de répartition par catégorie du mobilier antique et du mobilier protohistorique ou antique montre la présence de quelques pièces liées à la construction, d'une serpette et d'objets associés à la sphère sociale et personnelle (**Fig. 9**). Le domaine spirituel et cultuel domine avec 308 anneaux (deux pourraient toutefois correspondre à de simple pièces de quincaillerie) et une figurine de Vénus anadyomène en terre cuite blanche.



Fig. 10 – Exemple de mobilier de la collection Frejet : anneaux et serpette (Cf. Pillault et Parra-Prieto 2021)

Cet assemblage est difficile à interpréter en raison du biais induit par son mode de collecte et par le manque de précision sur la provenance du mobilier. Néanmoins les anneaux votifs et les 35 monnaies antiques sont fort probablement à mettre en relation avec l'ensemble cultuel. En l'absence de contextes associés, il est difficile d'attribuer une fonction religieuse au reste du mobilier qui peut entrer dans la sphère domestique. L'applique de cingulum fait toutefois échos à quelques découvertes de militaria retrouvées au sein du sanctuaire périurbain de Vieux « futur musée » (étude M. Demarest, inédit).

Collections du musée de Normandie

Les collections conservées au musée de Normandie concernent le mobilier issu des différentes campagnes de fouilles menées sur le complexe cultuel par le Dr Gosselin (entre1952 et 1956) et par Dominique Bertin (entre 1969 et 1975). Là encore, il ne semble pas s'agir d'un assemblage exhaustif et les indications de provenance ne permettent pas de les rattacher à des ensembles stratigraphiques. Néanmoins le secteur de découverte laisse envisager une association avec l'ensemble cultuel antique.

Un tableau d'inventaire a été réalisé à partir des fiches de la base de donnée du Musée de Normandie (**Annexes 2 et 3**). Les descriptions ont été complétées et une détermination typologique a été attribuée lorsque cela était possible.

L'assemblage issu des explorations du Dr Gosselin regroupe une vingtaine d'objets (**Annexe 2**). Si l'essentiel du mobilier a pu être rattaché aux productions antiques, une plaque boucle et une perle en pâte de verre rouge à décor d'entrelacs et de points en pâte de verre jaune, pourraient renvoyer à la culture matérielle mérovingienne. Le mobilier antique se compose essentiellement d'objets de parure (perles, bague) et d'un lot d'une quinzaine d'anneaux votifs.

Le corpus issu des explorations de Dominique Bertin se compose d'une trentaine d'objets auxquels s'ajoute un lot d'anneaux votifs (estimé à plus de trente individus). La répartition fonctionnelle de cet assemblage montre une certaine diversité, documentant les domaines personnels et social, la production et la construction (**Fig.11**).

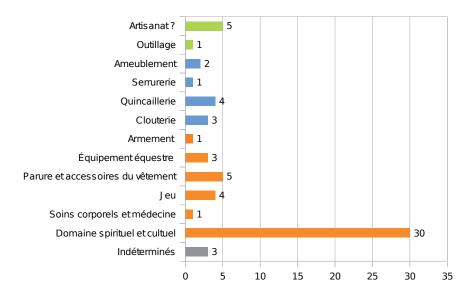


Fig.11 - Diagramme de répartition par catégorie des explorations de D. Bertin.

Une partie du mobilier a pu être replacé au sein des productions antiques. Les éléments de construction semblent anciens, mais leur période de production reste incertaine. Le bracelet en schiste appartient vraisemblablement à une culture plus ancienne (Néolithique). Une fibule en fer et le talon de lance pourraient renvoyer à des productions du second âge du Fer, même si une datation antique ne peut pas être totalement exclue.

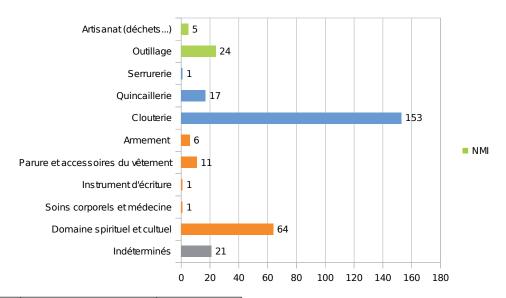
En ce qui concerne le domaine de la production, il est représenté par une aiguille en os et un lot de fibule qui paraissent être en cours de façonnage. Les objets personnels correspondent à diverses activités, seuls les anneaux renvoient de manière certaine à la sphère spirituelle.

La fouille réalisée en 2014 sous la direction de Sophie Pillault (CD14)

La fouille de 2014 a permis de mettre en évidence une occupation ancienne de la butte. Cet espace a livré les vestiges d'un cercle funéraire de l'âge du Bronze ancien (phase 1) et des habitations circulaires datées du Bronze final / Hallstatt (phase 2). Trois structures, situées à l'aplomb du sanctuaire antique, sont attribuables à La Tène ancienne – La Tène moyenne (phase 3 - IVe -IIIe siècle av. J.-C.). Elles pourraient avoir eu une vocation cultuelle. L'occupation de La Tène moyenne – La Tène finale (phase 4 - IIIe - Ier siècle av. J.-C.) renvoie à une occupation domestique du secteur oriental avec la mise en place d'un parcellaire associé à de nombreuses fosses de stockage et d'extraction de marne argilo-sableuse. Deux fosses pourraient toutefois remplir une fonction rituelle. L'occupation antique (Fin du Ier siècle av. J.-C. – IIe siècle ap. J.-C.) correspond à la mise en place d'un parcellaire et à la construction de bâtiments maçonnés sur le sanctuaire (secteur 3). Quelques structures de cette période ont également été repérée à l'ouest (secteur 1), notamment un fossé curvilinéaire.

Présentation du corpus

Le corpus instrumentum issu de la fouille compte 304 objets. La répartition fonctionnelle du mobilier (Fig. 12) vient documenter les domaines de la production, de la construction et de la sphère personnelle et sociale. Une partie de ce mobilier n'a pas pu être replacé au sein d'une phase chronologique. En effet, certai5ns objets ne forment pas en eux-mêmes des marqueurs chronologiques et leur usage débute à la Protohistoire et se poursuit au cours de l'Antiquité. De plus, certaines structures datées du second âge du Fer présentent un mélange de mobilier et livrent également du mobilier antique en surface.



Détermination	culture matérielle et datation	NMI
	_	1
Aiguilles	Antique	1
	Protohistoire	1
Alênes	_	2
Ciseau	Protohistoire	1
Couteaux	Antique	1
Couteau	Protohistoire	2
Emmanchement à douille (de couteau?)	-	1
Extrémité de soc ?	Protohistoire	1
Forces	Protohistoire	1
Fusaïole	Protohistoire	1
Godets à sel	Protohistoire	5
Lame	_	1
Lame de couteau	Protohistoire	1
Manche d'outil ?	Antique	1
Meules rotatives	_	2
Medies Totalives	Protohistoire	1
Poids	Protohistoire	1
Serpette	Protohistoire	1
Viroles	Protohistoire	2
Travail des métaux	Protohistoire	2
Total		30

Fig. 12 - Répartition fonctionnelle de l'ensemble du mobilier instrumentum de la fouille 2014.

La répartition fonctionnelle montre une plus forte proportion d'objets datés associés à la production parmi les ensembles protohistoriques (Fig. 13). Les outils sont mieux représentés et plus diversifiés pour cette période. Les outils associés à l'occupation antique renvoient à des activités domestiques (travail du textile, cuisine...).

Fig. 13 - Le mobilier daté associé à la production.

Catégories	Détermination	culture matérielle et datation	NMI
	Ardillon de fibule	Phase 3	1
	Bracelets	Antique	2
Accessoires du vêtement et de parure	Diacelets	Phase 4	1
	Épingles	Antique	3
	Fibules	Protohistoire (phase 3 ? et 4)	3
	Clou de chaussure	Antique	1
Armement	_ Épées	Phase 3 et 4	3
	Fourreaux d'épée	Phase 3	3
Écriture	Objet spatulé : stylet ?	Antique	1
Soins du corps	Cuillère-sonde	Antique	1
	Anneaux votifs	_	34
Domaine spirituel		Antique	27
		Phase 4	4
Total		84	

A l'inverse le domaine personnel et social est mieux documenté pour la période antique, notamment en raison du nombre élevé d'anneaux votifs. Ceux qui ne sont pas datés sont vraisemblablement à replacer au sein de cette occupation et les quelques éléments issus des contextes protohistoriques pourraient être intrusifs. Le reste du mobilier se compose principalement d'accessoires du vêtement et de parure auxquels s'ajoutent les pièces d'armement pour la Protohistoire.

Fig. 14 - Le mobilier daté associé au domaine personnel et social.

1.2.5. Second axe de recherche : topographie du sanctuaire

Outre les études menées sur le mobilier de Baron-sur-Odon, le second axe de recherche pour l'année 2021 a été mené sur la topographie du sanctuaire, à l'échelle du site et de la cité. Dans la lignée des premiers travaux engagés en 2020, les prospections géophysiques ont été poursuivies par John Nicholls (ets Target) avec la couverture cette fois des zones abandonnées l'année précédente. L'utilisation d'un système plus performant et d'une meilleure résolution géographique a nettement précisé les résultats de 2020. De manière très dommageable, un problème de GPS a néanmoins rendu cette fois encore les données radar inutilisables. Les nouvelles données acquises ont été intégrées au travail de SIG mené par Cécile Riquier, permettant de recaler de manière précise la position du sanctuaire et de travailler sur le contexte archéologique (carte archéologique du SRA Normandie, interprétation du fonds photographique de l'IGN).

Venant enrichir ces données spatiale, une approche archéogéographique des réseaux de circulation anciens autour de Baron-sur-Odon et de la Plaine de Vieux a été proposée par Gaël Léon (INRAP).

2. Les rites funéraires et cultuels identifiés à Baron-sur-Odon du Bronze ancien jusqu'à l'Antiquité au travers d'un nouvel examen du mobilier métallique et céramique (bilan et perspectives)

Avec toutes les précautions qu'il convient de maintenir pour les raisons exprimées ci-avant, nous proposons donc de brosser un premier tableau des pratiques rituelles du Mesnil de Baron de l'âge du Bronze à l'Antiquité au travers d'une nouvelle approche du mobilier mis au jour au sein du sanctuaire et dans son environnement proche. Cette association s'est faite soit par la nature même du mobilier, soit par le contexte d'enfouissement de ces artefacts, qu'il soit primaire ou secondaire. Il demeure dès lors important de souligner que ce choix correspond à une mise en relief sélective et qu'à posteriori, il conviendra d'insérer ces choix dans un contexte plus large afin que « l'interprétation religieuse ne soit pas plaquée de l'extérieur sur les données mais plutôt produite par l'analyse de celles-ci » (Scheid, 2000).

L'ensemble des vestiges ayant fait l'objet de descriptions complètes et documentées dans le premier rapport du PCR (Pillault et Parra-Prieto 2021), les contextes ne seront décrits ici que brièvement au profit d'une contextualisation plus poussée.

2.1. Les indices de pratiques rituelles et funéraires à l'âge du Bronze ancien au premier âge du Fer (Fig. 15).

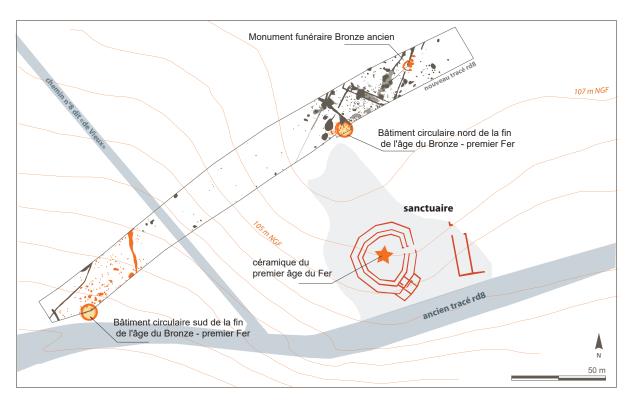


Fig. 15 – Occupations de l'âge du Bronze au premier âge du Fer.

Les diverses campagnes de fouilles menées au Mesnil de Baron - et en premier lieu l'opération préventive de 2014 - nous ont permis d'effleurer plusieurs indices de pratiques rituelles dès l'âge du Bronze portant essentiellement sur le domaine funéraire. La sphère cultuelle ne transparait des vestiges identifiés qu'à partir du second Âge du Fer.

2.1.1. Un monument funéraire au Bronze ancien (Fig. 16).

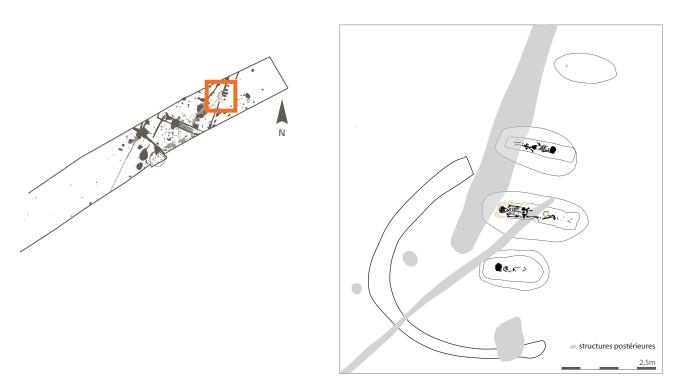


Fig. 16 – Le monument funéraire de la fin de l'âge du Bronze au premier âge du Fer.

C'est lors de l'intervention préventive de 2014 que les vestiges d'un monument funéraire de la Protohistoire ancienne ont été repérés. Le monument lui-même n'est plus représenté que par la trace ténue d'une entaille curvilinéaire du substrat. Ce modeste fossé, interrompu sur sa moitié est, présente un plan au sol en arc et des dimensions internes comprises entre 4,8 et 6 m. D'après le travail universitaire de typo-chronologie proposé par Mathieu Vandergucht, la morphologie de cet enclos l'intègre au Bronze ancien, sous le type B.O. 6.3.2. (Vandergucht, 2017) et trouve un écho ailleurs dans la région comme à Cagny "Projet Décathlon" (Giraud, 2011) ou encore Mondeville "MIR" (Chancerel et al., 2006).

Quatre sépultures à inhumation ont été découvertes dans l'aire enclose par le fossé du monument et dans son alignement. Il s'agissait de sépultures individuelles primaires disposées parallèlement les unes aux autres et selon une orientation ouest-est. Ces sépultures renfermaient les restes d'une femme adulte et de trois enfants aux âges aux décès compris entre 2 ans (+/- 6 mois) et 9 ans (+/- 16 mois). A l'exception d'un individu, les corps étaient disposés tête à l'ouest, dans des fosses sépulcrales surdimensionnées aménagées tantôt au moyen de pierres disposées le long de la paroi d'une fosse, tantôt au moyen d'éléments en matériaux périssables ayant

permis un début de décomposition des chairs en milieu vide. L'une des sépultures semble quant à elle avoir été colmatée directement. La grande dimension des fosses permet de se questionner sur le dépôt d'offrandes périssables (alimentaires, végétales etc.) au moment de la mise en tombe. Une datation par le radiocarbone de l'une de ces sépultures intègre le décès de ces individus à une fourchette chronologique allant de 1890 à 1700 av. J.-C. (95,4%, Beta Analytics), soit au Bronze ancien, confirmant le rattachement typo-chronologique du monument. Cette seule date ne nous permet pas de savoir si le monument était dans un premier temps dédié à une seule sépulture ayant polarisé les trois autres (et davantage ?) par la suite, ou si les quatre individus ont été inhumés à des intervalles très courts.

Le niveau d'apparition de ces structures, au substrat, culmine à 106,5 m NGF environ, sur le plateau dominant la plaine en direction du Mont Pinçon. L'élévation du monument devait s'intégrer dans le paysage comme une éminence relativement modeste mais visible. Il est impossible de savoir à l'heure actuelle si cette élévation s'intégrait dans un ensemble plus vaste comprenant plusieurs monuments, comme ceux déjà connus dans la région pour la fin du Bronze ancien et toute la période du Bronze moyen ou si, à l'inverse, il s'agissait d'un monument isolé comme on les rencontre plus communément pendant tout le Bronze ancien (Marcigny et al. 2017). Notons par ailleurs que les prospections magnétométriques réalisées en 2020 par la société Target ont permis d'identifier une réponse positive circulaire, présentant plusieurs tracés concentriques et un diamètre maximal de 12 m (Pillault, Parra Prieto, 2021, n°9, Fig. 55, p.111). Sa situation, à une quarantaine de mètres au nord-ouest du monument funéraire fouillé en 2014, interroge sur une analogie dans les usages et dans les chronologies des deux ensembles. Seule une intervention sur le terrain nous permettrait d'appréhender la fonction de cette structure et son lien avec le monument déjà fouillé.

La présence d'au moins un tertre funéraire, même modeste, sur la culminance géologique que représente ce secteur de la plaine de Caen atteste de premiers signes de pratiques rituelles dont nous ayons pu saisir l'empreinte. S'il est impossible d'envisager le lien affectif, spirituel ou superstitieux que les vivants entretenaient à l'ombre de ces tertres, ni les pratiques qu'ils continuaient de manifester au cours du temps, ces éminences sont symboliques d'une assise territoriale marquée entre terre et ciel et entre monde des vivants et monde des morts. Leur persistance est délicate à appréhender et à quantifier dans le temps, mais il est possible que le ou les monuments de Baron aient continué de s'intégrer dans le paysage sur une longue période. L'implantation d'un fossé parcellaire à La Tène moyenne ou finale et qui entaille l'emprise du monument du Bronze ancien indique toutefois qu'il devait avoir tout à fait disparu du paysage à cette période.

2.1.2. Occupation domestique et funéraire de l'Âge du Bronze final et le premier Âge du Fer.

Le territoire directement dominé par ce ou ces cercles funéraires, n'est à notre connaissance pas réinvesti avant près d'un millénaire. En effet, la fouille de 2014 a permis d'identifier au moins deux bâtiments circulaires d'une cinquantaine de mètres carrés dont les dimensions et le plan sont surtout attestés dès le Bronze final. Deux individus périnataux ont été mis au jour dans deux cuvettes faiblement creusées à 2 m et 4 m au nord-est de l'une de ces habitations. Leur contemporanéité n'est pas attestée mais elle est possible puisqu'une datation par le radiocarbone pratiquée sur l'un des individus donne une fourchette chronologique comprise entre 770

et 415 av. J.-C. (95%, Beta Analytics). La pratique de l'inhumation des nouveaux nés / périnataux dans la sphère domestique est bien connue du Bronze final à l'âge du Fer et témoigne d'une exclusion spécifique de ces individus de la nécropole où sont regroupés ceux qui ont "socialement" vécu. Aucun travail de synthèse sur cette question n'existe à ce jour pour la Normandie mais le sujet est bien appréhendé dans le quart sud-est de la France (Dedet, 2004, 2008) où l'intégralité des tombes de nouveau-nés ainsi que celles des non-nés est attestée en contexte domestique, sans mobilier d'accompagnement et sous la protection temporaire supposée d'un marqueur qui permet bien souvent de conserver l'intégrité du corps pour un temps donné, celui de la mémoire, avant que les activités domestiques ne reprennent leurs droits (Dedet, 2008). Si l'existence sociale de ces individus n'est hypothétiquement pas attestée, rien n'exclue un ensevelissement accompagné de pratiques spécifiques dont tout, si ce n'est le dépôt dans le monde souterrain, nous échappe. Ces sépultures devaient donc être calfeutrées dans une sphère domestique plus ou moins intime et la pratique de leur ensevelissement, si elle suivait des rites spécifiques, devait être privée.

Le mobilier, principalement céramique, est particulièrement indigent pour cette période. Il peut toutefois être associé à un fragment de bracelet perlé, que l'on peut dater du VIème- Vème siècle avant J.-C. (Vernon, 1994) mis au jour par L. Gosselin (inv. 2002-2-43, **Fig. 17**). En l'absence de contexte stratigraphique, nous pouvons seulement supposer que cet objet a été mis au jour au niveau du sanctuaire, de ses abords immédiats ou lors de la fouille du bâtiment oriental.



Fig. 17 – le bracelet perlé des collections Gosselin du musée de Normandie (inv. 2002-2-43)

2.1.3. Occupation du premier âge du Fer sous le sanctuaire antique

Les deux maisons précédemment décrites ont été implantées sur deux secteurs topographiques différents, le premier au nord-est, sur un léger promontoire et le second en contre-bas. Dans tous les cas, ces vestiges se trouvent dans un rayon de 120 m autour du futur sanctuaire sous lequel des éléments céramiques du premier âge du Fer ont été récoltés par Dominique Bertin dans les années 70. Si l'ancienneté de ces vases n'avait pas été perçue par l'archéologue qui les avait attribués à la période laténienne, la reprise de ce corpus dans le cadre de la fouille préventive 2014 par Nina Boulogne avait permis repousser la datation de l'occupation sous le sanctuaire, sans pour autant pouvoir la définir.

2.2. Pratiques rituelles et cultuelles au second âge du Fer

2.2.1. Les premiers indices de pratiques cultuelles à La Tène ancienne et moyenne ?

Alors que les maisons circulaires sont probablement abandonnées et n'existent plus qu'à l'état d'anomalies mineures dans le paysage et que le ou les tertres funéraires continuent de s'éroder, les premiers indices de pratiques rituelles sous la forme de dépôts sont attestés (**Fig. 18**).

Une fosse associée à un dépôt de crâne de cheval (st 3224, fouille 2014, Pillault et Parra-Prieto 2016)

Toujours à la même période, entre La Tène ancienne et La Tène moyenne (IVe-IIIe s. av. J.-C.), nous pouvons mentionner à une vingtaine de mètres de la précédente fosse, le dépôt d'un crâne de cheval fendu de moitié dans une fosse entaillant le substrat sous la forme d'un entonnoir (**Fig. 19**). Son dépôt a été identifié dans les horizons supérieurs de remplissages de la structure, sur des strates renfermant des traces de rubéfaction (pierres brûlées, charbons, nodules de terre rubéfiée...). Il était encadré d'une importante quantité de restes céramiques (NR = 76, 2 kg) comprenant un fond plat à décors peignés et une jatte sinueuse portant des traces de réfections sous la forme de perforations. En sus du crâne de cheval, la fosse a livré différents ossements de bovidés (dont un étui corné) et de caprinés ainsi que de petits ossements de rongeurs permettant de suggérer un comblement lent du sommet de la structure et pourquoi pas une exposition du crâne de cheval à l'air libre.

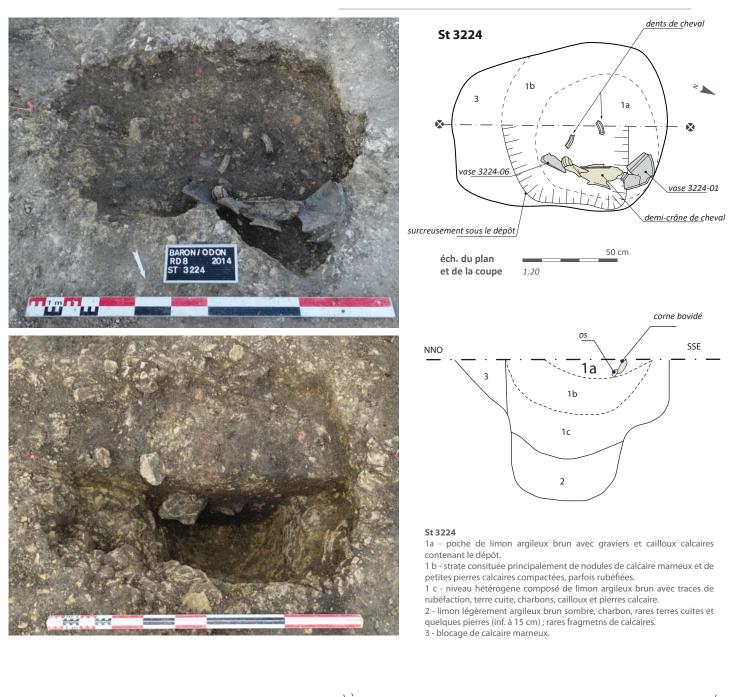
Ce type de dépôt n'est pas exceptionnel et perdure tout au long du second Âge du Fer. Il peut éventuellement être mis en lien avec les pratiques cultuelles opérées en contexte domestique (Auxiette, Baudry et Méniel, 2011). À 2 m de cette fosse a été mise au jour une autre fosse de même morphologie, livrant un comblement très organique et également un important mobilier céramique dont une jatte tronconique écrasée en place. L'aspect très organique des sédiments de cette fosse pose la question de ce qu'ils renfermaient de restes putrescibles aujourd'hui disparus et remet en exergue le caractère de facto partiel des dépôts, rituels ou non, qui nous sont parvenus.

La morphologie de ces fosses évoque par ailleurs des trous de poteau mais le fait qu'elles ne soient que deux à partager ces similitudes limite cette interprétation. Leur profondeur, avoisinant le mètre, ainsi que les dépôts y ayant été mis au jour questionne sur la possibilité d'une vocation uniquement rituelle pour ces structures dont les caractéristiques morphologiques, si ce n'est du point de vue des dimensions, n'est pas sans évoquer les éventuelles structures d'implantation d'effigies en bois mentionnées supra et dont l'écho se fait dans d'autres sanctuaires (Poux, 2017 : Brunaux et Méniel, 1997, Brunaux et al. 1985...). Il s'agit d'une hypothèse n'excluant pas que ces fosses correspondent en réalité à des structures d'ancrage de poteaux d'une éventuelle palissade orientée nord-est/sud-ouest. La disposition des dépôts au sommet des comblements pourrait alors correspondre à des rites de fondation.

Fig. 18 – Occupation laténienne mise en évidence lors de la fouille préventive 2014.

40

secteur 3



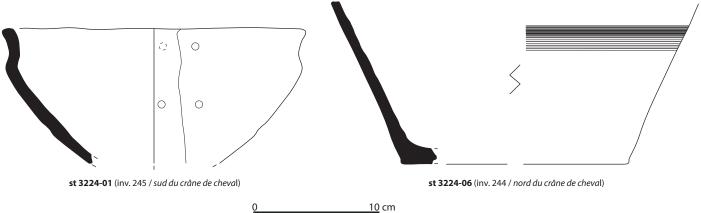


Fig. 19 – Le dépôt d'un crâne de cheval (st 3224). Une fosse rituelle ? (St 3386 - Pillault et Parra-Prieto 2016)

- Présentation de la fosse

Une fosse subcirculaire de 4 m sur 3 a été identifiée à la limite de la berme sud-est, peu avant la rupture de pente (**Fig. 20**). Ses parois évasées entaillent, tantôt le substrat calcaire au nord, tantôt l'argile et ce jusqu'à 1 m de profondeur. Un surcreusement circulaire d'une cinquantaine de centimètres de diamètre a été mis au jour dans le fond et au centre de la structure. Pratiqué dans le calcaire induré sur une trentaine de centimètres de profondeur, il fait suite à un palier de 0,80 m de longueur aménagé dans l'encaissant calcaire.

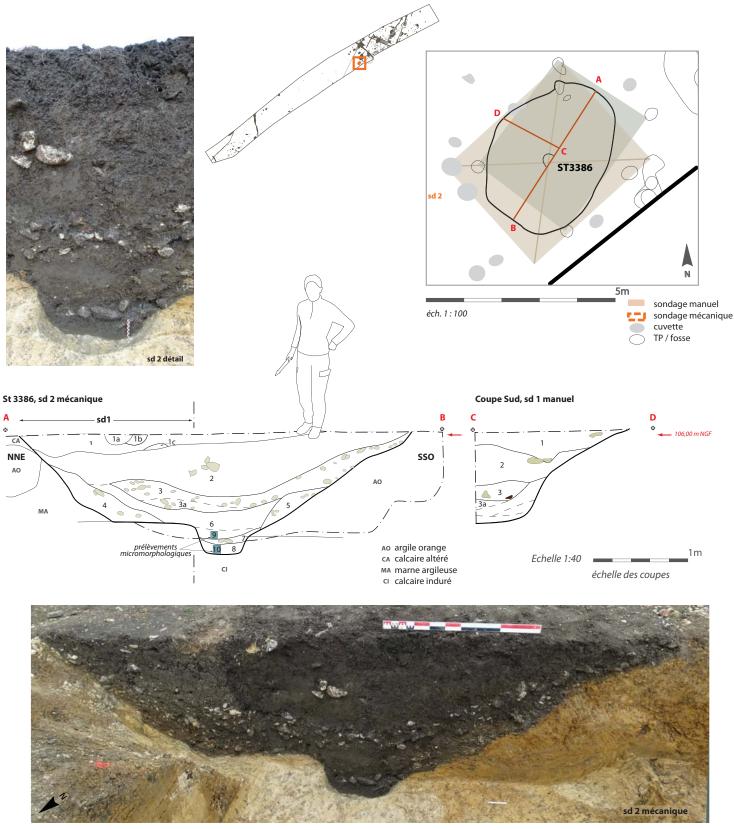
Le comblement particulièrement organique de cette fosse présentait plusieurs étapes de remblaiement. L'identification d'effondrement de parois de part et d'autres du surcreusement central de la structure permet d'envisager un fonctionnement ouvert dans un premier temps. La « retenue » des sédiments issus de l'effondrement de la paroi sud trahie la possible présence d'un élément en dur disparu au moment de la fouille et qui devait surmonter le surcreusement circulaire du fond de la fosse. La fosse est ensuite remplie d'une succession de niveaux hydromorphes argileux brun gris à verdâtres organiques intercalés de lits pierreux. L'un d'entre eux a livré une grande partie du mobilier mis au jour dans cette structure.

Cette fosse était par ailleurs encadrée par une série de trous de poteau et de cuvettes dont l'importante quantité ne permet pas de restituer avec certitude le plan d'une structure de protection de type appentis au-dessus de la fosse. Une couverture au moins partielle avait donc été envisagée à titre hypothétique, sous la forme de deux propositions de restitutions; l'une de 3 m par 3,60m, l'autre de 4 m par 3,50 m. L'interruption de la fouille par la berme à moins d'un mètre d'un des côtés de la fosse resserre également les possibilités de lecture et donc les propositions de restitutions.

Si le niveau supérieur présentait un mélange de mobilier entre les périodes laténienne et gallo-romaine, les couches inférieures étaient représentées par un mobilier céramique décoré bien rattachable à la Tène ancienne ou au début de La Tène moyenne. La fosse a également livré près de deux kilogrammes d'ossements animaux qui n'ont pas été étudiés dans le cadre de la fouille 2014 au regard du mélange chronologique du corpus. Cette étude est toutefois envisagée pour l'année 2022 par Elisa Rollinger afin de mettre en évidence d'éventuelles pratiques rituelles et/ou de commensalité sur ces ossements.

- Le mobilier métallique de la fosse rituelle 3386 (par Audrey Leffet, étude 2021- 2022)

La singularité du mobilier mis au jour dans la fosse réside principalement dans la présence de différences pièces d'armement (épée et fourreaux fragmentés, **Fig. 21**) identifiées dans les comblements supérieurs (cf. *infra*). Il s'agit notamment de la partie proximale d'une épée à soie de section rectangulaire et ployée en deux endroits (au niveau de la poignée et en bas de la lame, avant d'être brisée). La lame mesure 4 cm maximum de largeur, avec un profil lenticulaire à nervure centrale sur chaque face. Le départ de la lame est marqué par un épaulement bas. Cette lame est en très mauvais état de conservation.



- 1 limon peu argileux, brun très foncé, rares galets, blocs calcaires, fragments de granite chauffés, petites inclusions de charbon et terre cuite, rares fragments de grès, poches d'argile jaune (1 c)
- 2 argile brune à grise très foncée, tirant parfois sur le vert. Rares galets et nodules de terre cuite et charbons
- 3 galets de silex, rares galets chauffés dans matrice limono-argileuse brun gris, compacte
- 3 a litages de cailloux calcaires et silex dans matrice argileuse gris foncé
- 4 argile jaune et poches de limon argileux brun foncé, nodules calcaires
- 5 limon argileux brun très foncé, nodules d'argile jaune et silex, rares nodules de terre cuite et charbons
- 6 argile peu limoneuse brun très foncé, rares nodules d'argile jaune et verdâtre, charbons, rares nodules de terre cuite, nodules ferreux (hydromorphie)
- 7 similaire à l'us 6 mais plus riche en cailloux calcaires et en rognons de silex 8 argile gris foncé à verdâtre, rares charbons

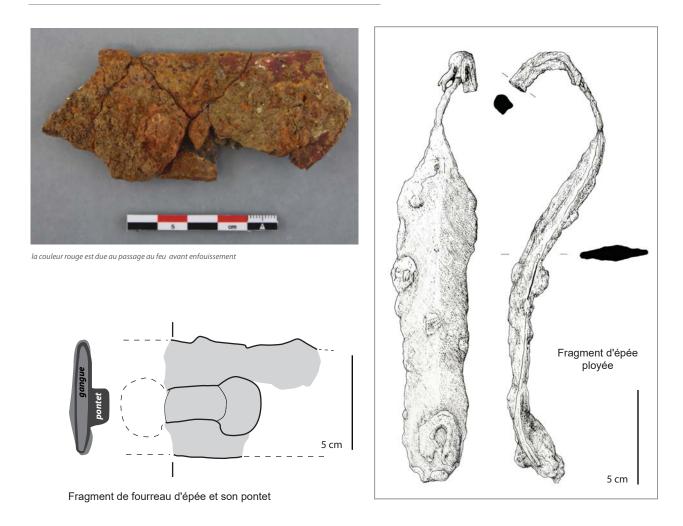


Fig. 21 – L'armement mis au jour dans les comblements de la fosse 3386.

S'y ajoute plusieurs fragments de fourreaux en fer, appartenant à au moins trois individus, ne dépassant pas les dix centimètres de longueur pour des largeurs allant de 4 cm à 6 cm. Les gouttières latérales sont observables et sur l'un des restes de fourreau une partie du pontet est encore en place.

Le troisième fourreau est marqué par des traces de passage au feu avant son enfouissement. Bien qu'il soit lui aussi mal conservé, les fortes températures auxquelles il a été soumis ont permis de protéger légèrement la surface de la tôle des concrétions, ce qui permet de voir qu'il s'agit d'une ouverture campaniforme, marquée d'un léger bourrelet, dont la forme est suivie environ 0.5 cm plus bas par deux lignes gravées. Ce décor n'était pas apparu à la radiographie.

La forme de l'épée et l'entrée de fourreau peuvent être attribués aux IVème-IIIème siècle avant J.-C.

- Synthèse sur la fosse 3386

La mise hors d'usage intentionnelle de pièces d'armement au préalable à leur dépôt en contexte cultuel, voire funéraire est bien attestée pour cette période. Elle se retrouve sur quantité de sites cultuels gaulois mis au jour sur tout le territoire de la Gaule celtique. La vocation cultuelle de ces gestes délibérés de mutilations précédant

les dépôts apparaît claire depuis la découverte dans l'Oise du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde dans les années 1970 (Brunaux et al., 2003). Surtout, elle permet de soutenir l'hypothèse d'une fosse à caractère rituel pour cette structure à la morphologie singulière dont aucune autre hypothèse d'usage ne nous apparaît actuellement. Par ailleurs, la présence d'un surcreusement circulaire dans le fond de la structure questionne sur l'implantation éventuelle d'un poteau ou tout du moins d'un dispositif aujourd'hui disparu et constitutif de cette fosse à vocation cultuelle. Les récentes hypothèses de Mathieu Poux sur l'intégration de sculptures en bois sous la forme de statues-poteaux pouvant représenter aussi bien des figures divines qu'héroïques méritent ici d'être mentionnées. Les investigations de ces trente dernières années, plus particulièrement dans les milieux humides favorables à la conservation, ont en effet permis la découverte de nombre de statues de dimensions variées dont les usages supposés varient du « marqueur d'appartenance ethnique, civique et identitaire disposés sur les lieux de passage ou aux limites du territoire » à la statue de culte implantée dans les temples sans que les modalités de ces implantations ne nous soient connues (Poux, 2017).

Si cette hypothèse peut être proposée, celle d'un rôle de poteau porteur dans l'architecture de la superstructure pourrait également être avancé. Dans tous les cas, cet éventuel poteau avait disparu au moment du dépôt des éléments d'armement.

D'autres dépôts d'armes sur le promontoire (par Audrey Leffet, étude 2021-2022)

D'autres éléments d'armements ont pu être recueillis lors de la fouille préventive 2014 (**Fig. 22**). Une extrémité distale de lame d'épée laténienne à section lenticulaire, nervure centrale et profil en V (Type 2a) (Bataille, 2008) provient du fossé St 3152.

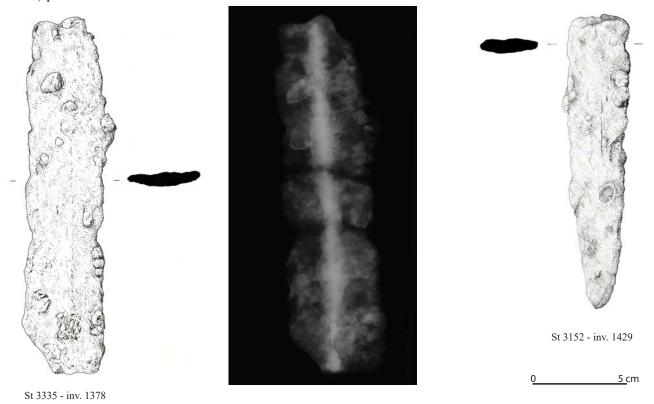


Fig. 22 – Autres éléments d'armement mis au jour sur le promontoire.

Une autre épée laténienne à nervure médiane a été découverte dans l'U.S 3 détritique de la fosse d'extraction St 3335 (où se mêle du mobilier gallo-romain et protohistorique) mais elle pourrait provenir d'une autre structure (fossé 3337 ?). Au sein du TP 3577 a été mis au jour un fragment d'extrémité de lame ou de fourreau étroit plié volontairement (sa forme légèrement convexe en largeur plaide davantage pour un fourreau). Le fossé de canalisation antique St 3218 contenait aussi un fragment d'extrémité de lame ou de fourreau à pointe arrondie, qui pourrait éventuellement être un objet protohistorique remanié.

L'épée et son fourreau décoré mis au jour au niveau du sanctuaire (Reprise dans le cadre de l'étude 2021-2022 par Audrey Leffet)

Cet élément exceptionnel été mis au jour en 1962, lors d'une session de nettoyage finale du sanctuaire où étaient présents Louis Gosselin et Dominique Bertin. Il reposait au centre approximatif du monument, au sommet d'un tas de déblais provenant des fouilles anciennes (Bertin, 1974).

Le fourreau en tôle de fer est extrêmement corrodé et n'est que partiellement conservé, laissant apparaître le plus souvent la lame nue de l'épée (**Fig. 23**). Cette dernière est conservée sur 28 cm de longueur et est constituée d'une juxtaposition par soudage de lamelles de fer mis en forme par martelage à chaud. Le fait qu'elle soit brisée en pointe est ce qui lui donne l'aspect d'une dague. La partie du fourreau conservée mesure 26,5 cm pour une épaisseur maximum de 1,1 cm. La bouterolle et la barrette transversale ont disparu tandis qu'il ne semble rester potentiellement qu'une petite fraction de la gouttière latérale de sertissage, au niveau du décor conservé.

La lame et son fourreau sont légèrement ployés à quatre centimètres sous le décor, sans doute suite aux mutilations que l'objet a subi. Les bords de la tôle de revers du fourreau viennent se rabattre en bourrelets latéraux sur les rebords de la tôle d'avers. L'entrée du fourreau n'est pas préservée. Au vu de l'emplacement du dessin et de la hauteur jusqu'à laquelle il se retrouve comparé avec la longueur de fourreau préservé jusqu'en haut de l'objet, il semble de type campaniforme (type A2, peu élevé). Ordinairement, le bord de l'entrée du fourreau suit le motif et le fait qu'il soit conservé sur environ 1 cm encore au-dessus du décor indique plus surement qu'il devait être en forme de « chapeau de gendarme ». L'épée semble être de forme effilée et sa section devait être losangique.

Le fourreau comporte une nervure centrale marquée et conserve un fragment de décor sur l'extrémité proximal gauche. Sur la plaque de fer du fourreau, des sillons ont été incisés pour dessiner un motif stylistique, puis remplis d'un fil d'or permettant de faire ressortir les figures. Un décor apposé sur la partie à droite de la nervure devait reprendre le même motif en miroir. Il s'agit d'un décor zoomorphe connu durant la Tène repris régulièrement pour orner des fourreaux d'épées laténiens. De part et d'autre de la nervure médiane deux êtres imaginaires (dit dragons ou griffons) sont affrontés, gueule béante, avec les extrémités des mâchoires allant vers le bas à la manière d'un bec. L'œil est figuré par un cercle au centre duquel se trouve un point. Le crane fuyant est arrondi et semble surmonter d'une corne ou oreille qui suit la cassure du fourreau. Le cou est marqué d'une sorte de collier qui fait la distinction entre la tête et le corps. Le corps est serpentiforme avec la queue repliée en arrière et l'extrémité pendante. Une « patte » remonte en demi-cercle et sa pointe se termine entre les

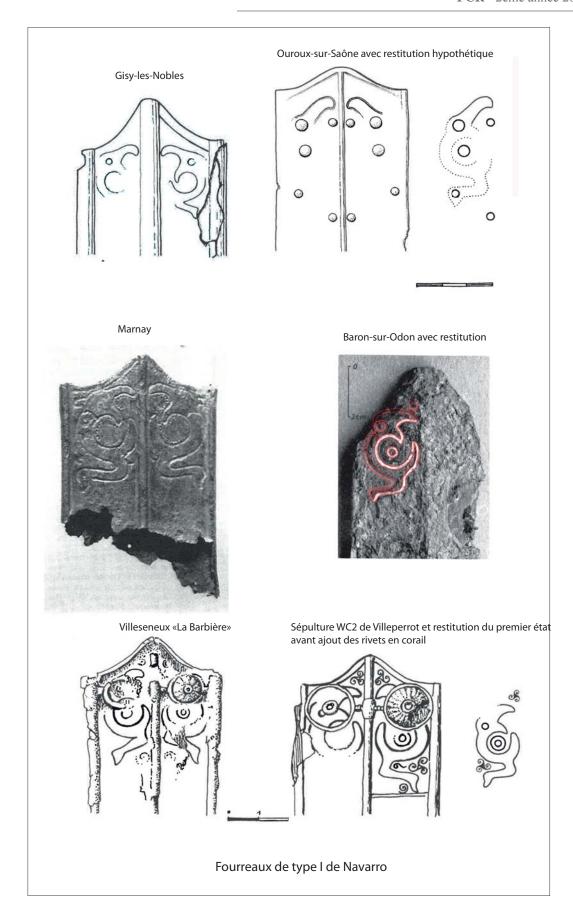


Fig. 23 – Le fourreau à décor de dragons affrontés.

mâchoires de l'animal. Au moins deux motifs secondaires se retrouvent autour de l'animal : un cercle occulé au-dessus de la gueule et un autre situé entre la mâchoire inférieure et la « patte » repliée vers le haut.

Ce type d'ornement se concentrent sur le bord supérieur du fourreau, comme ici, mais il peut aussi s'étendre sur toute la longueur. La représentation de dragons ou griffons symétriques est répandue dans l'Europe et des centaines d'occurrences en sont connues. Le motif évolue durant le IVème-IIIème siècle avant J.-C. et va devenir de plus en plus stylisé au cours du temps pour se transformer en décors de rinceaux végétales. Le motif représenté sur le fourreau découvert à Baron-sur-Odon corresponde au type I de Navarro, qui est utilisé durant le IIIème siècle avant notre ère.

Les exemplaires de Montigny-Lencoup (IVème siècle avant J.-C.), près de Paris, et de Taliàndörögd en Hongrie (IVème siècle avant J.-C.) sont plus anciens (quatrième siècle avant notre ère) que le fourreau décoré de Baronsur-Odon. La queue des dragons part de l'avant pour se replier en arrière (Type II de Navarro) et le fond est piqueté, mais ils comportent chacun aussi un cercle occulé au-dessus de la gueule de l'animal. Les décors des fourreaux de Kosd, en Hongrie (IVème/IIIème siècle av. J.-C.) Mûnsingen en Suisse (IVème/IIIème siècle av. J.-C.) et de Londres, Hammersmith en Angleterre (IVème/IIIème siècle av. J.-C.) sont plus proches dans leurs formes (Type I de Navarro) de l'exemplaire de Baron avec la queue de l'animal revenant sur le devant sous la gueule et se poursuivant vers le bas à la verticale. Une sépulture de la nécropole de Villeperrot, « Le Haut de Longues » contenait une épée dans son fourreau et dont le motif est très proche de celui du fourreau de Baron. Elle diffère cependant dans les décors secondaires, plus nombreux et représentant des triscèles. L'ajout d'une barrette transversale en fer maintenue par des rivets et cercles maintenant une pastille d'émail blanc au niveau des yeux des animaux marque également une distinction avec le modèle de Baron. La pastille d'émail pourrait indiquer une datation du IVème siècle. Une épée du même type et ornée de bossettes en fer est associée dans une sépulture de Bromeilles-Mainville » à une fibule en fer de type La Tène II (seconde moitié du IIIème siècle-Ière moitié du IIème siècle avant J.-C.), ce qui peut indiquer une longue utilisation de ces types de fourreau. Un fourreau découvert lors du dragage du Doubs à Pontoux est orné de deux dragons s'affrontant, du type I aussi mais sans décor secondaire ni yeux figurés mais dont le cou est souligné par un arc de cercle comme notre exemplaire de Baron-sur-Odon. Elle appartient au type d'épée de morphologie de La Tène I mais qui reste en usage jusqu'au début de La Tène II. Un autre exemplaire découvert à l'occasion du dragage du lit de la Saône (Saône-et-Loire) est orné de dragons dont les yeux sont figurés par de gros rivet. Une épée de la même morphologie et provenant d'une sépulture du site de « Mainville » à Bromeilles (Loiret) et associée à une grande fibule en fer à pied fixé à l'arc montrent que l'épée d'Ouroux-sur-Saône est datable de la Tène II. Pour Baron-sur-Odon, le contexte de découverte d'origine de l'épée et de son fourreau ne sont pas connus puisqu'ils ont été découverts en haut d'un tas de déblais. La datation de l'épée à fourreau ornée ne peut donc se faire que par le biais de l'analyse morphologique et stylistique. L'entrée campaniforme du fourreau et la nervure centrale se retrouve dès le IVème siècle av. J.-C. Ici la forme peu marquée des bourrelets latéraux et de la nervure médiane en une arrête simple le rapproche des armes de La Tène moyenne, les épées datées de La Tène ancienne comportant une forte nervuration qui décroit et disparait peu à peu dans le courant du IIIème siècle. Le décor correspond au type I de la classification de Navarro, type qui se retrouve durant le IIIème siècle avant J.-C. Comme dit précédemment, plusieurs exemplaires de ce type de fourreaux découvert en contexte

de nécropole étaient associés à des fibules en fer à pied fixé à l'arc, ce qui ramène leur utilisation jusqu'à la seconde moitié du IIIème siècle-première moitié du IIème siècle avant J.-C.

La découverte de ce fourreau d'épée, ayant subi une déformation intentionnelle, conforte l'hypothèse d'une occupation plus ancienne peut-être cultuelle dans le secteur, voire directement sous le sanctuaire. Cette hypothèse est corrélée par la céramique attribuable à la fin de La Tène ancienne et surtout à La Tène moyenne découverte sous le sanctuaire entre 1970 et 1972 par Dominique Bertin, attribuée initialement à la période de La Tène finale D2 (étude de la céramique reprise par Nina Boulogne, in Pillault et Parra-Prieto 2016).

Des éléments d'armements à l'est du sanctuaire, au niveau de « l'habitat gaulois » ?

Durant les fouilles menées en 1972 et 1973 par Dominique Bertin, à 85 m à l'est du sanctuaire, La réalisation de deux sondages (Sd 3, 1972 et Sd 2, 1973) a permis de mettre au jour, suite au démontage d'un dallage calcaire gallo-romain, un horizon décrit comme « pré-romain » (« d1 ») ayant livré « de nombreuses traces d'habitat » datées des IIIe – IIe s. av. n.-è. (Pillault et Parra-Prieto 2016). Il y est question de nombreux fragments de terre à bâtir portant encore les trace de clayonnages et des restes de foyers en place près desquels étaient concentrés des mobiliers céramique et métallique. Parmi ce dernier corpus, « deux lames recourbées en spirales, longues de 17 cm, larges de 4 cm et épaisse de 0,4 cm » (BERTIN 1973 : 4). Il n'existe pas de photos ou de dessins de ces lames, et tout comme le fragment d'épée au fourreau décoré, ils n'ont pas pu être retrouvés. Les dimensions peuvent correspondre à celles de lames d'épées et il pourrait donc s'agir d'épées mutilées s'ajoutant au lot réunis lors des fouilles réalisées en 2014. Un talon de lance a aussi été découvert lors de ces fouilles.

L'abondant mobilier, au statut privilégié, découvert sur cette petite surface de 18 m² et la localisation de ces structures dans l'axe de l'entrée du sanctuaire, associées à la présence du dallage et de la « fosse symbolique » gallo-romaine, soulèvent bien des questions quant à l'interprétation de ces vestiges : céramiques cassées à même le sol (**Fig. 24**) associée à un billon dit « d'Armorique », d'une lance, de lames recourbées mais



Fig. 24 — Photographie de la fouille de l'habitat gaulois (Bertin, 1973)

également d'anneaux en bronze rappelant la forme des ex-voto gallo-romains, martelés plutôt que coulés. Tous ces éléments mis au jour à côté de foyers nous permettent d'envisager les signes de manifestations rituelles, hypothèse qu'il faudrait évidemment étayer par des investigations complémentaires.

Conclusion sur l'occupation cultuelle des IVe – IIIe s.

Les différentes structures à vocation cultuelle probable, situées à l'aplomb du sanctuaire du Mesnil, sont les seules rattachables avec certitude à l'époque de La Tène ancienne et moyenne. La densité des structures implantées au fil des siècles, parmi lesquelles un nombre important de petites cuvettes et trous de poteaux, rend difficile l'interprétation des vestiges et du contexte dans lequel s'insèrent ces structures. S'intègrent-elles en réalité dans un contexte d'habitat mal identifié et dont la manifestation répond à la pratique d'un culte resserré à la communauté vivant sur ce promontoire ? La quantité importante de trous de poteau peut plaider en cette faveur et évoquer un habitat groupé dont la limite ouest est peut-être matérialisée par un fossé faiblement ancré postérieurement tronqué par des creusements de La Tène moyenne et finale.

Plus à l'ouest (extrémité occidentale de la fouille 2014) aucun vestige, ni aucun mobilier n'est attribuable à cette phase d'occupation. Par contre, de la céramique associée à des éléments d'armement mutilés sont attestés au niveau du sanctuaire et de « l'habitat gaulois » bien à l'est du sanctuaire (**Fig. 25**).

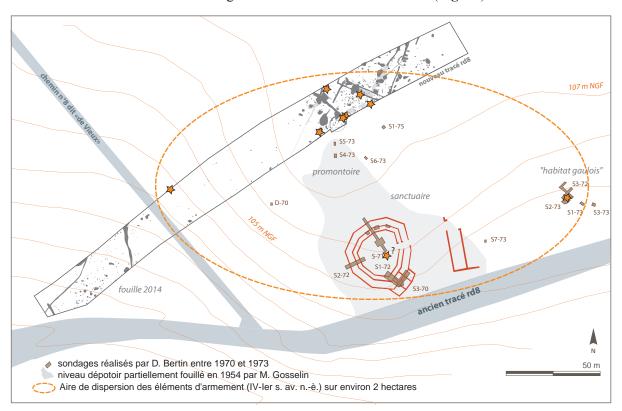


Fig. 25 – Spatialisation des éléments d'armement mutilés mis au jour au Mesnil de Baron.

Ces éléments d'armement mutilés sont typiques du développement des sanctuaires communautaires dès la fin du IVe s. mais surtout au IIIe s. av. n.-è. Plusieurs sites cultuels peuvent être évoqués pour comparaison. Ainsi, un probable dépôt cultuel gaulois a été découvert sur le site du Chastelard de Lardiers, oppidum gaulois devenu 50

sanctuaire gallo-romain. Il rassemblait un talon à douille et un fragment de pointe de lance en fer. Le fragment de pointe comportait des traces de découpes et de torsions des parties tranchantes de l'empennage. Ce type de destructions ou de manipulations est fréquemment attestés dans d'autres sanctuaires à armes de Gaule, dont le dépôt d'armes et de têtes coupées du Cailar (Gard) proche de l'oppidum du Chastelar. D'autres objets de cette phase d'occupation ont été retrouvés en contexte de rejet, à proximité du fanum, mêlés à des fibules découpées en trois (arc, ressort, pied) ainsi que divers bijoux. Ces éléments de parures découpés volontairement évoquent une pratique cultuelle qu'il est parfois difficile de reconnaître ou d'écarter pour les autres objets rejetés dans la même zone.

Tout l'équipement en fer du fantassin du IIIème siècle avant J.-C. est représenté dans l'armement découvert sur le sanctuaire de Cailar, où été pratiqué l'exposition de têtes coupées et d'armements brisés et tordus. Les objets sont disposés de façon éparse et désordonnée au sein de successions de couches peu épaisses. Aucune organisation précise ne s'observe, on remarque uniquement une concentration de tête coupées et d'armes auprès des remparts, puis les dépôts sont de plus en plus lâches dans l'espace au fur et à mesure que l'on s'écarte de ce point. Les épées et fourreaux se trouvent quasiment à l'état de fragments de dimension variable et très dégradés, comme ce que l'on observe sur le site de Baron-sur -Odon. Plusieurs armes semblent avoir étés déposées à plat au sol, tandis qu'une autre a été découverte positionnée à la verticale dans une fosse, ce qui pourrait indiquer l'existence d'un poteau central auquel l'épée était fixée. Le comblement de la fosse aurait piégé l'arme dans cette position (Roure, Girard, Ciesielski, 2017).

2.2.2. Des rituels domestiques et funéraires à La Tène moyenne / La Tène finale

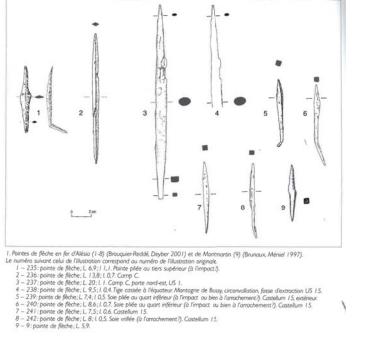
Cette occupation est attestée principalement sur le promontoire en surplomb du sanctuaire, même si la présence d'une fosse sépulcrale est à mentionner dans la pente de la fouille 2014. Les vestiges correspondent à un véritable investissement domestique du secteur oriental. Il est représenté par un fossé interrompu peu profond, par diverses structures de stockage (fosses, silo piriforme, petite cave à languette d'accès) et par des carrières d'extraction de marne argilo-sableuse particulièrement appropriée pour l'élaboration du torchis.

Elément d'armement

Les indices rituels, contrairement à la phase précédente sont beaucoup plus ténus. Pour exemple, seul un élément d'armement probable peut être associé à cette époque. Découverte dans la structure 3606, il s'agit une tige de section carré, mesurant 5.5 cm de long, dont le centre est plus large tandis que chaque extrémité est effilée lui donnant une forme losangique (**Fig. 26**). L'objet semble très petit et peu maniable sous forme d'outil de type poinçon. La corrosion altère la surface de l'objet et gène son observation, mais sa forme et sa taille évoque les pointes de flèches découvertes à Alésia (Côte-d'Or) et sur la résidence aristocratique de Monmartin (Oise) (Deyber, 2007) (**Fig. 26**). Plusieurs petits objets du même type avaient été découverts à Hérouvillette « La Delle de la fosse à la blonde » (Calvados), notamment associé à d'autres éléments d'armements (talon de lance, manipule de bouclier...) (Leffet, en cours). La plus longue pointe correspond à la soie de la pointe de flèche, et l'autre extrémité est normalement la plus effilée. Ici les pointes sont légèrement usées ou écrasées, ce

qui peut être due à l'utilisation de la flèche, ou à sa mutilation s'il s'agit d'un dépôt d'arme réalisé de manière similaire à ceux des fragments d'épées brisées et tordues. La présence d'armement sur ce site rend d'autant plus possible la présence d'une pointe de flèche. Ce type d'objet est utilisé tout au long des deux derniers siècles avant J.-C.





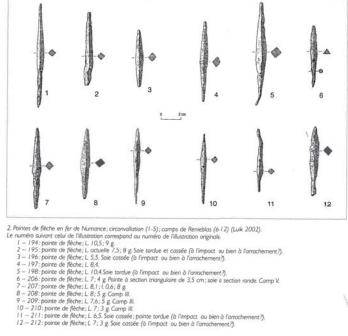


Fig. 26 - Pointe de flèche de Baron-sur-Odon mise au jour dans la structure 3606

Un rite de fondation ?

Le dépôt d'un vase au sommet d'un ancrage de poteau (st 3265) participant d'un petit bâtiment carré de 4 m de côté, peut également être mentionné (**Fig. 27**). Cet éventuel dépôt de fondation est à mettre en relation avec la présence d'une incisive humaine isolée, découverte dans une légère dépression du substrat (st 3267) dans l'emprise du bâtiment sur poteau plantés.



st 3265, vue du nord-est



Fig. 27 – Le dépôt de céramique au sommet de l'ancrage de poteau 3265.

Une sépulture à dépôt isolée

- Présentation de la tombe

C'est à une centaine de mètres en retrait vers l'ouest-sud-ouest, qu'a été identifié une suite de rites lié à l'inhumation d'une femme. Son corps a été déposé dans une fosse circulaire isolée dans la pente, présentant un diamètre en surface de 1,78 m avec un léger resserrement vers le fond (aspect en goulot). La fosse, profonde de 1,15 m est d'abord comblée par un sédiment très charbonneux surmonté d'une couche de blocs de calcaire chauffés soigneusement disposés sur toute la surface disponible. Ces deux horizons correspondent vraisemblablement à des rejets de foyers pratiqués à l'extérieur de la fosse puisque les parois de celle-ci ne présentent aucune trace de rubéfaction. Le caractère commensal de ce possible bucher est étayé par la découverte de près de 800 g de céramiques dans l'horizon de pierres brûlées, dont les tessons appartiennent principalement à trois individus, un bol, une jatte à bords arrondis sortant et un vase haut, datés des deux derniers tiers du IIe s. av. J.-C (**Fig. 28**).

Ces céramiques, initialement grises ou noires, ont été brisées et jetées dans le feu, comme en témoignent l'aspect différentiel des tessons recueillis, présentant des teintes variées en relation avec leur position par rapport au feu. Elles étaient accompagnées d'un percuteur massif en grès fin présentant une face active biseautée ayant lui-même été passé par le feu et deux objets non identifiés en terre cuite dont l'un était perforé (peson?). Quinze objets usuels en fer ont également été mis au jour au sein de cet empierrement brûlé (cf. infra) et dans l'horizon cendreux qu'il surmonte. Cette disposition soignée, le bon état des outils ainsi que leur quantité incitent à voir dans ces vestiges la pratique d'un dépôt rituel d'accompagnement de la défunte. Les autres objets, non disposés soigneusement mais dispersés aléatoirement ont peut-être servi à la pratique des rituels de commensalité accompagnant les funérailles. Si l'absence de restes fauniques ne permet pas de plaider en la faveur d'un véritable banquet, les restes céramiques mis au jour dans les couches de calcaire brûlé nous permettent d'effleurer les gestes rituels qui ont accompagné la défunte pour son voyage dans le monde souterrain. L'hypothèse de rites de libations a déjà été envisagée à partir d'assemblages similaires comme sur le site d'Acy-Romance (Arcellin et Bruneaux, 2003). À noter qu'en dehors de ces pièces céramiques brisées puis passées au feu, nous n'identifions aucun autre indice de commensalité. Il n'est pas impossible que ces pièces de vaisselle ne soient pas liées à la pratique d'un rituel de libation mais qu'à l'instar des pièces métalliques, elles aient fait l'objet de bris intentionnels visant à les arracher du monde profane / des vivants et à les sacraliser en vue de leur dépôt dans la tombe.

Concernant la défunte, elle semble avoir été disposée sur l'empierrement précédemment décrit, en légère flexion sur son côté droit et en position assise ou partiellement appuyée sur la paroi nord-est de la fosse. Le creusement a été comblé immédiatement après le dépôt de la défunte.

La partie occidentale de la fosse a livré des ossements humains non connectés à une trentaine de centimètres au-dessus des os en connexion des membres inférieurs. Il s'agissait d'une mandibule, d'un os coxal gauche, d'un humérus droit, de fragments d'ulna et de radius droits ainsi que de côtes non latéralisées.

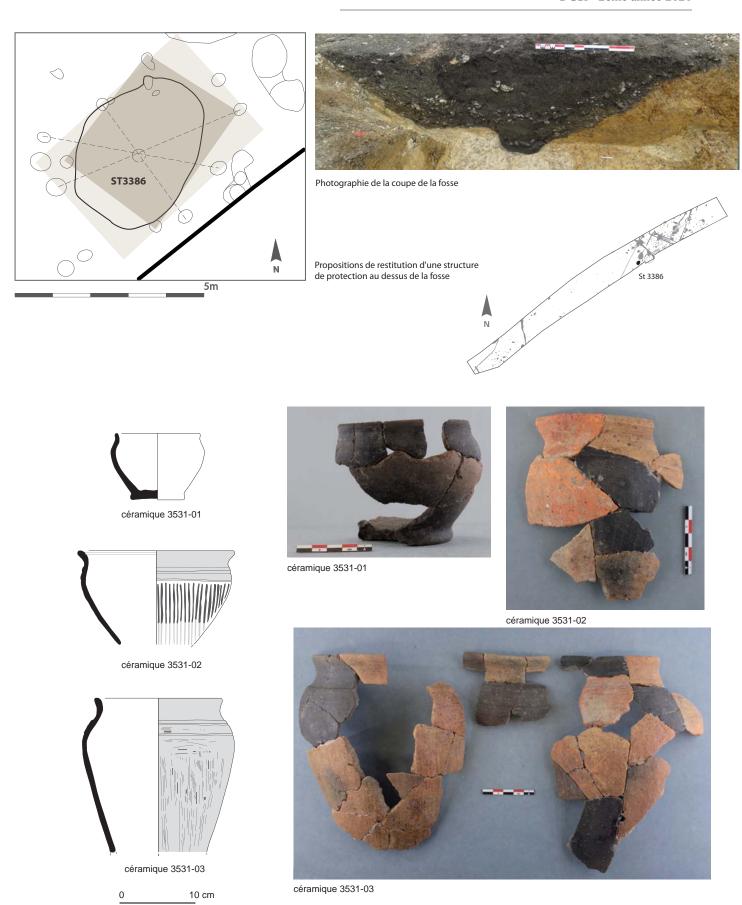


Fig. 28 – La céramique de la fosse sépulcrale 3531.

L'étude anthropologique a permis de mettre en lien ces ossements sans connexion avec le reste des du squelette sur la base du NMI (=1) et de la cohérence morphologique entre les différentes parties du squelette identifiées. L'amplitude des mouvements exclue l'argument taphonomique en lien avec l'intervention d'animaux fouisseurs. Par ailleurs, le profil stratigraphique de la fosse révèle une réintervention sous la forme d'un creusement en entonnoir/en goulot pratiqué jusqu'à l'apparition des membres inférieurs en connexion et dont la position n'a pas été perturbée. Tous les ossements non connectés ont été recueillis dans les remplissages de ce recreusement intervenu à des fins que nous ne pouvons qualifier. S'agit-il d'une violation de sépulture à des fins de pillage ou de manipulations en lien avec une pratique sollicitant le prélèvement de parties anatomiques choisies? La nature de cette manipulation reste ouverte puisqu'il est possible que quelques ossements n'aient pas été vus lors du sondage mécanique de la moitié nord-est de la fosse. La nature très minérale des comblements expliquerait que l'on soit potentiellement passé à côté d'éléments du rachis ou du membre supérieur gauche et des mains. L'absence du bloc cranio-facial est plus notable puisqu'il s'agit de la partie anatomique préférentiellement prélevée lors des manipulations post-mortem sur les corps à l'époque laténienne. Les sédiments remplissant le « cône » de réintervention ont livré des fragments de céramique appartenant aux trois pièces décrites plus haut, ce qui est cohérent avec la détérioration des niveaux en place autour de l'individu, mais ils ont également livré deux fragments dont l'attribution chronologique est plus tardive d'un siècle, soit dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. L'inclusion de ces tessons dans les comblements consécutifs à la ré intervention pourrait permettre de dater la phase de violation/réintervention aux lendemains de la Conquête, avec toutes les précautions qu'il convient de garder au vu de la faiblesse numérique des indices mobiliers. Surtout, si tel était le cas, cela voudrait dire que la tombe était encore visible dans le territoire, par la présence d'un marqueur en surface ou de caractéristiques topographiques particulières (tertre ?) et ce, près d'un siècle plus tard. Quelle place cette sépulture entretenait-elle dans les esprits au moment de cette réintervention ? Jouissait-elle encore de pratiques mémorielles ou d'un égard particulier des générations lui ayant succédé ?

- Le dépôt métallique de la sépulture 3531 par Audrey Leffet (reprise du mobilier et contextualisation dans le cadre de la seconde année de PCR, Fig. 29)

La sépulture ayant fait l'objet d'un remaniement avec récupération d'une partie des ossements, il n'est pas possible de savoir si la défunte portait des éléments de parures ou si d'autres objets étaient en contact avec le corps. Le mobilier métallique se répartit entre les deux U.S. du fond, correspondant aux rejets de foyer. Dans l'U.S. 5 ont été découverts une virole, un clou de menuiserie, un anneau de forme ovalaire provenant d'une chaine ou lié au harnachement, un couteau, un outil de type ciseau, un objet indéterminé dont la surface est très altérée mais qui pourrait être une lame avec une soie, un fragment de bande en fer de type renfort de coffret et un poinçon incomplet.

L'U.S. 4 quant à elle renfermait une serpette avec son clou de fixation, un couteau à douille, un crochet de crémaillère, deux autres lames de couteaux, un clou de menuiserie, une tige rectangulaire dépliée pouvant appartenir à un objet de quincaillerie de type agrafe, un fragment de bande en fer de type renfort de coffret, un fragment de douille (de serpette ?), une plaque en fer avec une perforation pour un clou à chaque angle et une large perforation centrale, un anneau formé par l'enroulement d'une fine bande de fer, un fragment de



Fig. 29 – Le mobilier métallique de la fosse sépulcrale 3531.

tôle avec une extrémité arrondie et la seconde découpée en V et qui pourrait provenir éventuellement d'un fourreau, une autre plaque trapézoïdale à extrémité arrondie et qui pourrait correspondre à un second fragment de fourreau (il semble subsister un fragment de gouttière latérale très corrodée) ou à un cache-oreille de casque ainsi que deux petits fragment de plaques et tôle en fer. L'ensemble de ces objets est hétéroclite et couvre de nombreux domaines : domestique avec la présence de couteaux et d'élément de crémaillère, l'artisanat par le biais du ciseau et du poinçon, potentiellement l'armement avec de possibles fragments de fourreaux et/ou d'un cache-oreille de casque, la quincaillerie avec les clous et plaques, l'agriculture ou l'entretien du jardin avec la serpette. Un potentiel percuteur massif en grés fin et présentant des traces de feu provient aussi de l'U.S. 5. La plupart de ces objets ont subi des dommages avant leur enfouissement. L'un des couteaux, une plaque à perforation, les plaques de fourreaux et un outil à soie semblent avoir été découpés intentionnellement. Un clou et le poinçon ont subi l'action du feu. Une tige (d'agrafe?) a été tordue, le ciseau et le poinçon sont brisés au niveau de leur manche, de même que les couteaux. L'applique en tôle de fer et comportant une perforation de fixation à chacun de ses angles pourrait avoir été perforée en son centre dans le cadre de son utilisation primaire (un élément de serrure ?) ou volontairement dans le cadre du dépôt. Deux petits fragments de bande en fer, de type applique ou renfort de coffret, découvert respectivement dans l'U.S. 4 et 5 semblent appartenir à un même objet. Ils portent tous les deux des marques de découpes et torsions ayant entrainés des cassures. L'anneau formé d'une fine bande en fer semble aussi davantage correspondre à un réemploi ou un objet transformé en anneau pour le dépôt. En effet, l'une de ses extrémités est arrondie tandis que la seconde est coupée droite, les bords sont légèrement plus épais et de petites nodosités s'observent tout le long de la partie centrale. La surface très corrodée du métal ne permet pas de mieux distinguer s'il s'agit d'un décor, de perforations ou seulement d'altérations de la matière. Il pourrait s'agir d'un fragment de bracelet ou de renfort de coffre découpé et tordu en anneau dans le cadre du dépôt d'objets, les anneaux prenant une part très importante dans la pratique du culte par la suite comme le montre leur grand nombre découvert sur l'emplacement du sanctuaire antique. Au contraire, d'autres objets semblent avoir été laissés intacts. C'est le cas de l'anneau ovalaire, du crochet de crémaillère, de la virole et de la serpette dont le clou de fixation en place indique que le manche en bois était certainement encore en place lors de l'enfouissement.

Il est possible que certains des objets de la fosse aient servis eux-mêmes à la réalisation de la cérémonie et à la mutilation des autres objets. C'est notamment le cas du ciseau, du poinçon, du percuteur en grés et des couteaux. La bonne conservation du poinçon, suite à son passage dans le feu, permet d'observer des traces d'utilisation de l'objet. En effet l'extrémité conservée présente une usure caractéristique et un léger bourrelet du aux chocs encaissés par la partie active suite à son utilisation. Il est notamment envisageable que ce poinçon ait été utilisé pour perforer l'applique en fer. Ceci permet d'écarter l'hypothèse d'objets destinés directement à être utilisés pour un usage cultuel sans avoir jamais servis auparavant. La corrosion ne permet pas de faire ce type d'observation sur les autres objets.

L'ensemble du mobilier métallique n'est pas datant en l'état, mais la céramique a permis de fixer une fourchette chronologique du deuxième au troisième quart du IIème siècle avant J.-C.

A la fin du Vème siècle avant J.-C. en Picardie, on rencontre dans les tombes féminines des éléments de boucles, associés à des fusaïoles, des aiguilles à coudre et des petites trousses de toilette avec pinces à épiler et scalptorium en fer, auxquels s'ajoute un rasoir pour les hommes pour près de la moitié des sépultures. Jusqu'au milieu du IIIème siècle avant J.-C. cette proportion redescend et durant La Tène C1, le scalptorium est remplacé par des forces, les petites pinces sont remplacées par de plus grandes, les rasoirs se diversifient et les premiers outils à vocation artisanale apparaissent. C'est aussi la période où les armes deviennent rares dans les sépultures. Lorsque les inhumations sont remplacées par des incinérations, les armes sont brisées et pliées avant le dépôt, parfois représentées par un fragment seulement. (Pinard, et al. ; 2009).

En Basse-Normandie, les différences entre les tombes dotées ou non durant La Tène ne mettent pas en avant un statut social particulier, et sont représentées aussi bien par des sépultures d'adultes, d'enfants, regroupées ou isolées (Chanson, 2009).

En Auvergne, on observe pour les inhumations de La Tène C1 à D1 un accroissement des dépôts de petit mobilier représenté par des éléments de parures, d'armes, de vaisselles métalliques, d'éléments de char et d'instruments de toilette (Mennessier- Jouannet C., 2009).

Hors le fait de l'aspect particulier de l'aménagement et de l'emplacement de cette sépulture, le lot d'objets métalliques déposé avec la défunte est peu habituel. Les offrandes funéraires sont constituées ordinairement d'éléments de banquet et de vaisselles, pouvant être en métaux, ainsi que des objets personnels rassemblés en trousseau avec ustensiles de toilettes, éléments de parures, pièces d'armements intacts ou outillage ayant appartenu au défunt. Ici l'ensemble d'objets évoque davantage les assemblages des dépôts hors contexte funéraire découverts sur les sites de Fleury-sur-Orne (Calvados) « Bac d'Athis », Quetteville (Calvados) « La Cohaigne », Echiré (Deux-Sèvres) « Le chemin Chevaleret » (Nilesse, 2006) ou Hérouvillette (Calvados) « La Delle de la fosse à la blonde » (Leffet, à paraître). Ces dépôts rassemblent des objets relevant des mêmes

activités artisanales, liés à l'agriculture ou au domaine domestique.

Un tel dépôt en contexte funéraire pose la question de l'association du dépôt au défunt (outils que la personne à utiliser de son vivant? Objets liés à la cérémonie funéraire?), ou d'un dépôt cultuel davantage lié à la proximité du sanctuaire et réalisé à l'occasion d'une mise en terre. Dans ce cas on peut aussi se poser la question de la place que le défunt tient lui-même dans ce dépôt. Il est d'autant plus difficile d'interpréter les éléments du fait que la tombe a été bouleversée.

- Conclusion sur la fosse sépulcrale 3531

Cette sépulture étant située contre la berme nord-ouest, il est impossible de savoir si elle était parfaitement isolée –à la périphérie d'un habitat proche, mentionné supra- ou si elle était la composante d'un ensemble plus important. Seule des investigations supplémentaires vers le nord seraient à même de nous éclairer. Quoi qu'il en soit, le soin apporté lors de la mise en tombe de cet individu évoque un statut a priori important, justifiant de pratiques de commensalité autour d'un bucher et d'un aménagement particulier de la tombe, associé à au moins un dépôt d'objets usuels et liés à l'armement en bon état et pour certains intentionnellement mutilés. Ces gestes, que l'on retrouve aisément en contexte de sanctuaire et dans le domaine funéraire, sacralisent d'autant plus l'arrivée de la défunte dans le monde souterrain. Les sépultures isolées, connues en Normandie occidentale pour cette période bien qu'elles soient rares, sont souvent celles d'individus inhumés simplement, dans des fosses individuelles primaires, à la périphérie des habitats, des chemins, des parcelles agricoles (Jahier, 2011). Elles ne font la plupart du temps pas l'objet d'aménagements particuliers, contrairement à celle de Baron. Le caractère relativement exceptionnel de cette inhumation, outre sa portée mémorielle probable, pose la question d'une mise en lien avec les pratiques cultuelles lié à un potentiel sanctuaire précédent celui de l'époque romaine et dont la portée géographique et l'emprise matérielle nous échappe encore. Notons que la pratique de la sépulture assise est bien attestée pour le IIe s. av. J.-C. en contexte de sanctuaire, comme en témoignent les exemples de Saint-Just-en-Chaussée (Oise, Malrain, Méniel et Pinard, 2017) ou à proximité d'oppidum, comme c'est le cas d'Argentomagus (Indre, Salé et Villenave, 2017). Plus localement, la tombe de Baron trouve un écho à Nécy-La Hoguette "La Martinière" (Besnard-Vauterin, 2006, pp.36-40; Puaud, 2019) où la sépulture d'un individu a également été mise au jour, à une trentaine de mètres d'un fanum implanté peutêtre plus tardivement, au Ier s. av. J.-C. Il s'agissait d'une adulte de sexe féminin, âgée, reposant sur son côté droit et la tête vers le nord-est, sur un lit de limon charbonneux mêlé de fragments de calcaire rubéfié. La fosse avait subi l'action du feu puisque sous ce lit charbonneux, la plaquette calcaire en place présentait des traces de rubéfaction. Les sédiments de recouvrement du squelette étaient eux aussi riches en charbons, fragments de pierres rubéfiées etc. La défunte de Nécy semble avoir été disposée dans la tombe –une fosse préalablement utilisée comme structure de stockage ? - sans dépôt d'objet. L'analyse du squelette montre que son décès a été provoqué par une perforation térébrante de la voute crânienne au moyen d'une arme de poing type épée.

2.2.3. Occupation diffuse de la transition entre l'époque laténienne et la période romaine (Fig. 30).

Aucun indice de pratique rituelle pour la période de la transition ne nous ait parvenu à la lecture de la documentation ancienne pour les secteurs du sanctuaire et de ses abords. Toutefois la présence de plusieurs exemplaires de pot de type Besançon et de vases fins à cordons sous le sanctuaire uniquement (Bertin 1974, Pillault et Parra-Prieto 2016) illustrent les productions de la seconde moitié du Ier s. av. n.-è. et attestent de l'occupation de ce secteur en continuité de l'époque gauloise, sans pouvoir attester toutefois de leur nature cultuelle. Ce mobilier est associé à un niveau d'occupation, pour lequel l'exiguïté des sondages des années 70 ne permet pas d'en comprendre la structuration.

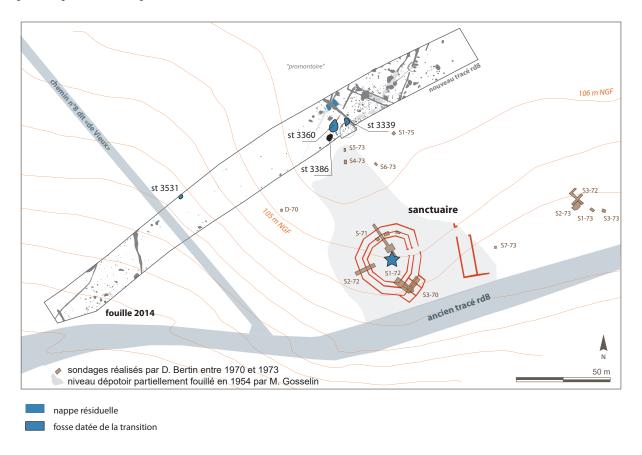
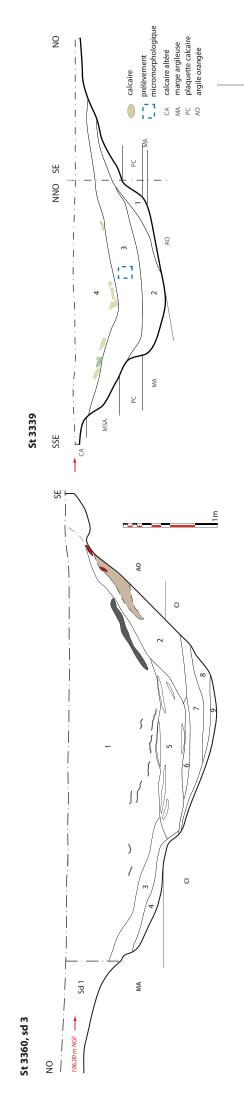


Fig. 30 – Occupation diffuse au cours de la transition laténienne – période augustéenne.

Occupations ponctuelles au nord du sanctuaire

Au nord du sanctuaire, outre la réintervention pratiquée sur la sépulture à dépôt dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., seules deux grandes fosses (St 3339 et 3360) et quelques nappes sédimentaires scellant des structures plus anciennes ont livré du mobilier synchrone. Si les deux fosses présentent des similitudes de morphologie (Fig. 31) et une proximité géographique avec la structure dite rituelle de La Tène ancienne et moyenne, rien ne permet de leur attribuer une fonction cultuelle. La nature de leurs comblements exclue qu'elles aient servi de fosses de stockage mais évoque au contraire un fonctionnement ouvert avec apports progressifs de sédiments dans un premier temps, lesquels sont vraisemblablement piétinés et reçoivent de la matière organique (aspect lité alternant entre litage sableux jaune-ocre et litage argilo-limoneux verdâtre/phosphaté). Dans un second temps, ces fosses sont comblées d'un niveau très hétérogène, charbonneux, riche en pierres calcaires parfois chauffées et traces de rubéfactions et d'un abondant mobilier.



1-limon brun très foncé contenant cailloux et pierres calcaires (dont certains chauffés), fragments de granite, galets de silex, nodules de terre cuite, très

4 - limon argileux brun et nombreux fragmens et pierres dont les plus gros éléments se localisent à la base du

niveau, nombreux nodules de terre cuite, quelques charbons

3 - argile limoneuse brun verdâtre, rares fragments calcaires, rares charbons, terre cuite

rares nodules de terre cuite

2 - argile limoneuse brun verdâtre sombre, nombreux charbons, pseudo-mycelium, quelques nodules calcaires, 1 - argile limoneuse verdâtre à grise à nombreux nodules et cailloux calcaires, rares pierres inférieures à 10 cm

^{9 -} argile limoneuse grise, quelques nodules de terre cuite



Fig. 31 – Les fosses de la transition 3339 et 3360.



nombreux charbons, poches d'argile orangée, poche de terre rubéfiée et charbons 2 - limon argileux brun à nuance verdâtre localement, nombreux microcharbons, graviers et cailloux calcaires, silex, poche d'argile orangée contenant

des pierres

^{3 -} limon argileux brun à verdâtre très peu prononcé ; très nombreux graviers et cailloux calcaires, coquilles d'escargot

^{4 -} argile limoneuse à limon argileux brun clair, quelques nodules et pierres calcaires 5 - niveau hétérogène constitué de litages d'argile limoneuse verdâtre et de limon sableux jaune-ocre et d'argile limoneuse orangée ; présence de

cailloux calcaires, quelques charbons

 ^{6 -} argile limoneuse brune à rares nodules calcaires et rares poches d'argiles orangée
 7 - argile limoneuse brune, quelques nuances verdâtres, nombreux graviers et cailloux calcaires, nodules ferreux, rares micro-charbons
 8 - niveau de calcaire fragmenté dans matrice limono-argileuse brun verdâtre

Celui de la fosse 3339 se caractérise par de la céramique dont un vase archéologiquement complet et présentant un décor picté original sans parallèle dans la région (**Fig. 32**) mais évoquant tout de même des pièces du Ier s. av. J.-C. La présence de tessons tournés permet de resserrer la fourchette chronologique sur la seconde moitié du Ier s. av. n. è. Quelques objets en fer (tiges et aiguille), un gros anneau en bronze, un fragment de meule et moins de 500 g d'ossements fauniques complètent le corpus.

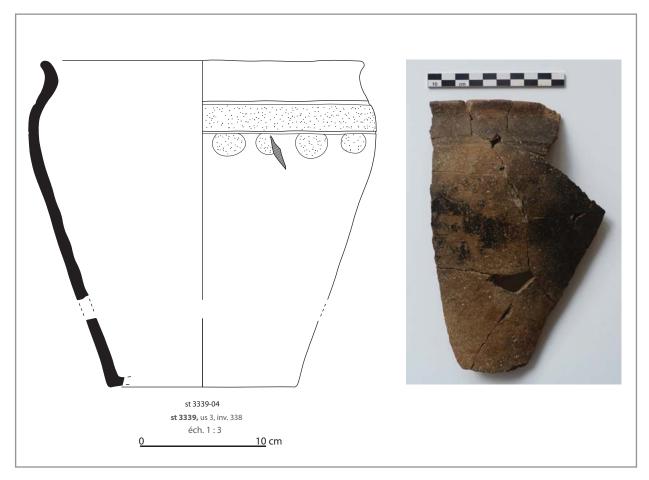


Fig. 32 – Le mobilier de la fosse 3339

Le mobilier de la seconde fosse (st 3360) en profondeur renvoie à des productions de la seconde moitié du Ier s. av. n.è. La céramique en surface suggère elle, une datation augusto-tibérienne et comprend notamment des restes d'amphore de Tarraconaise de la péninsule ibérique témoignant de l'importation et de la consommation de vin. Des restes de torchis, d'enduits peints ainsi que deux anneaux en alliage cuivreux ont été mis au jour. L'un de ces anneaux, à l'instar de celui découvert dans la fosse précédemment décrite (st 3339) présente un diamètre de 1,9 cm, légèrement plus important que ceux fréquemment identifiés à partir du premier siècle de notre ère et pouvant suggérer une évolution dans le choix des anneaux votifs.

Cette hypothèse de travail sera largement développée courant 2022 par la soutenance de la thèse d'Elisabeth Goussard sur les ex-voto par destination dont l'un des corpus a été l'étude des anneaux de Baron, d'une part, et par les analyses chimiques envisagées sur ces mêmes ex-voto par Cécile Mahé Le –Carlier, Université de Rennes, d'autre part (cf. *infra*).

- Instrumentum de la fosse 3360 (par Audrey Leffet, reprise 2021)

Ainsi, outre la présence des deux anneaux votifs, la présence d'autres objets particuliers (**Fig. 33**) pourrait suggérer une fonction cultuelle pour cette structure (seconde moitié du Ier siècle avant J.-C. – époque augustotibérienne).

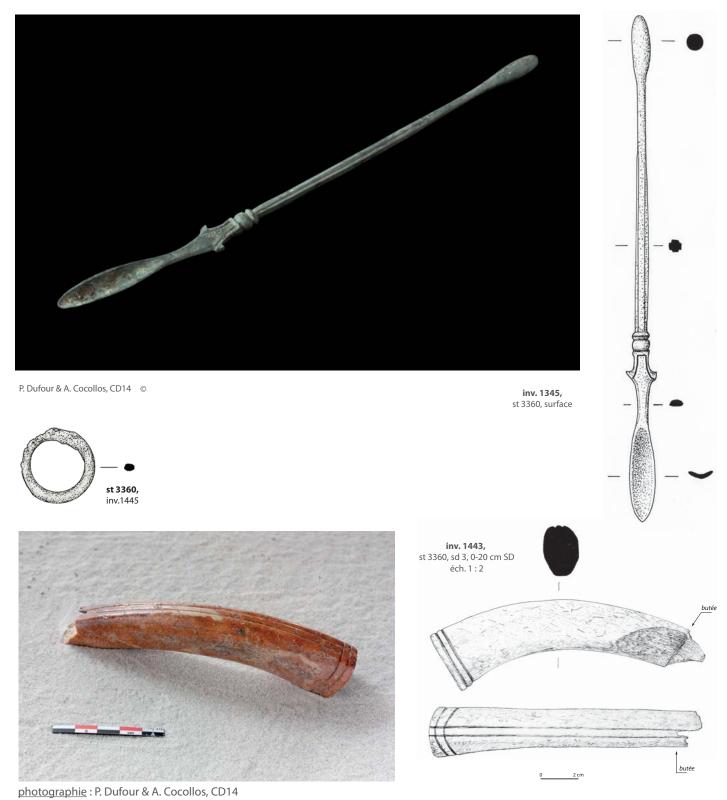


Fig. 33 – Le mobilier de la fosse 3360

Il s'agit d'un *specillum* complet, très bien conservé et orné. La base de la cuillère sonde est évasée en deux griffes gravées sur les deux faces, sous lesquelles est moulé un motif de perles. Ce dernier se poursuit par une tige à facette, se terminant par deux traits perpendiculaires, uniquement gravés sur le devant. La partie olivette est de forme légèrement aplatie à son extrémité. La présence de cet objet en parfait état évoque les dépôts d'instruments de toilette en contexte funéraire ou auprès des sanctuaires gallo-romains.

Le second objet dont la présence est peu ordinaire est un long manche courbe en os, décoré de deux rainures longitudinales sur le dessus et deux autres rainures entourant l'extrémité de l'objet. Il est brisé au niveau de son système de fixation à la seconde partie qui devait le composer. On peut toutefois observer la trace de buté et une perforation indiquant qu'une soie plate devait s'insérer dans le manche et être fixée par des clous ou rivets. Il est possible qu'il s'agisse d'un manche de clef dite de « type Sanzeno ». Ce mobilier se caractérise par de grandes clefs en arc de cercle. Certaines sont interprétées comme ayant une fonction purement symbolique ou cultuelle, notamment dans le cas des clefs en bronze avec manche en bois de cerf gravé d'inscriptions votives ou dans leur version miniature. De nombreux exemplaires de clefs métalliques à manches en os ou en bois de cervidés ont été découverts sur le site de Sanzeno, dont une partie en contexte avéré de dépôts (Adam, 2007). Deux anneaux votifs, une alène complète (sans son manche en bois) et une douille de serpette ont été découverts dans le même niveau supérieur scellant la fosse et pouvant s'apparenter à un dépotoir.

Conclusion sur la phase de transition

Ces deux dernières fosses sont peut-être les deux seuls témoins directeurs d'une continuité de l'occupation de l'habitat déjà décrit, sans que l'on soit en mesure encore une fois d'en saisir l'étendue et les potentiels glissements, peut-être vers le sud. Si le mobilier ainsi que la forme de ces excavations posent question sur leur fonction, en l'état des connaissances, leur naturelle cultuelle ne peut-être qu'envisagée et non attestée.

2.2.4. Bilan sur le mobilier métallique gaulois (par Audrey Leffet)

Le métal et l'instrumentum de l'époque gauloise compte un peu moins d'une centaine d'objets. Le mobilier découvert se compose essentiellement d'objets en fer, l'alliage cuivreux et les autres matériaux n'étant que peu représentés pour la période protohistorique.

La distribution des objets datés de l'époque Laténienne montre quelques concentrations particulières au sein de structures pouvant permettre d'avancer la fonction de dépôt cultuel. Certains objets, par leurs fonctions premières et les traitements qu'ils ont subis (armes mutilées) sont clairement liés à des pratiques cultuelles. Les fourreaux sont caractérisés par une fragmentation prononcée, ne permettant de faire des observations que sur des tronçons de faible longueur. Tous les exemplaires sont en fer et correspondent le plus souvent aux parties hautes de l'étui. Enfin une partie des objets semblent correspondre à du mobilier rejeté ou se trouvant piégé dans le comblement de structure en creux.

La synthèse des données typo-chronologiques, sous réserve des incertitudes pour la détermination ou la datation de certains objets, permet de mettre en évidence deux aspects. D'abord la présence d'objets couvrant

la période de la Tène ancienne à la Tène finale montre une longue fréquentation du lieu, avec notamment la présence du bracelet perlé (VI-Vème siècle avant J.-C.), des fourreaux (IVème-IIIème siècle avant J.-C.), des fibules à pied rattaché par une bague (fin IIIème-début IIème siècle avant J.-C.), et de fibules de Nauheim (Ier siècle avant J.-C.).

D'autre part, le mobilier est caractérisé par la présence d'objets en partie en situation de dépôts cultuels indiquant la préexistence d'un lieu de culte sur le site du sanctuaire antique.

Certaines catégories d'objets rattachés à l'habitat sont absentes ou peu représentées : la vaisselle et les ustensiles culinaires, à l'exception du crochet de crémaillère et des couteaux, le harnachement hormis un anneau, la parure, qui reste limitée en nombre et en diversité.

L'armement est bien représenté et toujours dans un cadre de dépôts cultuels. Le mauvais état de conservation des objets est dû à l'exposition à l'air libre et aux intempéries, ce qui indique que les armes étaient bien déposées dans le cadre d'offrandes et laissées ainsi avant d'être enfouies. A contrario, la bonne conservation des objets découverts dans la sépulture, notamment de ceux passés au feu, montre que ces objets ont été déposés dans le cadre d'offrandes liées à un rite particulier et rapidement enfouis suite à la cérémonie. Il y a donc au moins deux pratiques cultuelles différentes réalisées sur le site de Baron-sur-Odon.

Certains objets rejetés dans les fosses dépotoirs peuvent aussi évoquer l'existence de culte domestique (notamment avec la présence d'une clef complète et d'un possible manche de clef de « type de Sanzeno »).

Quant aux débris métalliques d'armement identifiés, ils illustrent des pratiques rituelles attestées dans au moins 14 sanctuaires du second âge du Fer et par la suite réaménagés durant la période antique. Moulay et Saint Malo sont de potentiels sanctuaires gaulois abandonnés avant la conquête romaine. Les pièces d'armement se retrouvent régulièrement dans les sanctuaires laténiens, tandis que cette pratique disparaît pour l'époque antique (Bossard, 2019).

2.2.5. Bilan sur l'occupation ancienne à la veille de l'édification du sanctuaire gallo-romain.

Les quelques dix-huit siècles qui précèdent l'implantation du monument antique de Baron-sur-Odon sont émaillés d'une intense succession d'appropriations du territoire allant de l'installation de monuments funéraires à l'âge du Bronze ancien à un habitat en place dès le premier âge du Fer et dont la densification s'amorce a priori dès La Tène moyenne. La très forte densité de trous de poteaux et de cuvettes criblant l'emprise de la fouille de 2014 ne permet pas de bien caractériser ces différents états d'habitats qui devaient se déployer sur une aire importante, comme en témoignent les structures en creux mises au jour par Dominique Bertin à une centaine de mètres à l'est du sanctuaire. L'évolution de l'habitat, les éventuels hiatus ou translations de pôles sont difficiles à percevoir à ce jour.

Conjointement à cette occupation domestique et ce, dès le premier âge du Fer, les vestiges archéologiques permettent d'effleurer quantité de pratiques rituelles d'ordre privé (inhumations de nouveau-nés dans la sphère domestique du Hallstatt) ou public avec la mise en place dès IVe s. - IIIe s.av. n.-è. de probables fosses à vocation cultuelle, de pratique de rites de fondation ou d'accompagnement particulièrement soigné et ritualisé d'une défunte dans le monde souterrain. Le lien entre cette sépulture et le contexte cultuel proche est inconnu.

Le statut de la défunte y étant inhumée est également inconnu mais l'on peut estimer qu'il s'agissait d'une personne d'un rang singulier justifiant de pratiques rituelles importantes lors de ses funérailles, à moins que le statut du corps participe également au dépôt rituel. Dans tous les cas, la mémorialité de sa sépulture est envisagée au vu de la réouverture qu'elle subit dans la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., période à laquelle le réseau parcellaire commence à se densifier. C'est dans les décennies qui suivront, sur un territoire conquis, que s'élèvera le monument du Mesnil de Baron-sur-Odon.

2.3. Les mobiliers liés à l'époque antique

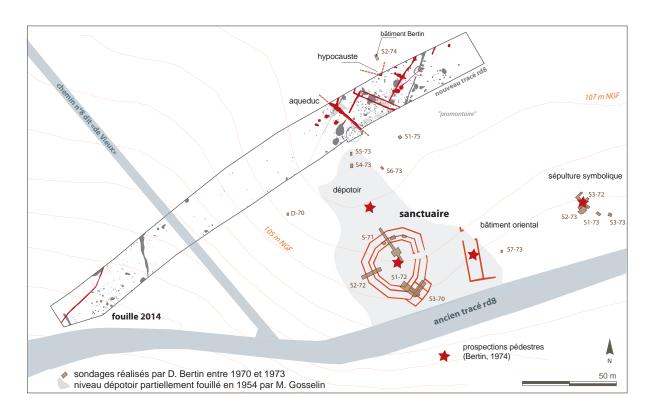


Fig. 33 – Etat des connaissances sur l'occupation antique suite à l'intervention préventive 2014 (CD14, Pillault et Parra-Prieto 2016).

Nous ne reviendrons pas ici sur la structuration de l'occupation antique (**Fig. 33**) abordée dans l'introduction de ce présent rapport et qui sera plus largement détaillée dans la partie 3, ci-dessous, consacrées aux résultats des prospections géophysiques.

2.3.2. Liminaire

À l'instar du mobilier protohistorique, une quantité non négligeable d'objets « flotte » dans les rapports de Louis Gosselin et de Dominique Bertin. Leur localisation est soit très imprécise pour les campagnes les plus anciennes, soit relativement bien cotée en ce qui concerne ceux découverts dans les années 1970. Ces mentions de mobilier suivent la même logique de mise en relief de ce qui paraît découler de la sphère cultuelle dans un environnement cette fois certainement sacré mais ayant aussi pu livrer du mobilier uniquement « profane ».

Une grande partie des objets identifiés dans les différents rapports ou publications de cette période a aujourd'hui disparu. Le reste est conservé dans différents fonds et collections (Frejet, musée de Normandie, Musée de Vieux-la-Romaine). A ce corpus, s'agrège le mobilier mis au jour lors de la fouille préventive 2014 du Conseil départemental du Calvados.

Malgré cela, le mobilier antique est abondant et n'a pu être entièrement repris dans le cadre de la seconde année du PCR. Plusieurs approches ont donc été privilégiées :

Reprise de la céramique gallo-romaine des collections du musée de Normandie et de Vieux-La-Romaine par Karine Jardel. Céramologue du département du Calvados, elle était en charge de l'étude céramologie de la fouille 2014 permettant ainsi d'obtenir une vision globale et homogène de l'ensemble du corpus céramique mis au jour à Baron-sur-Odon depuis les années 50.

Contextualisation du mobilier métallique issu de la fouille 2014 (par Mélanie Demarest, Eveha). Le fonds Frejet (collection privée) ainsi que les collections des musées de Normandie et de Vieux-la-Romaine ont fait l'objet d'une reprise par des inventaires détaillés et complets présentés en annexes de ce présent rapport (Annexe 1 à 3) et feront l'objet d'une nouvelle expertise dans le cadre de la troisième année de PCR. Les études des monnaies (Pierre-Marie Guihard, CRAHAM in Pillault et Parra-Prieto 2021) et des anneaux votifs (soutenance de la thèse d'Elisabeth Goussard en mars 2022) ne sont pas présentées dans ce rapport.

Bilan sur le mobilier issu des fouilles Gosselin et Bertin d'après les sources anciennes écrites (mobilier métallique, Faune,

2.3.2. La céramique, par Karine Jardel - Service archéologie du département du Calvados

<u>A – Conservation et dépôt du mobilier céramique gallo-romain</u>

Le mobilier céramique découvert lors des opérations archéologiques menées sur le sanctuaire de Baron-sur-Odon est conservé dans deux sites différents, dans les réserves du musée de Normandie d'une part et dans le dépôt de Vieux-la-Romaine d'autre part.

- A.1. Le mobilier céramique gallo-romain des fouilles Gosselin :

Cela concerne plusieurs sacs de mobilier, conservés au Musée de Normandie suite au don du Docteur Louis Gosselin en 1987. Inventorié par lot (correspondant aux sacs), les numérotations sont les suivantes :

87-9-13 Don Gosselin

87-9-14 Don Gosselin

87-9-27-1 Don Gosselin

87-9-28 Don Gosselin

87-9-31 Don Gosselin

87-9-32 Don Gosselin

Le mesnil de B. OD Vieux 1957 (?)

Il n'est pas assuré que ces lots de céramiques correspondent à différents ensembles de découverte, ni qu'ils n'aient fait l'objet d'un tri ou d'un assemblage postérieur à leur mise au jour. Des « collages » et apparentements ont été notés entre les ensembles 87-9-27 et 87-9-28. S'agit-il de deux structures ou unités stratigraphiques différentes ou alors de deux conditionnements distincts pour du mobilier issu en réalité d'un seul et même ensemble ?

Les traces laissées sur les tessons révèlent des « manipulations archéologiques » multiples, sans toutefois pouvoir toujours identifier l'auteur de l'intervention ou préciser le travail mené (inventaire, remontage, étude ...?). Ces différentes traces et indices observés sont les suivantes :

Des fiches papiers d'identification du lot et de son contenu général (Fig. 34)

Écriture manuscrite à l'encre noire, comportant : au centre milieu le nom de « Don Gosselin », dans l'angle haut gauche une numérotation (ex : 87.9.13.), au centre une énumération succincte des catégories céramiques. Il s'agit des étiquettes faites par le Musée de Normandie, lors de l'entrée de la collection au musée.

Une écriture manuscrite différente, à l'encre violette (dans l'angle bas gauche) : sur certaines fiches seulement, elle notifie

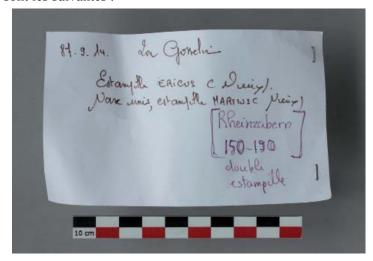


Fig. 34 – exemple d'étiquette associé au mobilier céramique stocké au musée de Normandie

la lecture de certaines estampilles et la datation de quelques-unes d'entre elles. Cet ajout à l'encre violette témoigne d'un travail d'identification de certaines estampilles, qui n'a pu être rattaché à une étude ou un auteur.

Des inventaires sur feuilles A4 extrait d'un fichier informatique qui présentant un tableau avec les différents « individus céramiques » du contexte. Deux documents de ce type accompagnaient le lot 87.9.31. L'un des documents correspond au mobilier d'époque antique ; l'autre à du mobilier d'époque gauloise, qui n'est cependant pas rangé dans le sac.

Des étiquettes auto-collantes appliquées sur les céramiques avec la transcription de l'estampille et la reférence au BSAN dans lequel le Docteur Gossselin l'a publiée (**Fig. 35**).

Du scotch d'emballage utilisé pour rassembler des tessons jointifs (Fig. 36).

Le travail de compilation de la documentation au cours du premier programme du PCR a présenté les diverses références. Les données issues du mémoire de Claudine Dumons (1961) reprennent notamment les questions de contextualisation.

Ainsi peut-on relever les éléments suivant :

La fouille d'une fosse dépotoir (en forme d'entonnoir) au nord du sanctuaire a livré un abondant mobilier céramique et faunique (cf. Pillault, Parra-Prieto 2021 p. 42). La céramique rattachée au contexte « décharge » se compose de « céramique noire à quartz », « grossière grise », « pâte jaune friable ».





Fig. 35 – Exemple d'étiquettes auto-collantes appliquées sur les céramiques de la collection Gosselin

Fig. 36 – Scotch utilisé pour le recollage de céramique

Entre ce dépotoir et le sanctuaire, soit à une dizaine de mètres au nord du sanctuaire, « une dizaine de petits murets espacés les uns des autres de 0,40m » sont interprétés comme les « restes possibles d'une fabrique de poterie ».

33 lots de céramiques rangés selon le type et la couleur de pâte, chaque lot associé au contexte « polygone » (16 lots) ou « décharge » (16 lots) ou « bâtiment rectangulaire » (1 lot).

Il est difficile de rattacher les lots cités à l'un de ces contextes gallo-romain. Deux remarques nous semblent toutefois à préciser. En premier lieu, l'association dans la fosse de céramique et de faune en quantité importante suggère la consommation de repas en abondance. En second lieu, l'interprétation d'un atelier de potier semble peu vraisemblable, en l'absence de référence à de nombreux déchets de cuisson, des zones cendriers, des traces rubéfiées ...

- A-2- Le mobilier céramique des fouilles D. Bertin

Du mobilier céramique d'époque antique issu des fouilles du Mesnil de Baron est conservé dans le « dépôt de fouille » de Vieux-la-Romaine. Il s'agit d'un dépôt du Musée de Normandie effectué vraisemblablement lors de l'ouverture du musée de Vieux-la-Romaine en 2002. Si quatre caisses sont affectées à la céramique de Baron-sur-Odon (recensées dans la base informatique micro-musée), une seulement est en réalité concernée, les autres caisses contenant des lots céramiques de Fontaine-Etoupefour.

La céramique issue des fouilles du sanctuaire par Dominique Bertin (**Fig. 37**) se compose de tessons rassemblés dans un sac doté d'une étiquette sur laquelle est inscrit au feutre « Baron 1970 ». Ces fragments sont essentiellement des fragments de bords et de fonds, avec néanmoins quelques fragments de panse mais en faible nombre. Les tessons sont marqués à l'encre, le code est composé de 3 nombres commençant systématiquement par « 81.2. ... » (ex 81.2.409), et la majorité d'entre-deux présente un autre nombre inscrit sur une étiquette (ex 918, 1143). Le premier code correspond au numéro d'inventaire donné à l'entrée de ces céramiques au musée de Normandie. La numérotation sur étiquette autocollante a probablement été donnée lors un inventaire d'étude fait par la suite, mais aucune trace d'étude ni de référence à cette numérotation n'a été retrouvée.



Fig. 37 – Exemple de céramiques issues du fonds Bertin – musée de Vieux-la-Romaine

B - Analyse du mobilier

- B-1 Méthodologie

L'ensemble du mobilier céramique gallo-romain retrouvé dans les réserves du musée de Normandie et de Vieux, issu des fouilles de Dominique Bertin et de Gosselin a été comptabilisé. Un inventaire saisi dans un tableau exel, précise pour chaque individu / NMI sa référence de fouille, l'élément de caractérisation (bord / fond / panse), sa catégorie (sigillée, terra nigra, céramique commune claire ...), sa forme (assiette, bol, pot, mortier ...), sa typologie (Drag 18/31 – Bet 55, Deru P. 31...) son usage (manger / boire, préparer, stocker ...), et des observation (traces spécifiques de fabrication ou d'usage).

L'ensemble des lots céramiques d'époque gallo-romaine rassemblent 381 tessons (NR) pour 298 NMI (**Fig. 38**). Ce ratio entre le NR et le NMI découle de l'importante quantité de fragments de bords et de fonds, tandis que les fragments de panse sont rares. Cela traduit à n'en pas douter une sélection, soit sur le terrain lors de la fouille soit par la suite lors du nettoyage et du conditionnement de ce matériel.

Opération	NR	NMI	bords	fonds
Fouilles Gosselin	164	92	55	25
Fouilles Bertin	217	206	192	13
Total	381	298	248	38

Fig. 38 – Récapitulatif des différents lots de céramique étudiés dans le cadre de la seconde année de PCR.

De prime abord, la constitution des ensembles céramiques des fouilles Bertin et des fouilles Gosselin est différente. Les catégories céramiques moins nombreuses dans le lot Bertin, concernent très majoritairement de la céramique commune avec 68 % du nombre de restes et de NMI, tandis que ces dernières ne présentent que 46 % du nombre de restes pour 48 % des NMI dans les lots Gosselin. Pour ces dernières, la sigillée représente une part importante du mobilier puisque l'un des lots est exclusivement concerné par des récipients sigillée (Fouille Gosselin 87-9-13).

- B -2 - Caractérisation des ensembles

B-2-1- Le lot céramique des fouilles Dominique Bertin (pl. 1 et 2)

Ce lot rassemble 217 restes pour 206 NMI (**Fig. 39**). Les catégories céramiques sont diverses (terra nigra, terra rubra, Céramique commune claire, céramique commune sombre, mortier, amphores) mais l'on note l'absence de sigillée. Les deux tiers des récipients sont des céramiques communes, avec 57 % de commune sombre et 10 % de commune claire. La terra nigra compose un quart de l'ensemble. La terra rubra est quant à elle très peu représentée avec 7 NMI.

La céramique commune claire compte majoritairement des cruches, essentiellement des productions régionales (à chapiteau mouluré), on distingue par ailleurs une cruche à deux anses de type camulodunum 163. La terra nigra regroupe une variété de formes avec pour les bols essentiellement des Menez 110 (9 NMI) alors que seul un menez 103 a été identifié, pour les assiettes la forme Menez 39 domine (13 NMI) mais l'on note également en moindre quantité (4 NMI), le Menez 40.

Baron 1970	NR	NMI	% NMI
amphore	3	3	1%
Dressel 20?	3	1	33%
G12		2	67%
ccc	29	21	10%
camulodunum 163/165		1	5%
12	29	19	90%
« type RVI »		1	5%
ccs	118	118	57%
mortier	6	6	3%
terra nigra	51	51	25%
Deru B 37 ?		1	2%
Menez 103		1	2%
Menez 107		1	2%
Menez 110	51	9	18%
Menez 127 ?		2	4%
Menez 22		6	12%
Menez 39 b/c		11	22%
Menez 39e		2	4%
Menez 40		4	8%
Ind.		14	27%
terra rubra	10	7	3%
Deru P 31		2	29%
Deru P6	10	4	57%
KL7?		1	14%
Total général	217	206	100%

Fig. 39 – Le lot de céramique des fouilles Dominique Bertin.

Le complexe cultuel de Baron-sur-Odon (14) - Le Mesnil - Approche diachronique TN grise 1246 Ø 16 ech 1/1 CCC 5 cm Ø 8 ₁₁₇₉ 1182 **Ø**12 764 Ø 17 865 1191 ∅30 Grise fine 1092 **)** Ø 8 mortiers 988 Grise régionale 1129 Ø 34 **Ø** 18 601 **⊘**30 Ø 25 11 int Amphore **30** 980 864 1304 T. rubra **(**) 15 TN Grise régionale 746 1225 1226 Ø 17 TN NPR 948 **25**

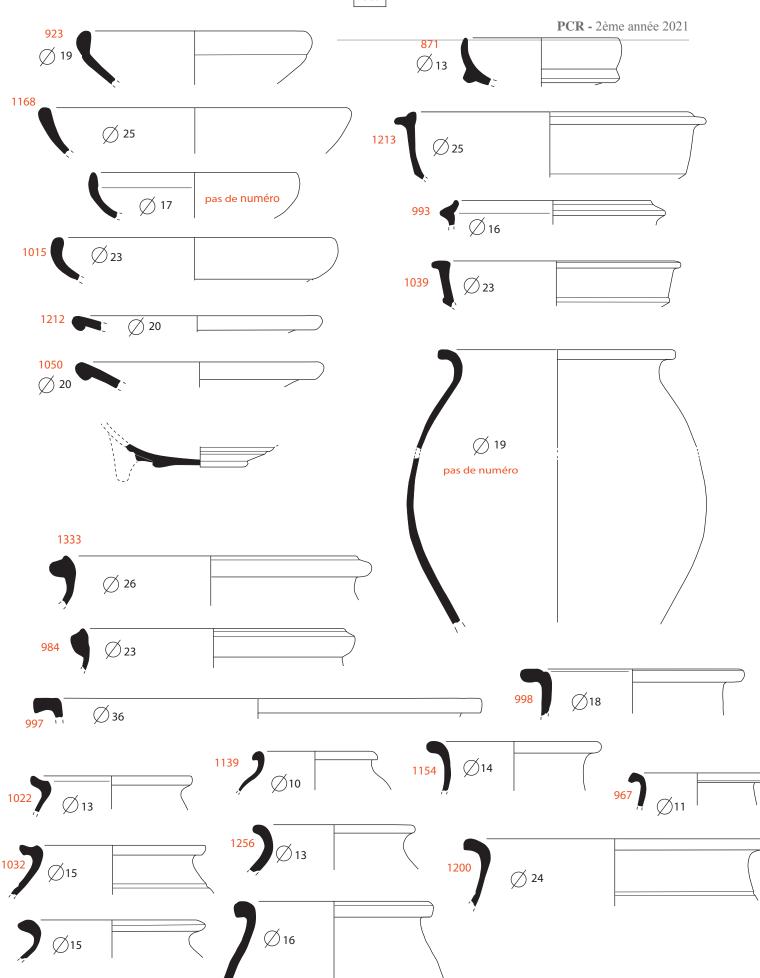


Planche 2 - La céramique des fouilles Bertin

Le mobilier est chronologiquement homogène et le lot s'inscrit dans le Ier siècle, plus vraisemblablement dans le deuxième et troisième quart du Ier.

Le corpus présente un éventail de formes varié : assiette, écuelle tripode, bol, cruche, pot, gobelet, calice jatte, marmite, mortier, amphore (**Fig. 40**). Il se compose des différents récipients de la batterie de cuisine, de stockage et de la vaisselle de table. Cette dernière représente 54 % de l'ensemble des céramiques. La vaisselle de stockage rassemble 34 % des céramiques et concerne essentiellement des pots. Les amphores sont très peu nombreuses puisqu'elles ne comptent que 3 NMI : une amphore à huile et deux amphores régionales probablement à vin. Enfin, la batterie de cuisine représente 12 % du corpus (**Fig. 41**). Aucune trace spécifique n'a été observée sur les fragments.

Baron 1970	NR	NMI	% NM
amphore	3	3	1%
amphore	3	3	100%
ccc	29	21	10%
assiette		1	59
bol		1	596
coupe coupe à		1	5%
collerette		1	596
cruche	29	8	389
pot		8	38%
pot à deux anses		1	5%
ccs	118	118	57%
coupe / bol	6	6	5%
couvercle	2	2	296
écuelle tripode	4	4	396
écuelles	13	13	119
go belet	3	3	396
jatte marmite	3	3	396
pots	87	87	749
mortier	6	6	3%
mortier	6	6	100%
terra nigra	51	51	25%
assiette / écu elle		1	29
assiette/plat		23	45%
bol	51	12	24%
bol/calice		2	4%
gobelet		1	2%
pot		12	24%
terra rubra	10	7	3%
calice(?)		1	14%
pot	10	4	57%
Ind.		2	29%
Total général	217	206	100%

Fig. 40 – Répertoire des formes du corpus Bertin

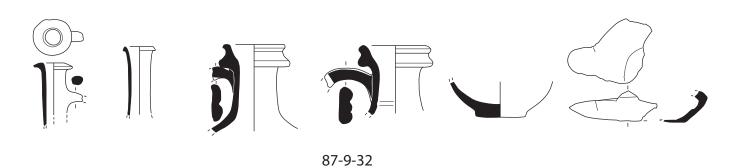
	NMI	% NMI
cuisiner	13	12%
manger/boire	69	54%
stocker	124	35%
Total général	206	100%

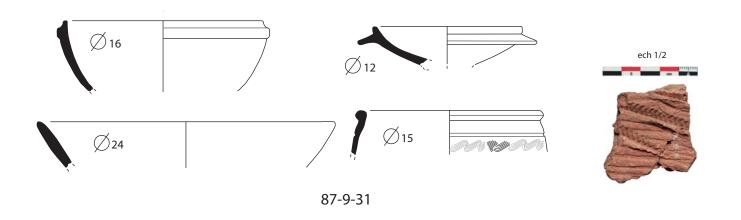
Fig. 41 – Répertoire fonctionnel de la céramique

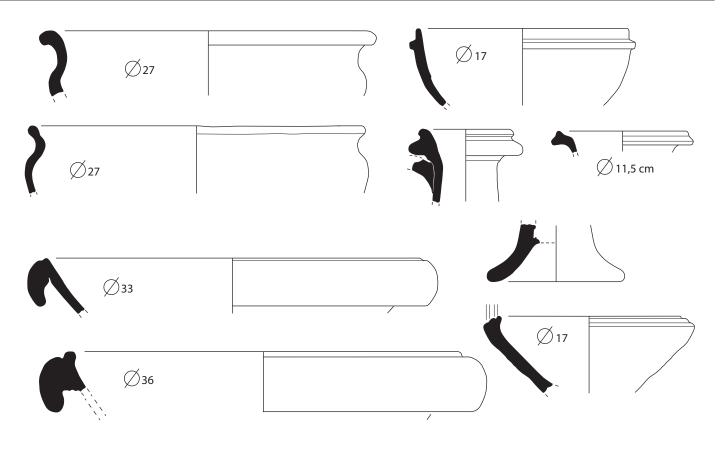
Au regard de l'état de fragmentation des céramiques, des catégories ainsi que des formes présentes et de leur représentativité, ce lot rassemble un répertoire de vaisselle domestique composé classiquement de vaisselle de table pour la consommation de repas, de récipients de préparation et de stockage.

Cette céramique pourrait dès lors être rattachée à des tavernes dans lesquelles les visiteurs venaient se nourrir ou au logis des prêtres.

B-2-2- Les lots céramiques des fouilles Gosselin (Pl. 3)







87-9-27-1

Planche 3 - La céramique des fouilles Gosselin

Sept ensembles de mobilier céramique ont été retrouvés au musée de Normandie (cf. ci-dessus). Ces ensembles rassemblent un total de 164 restes (NR) pour 92 individus (NMI) (**Fig. 42**). Il s'agit majoritairement de fragments avec un élément de bord et en moindre mesure de fond ou des éléments de décor, ce qui traduit très vraisemblablement un prélèvement sélectif des tessons. L'un des lots, exclusivement constitué de céramique sigillée (87-9-27-1) pose question sur son mode de prélèvement et de conditionnement. Si le lot est cohérent au vu de la chronologie et des traitements subis, on peut se demander si l'absence de tout autre catégorie céramique reflète la réalité du contexte archéologique de découverte ou simplement un tri de classement après la fouille.

	NR	NMI	bords	fonds
FouilleGosselin87-9-13	57	23	11	11
FouilleGosselin87-9-14	1	1	0	1
fouilleGosselin87-9-27-1	24	17	15	2
fouilleGosselin87-9-28	54	33	21	8
fouilleGosselin87-9-31	18	9	4	
fouilleGosselin87-9-32	9	8	4	3
Le mesnil de B. OD Vieux 1957 (?)	1	1		
Total général	164	92	55	25

Fig. 42 – Récapitulatif des lots de céramiques des fouilles Gosselin

Lot « Fouille Gosselin 87-9-13 »

Ce lot céramique est constitué uniquement de sigillées, majoritairement issues des productions de Gaule du Centre (**Fig.43**).

Fouille Gosselin 87-9-13	NR	NMI	bords	fonds
sigillée	57	23	11	11
Ind.	2	1	1	1
Drag.37	29	14	4	4
Drag. 40 / Lez. 3	5	1	1	1
Drag. 18-31 / Lez 55	4	2	1	1
Drag. 18-31 / Lez 54-55-56	2	1	O	1
Drag. 38 / Lez 88	6	1	1	1
Walters 79 / Lez 32	4	1	1	1
Drag. 46 / Lez 44	2	1	1	1
Drag. 45 / Lez 100	3	1	1	0
Total général	57	23	11	11

Fig. 43 – Descriptif du fonds Gosselin

Les coupes hémisphériques / bols sont les formes les plus fréquentes puisqu'avec 15 individus elles représentent les deux tiers des sigillées. Il s'agit quasi exclusivement de drag. 37 (14 individus) et d'un Drag. 40 / Lez. 3. Les assiettes / plats sont les deuxièmes récipients les mieux représentés, même si elles ne concernent en réalité

que trois individus : deux drag 18-31 / Lez.55 (54-56) dont un estampillé [.]ARA[...] et un Walters 79 / Lez. 32 estampillé [...] NILI.M (SENILIS). Signalons également la présence d'un mortier Drag. 45 / lez. 100, estampillé (aujourd'hui illisible) mais identifiée MARTIU.M par Gosselin (**Fig. 44**).

Cet ensemble peut dès lors être daté de l'extrême fin du IIe siècle / du début du IIIe siècle ap. J.-C.







Fig. 44 – Estampilles sur les sigillées du corpus Gosselin

Fouille Gosselin 87-9-13	NR	NMI	% NMI
assiette	4	2	8,7%
Drag. 18-31 / Lez 55	4	2	8,7%
coupe à collerette	6	1	4,3%
Drag. 38 / Lez 88	6	1	4,3%
coupelle	4	2	8,7%
ind	2	1	4,3%
Drag.46 / Lez 44	2	1	4,3%
mortier	3	1	4,3%
Drag.45 /Lez 100	3	1.	4,3%
coupe hémisphérique	34	15	65 ,2%
Drag.40 / Lez.3	- 5	1	4,3%
Drag.37	29	14	60,9%
assiette / plat	6	2	8,7%
Drag. 18-31 / Lez 54-55-			
56	2	1	4,3%
walters 79 / Lez 32	4	1	4,3%
Total	57	23	100%

Fig. 45 – Descriptif des formes du fonds 87-9-13 du musée de Normandie

Vingt-deux sigillées (sur un total de vingt-trois NMI) sont des récipients voués au service de table et utilisés communément pour manger et boire. Le mortier Drag. 45 est le seul récipient dédié à la préparation. Si un faciès majoritairement voué à un usage de la table pour manger et boire est habituel pour la sigillée, les stigmates que l'on peut observer sur les tessons du lot 87-9-13, différencie cet ensemble d'un simple rejet de vaisselle de table.

Toutes les sigillées ont une surface de couleur brune à noire, également visible sur la tranche. L'engobe, peut aussi être de couleur noire à verdâtre et présenter une surface, mâte, rugueuse, avec dans le cas du Walters 79 deux bubons de coulure. Des micro écailles d'éclatement de l'engobe sont visibles sur les décors, et de

façon plus marquée sur les parties au relief plus accentué. Quelques fragments présentent des zones brillantes, grésées obtenues par « surcuisson ». Des éléments de verre fondu sont amalgamés sur la paroi du bol Drag. 40 - Lez. 3. Tous ces stigmates traduisent un passage au feu, indépendamment de la phase de cuisson de la céramique (**Fig. 46**).

Des « dépôts » ont été observés sur de nombreux fragments. L'observation à l'œil nu et à la loupe binoculaire fait apparaître (**Fig. 47**) :

des amalgames de chaux et de quartz formant un encroutement de couleur grisâtre des fins dépôt de chaux (sans quartz), plus fréquemment piégé dans les reliefs de décor (oves, par exemple), mais également les fonds (angles ou carènes ex du Walters 79), ainsi que sur les tranches.





Fig. 47 – Photographies des sigillées du fonds Gosselin présentant des dépôts.

Le mortier Lez. 88 est marqué d'une perforation et une découpe volontaire de sa collerette (Fig. 48). Ce même vase semble par ailleurs avoir été scié, de même que le mortier Drag. 45.

Lot « Fouille Gosselin 87-9-14 »

Ce lot se compose d'une seule céramique, un fond de coupelle sigillée. L'engobe brun à noir traduit un contact avec le feu indépendant de la cuisson. Une estampille est appliquée sur le fond légèrement décentrée et vraisemblablement sur une première marque (manquée ?). On peut y lire le nom ETRICUS.

Une étiquette du docteur Gosselin est collée sur le pourtour (**Fig. 49**). Elle porte la mention suivante « ERICUS – Vieux.Bull.ANT. XXXV

C sigillée

Dr. Gosselin – vase cassé n°VI 1921-23 (écrit en vertical) »











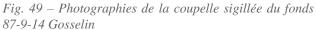
Fig. 46 – Photographies des sigillées du fonds Gosselin présentant des traces de passage au feu.

Fig. 48 – Traces de perforation et de découpe de la collerette sur le mortier Lez.











La référence bibliographique renvoie donc à la séance du vendredi 1er juillet 1921 de la société des Antiquaires de Normandie, publié dans leur bulletin. En page 400, M. Gosselin présente la « huitième signature » qu'il lit « ERICCus » et interprète comme la signature du potier « Tetriccus ; elle est à rapprocher du sigle suivant

existant au musée de Cologne ET CVSF ». Il précise que cette estampille est « gravée sur le fond et à l'intérieur d'un vase en poterie rouge, peut-être de forme 58 ». Le plus surprenant concerne la description d'une « poterie rouge » ce qui ne correspond pas à la couleur du tesson retrouvé dans le lot, qui est brun noir.

fouille Gosselin 87-9-27-1

Le lot céramique compte un total de 25 NR pour 18 individus (Fig. 50). Les catégories céramiques présentes sont des céramiques communes claires et sombres, des mortiers, de la terra nigra et de la céramique modelée. La céramique sigillée est absente de ce lot. La terra nigra ne compte qu'un individu, une coupe Menez 103. La céramique commune claire regroupe avec 9 individus, la moitié des céramiques du lot. Les cruches comptent 4 individus régionaux à chapiteau mouluré, un type Camulodunum 165 à pâte brune et engobe blanc, ainsi qu'un goulot à lèvre striée. Bien que ne comportant peu de tesson, cet ensemble a livré quatre mortiers, ce qui représente 22 % de l'ensemble.

Tous ces éléments permettent de dater le lot du Ier siècle et là encore plus vraisemblablement des deuxième et troisième quarts du Ier, ce qui en fait un lot contemporain au lot de la fouille Bertin.

	NR	NMI	% NM
ccc	12	9	50,0%
assiette		1	5,6%
balsamaire?		1	5,6%
coupe		1	5,6%
cruche	12	5	27,8%
Camulonunum 163		1	5,6%
Camulonunum 165	12	1	5,6%
chapiteaumouluré		3	16,7%
pot		1	5,6%
ccs	6	3	16,7%
coupe/jatte	4	1	5,6%
jatte	1	1	5,6%
pot ?	1	1	5,6%
modelée	1	1	5,6%
coupe/jatte	1	1	5,6%
mortier	4	4	22,2%
mortier	4	4	22,2%
terra nigra	2	1	5,6%
jatte / bol	2	1	5,6%
Menez 103	2	1	5,6%
Total général	25	18	100,0%

Fig. 50 – Récapitulatif du lot de céramique 87-9-27-1 du fonds Gosselin (Musée de Normandie)

Les céramiques se répartissent entre la batterie de cuisine, la vaisselle de stockage et la vaisselle de table, et notons également la présence d'un balsamaire utilisé pour les soins ou le culte (**Fig. 51**). Signalons que les fragments ne présentent pas de traces de rubéfaction ni de stigmate spécifique. Aussi rien ne distingue ce contexte céramique d'un assemblage de consommation domestique.

fouille Gosselin 87-9-27-1			
	NR	NMI	% NMI
cuisiner	10	7	38,9%
manger/boire	2	3	16,7%
soins culte		1	5,6%
stocker	13	7	38,9%
Total général	25	18	100,0%

Fig. 51 – Répartition de la céramique du fonds 87-9-27-1 par catégorie

fouille Gosselin 87-9-28

Ce lotrassemble 54 fragments pour 33 individus (Fig. 52). Aucune sigillée n'est présente dans cet ensemble, mais les catégories sont toutefois diverses avec des céramiques communes claires et sombres qui comptabilisent la moitié des NMI, de la terra nigra, de la céramique de type Beuvray et des amphores. La terra nigra est bien représentée dans le lot avec 26 % des céramiques. Son répertoire typologique diversifié, essentiellement composé d'assiettes. céramique commune claire se compose d'une seule coupe et de

fouille Gosselin 87-9-28	NR	NMI	%NMI
amphore	2	2	6,1%
Dressel 2/4	1	-1	50,0%
Amph. de Mougon (?)	1	1	50,0%
ccc	22	10	30,3%
camulodunum 165	1	1	10,0%
autres	21	9	90,0%
ccs	20	13	39,4%
mortier	1	1	3%
terra nigra	8	6	18,2%
Deru A 38		1	16,7%
Deru B 27		1	16,7%
Menez 39		1	16,7%
Menez 40 d	8	2	33,3%
Ind.		1	16,7%
type Beuvray ?	1	1	3%
Total général	54	33	100,0%

Fig. 52 - Récapitulatif du lot de céramique 87-9-28 du fonds Gosselin (Musée de Normandie)

cruches, six sont des productions régionales à goulot à chapiteau mouluré, une est de type camulodunum 165, une est à goulot en entonnoir cannelé, une dernière à profil triangulaire et engobe blanc. Les amphores rassemblent deux anses, l'une de Dressel 2/4 l'autre d'amphore de Mougon

L'ensemble est chronologiquement cohérent et datable des deuxième et troisième quarts du Ier ap. J.-C.

Les récipients se répartissent entre la batterie de cuisine, la vaisselle de stockage et la vaisselle de table. La vaisselle de table rassemble 48,5 % des récipients, essentiellement des cruches, mais également des assiettes tandis que la vaisselle de stockage et la batterie de cuisine sont représentées en quantité quasi similaires (24 et 27 %). Seule une cruche présente des traces de rubéfaction ainsi que de la chaux aussi bien sur ses parois internes qu'externes.

fouille Gosselin 87-9-28	NR	NMI	% NMI
cuisiner	1	9	27,3%
écuelle tripode		3	33,3%
jatte		1	11,1%
marmite tripode		2	22,2%
mortier	1	11	11,1%
pot		2	22,2%
manger/boire	30	16	48,5%
assiette	8	3	18,8%
bol		1	6,3%
coupe		1	6,3%
coupe à collerette		1	6,3%
cruche	22	9	56,3%
pichet		1	6,3%
stocker	3	8	24,2%
amphore	2	2	25,0%
pot	1	6	75,0%
Ind.	20		
Total général	54	33	100,0%

Les catégories céramiques, les formes et leur usage convergent pour caractériser un ensemble de consommation (Fig. 53). Exception faite d'une cruche rubéfiée aucun autre fragment ne présente des stigmates d'un geste qui pourrait être rattaché à un usage rituel.

Fig. 53 – Répartition de la céramique du fonds 87-9-28 par catégories

fouille Gosselin 87-9-31

Ce lot céramique compte un nombre réduit d'élements avec 18 fragments (NR) pour 9 individus, soit un nombre réduit de NMI par catégorie. La céramique commune claire et sombre, la terra nigra, la céramique de type Besançon, un dolium et un fragment de grès, vraisemblablement intrusif, constituent cet assemblage (Fig. 54). Au nombre de deux, la terra nigra compte un bol Menez 70 et une assiette Menez 22. La céramique commune claire se compose de deux coupes, l'une à collerette cassée, à pâte beige à cœur rose, l'autre à pâte beige à enduit brun. Le dolium n'est représenté que par un petit fragment de panse décoré. Enfin notons que la céramique sigillée est absente de ce lot. Si l'on considère que le fragment de grès est un élément intrusif dans cet ensemble, alors l'ensemble céramique s'inscrit dans une fourchette qui s'étend du premier quart du premier siècle av. J.-C. au premier tiers du premier Ier siècle ap. J.C.

fouille Gosselin 87-9-31			
	NR	NMI	% NMI
ccc	3	3	33,33%
coupe à collerette	3	2	66,67%
cruche		1	33,33%
ccs	6	1	11,11%
pot	6	1	100,00%
dolium	2	1	11,11%
grès	1	1	11,11%
terra nigra	3	2	22,22%
assiette		1	50,00%
bol	3	1	50,00%
type Besançon	3	1	11,11%
pot	3	1	100,00%
Total général	18	9	100,00%

Fig. 54 – Répartition de la céramique du fonds 87-9-31 par type.

Le mobilier céramique du lot 87-9-31 présent un assemblage de vaisselle de table (assiettes, bol, coupes, cruche) et de stockage (dolium, pot) (**Fig. 55**). Si la batterie de cuisine n'a pu être identifiée, le faible nombre d'individus (NMI) ne permet pas d'en tirer des conclusions. Par ailleurs, aucun traitement spécifique n'a été observé sur les fragments de ce lot.

fouille Gosselin 87-9-31	NR	NMI	% NMI
ind.	1	1	11,11%
manger/boire	6	5	55,56%
assiette		1	20,00%
bol	3	1	20,00%
coupe à collerette	3	2	40,00%
cruche		1	20,00%
stocker	11	3	33,33%
dolium	2	1	33,33%
pot	9	2	66,67%
Total général	18	9	100,00%

Fig. 55 – Répartition de la céramique du fonds 87-9-31 par catégories fonctionnelles.

Fouille Gosselin 87-9-32

Seuls neuf fragments correspondant à 9 individus (NMI) forment cet assemblage qui se différencie des précédents (**Fig. 56**). Il est en effet composé d'un pot en terra rubra, d'un pichet en céramique commune sombre d'une coupelle, trois cruches et deux balsamaires en céramique commune claire et d'un fragment de lampe. Si les deux balsamaires peuvent être rattachés aux soins ou au culte, la lampe à huile aux confort et à l'habitat, il s'agit d'éléments rares qui se distinguent de la

	NR	NMI	% NMI
ccc	6	6	62,5%
balsamaire	2	2	20,0%
coupelle (?)	1	1	20,0%
cruche	3	3	60,0%
ccs	1	1	12,5%
pichet	1	1	100,0%
lampe	1	1	12,5%
lampe	1	1	100,0%
terra rubra	1	1	12,5%
pot	1	1	100,0%
Total général	9	9	100,0%

Fig. 56 – Répartition de la céramique du fonds 87-9-32 Gosselin par type.

traditionnelle vaisselle de table, de cuisine ou de stockage.

On observe par ailleurs que, exception faite du fragment de pichet, tous les autres fragments sont brulés et la coupelle présente des traces de verre fondu aggloméré à sa paroi. Les cruches ont conservé des traces de chaux. Ce lot peut être attribué au second tiers du Ier siècle ap. J.-C. Un usage cultuel semble par ailleurs vraisemblable.

Le mesnil de B. OD Vieux 1957 (?)

Cette numérotation ne concerne qu'un fragment d'anse d'amphore. Elle appartient à une Dressel 20 de Bétique utilisée pour le transport de l'huile d'olive (**Fig. 57**).



Fig. 57 - fragment d'anse d'amphore Dressel 20 de Bétique.

C - Caractère votif et Rituels

Le caractère votif des céramiques est pour certains ensemble indéniable au vu de l'assemblage d'une part et des gestes subis, d'autre part. Revenons sur les caractéristiques observées concernant ces deux points

- C – 1 L'assemblage

Les catégories et types céramiques de l'assemblage des fouilles de D. Bertin ne se distingue pas de ceux des contextes d'habitat domestiques régionaux, mise à part l'absence de céramique sigillée. Le répertoire révèle néanmoins une prédominance de la vaisselle de service à manger ce qui a été observé dans les sanctuaires d'Oedenburg, de Thun-Allmendingen (Suisse), de Rottenburg (Allemagne) (Schucany, 2015, p.101-108)

Certains lots provenant des investigations du docteur Gosselin présentent en revanche des assemblages particuliers qui traduisent une sélection de vases : le lot 87-913 constitué uniquement de sigillées, le lot 87-9-32 comportant des cruches, un pichet, des balsamaires, une lampe. Bien que peu nombreuses, on relève donc différentes céramiques que l'on peut rattacher à un répertoire de vases liés au culte : un brûle-parfum, deux balsamaires, une lampe à huile. D'autres céramiques en revanche ne se distinguent pas de la céramique domestique classique de l'habitat régional comme les cruches, les pichets, les coupes, les coupes, les assiettes mais elles peuvent toutefois avoir eu un usage votif, comme le montrent les exemplaires présentant des stigmates (découpe, brulés ...).

- C – 2 Le traitement des vases

Les céramiques ont subi plusieurs traitements intentionnels.

Le passage au feu est la pratique la plus attestée sur la céramique de Baron-sur-Odon. Les altérations de couleur sur la surface et la tranche traduisent une exposition aux flammes entrainant le bri de la céramique (**Fig. 58**). Les pratiques de mutilation et de perforation sont connues en contexte de sanctuaires, comme en contextes







Fig. 58 – Photographies de céramiques cassées par le feu.

funéraires. Le trou effectué avec un outil sur la coupe Lez.88 constitue la mutilation la plus fréquemment observée (Blaizot, Bonnet 2007). Sa collerette a été intentionnellement « découpée ». Ce même vase ainsi que

le Drag. 45 présentent des traces de découpe régulières et rectilignes vraisemblablement de sciage (**Fig. 59**). Des exemples de céramiques en contexte de sanctuaires signalent des traces de sciage sur une partie ou de la totalité du vase (Kasprzyck, Olmer, 2016).





Fig. 59 – Photographies de céramiques ayant été mutilées

Les « dépôts de chaux » observés sur plusieurs fragments par ailleurs brulés. Il semble peu vraisemblable que ces céramiques aient été dans un foyer en contact avec des blocs calcaires qui, sous l'effet de la chaleur se sont transformés en chaux (cf. supra). En revanche, l'hypothèse qu'elles aient été couvertes de chaux semble plus vraisemblable, mais cela peut-il être rattacher à un rite de purification ?

D'autres types de pratiques attestées en contexte de sanctuaires n'ont en revanche pas été constatées sur la céramique des fouilles anciennes de Baron-sur-Odon. Ni le bris volontaire de type émiettement (Meylan 2015, p. 138-139, Ebnöther, Ebbutt 2015, p. 156) ni les graffiti ont été observés. Néanmoins le mode de ramassage ou le conditionnement sélectif évoqué précédemment pourraient en être la raison. Dans ce cas de figure, seuls de nouvelles fouilles pourraient révéler si ces deux pratiques ont été mises en œuvre. De même des interrogations subsistent sur le décolletage des vases à liquides (cruches et balsamaires) qui n'est pas avéré.

2.3.3. Le mobilier métallique associé à l'occupation antique (par Mélanie Demarest, Eveha)

La principale difficulté sur les ensembles cultuels est de restituer le statut de chaque assemblage d'objets en fonction du contexte, et de déterminer les ensembles liés aux pratiques du sanctuaire. Le problème principal est de différencier le matériel votif, du matériel résiduel propre à tout vestige. En effet, il ne suffit pas qu'un objet soit découvert dans un sanctuaire pour que sa présence implique un geste votif. Une partie des objets découverts sur ce sanctuaire sont des objets du quotidien.

Bilan sur le mobilier métallique et l'instrumentum de la fouille préventive 2014

Le mobilier clairement daté de la période antique compte 185 individus (Fig. 60).

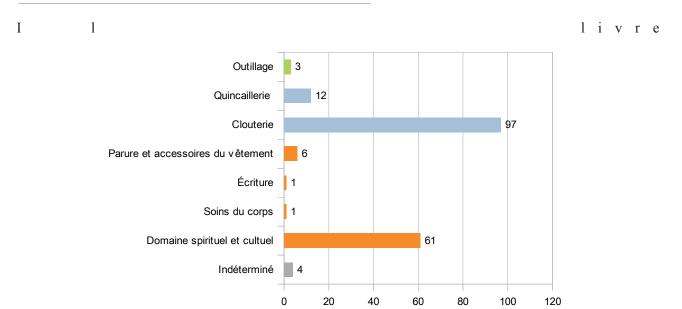
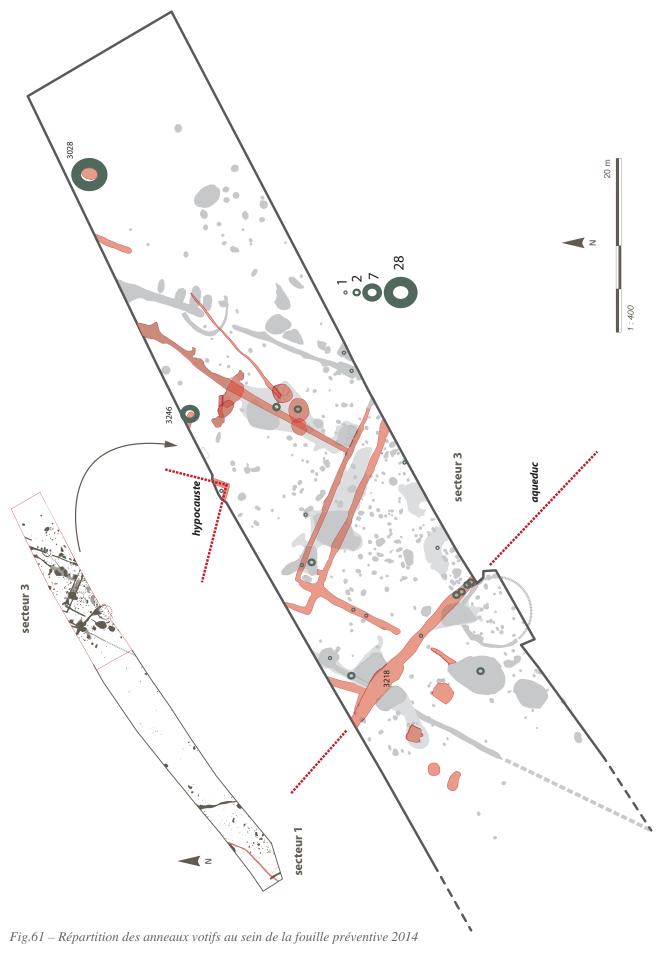


Fig. 60 - Diagramme de répartition par catégories fonctionnelles du mobilier antique de la fouille 2014.

principalement des pièces destinées à la construction, qui ne forment pas des marqueurs d'activité. Comme nous l'avons vu précédemment, l'outillage renvoie plutôt aux activités domestiques classiques (aiguille, couteaux). Le domaine personnel et spirituel est surtout documenté par quelques accessoires du vêtement et de parure, un probable stylet et un instrument de toilette (cuillère-sonde, cf. supra). Les anneaux votifs (étude Elisabeth Goussard; Pillault et Parra-Prieto 2020) et les monnaies constituent les seuls éléments clairement destinés aux pratiques cultuelles (étude Pierre-Marie Guihard; Pillault et Parra-Prieto 2020 : 30, 115-119, annexe 7, **Fig.61**).

La répartition du mobilier sur le site montre une forte dispersion, les concentrations d'objets sont rares (**Annexe 4**). Seule la fosse de stockage 3028 et les fossés 3218 et 3246 livrent plus d'une dizaine d'objets. Les fossés ont fourni presque la moitié du mobilier (80 individus). Il faut signaler un couteau retrouvé à l'intersection des fossés 1001 et 1003 dans la secteur 1, mais l'essentiel des objets sont issus du secteur 3. La canalisation d'adduction d'eau 3218 est aménagée au cours du Ier siècle ap. J.-C. Elle se compose d'un fossé dans lequel étaient déposés des tuyaux en bois dont seules les onze frettes, qui permettaient leur jonction, sont conservées (tous les 2,10 m). Son comblement a également livré une quarantaine d'objets. Si les clous dominent dans cet assemblage (NMI : 27), ce dernier contenait aussi une dizaine d'anneaux votifs, un bracelet, une épingle, un probable stylet et deux éléments indéterminés. L'association clous et anneaux votifs est également observée dans le fossé 3246. Les autres fossés livrent généralement soit l'une ou l'autre de ces catégories ou des pièces de quincaillerie.

Parmi les fosses, la structure de stockage 3028 est la mieux dotée (dernier tiers Ier – début IIe siècle). Elle livre un assemblage assez similaire à celui du fossé 3218, les clous (NMI : 52) côtoient un lot d'anneaux votifs (NMI : 15) et deux épingles à cheveux. Elle a servi de fosse dépotoir à son abandon et livre également une importante quantité de céramique et de faune, ainsi que quelques enduits peints. Le mobilier issu des autres



fosses est assez indigent (moins de cinq objets) et ne présente pas de concentration ou d'assemblage spécifique. Dans la cave 3540, un bracelet côtoie deux anneaux votifs.

La fosse 3360 (La Tène / période augustéenne, cf. supra) pourrait avoir joué un rôle dans les pratiques cultuelles. Elle trouve en effet des similitudes dans sa morphologie avec le probable autel creux 3386 (IVe – IIIe siècles av. J.-C). Sa fonction pourrait être similaire. Le mobilier issu de son comblement est toutefois résiduel, il se compose d'anneaux votifs (NMI : 2), d'une cuillère-sonde et d'un manche d'outil en os.

Enfin le mobilier associé à l'angle du bâtiment équipé d'un hypocauste (Ier siècle) est similaire à celui rencontré dans les autres fosses et n'apporte pas d'information spécifique.

Récapitulatif du mobilier métallique issu des fouilles Gosselin et Bertin d'après la littérature ancienne

Bien que les études de l'instrumentum des fouilles des années 50 et 70 soient limitées pour les raisons évoquées en préambule et que ne figurent dans les inventaires mis à jour par Audrey Leffet et Mélanie Desmarest que les vestiges encore en notre possession (musée de Normandie, musée de Vieux-la-Romaine, collection Frejet), nous listerons ici le mobilier métallique découvert par Louis Gosselin et Dominique Bertin lors de ses fenêtres de sondage, avec le contexte qui lui est associé. Il s'agit du mobilier n'ayant pas toujours fait l'objet d'une conservation de la part des archéologues ou ayant été "perdus" et dont nous ne conservons que des mentions elliptiques.

Concernant l'instrumentum mis au jour dans le cadre des fouilles Gosselin, il est répertorié dans le mémoire de Claudine Dumons à partir de la page 25 sous la mention "objets divers", suite aux monnaies et aux anneaux qui ont une partie dédiée. En préambule à cette partie elle déclare "contrairement aux fouilles qui furent faites à Vieux, celles-ci n'ont révélé que quelques rares clous, des clous de charpente vraisemblablement. On a aussi trouvé une clé, l'extrémité qui s'engage dans la serrure, et une sorte de bouchon à vis". Claudine Dumons mentionne par ailleurs une fibule gauloise trouvée dans le champ "symétrique du polygone par rapport à l'actuelle route", soit au sud du sanctuaire. Mise au jour dans la "décharge", elle mentionne "une sorte de minerai en poudre à reflets métalliques et cristallins conservé dans un vase écrasé" ainsi qu'un "bloc de fer fondu pesant plus d'une livre". Le minerai en poudre évoqué peut correspondre à de la marcassite, bien présente localement et dont la structure, fragile, se désagrège assez facilement et est donc compatible avec l'idée d'une poudre aux reflets métalliques et cristallins puisque c'est la nature même de sa structure (communication orale Vincent Le Quellec, CD14). Concernant le bloc de fer fondu pesant plus d'une livre, s'agit-il d'une scorie ou d'un "demi-produit" en cours d'élaboration/de travail ? Peut-il être associé déchets métallurgiques, scories et culot de forge, mis au jour dans le secteur environnant (Pillault, Parra-Prieto, 2016) ? Evoque-t-il dans le voisinage direct du sanctuaire des activités artisanales en lien avec la métallurgie ? La notion de "bloc de fer fondu" ne permet pas de supposer qu'il s'agissait d'un dépôt rituel comme la littérature les mentionne dans le cadre des sanctuaires laténiens du centre-est (Barral, Nouvel et al., 2003) ou encore de Bretagne (Bouvet, Daire et al., 2003), où des "demi-produits" sont bien mis au jour mais sous la forme de currency-bars, ces barres plates à extrémités roulées et calibrées, plus commodes pour le transport et les échanges. La mention "bloc de fer fondu" n'est du reste pas assez précise pour déterminer le type de produit, demi-produit ou déchet et donc l'activité à laquelle il se réfère.

Concernant le mobilier métallique découvert lors des campagnes de Dominique Bertin, nous proposons de les présenter sous forme de tableaux synthétisant les découvertes par année et par sondage (**Annexe 6**). Les mentions en gras sont celles qui concernent le mobilier perdu à ce jour. Quand c'est possible, le mobilier est associé à son contexte de découverte.

En dehors des anneaux votifs et des monnaies bien identifiées dans les comblements du monument, le mobilier métallique de Baron concerne surtout des restes de quincailleries liées à la construction du bâtiment. La plupart de ces vestiges est vraisemblablement gallo-romaine et nous apporte assez peu de précisions sur les niveaux sous-jacents du sanctuaire aux époques antérieures.

Bilan sur l'instrumentum antique par Mélanie Demarest, Eveha

Le mobilier retrouvé sur le sanctuaire et ses abords apparaît plutôt comme résiduel. Il se retrouve dans des niveaux détritiques ou d'abandon. La fouille n'a pas livré de fosses avec dépôt structuré.

Les anneaux et les monnaies forment des offrandes courantes à cette époque où ils peuvent être associés à la pratique de la stipis jactatio (Rey-Vodoz 1991 : 216). Ici comme sur de nombreux sanctuaires du Ier siècle, les objets personnels pourraient avoir été détournés de leur usage domestique pour être utilisés comme offrandes (Fauduet 1992 : 132 ; Bertrand 2000 : 71-101). Cette hypothèse a d'ailleurs été proposée pour certains ensembles datés du Ier siècle du sanctuaire périurbain de Vieux, où les assemblages étaient formés presque exclusivement d'objets en alliages cuivreux destinés aux soins du corps ou à la parure (étude M. Demarest, inédit).

Ces objets forment un spectre diffus de ce qui a pu être déposé. La rareté du mobilier métallique sur les sanctuaires antiques est assez courante. Ce phénomène s'explique, du moins en partie, par le fonctionnement même du sanctuaire. En effet, une modification du statut des objets sacrés, régit notamment par une loi datée de 58 av. J.-C., définit les conditions de récupération de ces dons (Rey-Vodoz 1991 : 218-219). Les objets donnés et dédicacés au temple pouvaient être utilisés (notamment pour les monnaies) ou vendus. L'objet vendu perd son caractère sacré et devient profane. Sa sacralité passe alors à sa contre-valeur, « On la retrouve au terme du processus [...] dans le fait que les opérations permettent de rendre le « temple meilleur et plus convenable », ce qui en quelque sorte en améliore la sacralité ».

2.3.4. Le reste du mobilier pouvant avoir un rôle dans les pratiques cultuelles au travers de la littérature ancienne des années 50 à 70

La faune

Les restes d'ossements animaux sont avérés et en nombre dans les contextes de Baron-sur-Odon. Le travail

de Claudine Dumons en témoigne puisqu'elle indique : "De nombreux ossements ont été trouvés: il s'agit d'ossements animaux, entre autres mâchoires de porc, côtes d'agneaux ou de chevreaux, dents de cheval, os longs. Enfin la décharge s'est révélée très riche en coquilles d'huîtres dites "pied de cheval", souvent de grandes tailles. On a aussi trouvé de ces huîtres dans le Polygone et les champs voisins" (p.26). Cette mention est le seul témoignage des restes fauniques issus des fouilles de Gosselin. Toutefois, deux feuilles dactylographiées de 1953, consignées dans les archives Frejet (annexe 7), exposent un inventaire de restes fauniques. Il s'agit toutefois d'un descriptif simple par espèce et par zone anatomique sans précision sur la localisation de collecte ou sur d'éventuelles traces laissées sur les os. Il présente toutefois l'intérêt d'avoir été produit par le CDRP (centre de documentation et de recherche préhistorique) ; l'identification de coquillages a été réalisée par Gérard Bailloud, Néolithicien.

Concernant les investigations de Dominique Bertin, ses différents RFO font également mention d'une importante quantité de restes fauniques dont la spatialisation est assurée par leur rattachement aux couches stratigraphiques de son diagramme de référence et au carroyage qu'elle met en vigueur dans chacun de ses sondages. La mention à ces restes se fait sous forme de listing, par type de mobilier. Lorsqu'il est question de la faune, l'archéologue nous donne au mieux une classification par famille (porcins...) ou sous-familles (capridés, bovins...). Leur quantification est grossièrement définie comme "abondant", "beaucoup", "quelques". Dans le RFO de 1971, concernant un sondage effectué au niveau du "dépotoir", elle mentionne que "de nombreux os ont été recueillis. Ils n'ont pas encore été étudiés.". Les corpus d'ossements ne sont plus en notre possession à l'heure actuelle.

Des offrandes végétales ?

Concernant les restes possiblement liés à l'alimentation/la commensalité, Claudine Dumons mentionne dans son travail universitaire la découverte de "quelques grains d'avoine vidés (il ne s'agit pas de balle), ils étaient préservés dans une motte de terre préservée par l'incendie. Ils ont été trouvés dans la terre noire des déblais du centre du polygone". Même si la localisation est comme ailleurs imprécise, il paraît plausible que ces restes végétaux aient été l'objet d'offrandes alimentaires. Du reste, quand Claudine Dumons mentionne "l'incendie" et au vu des descriptions assez peu précises sur la nature, la puissance et l'étendue des indices d'un évènement incendiaire, nous ne pouvons pas exclure que les traces laissées par le feu ne soient pas celles d'un bûcher ou d'un foyer associé aux pratiques d'offrandes alimentaires dédiées aux Dieux et dans l'aera sacra du monument. La présence dans des contextes analogues d'une vaisselle luxueuse mais aussi d'un balsamaire et d'une lampe à huile ayant également subi l'action du feu (cf. *supra*) nous permet d'abonder dans ce sens, sans exclure, il est vrai, la potentialité d'un sinistre important. Rappelons que la corrélation entre ces restes végétaux et la céramique brûlée décrite plus haut est impossible à établir en raison du manque d'informations stratigraphiques. Nous l'évoquons à titre d'hypothèse.

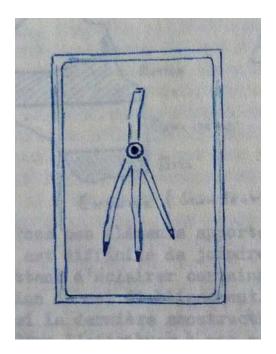
Par ailleurs, si ces restes d'avoine sont bien la conséquence de dépôts rituels, leur exceptionnelle conservation nous renseigne aussi sur la variété des offrandes et sur la partialité importante des indices nous étant parvenu. En effet, rares sont les restes putrescibles ayant laissé des indices dans les contextes archéologiques que nous investiguons.

Les vestiges figuratifs

Les vestiges figuratifs mis au jour dans les contextes du sanctuaire ne nous sont pas parvenu mais ils sont consignés dans le travail universitaire de Claudine Dumons (1961). Aucune information sur les contextes d'enfouissement n'est livrée par ailleurs.

Il s'agit en tout et pour tout de trois pièces ayant retenu l'attention des archéologues.

- En premier lieu, une Vénus anadyomène a été retrouvée dans le secteur de l'édifice "polygonal". Elle a été mise au jour à l'état de fragments en céramique à pate claire, dont il subsistait le haut des cuisses et une main. Il pourrait s'agir de la vénus du fonds Frejet. Les figurines en terre cuite rouge ou blanche de Vénus sortant des eaux sont bien connus dans la région mais mal contextualisés et la plupart des mentions faites à leurs découvertes date des dernières décennies du XIXe s. et de la première moitié du XXe s. Le docteur Doranlo en a fait dans les années 1920 un inventaire précis, recensant "70 découvertes de statuettes dans les cinq départements normands" encore en vigueur des décennies plus tard (Bemont, Jeanlin et Lahanier, 1993). Ces figurines, retrouvées tant dans les contextes funéraires que cultuels sont connus en contexte de sanctuaire pour la Normandie à Yville-sur-Seine (Guillier et al., 2020) et Criquebeuf-sur-Seine (Vesly, 1909). Dans les cas les mieux documentés, extra-régionalement, il ressort que les statuettes en question sont dans la majeure partie des cas brisées (Talvas, 2007; Bossard, 2021), difficilement associables à des rituels précis en raison des contextes d'enfouissement secondaires récurrents dans lesquels on les retrouve, comme les niveaux de démolition des sanctuaires (Bossard, 2021). Du reste, ces statuettes sont fabriquées dès la première moitié du Ier s. ap. J.-C. (Bossard, 2021).
- Une autre pièce en terre cuite a été identifiée lors des campagnes de Louis Gosselin; il s'agit d'une plaquette rectangulaire en céramique à pate claire également (décrite, à l'instar de la Vénus anadyomène, "en terre blanche de pipe") comprenant une bordure et un motif en relief représentant une pâte d'oiseau. La plaquette est percée à la jonction entre l'ergot et les trois doigts du motif, comme en témoigne le croquis de l'objet réalisé par Claudine Dumons. Elle est issue de "la terre noire des déblais du centre du polygone". Aucun autre exemple régional n'est recensé à notre connaissance. Le travail de synthèse sur les figurines en terre cuite gallo-romaines en contexte archéologique, effectué par Sandrine Talvas en 2007 a permis de porter à notre connaissance des "socles" similaires. Ils ont été exhumés principalement en contexte funéraire, comme par exemple dans la nécropole des Bolards, à Nuits-Saint-Georges (3 figurines) (Planson, 1982), dans la nécropole de la Citadelle à Châlon-sur-Saône (39 figurines) (Vertet, 1993) ou encore dans celle du Champ-de-l'Image à Argentomagus/Saint-Marcel (3 figurines). Seules deux occurrences nous parviennent pour des contextes différents; une figurine a été mise au jour au sanctuaire de Murol et une autre en contexte d'habitat à Rodez (Fig. 62). La plaquette issue du sanctuaire de Baron-sur-Odon fait donc figure d'exception, puisqu'elle n'est pas reliée à notre connaissance à un usage funéraire du secteur. L'usage de ces objets demeure à ce jour mal connu, et le perçage identifié sur la majorité d'entre elles laisse supposer qu'elles devaient être suspendues.



Plaquette en «poterie blanchâtre» de 3x5cm. Issu de Dumons C., *Fouille d'un établissement gallo-romain...*, 1961, p.26

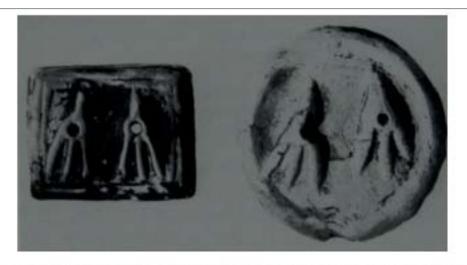


Fig. 32: Photographie de deux socles avec des pattes d'oiseaux découverts dans la fosse nord-est de la nécropole des Bolards à Nuits-Saint-Georges. Cliché Rolley dans Planson et al., 1982, p. 49 fig. 24.

Issu de Talvas S., Les figurines en terre cuite..., 2007, p.172

Fig. 62 – Plaquette en poterie à motif de pattes d'oiseaux de Baron-sur-Odon et éléments de comparaison.

L'interprétation formulée par Sandrine Talvas dans son travail universitaire, les associant aux contextes funéraires principalement, tient à cette phrase "Nous pourrions suggérer l'idée de l'envol de l'âme représenter à travers ces pattes d'oiseaux" (Talvas, 2007, p.273). S'agit-il d'un objet à destination votive ou de la réutilisation

d'un objet domestique consacré puis déposé dans le sanctuaire ? L'absence d'une spécialisation précise et d'une mise en lien avec d'autres fossiles directeurs ne nous permet pas de répondre à cette question.

- Le dernier vestige "figuratif" identifié lors de la fouille de Louis Gosselin concerne un fragment lapidaire, un socle de statue brisé dont il ne restait que la base et l'arrière-train d'un animal accroupi identifié dès lors comme celui d'un paon. Claudine Dumons associe donc l'animal à la déesse Junon dont il est l'attribut. Cette hypothèse est à prendre avec prudence, surtout sans réévaluation possible de la pièce aujourd'hui disparue. La représentation de la déesse est par ailleurs très rare dans les sanctuaires de Lyonnaise (Bossard, 2021).

2.3.5. Bilan sur le mobilier antique à vocation cultuelle de Baron-sur-Odon

Cette seconde année de PCR a permis de compléter les données initiées en 2020 sur les différents corpus mobiliers à notre disposition par la réalisation d'inventaires complets et normalisés. L'étude de ces objets sera poursuivie et achevée en 2022. Si les monnaies ont fait l'objet d'une étude réalisée par Pierre-Marie Guihard (CRAHAM) l'année passée, celles des anneaux votifs sera finalisée en 2022, suite à la soutenance d'Elisabeth Goussard de l'EPHE (cf. *infra*).

3. Le sanctuaire de Baron : nouvelles approches structurelle, topographique et géographique

3.1. Résultats des prospections géophysiques et interprétations

Une campagne de sondages magnétométriques et d'induction électromagnétique (IEM) a été pratiquée dans le courant du mois d'août 2021 par la société TARGET. Ces sondages complètent les données déjà recueillies en 2020 grâce entre autres à l'exploration rendue possible de zones qui n'avaient pas été labourées en raison des conditions climatiques l'année précédente. Les investigations radars n'ont encore une fois pas pu donner lieu à des résultats en raison d'une défection du matériel de l'opérateur au moment de son intervention.

À noter que la bande de terrain située au sud de l'édifice polygonal et qui borde l'ancien tracé de la RD8 est particulièrement impactée par des perturbations magnétiques sûrement inhérentes aux réseaux qui devaient encadrer l'ancienne voie.

En dépit des aléas techniques ayant empêchés la réalisation des prospections par radar, l'intervention réalisée par John Nicholls de l'entreprise TARGET témoigne d'un criblage important d'anomalies repérées sur les deux zones d'études, zone 1 au nord et zone 2 au sud, et qui correspondent aussi bien à des substructions dont les plans se dessinent avec netteté, qu'à des anomalies de petites dimensions, parfois "à la limite de la détection instrumentale". Il peut alors s'agir de petites structures fossoyées dont le rattachement à un contexte archéologique est bien sûr rendu délicat tant les investigations passées ont démontré une longue période d'investissement des sols sur le secteur, allant du Bronze ancien aux pollutions générées par les conflits des lendemains du Débarquement en 1944 (Pillault, Parra Prieto, 2016).

Le travail réalisé cette année est restitué sous la forme de sept relevés au 1:1250e et de deux relevés vectorisés au 1:1000e matérialisant les réponses du sol par degrés de fiabilité. L'un de ces plans correspond aux interprétations des anomalies révélées par magnétométrie (Fig.3 du rapport Target) et l'autre aux interprétations de l'IEM (Fig.7 du rapport Target).

Les résultats des prospections par induction électromagnétique de cette dernière campagne sont significativement plus précis que ceux de la campagne précédente, et ce en raison de l'usage d'un matériel plus performant et d'une plus haute résolution spatiale de l'étude. Ils permettent une bien meilleure définition des vestiges identifiés et révèlent la présence d'édifices et d'un possible réseau parcellaire qui n'avaient pas été détectés jusque-là.

3.1.1. Etude Target (par John Nicholls, géophysicien)

Rapport de Prospection Géophysique

Baron-sur-Odon (2^e Phase), Calvados, Basse-Normandie, France

Auteur

John Nicholls MSc.

Client

CRAHAM / CNRS, Université de Caen Normandie

TAG Projet **202119**

Date Septembre 2021



TARGET RAPPORT DE PROSPECTION GÉOPHYSIQUE 202119 BARON-SUR-ODON (2^E PHASE), CALVADOS, BASSE-NORMANDIE, FRANCE

LIEU DES RELEVÉS

La seconde phase d'étude géophysique a été entreprise dans la commune de Baron-sur-Odon, à environ 9 km au sud-ouest de Caen, département du Calvados, Basse-Normandie. L'étude a examiné un ensemble d'implantations et de vestiges funéraires datant du début de l'Âge du Bronze jusqu'au 2^e siècle av. JC antérieurement découverts lors d'excavations préliminaires à la déviation de la route départementale 8 (RD 8), (Pillault & Parra-Prieto 2014). Située au périmètre occidental (flanc) de la Côte 112 (lieu-dit La Croix des Flandriens), un endroit connu pour la bataille intense entre les forces britanniques et la SS Panzerdivision 'Hitlerjugend' de juin-juillet 1944, la zone d'étude comprend 2 parcelles de terrain situées de chaque côté de la nouvelle route. La prospection géophysique du sanctuaire celtique du Mesnil, qui se trouve dans la partie sud de la zone d'étude, a aussi fait partie de cette recherche.

Cette seconde phase d'étude géophysique au site comprenait une prospection magnétométrique de 3 zones non disponibles au moment de la phase 1, ainsi qu'un nouveau relevé IEM sur toute la zone d'étude utilisant une instrumentation et un logiciel autres que la première année. Ce rapport présente les résultats des études de phase 1 et 2 réalisées sur le site.

Coordonnées 447165 6896945 (RGF93) Commune Baron-sur-Odon Département Calvados Région Basse-Normandie

Paysage, sols, géologie

Le site se trouve au SO, en face d'un terrain arable situé à 105-107m au-dessus du niveau de la mer, et surplombe la plaine de Caen / vallée de l'Orne au nord-est, et le Mont Pincon au sud-ouest. Situé au bord du Massif Armoricain et du Bassin Parisien, le substrat rocheux est varié, et comporte du calcaire jurassique, plus particulièrement une alternance de bancs calcaires plus ou moins marneux au sommet, d'argile et de silex à l'O et à l'E, et des alluvions en E-SE (Deroin et al 1999, carte géologique France, BRGM).

Archéologie

L'aire d'étude se situe à l'intérieur d'un paysage archéologiquement sensible, qui contient une grande variété de monuments datant de la Préhistoire, la Protohistoire et la période Antique. Les plus notables dans le contexte de cette étude géophysique comprennent un sanctuaire de tradition celtique, le sanctuaire du Mesnil, qui se trouve dans la partie méridionale de la surface d'étude, et le chef-lieu de la tribu des Viducasses (Aregenua, actuelle commune de Vieux), située à environ 3 km au SE.

En 2014, des excavations dans 3 secteurs le long de la déviation routière de la RD-8 à Baron-sur-Odon ont mis à jour une multitude de vestiges archéologiques, dont l'âge s'étend de la période néolithique jusqu'à la 2^e Guerre Mondiale. Les découvertes les plus importantes de cette étude ont été identifiées dans le secteur 3, à environ 50 m au nord du sanctuaire du Mesnil. Des vestiges funéraires et une multitude d'éléments, datant de la fin de l'Âge du Bronze / début de l'Âge du Fer jusqu'au 2^e siècle av. JC, ont été découverts à cet endroit, y compris beaucoup de structures, fosses, trous de poteaux, clôtures et délimitations caractérisant le développement du site jusqu'au 2^e siècle av. JC (Pillault & Parra-Prieto 2014).

Le sanctuaire du Mesnil et plusieurs bâtiments annexes se trouvent dans la partie sud/sud-ouest de la zone d'étude. Le sanctuaire comprend trois enceintes décagonales concentriques d'environ 42 m de diamètre, avec un entrée à l'E (Bertin 1977-76). On estime que le sanctuaire et les bâtiments annexes qui se trouvent légèrement à l'E ont été érigés à partir du 1^{er} siècle après JC. Ces vestiges sont plus tard devenus le centre de plusieurs excavations en 1952, 1956 et 1969-1973 (Gosselin 1955 et 1963, Dominique Bertin 1969-1973).

Date de la prospection21-25 juillet 2021Date du rapport18 septembre 2021

ClientCRAHAM / CNRS, Université de Caen NormandieTechnique(s)Magnétométrie et induction électromagnétique (IEM)

Remerciements

Target remercie les archéologues Sophie Pillault et Clarisse Parra-Prieto pour leur collaboration au cours de ce travail, qui incluait la mise à disposition de rapports de projets antérieurs, le cartographie, et le contact avec le propriétaire du terrain.

1 SPÉCIFICITÉS DE L'ÉTUDE

1.1 Positionnement de l'étude et méthodologie

- 1.1.1 Les études géophysiques de phase 1 et 2 ont englobé un total de 3,3 ha de sondage magnétométrique et 2,7 ha de prospection IEM sur le site, examinant 2 zones (Zones 1-2) situées au N & S de la RD 8.
- 1.1.2 Un système avancé de gradiomètre fluxgate multicanaux et un appareil IEM à basse fréquence ont été utilisés pour ce relevé géophysique, les deux instruments opéraient en tandem avec un GPS de précision, et étaient remorqués par un quad. Les détails de l'instrumentation géophysique utilisée pour ce projet sont énumérés ci-dessous :

Technique	Appareillage
Magnétométrie	12 x gradiomètres Foerster Ferex CON650 fluxgate et collecteur de données à 15 canaux, 0,27m d'interligne, 75Hz de fréquence de mesure, <75pT / √Hz à 1Hz de résolution (650mm de ligne de fond)
IEM	DUALEM-21S, configuration coplanaire horizontale (HCP) et perpendiculaire (PERP), 0,5m d'interligne, 10Hz de fréquence de mesure
GPS	GPS Trimble R10 (VRS), 3,24m (MAG) et 0,5m (IEM) d'interlignes, 1Hz d'intervalle de mesure, 0,05m de précision (verticale et horizontale)

1.2 Traitement des données

1.2.1 Après achèvement des études magnétométrique et IEM, les données ont été traitées comme suit :

Magnétométrie	IEM
Positionnement des données magnétiques basées sur mesures GPS en temps réel	Positionnement des données IEM basées sur mesures GPS en temps réel
Traitement zéro moyen des données pour magnétomètre multi-senseurs recueillies le long de transects parallèles	Correction de dérive utilisant une courbe de calibrage enregistrée au début de l'étude, et modelée avec une fonction polynomiale par morceaux, avec un certain nombre de fonctions définies par l'utilisateur.
Maillage (plus proche interpolation voisine)	Maillage (krigeage)
Exportation des données en format .tif géorérérencé dans le projet CRS	Exportation des données en format .tif géorérérencé dans le projet CRS

1.3 Présentation

- 1.3.1 La Figure 1 montre l'emplacement de la surface d'étude (échelle 1:2,500). L'étendue des fouilles préventives (2014), les emplacements du sanctuaire du Mesnil, les anomalies sur photographies aériennes ainsi que la croix des Flandriens sont aussi indiqués dans ce diagramme.
- 1.3.2 La Figure 2 présente les résultats de l'étude magnétométrique dans les Zones 1-2 en niveaux de gris (échelle de 1 :1000).
- 1.3.3 La Figure 3 donne une interprétation des résultats de l'étude magnétométrique dans les Zones 1-2 (1:1000). Les chiffres inclus dans ce diagramme réfèrent à de notables anomalies enregistrées par cette technique, et celles-ci sont discutées dans le paragraphe de résultats du présent rapport.
- 1.3.4 Les Figures 4-6 montrent les résultats du sondage IEM dans les Zones 1-2, avec les données QP (quadrature) 1M HCP & 1.1M PERP, IP (in phase) 1M HCP & 2M HCP, QP 2M HCP & QP 2.1M PERP, présentées en format de niveaux de gris à une échelle de 1 :1250.

1.3.5 La Figure 7 donne une interprétation des résultats du sondage IEM dans les Zones 1-2 (1 :1250). Les chiffres inclus dans ce diagramme réfèrent à de notables anomalies enregistrées par cette technique, et celles-ci sont discutées dans le paragraphe de résultats du présent rapport.

2 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES ET FACTEURS DÉFAVORABLES

2.1 Accès et conditions du sol

2.1.1 Les phases 1-2 de magnétométrie et les relevés IEM dans les Zones 1-2, des deux côtés de la déviation de la RD 8, traversaient des parties de 2 champs cultivables penchant légèrement vers l'O-SO.

2.2 Interférence moderne

- 2.2.1 Les résultats des sondages magnétométrique et IEM dans les Zones 1-2 mettent en évidence de nombreuses réponses dipolaires de faible ampleur. Elles sont fréquentes dans les données de l'étude magnétique aussi bien qu'électromagnétique, et révèlent dans la plupart des cas des débris métalliques modernes contenus dans la couche arable. Certaines de ces réponses peuvent concerner des débris métalliques provenant de la bataille qui a eu lieu à cet endroit en juin-juillet 1944.
- 2.2.2 Les deux études, magnétométrique et IEM, mettent en évidence une bande de forte perturbation magnétique à la limite méridionale de la Zone 2. Ceci correspond approximativement au tracé antérieur de la RD 8. Les résultats suggèrent aussi la présence d'un réseau enfoui de services (éventuellement électriques) à cet endroit. De faibles réponses négatives/positives dans cette zone de perturbation ont également été enregistrées. La signification archéologique de ces anomalies est incertaine, en raison de leur emplacement dans le tracé antérieur de la RD 8 et à proximité du supposé réseau enfoui de services.

2.3 Utilisation des terres

2.3.1 Des réponses révélatrices de culture antérieure sont aussi évidentes dans les résultats des études magnétométrique et IEM. Elles sont particulièrement évidentes dans les données IEM où l'instrumentation a largement recueilli des données parallèles aux cultures présentes au moment du travail sur le terrain. Elles sont visibles en tant qu'anomalies linéaires parallèles proches, le plus souvent orientées NO-SE.

3 RÉSULTATS DE MAGNÉTOMÉTRIE

<u>N.B.</u> Cette partie du rapport est à lire conjointement avec les diagrammes d'interprétation en niveaux de gris qui sont inclus.

3.1 Aperçu général

- 3.1.1 Considérées dans leur ensemble, les données recueillies de l'étude magnétométrique en Zones 1-2 ont une apparence tachetée qui révèle un fond magnétique "naturel" varié, de l'ordre de ± 1,5 nT. Les résultats montrent une abondance de faibles réponses ferreuses provenant de cultures antérieures et actuelles, de même qu'une perturbation magnétique le long du tracé précédent de la RD 8. Il est possible que les anomalies ferreuses enregistrées en Zones 1-2 ne soient pas toutes d'origine moderne. Il se peut que certaines d'entre elles constituent des artéfacts contemporains des vestiges archéologiques excavés en 2014, ou des débris provenant des violents combats qui ont eu lieu dans la région en juin-juillet 1944.
- 3.1.2 De nombreuses réponses positives à échelle réduite, des anomalies mal définies et de faibles tendances linéaires sont visibles dans les Zones 1 et 2. L'interprétation de ces anomalies a été compliquée par le fait que la majorité d'entre elles sont de dimensions très réduites, ou à la limite de la détection instrumentale. On ne peut exclure la possibilité qu'elles représentent des vestiges de petites fosses/trous de poteaux et des éléments linéaires comme ceux révélés lors de l'excavation en 2014. Cependant, là où ces réponses n'ont pas de contexte archéologique immédiat, on peut s'attendre à une utilisation récente du sol, à une origine ferreuse moderne, et/ou à une origine naturelle/géologique relative au sol.
- 3.1.3 Des anomalies d'intérêt archéologique réel/potentiel sont également présentes dans les données de l'étude magnétométrique, comprenant une partie d'un aqueduc aligné NO-SE dans la portion S-SO de la Zone 1; des réponses négatives peu profondes représentant des vestiges du sanctuaire du Mesnil et de bâtiments annexes au S dans la Zone 2 ; et un nombre considérable de réponses discrètement positives dans les deux zones, qui révèlent probablement des restes d'éventuelles structures, fosses/trous de poteaux, ou des caractéristiques plus importantes de foyer/feu. Un groupe de zones subrectangulaires de réponses accrues/éventuelles structures ou zones utilisées pour l'extraction d'argile, est également apparent du centre de l'étude au NE-E dans la Zone 2.
- 3.1.4 Les anomalies les plus significatives enregistrées par l'étude magnétométrique dans les Zones 1-2 sont détaillées dans le tableau suivant :

Zone 1			
Réponse(s)	Emplacement par rapport au centre de l'étude	Interprétation	Description
1-2	SO	Archéologie	Faible réponse linéaire (1) alignée NO-SE, représentant les vestiges d'un aqueduc découvert durant l'excavation en 2014. Cette réponse croise une large réponse positive subrectangulaire (2), éventuellement une concentration débris de foyer/feu ou une structure antérieure.
3	S	? Archéologie	Groupe de réponses magnétiques fortement positives qui suggèrent d'éventuels vestiges de fosse ou d'éléments contenant des concentrations de débris de foyer/feu, tels que four, cheminée ou chaudière.
4	SE	? Archéologie	Faibles réponses positives, éventuellement vestiges de fosses/trous de poteaux. L'interprétation reste hésitante, et il ne faut pas exclure la possibilité d'une utilisation récente du sol à caractère ferreux, ou d'une explication relative à la géologie/nature du sol.

5-6	NO	? Archéologie	Réponses magnétiques fortement positives d'origine incertaine. Les réponses 5-6 peuvent représenter des concentrations de matériaux cuits/brûlés contemporains des vestiges découverts lors de l'excavation en 2014, des matériaux ferreux d'origine assez récente, ou des variations géologiques ou naturelles du sol.
7-9	SE-NE	Tendances faibles	Réponses linéaires faiblement magnétiques à peine visibles sur une variation de fond. Les réponses 7-8 peuvent figurer la continuation de caractéristiques linéaires mises à jour durant l'excavation en 2014, tandis que la réponse 9 correspond approximativement à une anomalie visible sur les photographies aériennes. L'origine exacte de ces anomalies reste incertaine, étant donné le contraste magnétique limité dans les données.
Zone 2			
Réponse(s)	Emplacement par rapport au centre de l'étude	Interprétation	Description
10-14	S-SO	Archéologie ? Archéologie Tendances faibles	Configuration circulaire de réponses et tendances curvilinéaires faiblement négatives (10) mettant en évidence les vestiges muraux du sanctuaire du Mesnil, avec motifs subrectangulaires complexes de réponses SE-NO (11-12), et une éventuelle entrée à l'E (13). Combinées, ces réponses s'étendent sur une surface d'environ 35-40m de diamètre, et comprennent un certain nombre de caractéristiques fortement magnétiques de foyer/feu, particulièrement la réponse 14 au N-NE.
15	S-SE	Archéologie Tendances faibles	Réponses linéaires négatives interconnectées et peu profondes correspondant aux bâtiments annexes situés à l'E du sanctuaire du Mesnil. Ces vestiges se trouvent à environ 20m plein E du sanctuaire, ils sont orientés à peu près N-S, et mesurent environ 6-8m de largeur et > 45m de longueur.
16-18	O-N	Archéologie Tendances faibles	Réponses magnétiques fortement positives entre 1,5-6m de diamètre. Les plus importantes de ces réponses peuvent correspondre à des structures antérieures, particulièrement les anomalies 17-18. Les réponses moins importantes sont révélatrices d'éléments tels que fosses/trous de poteaux.
19-29	Au travers	? Archéologie Tendances faibles	Discrètes réponses positives fortement magnétiques, suggérant d'éventuels trous de poteaux, emplacements de fosses et concentrations plus importantes de débris de foyer/feu. Elles varient d'anomalies à petite échelle, de moins de 1m, jusqu'à des réponses plus importantes d'environ 3m x 7m de large. L'interprétation reste quelque peu ouverte, étant donné le passé naturel magnétique varié de toute la surface d'étude, ainsi que le contexte de la 2ème Guerre Mondiale qui entoure le site.

30-34	Centre de l'étude et NE-E	Zone de réponse plus forte Tendances faibles	Zones subrectangulaires de réponses plus fortes, parfois délimitées par des tendances faiblement positives/négatives. Ces anomalies sont estimées avoir une signification archéologique, et représentent peutêtre des structures/surfaces de sol contemporaines des vestiges excavés en 2014. Les réponses 30-34 varient en dimensions d'environ 5m x 5m à 10m x 10m de diamètre. L'interprétation reste quelque peu ouverte, étant donné le passé naturel magnétique varié de toute la surface d'étude, ainsi que le contexte de la 2ème Guerre Mondiale qui entoure le site. On ne peut exclure la possibilité que les réponses 30-34 représentent des zones d'extraction d'argile pour la production de poterie.
35	N	Tendances faibles	Prolongement sud-est probable de l'aqueduc mis à jour lors de l'excavation en 2014, qui est aussi visible dans les données magnétométriques au sud-ouest du centre de l'étude dans la Zone 1.

4 RÉSULTATS D'INDUCTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE

<u>N.B.</u> Cette partie du rapport est à lire conjointement avec les diagrammes d'interprétation en niveaux de gris qui sont inclus.

4.1 Aperçu général

- 4.1.1 L'étude IEM de cette année réalisée au travers des Zones 1-2 montre une nette amélioration dans la qualité des résultats de prospection IEM par rapport à l'année précédente. Ceci est dû à l'utilisation d'une instrumentation de meilleure qualité, à une plus haute résolution spatiale de l'étude, et à un nouveau code établi spécialement pour le traitement des mesures après travail sur le terrain.
- 4.1.2 Des débris ferreux peu importants d'origine moderne probable sont visibles au travers des Zones 1 et 2. Il est possible qu'une partie de ces matériaux soit en relation avec les débris des combats intenses qui ont eu lieu dans cette région en juin-juillet 1944.
- 4.1.3 De larges variations positives/négatives dans les mesures en quadrature et en phase sont évidentes dans toutes les configurations de rouleaux, et elles révèlent des variations dans la morphologie/géologie du sol. Des réponses provenant de cultures antérieures et actuelles sont également visibles au travers des données, de même qu'une région de perturbation moderne d'un réseau souterrain présumé sous l'ancien tracé de la RD 8.
- 4.1.4 Les résultats de l'étude IEM mettent en évidence un ensemble de réponses linéaires alignées de NO-SE et SE-SO s'étendant dans le Zone 1. Ces anomalies sont d'origine incertaine, et peuvent éventuellement représenter un drainage installé par le propriétaire du terrain, ou des reliques des combats intenses qui ont eu lieu dans cette région en juin-juillet 1944. Ces réponses ne sont pas évidentes en Zone 2, mais montrent une légère corrélation avec de faibles tendances d'orientation semblable dans les résultats de magnétométrie de la Zone 1.
- 4.1.5 Des réponses d'intérêt archéologique certain/éventuel ont été recueillies par l'étude IEM, et elles comprennent les vestiges de l'aqueduc dans la Zone 1 mis à jour lors de l'excavation en 2014 ; les vestiges enfouis du sanctuaire du Mesnil et bâtiments annexes en Zone 2 ; un autre bâtiment auparavant inconnu au NE dans la Zone 2 ; et un certain nombre d'éventuelles configurations disséminées de structures/habitations/foyers correspondant à des réponses significatives enregistrées par la magnétométrie.
- 4.1.6 Les anomalies les plus significatives enregistrées par l'étude IEM dans les Zones 1-2 sont détaillées dans le tableau suivant :

Zone 1			
Réponse(s)	Emplacement par rapport au centre de l'étude	Interprétation	Description
A- B	SO	Archéologie	Vestiges de l'aqueduc (A) découvert durant les excavations précédant la construction de la nouvelle route. Une configuration subrectangulaire (B), indiquée par une faible tendance sur le diagramme d'interprétation, suggère une structure ou des foyers disséminés croisant la réponse A. B est également évident dans les données magnétométriques.
С	O-SO	Tendances faibles	Groupe de tendances linéaires s'étendant à peu près de NO-SE au travers de l'ouest de la Zone 1. Les tendances C sont d'origine incertaine et absentes des données magnétométriques. On peut s'attendre à une utilisation récente du sol (drainage) et/ou une origine naturelle/géologique du sol.

Zone 2			
Réponse(s)	Emplacement par rapport au centre de l'étude	Interprétation	Description
D, E	SO	Archéologie	Large configuration subcirculaire d'anomalies (D) d'environ 40m de diamètre, délimitant approximativement l'emplacement du sanctuaire du Mesnil. Les mesures QP & IP 2M HCP mettent en évidence les emplacements de murs à l'intérieur du sanctuaire, ainsi qu'une particularité/structure probable subcirculaire (E). L'intérieur du sanctuaire est estimé mesurer ± 24m de large.
F-G	E-SE du centre d'étude	Archéologie	Réseau subrectangulaire de murs mettant en évidence les vestiges des bâtiments annexes situés à l'E du sanctuaire du Mesnil. Ces caractéristiques sont le plus évidentes dans les mesures IP 2M HCP, QP 2M HCP et QP 2,1M PERP. La largeur estimée de chaque bâtiment est de ± 6m, et l'extension N-S d'environ 53m en longueur.
Н	NE	Archéologie	Probable bâtiment subrectangulaire de ± 17m x 17m de diamètre, orienté NE-SO et le plus évident dans les mesures QP 2M HCP.
I, J, K, L, M,	NO, O, NE, E	Archéologie ? Archéologie	Anomalies subrectangulaires/subcirculaires présentes dans les mesures 2M HCP IP, et correspondant à d'éventuelles caractéristiques de type structurel/habitation/foyers disséminés dans les données magnétométriques. On ne peut pas exclure une variation naturelle du sol/géologique comme origine pour une partie de la réponse N, à la limite orientale du sanctuaire.

5 CONCLUSIONS

- 5.1 Les sondages géophysiques dans la surface étudiée ont permis d'enregistrer une grande concentration d'anomalies qui constituent une partie des vestiges funéraires et des vestiges d'occupation excavés en 2014. Ceux-ci comprennent le prolongement nord-occidental de l'aqueduc en Zone 1, le sanctuaire du Mesnil et bâtiments annexes en Zone 2, et une abondance de discrètes caractéristiques magnétiques situées surtout au S de la RD 8 (Zone 2). Un autre bâtiment, auparavant inconnu, a été enregistré au NE dans le Zone 2.
- 5.2 De nombreuses caractéristiques magnétiquement faibles de fosses, trous de poteaux supposés, éventuels sites et structures relatifs à l'extraction d'argile, dépôts brûlés/incendiés et fossés ont été enregistrées. D'abondantes réponses à faible échelle mal définies sont aussi mentionnées dans les résultats, et elles sont aussi estimées présenter un intérêt potentiel.
- 5.3 En particulier, les données de magnétométrie et de l'étude IEM sur les vestiges du sanctuaire et bâtiments adjacents présentent une forte similitude avec les vestiges excavés dans les années 1950, 1960 et 1970 (Gosselin 1955 et 1963, Dominique Bertin 1969-1973).
- 5.4 Il faut noter que les vestiges de sépultures tels que ceux identifiés lors des excavations en 2014 n'auraient pas été détectés par cette étude géophysique. Les résultats de la magnétométrie et de l'IEM ne donnent pas non plus une claire représentation des photographies aériennes montrées auparavant en Zone 1 en 2014.
- 5.5 Ce qui est aussi évident dans les résultats de cette étude géophysique, ce sont les réponses issues de cultures, du tracé antérieur de la RD 8 et d'un probable réseau souterrain.

BIBLIOGRAPHIE

Bertin D, 1977, Le sanctuaire celto-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados) Gallia, no. 35, p.75-88.

Deroin J-P, Lerouge G, Barbier G, Vernhet Y, Coutard J-P, Ozouf J-C & Langevin C, 1991, Notice explicative, carte géologique France (1/50,000), feuille Mézidon (146). Orléans: BRGM, 150p.

Dumons C.– fouilles d'un établissement gallo-romain au Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados), diplôme annexe d'études supérieures, Université de Caen, 1961, 31 p., document dactylographié et manuscrit.

Gosselin L. 1955, Dernières trouvailles faites sur le champ de fouilles du Mesnil de Baron-sur-Odon, dans: *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie, tome LVI*, années 1952-1954. Caen: 1955, p263-264, 284, 292-293, 307-309,334.

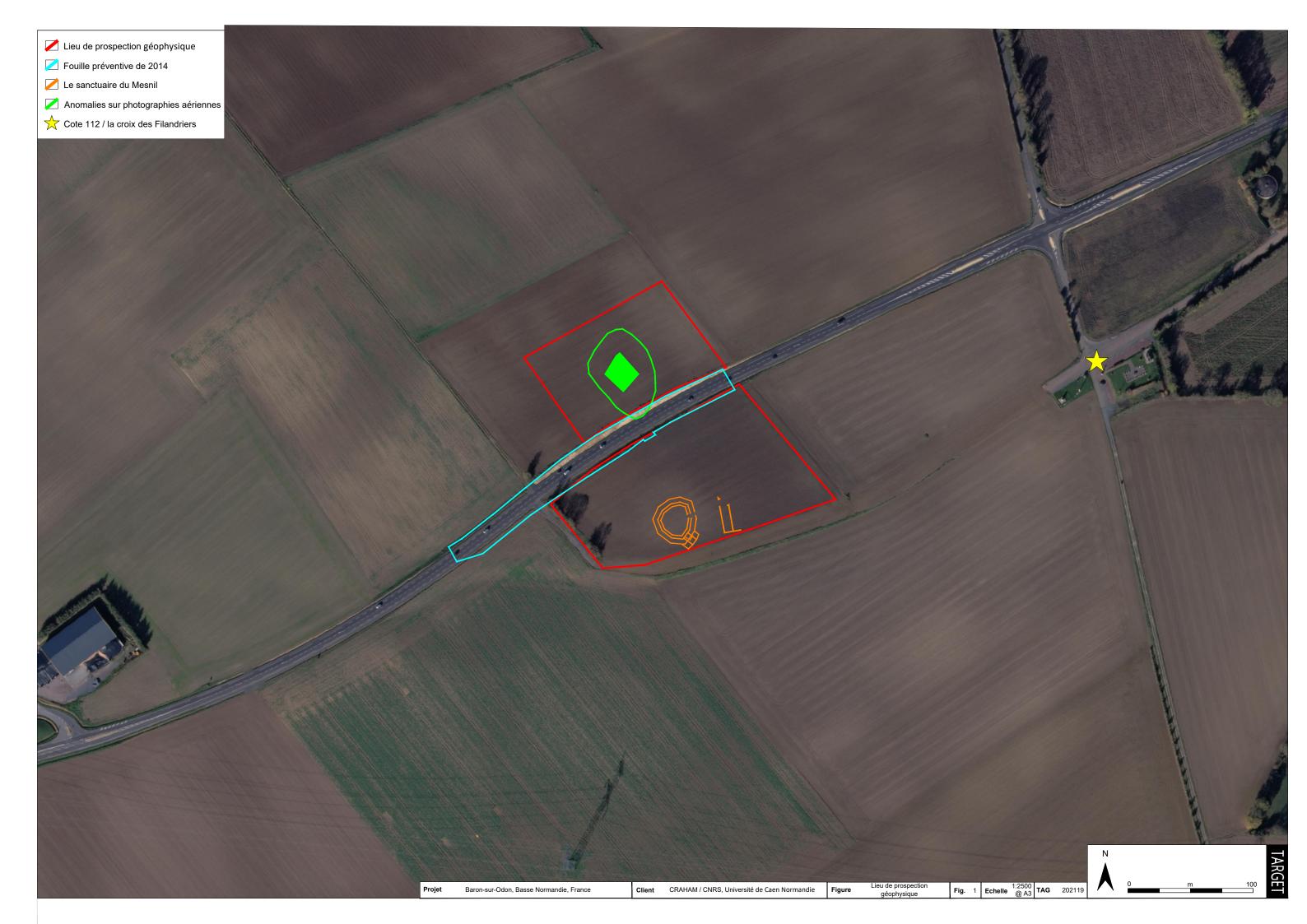
Gosselin L.1963, Dernières trouvailles faites sur le champ de fouilles du Mesnil de Baron-sur-Odon, dans: *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie, tome LVI*, années 1961-1962. Caen: 1963, p766-767.

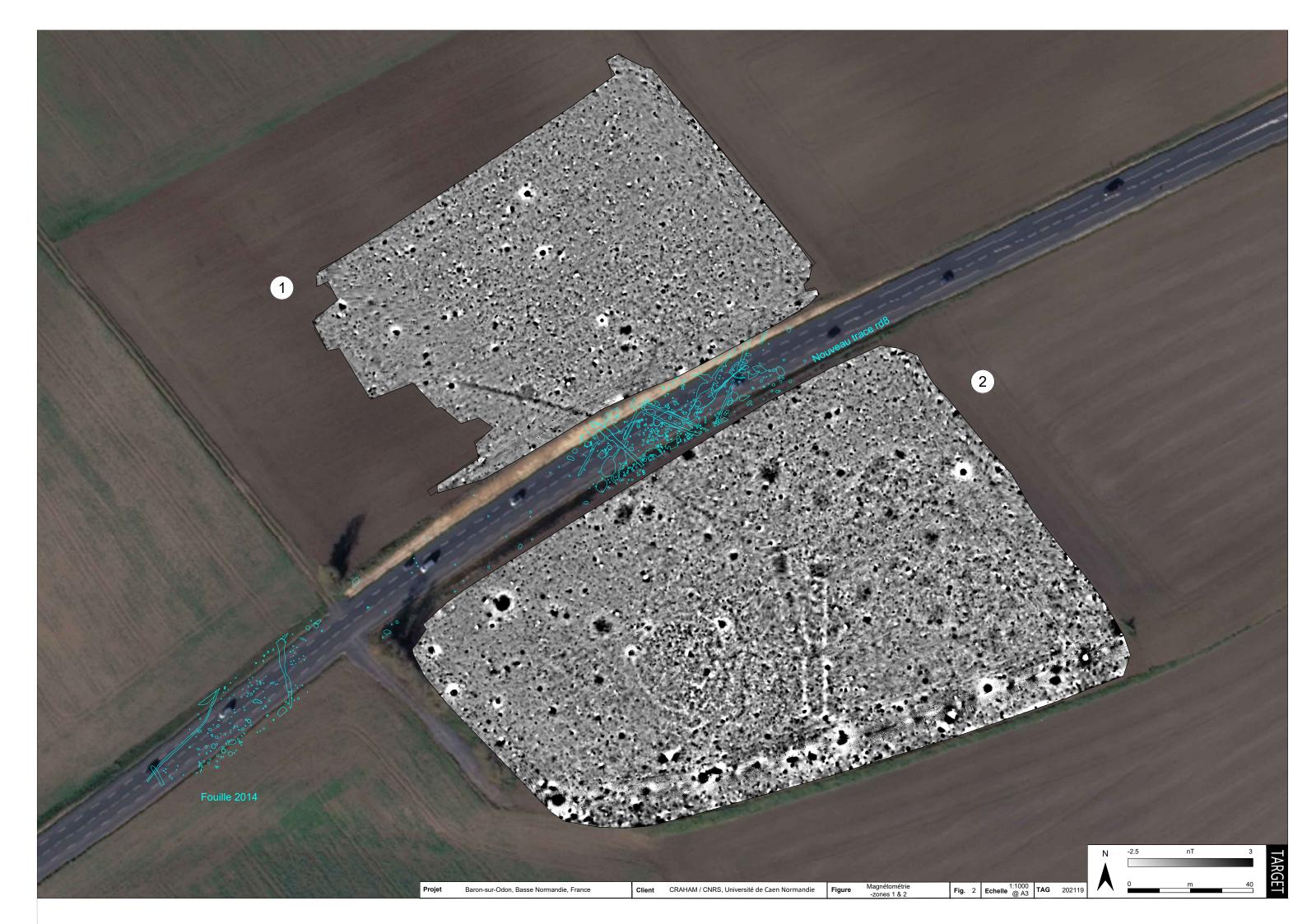
Pillault S. & Parra-Prieto C, Aménagement de la RD 8 (arrêté de prescription no. 16-2014-69, code opération 163534). Occupations datées du Bronze ancien à l'Antiquité aux abords du sanctuaire gallo-romain de Baron-sur-Odon (Calvados), rapport final d'opération de fouille préventive.

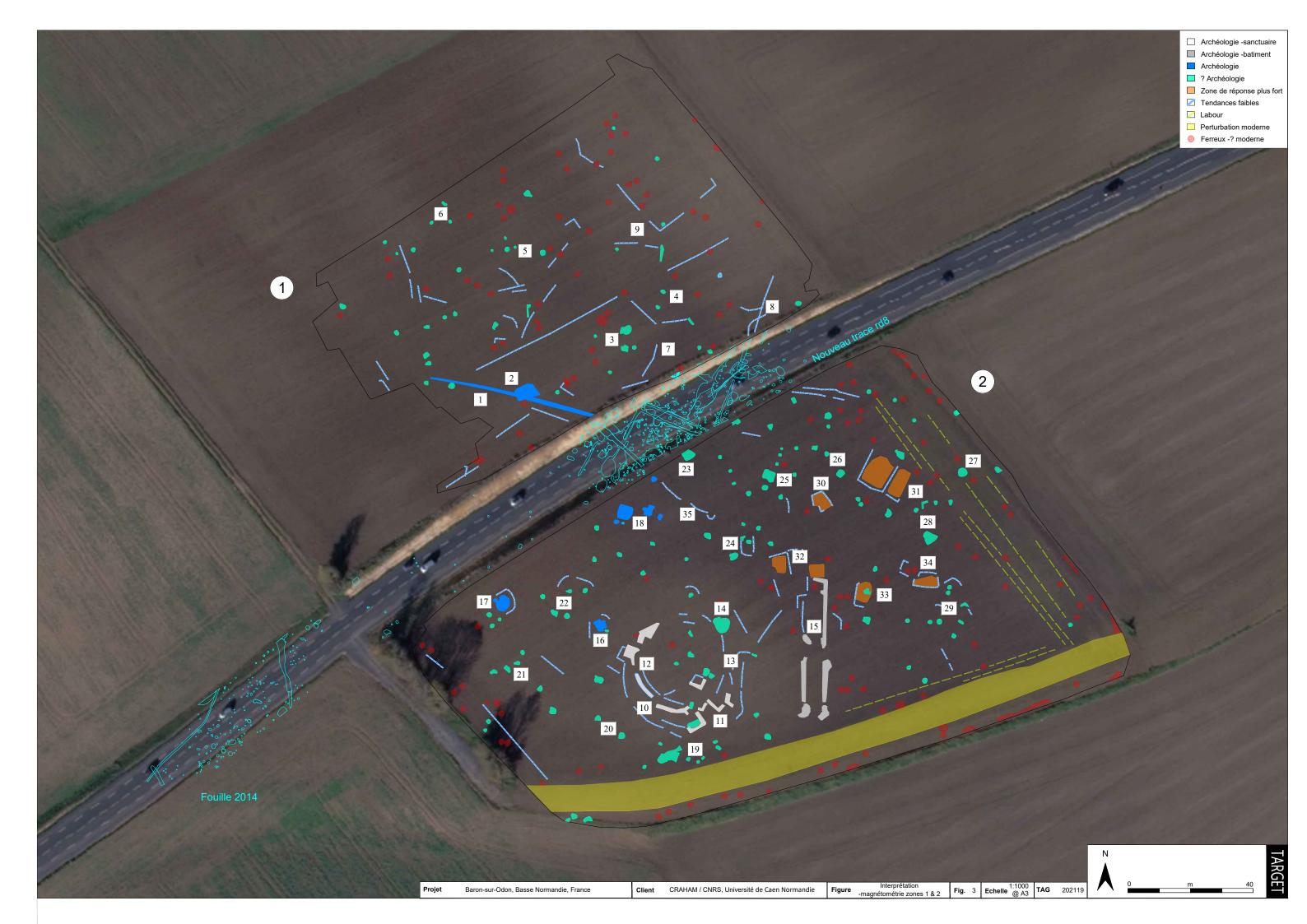
Schmidt A, Linford P, Linford N, David A, Gaffney C, Sarris A, & Fassbinder J, (2016), EAC Guidelines for the Use of Geophysics in Archaeology.

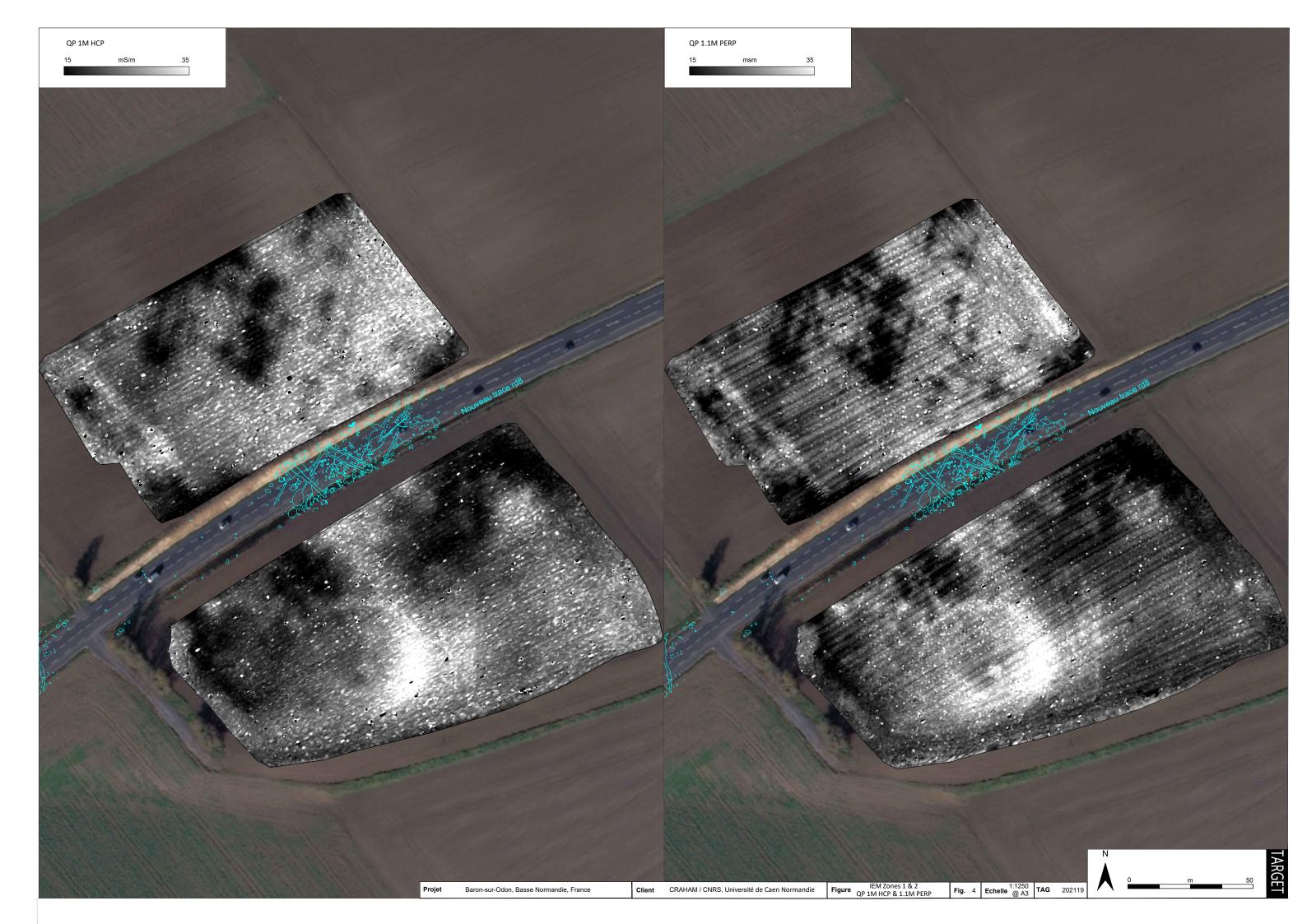
LISTE DE FIGURES

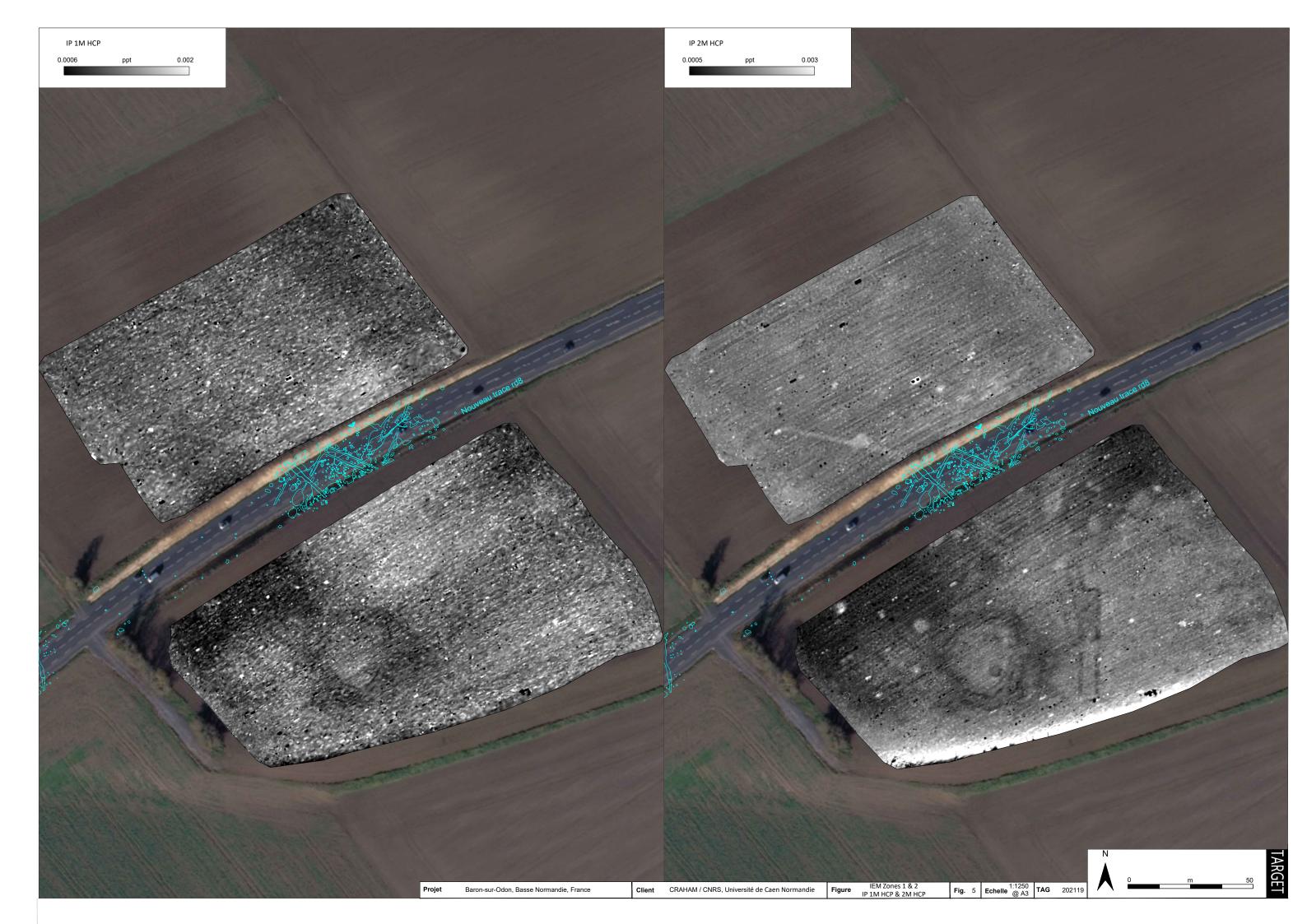
Fig. 1	Lieu de prospection géophysique	1:2500
Fig. 2	Magnétométrie -niveau de gris zones 1-2	1:1000
Fig. 3	Magnétométrie -interprétation zones 1-2	1:1000
Fig. 4	IEM QP 1M HCP & 1.1M PERP -niveau de gris zones 1-2	1:1250
Fig. 5	IEM, IP 1M HCP & 2M HCP -niveau de gris zones 1-2	1:1250
Fig. 6	IEM, QP 2M HCP & 2.1M PERP -niveau de gris zones 1-2	1:1250
Fig. 7	IEM -interprétation zones 1-2	1:1250

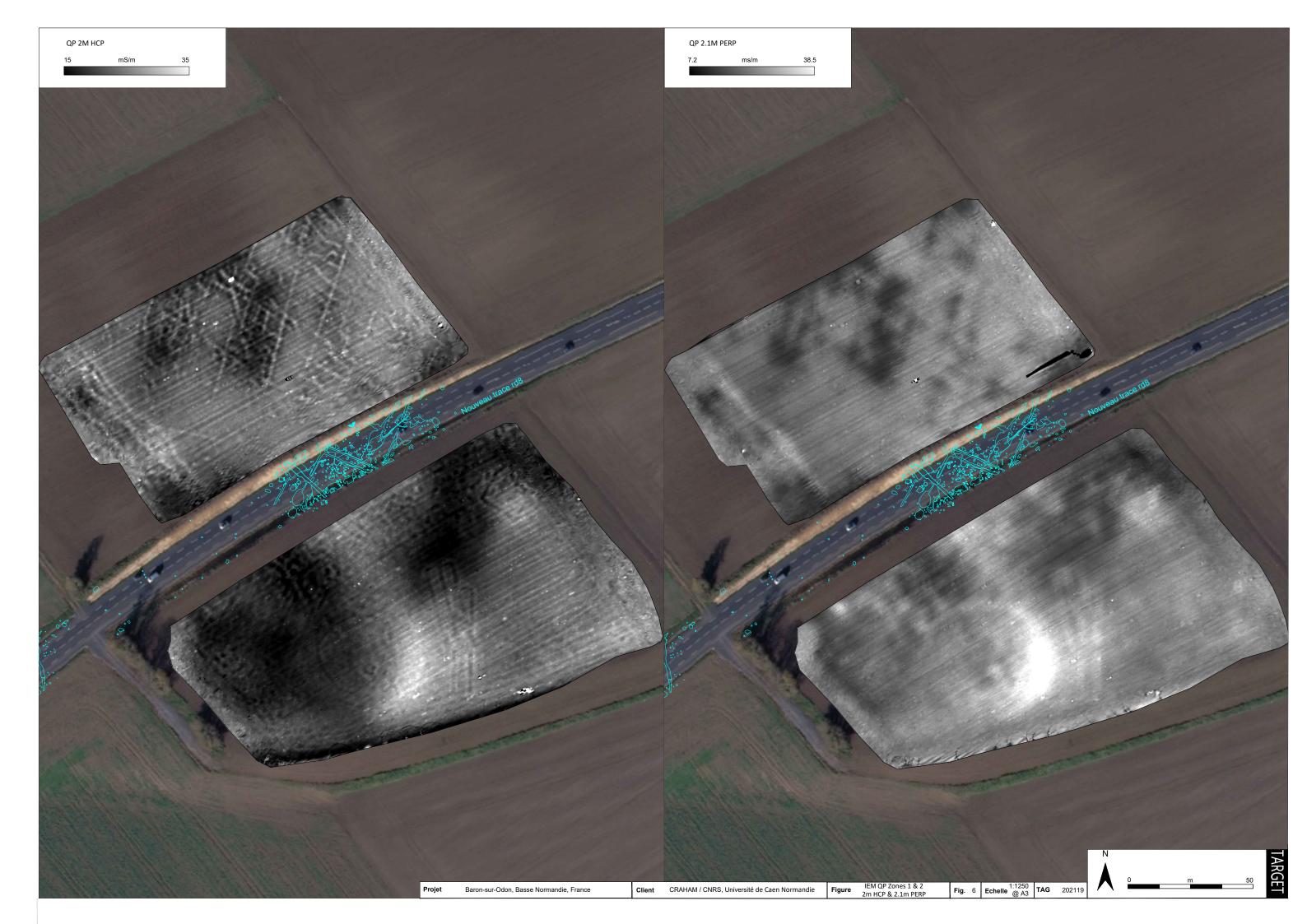














3.1.2. Bilan sur la localisation du sanctuaire et sur l'intégration des données dans le SIG, par Cécile Riquier

Les nouvelles données fournies par la campagne de prospections géophysiques 2021 permet de faire le point sur la géolocalisation du site et sur l'orientation précise du sanctuaire, d'une part et celle générale des sondages menés par Dominique Bertin, d'autre part.

En effet, les interventions de Louis Gosselin sur le sanctuaire et le bâtiment oriental ont fourni très peu d'infromations sur la localisation du sanctuaire. Ne subsistent dans les différents fonds documentaires qu'un plan d'architecte non spatialisé, dressé par M. Trompeau (**Fig.** 7) et un croquis des archives départementales (**Fig.** 63). A cela s'ajoute la photographie noir et blanc de 1955 sur laquelle se devinent les vestiges du sanctuaire ainsi que l'emprise des décapages (**Fig.** 64).

Préciser la localisation du sanctuaire et en confirmer le plan faisaient partie des principaux objectifs des interventions sédimentaires de Dominique Bertin à partir de 1969. Néanmoins, les différents plans produits dans ces rapports (**Fig. 65 et 66**) se basent principalement sur des bornes dont la localisation précise nous est inconnue.

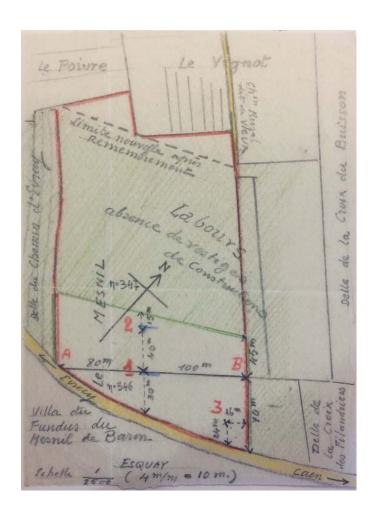


Fig. 63 – Croquis de localisation du sanctuaire par Louis Gossselin (archives départementales du Calvados).

Ainsi, au début de la mise en place du SIG dans le cadre du PCR de Baron-sur-Odon, la localisation du sanctuaire correspondait aux données issues de la Base de Données PATRIARCHE (source SRA/DRAC), basée sur ces derniers documents.

Afin d'affiner et de restituer les résultats des recherches de D. Bertin, l'ensemble des plans des différentes campagnes (1969-1974) ont été dessinés sous illustrator à l'échelle de la structure et compilé en vue du géoréférencement. Seules les limites cadastrales actuelles ont pu servir de point de repère et permettre le géoréférencement, les bornes mentionnées sur les plans ne pouvant pas être localisées précisément.

Ce sont toutefois les relevés interprétatifs géoréférencés issus de la prospection géophysique qui permettent de préciser la localisation du sanctuaire. La campagne de 2020 a mis en évidence la zone interne du monument ainsi qu'une limite externe. Le plan restitué du sanctuaire a donc pu être translaté vers le sud-est et subir une légère rotation vers l'ouest.



Fig. 64 – Photographie aérienne de l'IGN de 1955 rendant compte des interventions de terrain de Louis Gosselin et son équipe dans les années 1950.

La campagne de prospection de 2021 permet de préciser encore davantage la localisation du plan grâce à la mise en évidence des murs d'angle de la partie sud du monument (**Fig. 67 et 68**).

L'ensemble des données a été traité dans le système de coordonnées Lambert 93/EPSG 2154 avec le logiciel Qgis. Ces données ont été amendées de données environnementales (géologie, topographie, hydrologie), archéologiques (carte archéologique, SRA / DRAC Normandie), de photographies aériennes (IGN) et de leur photointerprétation permettant de préciser l'environnement archéologique du sanctuaire.

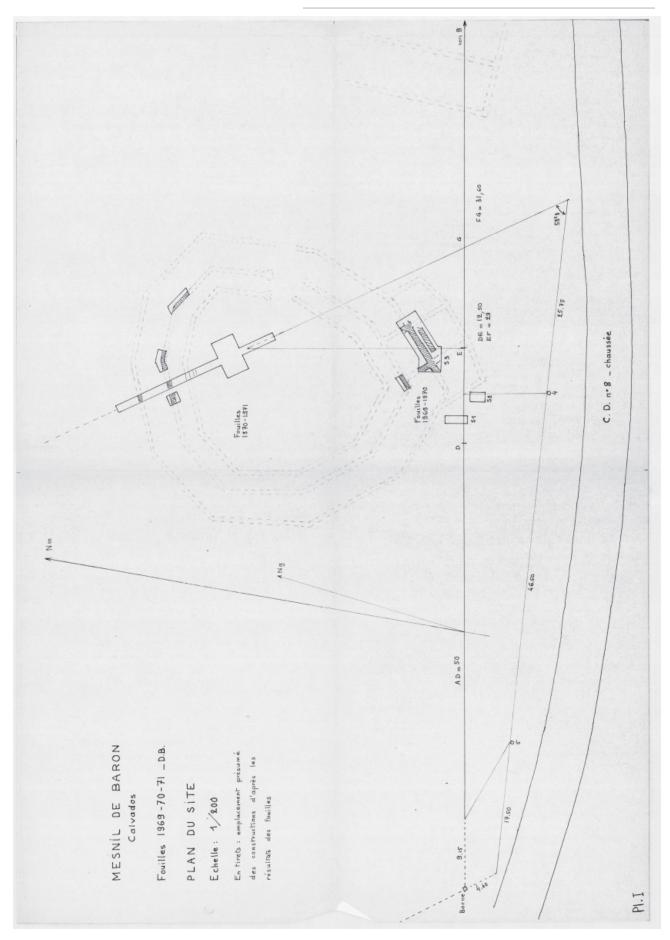
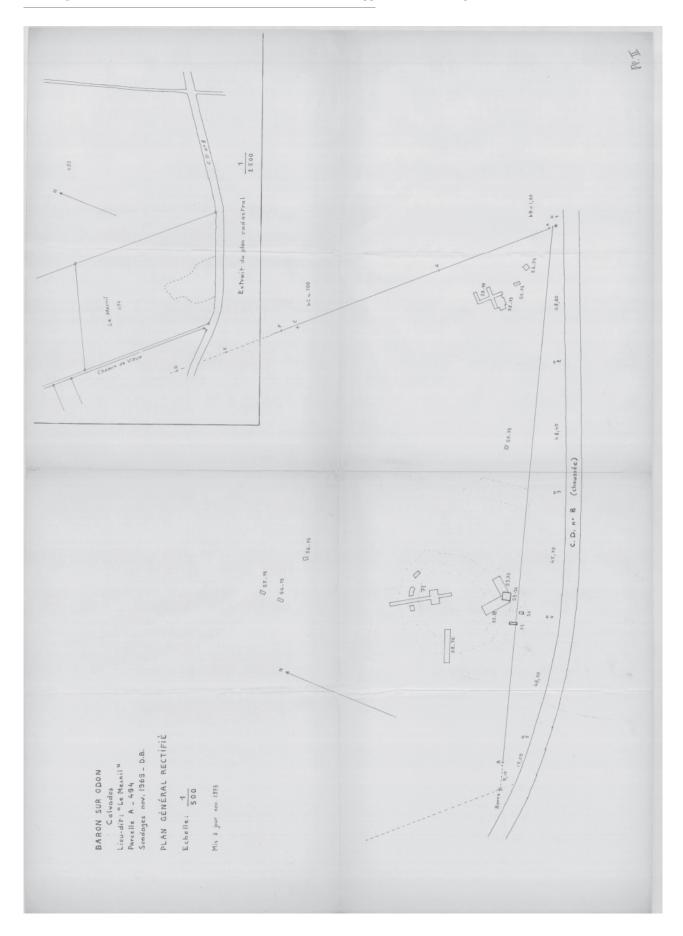


Fig. 65 – Plan de localisation du sanctuaire et des sondages réalisés entre 1969 et 1971 (Bertin, 1971).



 $Fig.~66-Plan~de~localisation~de~l'ensemble~des~sondages~r\'ealis\'es~par~Dominique~Bertin~de~1969~\grave{a}~1974~(Bertin,~1974).$



Fig.67- Plan géoréférencé des vestiges et des sondages réalisés par Dominque Bertin suite à la première année du PCR (SIG, Cécile Riquier)

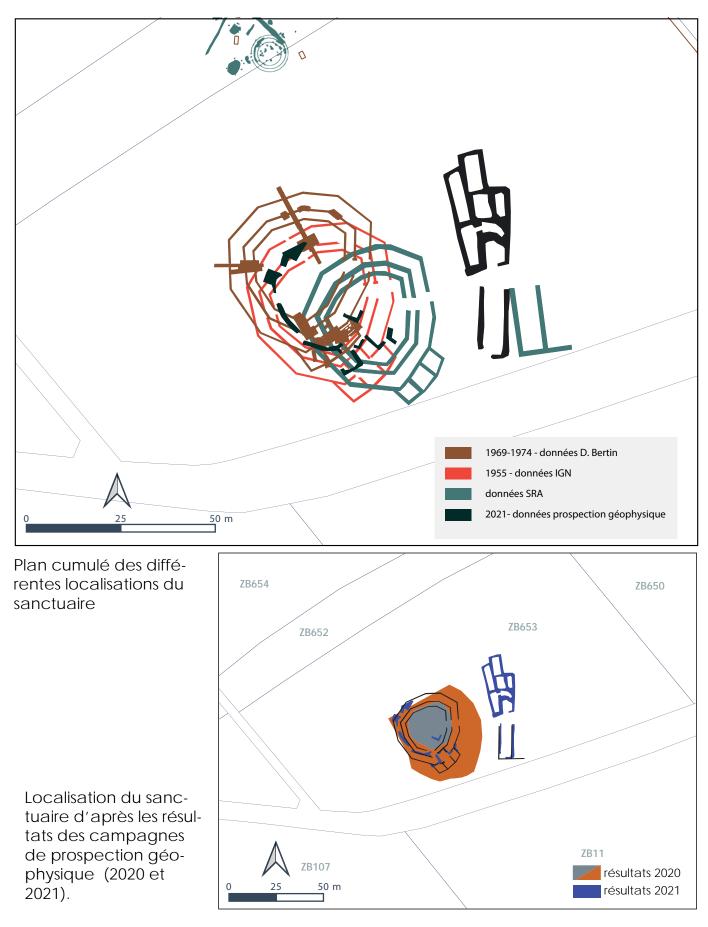


Fig. 68 – Méthodologie de géoréférencement du sanctuaire dans le cadre du PCR, par Cécile Riquier.

3.1.3. Interprétation des résultats des prospections géophysiques

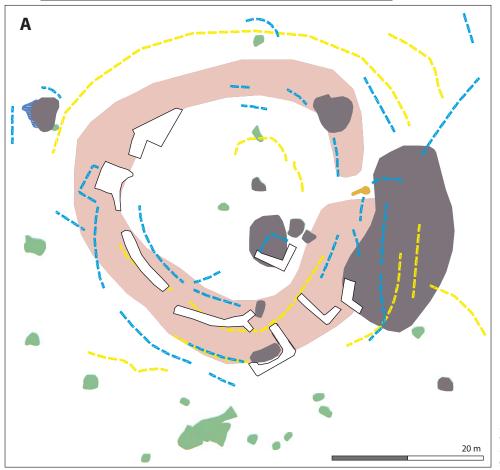
Le sanctuaire (ensemble bâti 1)

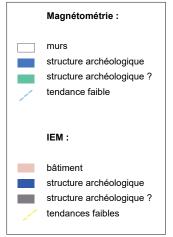
Les prospections de cette année affinent considérablement la géolocalisation et l'orientation du sanctuaire à double galerie déjà bien abordé par les campagnes des années 1950-1970. La figure 5 du travail de restitution Target est particulièrement nette et montre que la lecture du plan du bâtiment est plus aisée au sud de celuici qu'au nord (**Fig. 69-B**). Si la lecture des résultats et son interprétation sont malaisées, la présence d'un quatrième mur pourrait être envisagée, à moins qu'il ne s'agisse de résonnance induite par la méthode par induction électromagnétique.

Du reste, comme en témoignait les investigations de Dominique Bertin, les substructions du mur médian (MM) séparant les deux galeries déambulatoires sont les plus massives et les plus profondément ancrées. Se distinguent particulièrement bien des résultats par magnétométrie, une sorte de massif carré à l'ouest du monument se développant côté externe du mur médian (repère (1) Fig. 70). Sa position, dans l'angle d'une des enceintes pourrait plaider en faveur d'un contrefort. Si de telles constructions n'ont pas été représentées sur le plan le plus fréquemment utilisé de M. Trompeau (Fig. 7), un contrefort apparait au nord du monument sur le plan provisoire dressé par M. Devaux en 1953 (D, Fig. 71). Ce dernier est cohérent avec la taille du mur contrairement à l'excroissance (1) observée à l'ouest sur les résultats géophysiques. Sa taille importante (3,8 m sur 2,6 m) pose en effet question sur sa nature ainsi que son dédoublement à l'ouest en « tendance faible ». S'agit-il d'un second état à cette construction ? Dans tous les cas, sa position dans l'axe de l'entrée à l'aire sacrée, dans un lieu privilégié dans l'architecture classique des sanctuaires gallo-romains, ouvert sur l'est, permet d'envisager une autre fonction que celle structurelle, telle qu'une chapelle ou une exèdre. Sa surface similaire à celle de l'édicule A pourrait appuyer la première hypothèse. De plus, le fait que cette structure quadrangulaire se localise dans le prolongement parfait d'un éventuel autre édicule (repère (2), Fig. 70) non identifié jusqu'ici conforte cette idée. Cette dernière construction (2) mesure 3,50 m sur 4,40 m et semble parallèle au mur de l'enceinte qu'il borde. L'approche par induction électro-magnétique confirme cette présence sous la forme d'une anomalie sub-circulaire de 6,90 x 5 m. Les murs de cette construction, du moins ceux formant l'angle sud, semblent particulièrement massifs puisqu'ils présentent la même signature géophysique que le mur médian. Ces deux derniers édicules A et (2) pourraient ainsi encadrer l'entrée du sanctuaire par effet de symétrie.

La localisation de l'édicule A au moyen des prospections géophysiques est plus problématique et pourrait être expliquée par un type de construction plus léger que l'éventuelle chapelle (2). En effet, la construction A fouillée par Louis Gosselin, correspond à "des fondations épousant la forme d'un carré de trois mètres de côtés" et dont les murs sont bâtis en pierres sèches (**Fig. 7**, Dumons, 1961). L'édicule pourrait toutefois correspondre à une réponse de faible intensité précisément dans le nord-est de l'aire centrale du monument et que l'on ne décèle que sur la figure 5 de droite du rapport Target (IP 2M HCP).

Dans ce secteur de l'aire sacrée, les prospections géophysiques matérialisent deux anomalies, la première curviligne à tendance faible (par IEM) et une seconde oblongue (par magnétométrie) de 2,3 x 1 m.





Résultats bruts des prospections géophysiques (par magnétométrie et induction électromagnétique)

Sont exlus les éléments ferreux (seconde guerre mondiale ?)

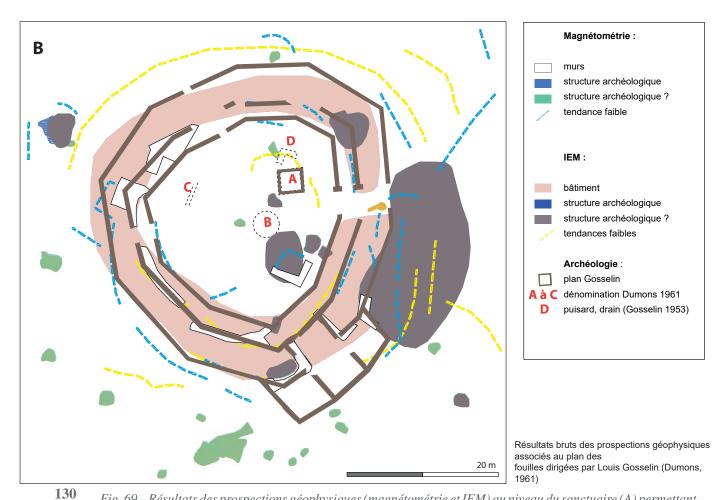


Fig. 69 – Résultats des prospections géophysiques (magnétométrie et IEM) au niveau du sanctuaire (A) permettant de préciser l'emplacement et l'orientation du monument (B).

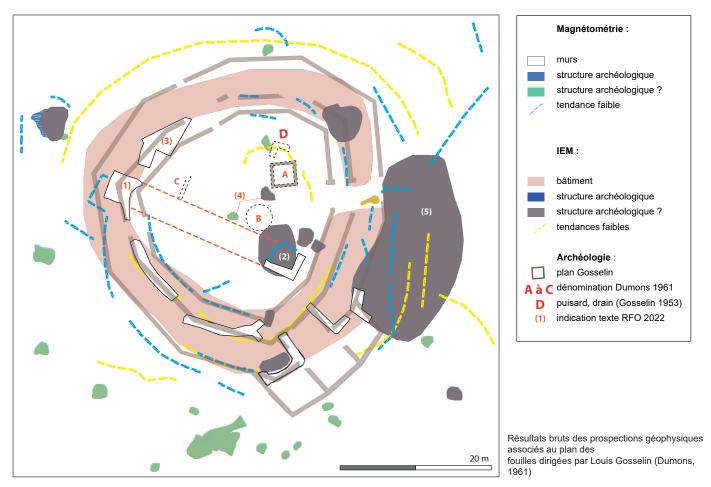


Fig. 70 – Proposition d'interprétation des résultats des prospections géophysiques au niveau du sanctuaire.

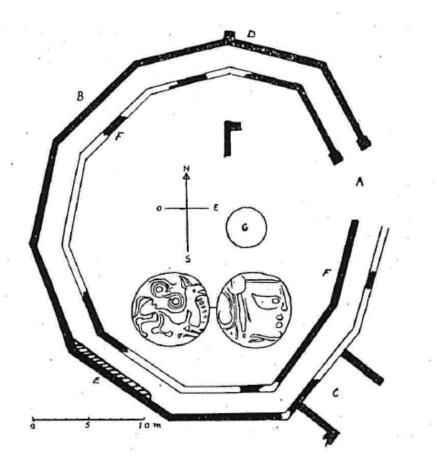


Fig. 71 – Plan du fanum de Baron-sur-Odon et monnaie gauloise du même site. Au nord de l'aire sacrée est matérialisée l'emplacement du «puisard» et du drain qui lui est perpendiculaire.

Levé provisoire des substructions découvertes le 1er septembre 1953, exécuté par M. Devaux. « in : Gosselin, SHAO 1953.» Ces anomalies pourraient être associées à un « puisard » et « un drain » décrits par Cl. Dumons et localisée uniquement sur un croquis de L. Gosselin retrouvé aux archives départementales (**Fig. 72**).

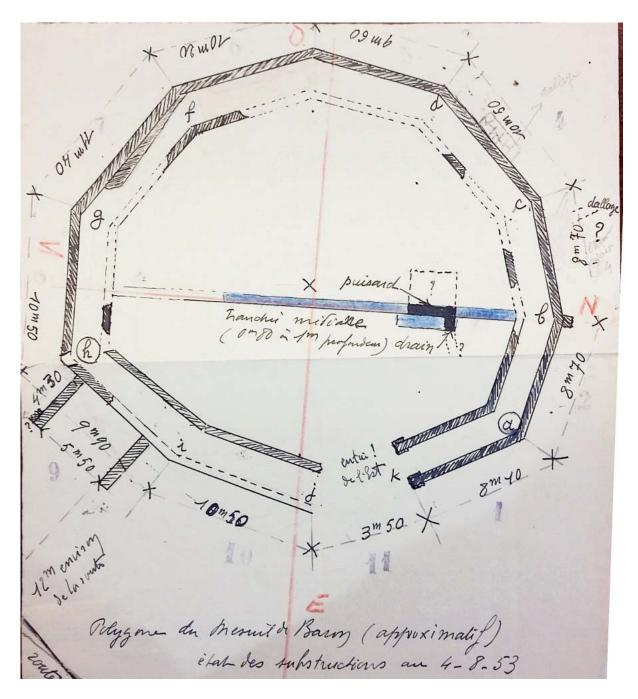


Fig. 72 – Croquis du sanctuaire par Louis Gosselin au 04 août 1953 (archives départementales du Calvados).

Mise au jour dans la tranchée nord-sud réalisée à l'intérieur du monument, le puisard est décrit comme une excavation longue de 3 m entaillant l'argile ocre sur 1 m de profondeur. Son profil, identifié dans la coupe de la tranchée présente une forme en entonnoir (cf. Pillault et Parra-Prieto, 2021, p. 40-41). De plus « dans le flanc de la tranchée, à deux endroits, ont été découverts des sortes de drains. [...] il y a dans l'argile un petit fossé empli de pierrailles ». Il pourrait donc s'agir de structures permettant le drainage de l'aire sacrée comme cela a été observé dans plusieurs sanctuaires comme à Aubigné-Racan dans la Sarthe (Lambert, 2015).

Le drainage permet également la récupération des eaux de pluie et son stockage en vue de son utilisation dans les offices : purification des victimes et des officiants, lavement des mains pendant la cérémonie, nettoyage des abords de l'autel, en particulier à l'issue des sacrifices (Scheid, 1991, p.209-210 ; Bossard, 2021, p. 184).

A noter également, une autre irrégularité du mur médian (3, **Fig. 70**) et une interruption de ce mur après la construction (1) qui ne peuvent être expliquées par la seule interprétation des résultats géophysiques, ainsi que l'absence d'anomalies magnétiques aux emplacement supposés de la fosse B et de la maçonnerie C (Dumons, 1961). La légèreté de la construction C, pourrait expliquer la déficience de la détection ; la fosse B pourrait être associée à d'autres anomalie centrales (4), mais dont les dimensions ne correspondent pas avec les observations de terrain (3 m de diamètre, Dumons, 1961).

Concernant "l'annexe", les murs sont plus délicats à appréhender. Néanmoins, l'emplacement supposé de ces pièces annexes est particulièrement marqué par des réponses intenses aux inductions électromagnétiques. Les figures 4 et 6 en témoignent et l'aspect "éblouissant" des réponses nous renseigne sur la forte densité de substructions (et d'autres témoins d'occupation?) à cet endroit, en cohérence avec les investigations menées de 1969 à 1972. Le nombre important de maçonneries mises au jour lors de ces sondages ainsi que le travail de phasage d'alors témoignent de plusieurs reprises de cette partie du bâtiment et donc d'un secteur préférentiel de travaux de réfection, d'entretien, d'embellissement peut-être. À l'évidence, les autres parties du monument sont moins remaniées. Ces fortes réponses à l'induction électromagnétique ce poursuivent au-delà de l'emprise du monument décagonal vers le nord jusqu'à l'entrée du sanctuaire et vers l'est en direction du bâtiment oriental. Associés à des réponses linéaires faibles pouvant correspondre à d'autres murs non connus, la grande anomalie oblongue de 25 m sur 12 (repère (5) de la figure 70), marque s'il le fallait, la relation stricte entre les deux constructions (**Fig. 73**).

Le bâtiment "oriental" (ensemble bâti 2)

Le bâtiment oriental, rectangulaire, et dont la découverte dans les années 1950 le situe à une vingtaine de mètres à l'est du monument est bien identifié à la fois par l'IME mais aussi par magnétométrie. Là encore, la campagne de 2021 confirme et précise les données recueillies l'année d'avant (**Fig. 74- A**). Deux bâtiments à plan rectangulaire semblent se superposer. Le premier (2A) présente une orientation NO-SE et des dimensions d'environ 11 m de largeur pour 32 m minimum de longueur. Il est subdivisé en deux galeries de 4,70 m et 6,30 m de large, elles-mêmes subdivisées en plusieurs pièces. L'une de ces pièces au nord encadre une zone de forte réponse positive à la magnétométrie que l'opérateur interprète comme pouvant être un sol mais n'exclue pas l'hypothèse d'une zone d'extraction d'argile pour la production de poterie. Au vu de la forme de l'anomalie, qui épouse parfaitement le plan du bâtiment, nous pouvons supposer qu'elle corresponde à un usage spécifique propre à ce secteur du bâtiment et il apparaît peu plausible qu'il s'agisse d'extraction de terre. La forte empreinte magnétique de cette anomalie peut davantage évoquer une zone de chauffe et donc une pièce dédiée soit à de l'artisanat soit à de la cuisine ou alors figurer un revêtement de sol lié à de la terre cuite ou à des éléments de destruction de toiture ?

Le deuxième bâtiment, cette fois orienté nord-sud, se superpose au dernier, sans qu'il ne soit possible au regard des prospections d'établir un phasage des deux édifices. De plan rectangulaire, il présente des dimensions approximatives de 6 à 10 m de largeur pour une cinquantaine de mètres de longueur (**Fig. 74** –**A**) et semble correspondre au bâtiment étudié dans les années 50 (2B, **Fig. 74** - **B**).

Le travail universitaire de Claudine Dumons nous éclaire puisque qu'il permet d'attester l'interruption médiane de 5 m de cet ensemble architectural, localisée dans le prolongement de l'entrée du sanctuaire et de restituer, pour la partie sud de cette édifice, une seconde galerie flanquée à l'est, large d'environ 5m. Ce troisième mur oriental, qui n'a été que partiellement abordé par L. Gosselin, n'apparait que sous la forme d'une réponse linéaire faible qui semblerait toutefois outrepassée l'axe de circulation est-ouest.

La construction sud est percée d'une entrée au nord, communiquant entre les deux côtés de l'édifice.

Cet ensemble architectural se présente alors comme un vpotentiel portique dont le franchissement amène face à l'entrée du monument polygonal. À l'instar du bâtiment 2A, une réponse de forte intensité à la prospection magnétique prend la forme d'un rectangle compris dans l'alignement du bâtiment au nord.

En effet, l'adduction d'eau identifiée plus au nord par les mêmes campagnes de prospection et lors des fouilles préventives de 2014 suit une trajectoire d'orientation nord-ouest/sud-est avec une légère déviation au niveau du tracé de l'actuelle RD8 qui la conduit en direction des extrémités nord de ces deux bâtiments (cf. infra).

Dans ses descriptions, Claudine Dumons mentionne un bâtiment grossièrement bâti sur un niveau cendreux de 0,50 m d'épaisseur et qu'elle met en lien avec un épisode de sinistre. Le réemploi de pierres calcinées et le bourrage de cavités du mur au moyen d'anciens fragments de briques et d'enduits peints abondent en ce sens et l'on peut émettre l'hypothèse, soumise à forte caution, que le bâtiment 2B est le dernier état de cet édifice et que sa réorientation, du plan du bâtiment 2A au plus récent est synchrone avec les travaux de reconstruction du sanctuaire qui ont vraisemblablement un impact sur l'orientation générale de celui-ci. Cette hypothèse est par ailleurs étayée par l'identification d'au moins une portion du mur médian du sanctuaire présentant des traces de chauffe importantes et dont l'orientation diverge quelque peu du mur rebâti a posteriori et en appui sur lui.

Si tel est le cas, la réorientation générale du sanctuaire interroge et il est très probable que ces bâtiments rectangulaires sis à l'est du monument principal, à ce jour peu impactés par les campagnes précédentes, renferment bon nombre de réponses quant aux différentes phases du site et à la nature de cet espace suspendu entre aire sacrée et aire profane.

Ce type de bâtiment, déjà mentionné comme possible portique d'entrée est régulièrement attesté pour les sanctuaires. Dans le cas présent, s'il s'agit effectivement d'un portique d'entrée, son aspect "flottant", non compris dans le tracé d'un péribole délimitant sur toute sa surface l'aire du sanctuaire questionne sur la nature de cette délimitation. Ni les investigations sédimentaires ayant eu lieu jusqu'à ce jour, ni les prospections électromagnétiques n'ont permis de détecter la présence d'une telle enceinte et contribue à formuler l'hypothèse selon laquelle le péribole est peut-être matérialisé par la triple enceinte décagonale du monument principal.

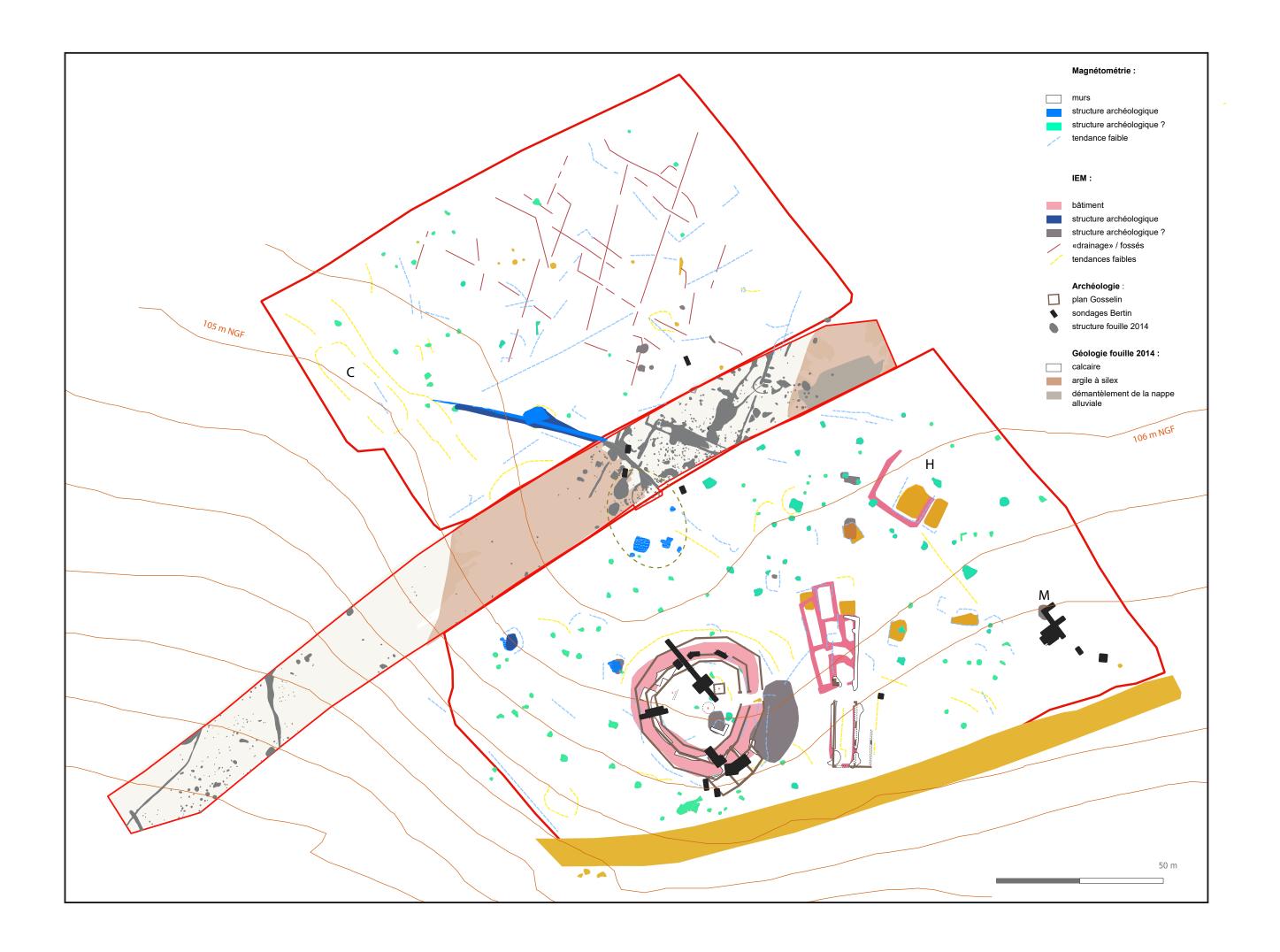
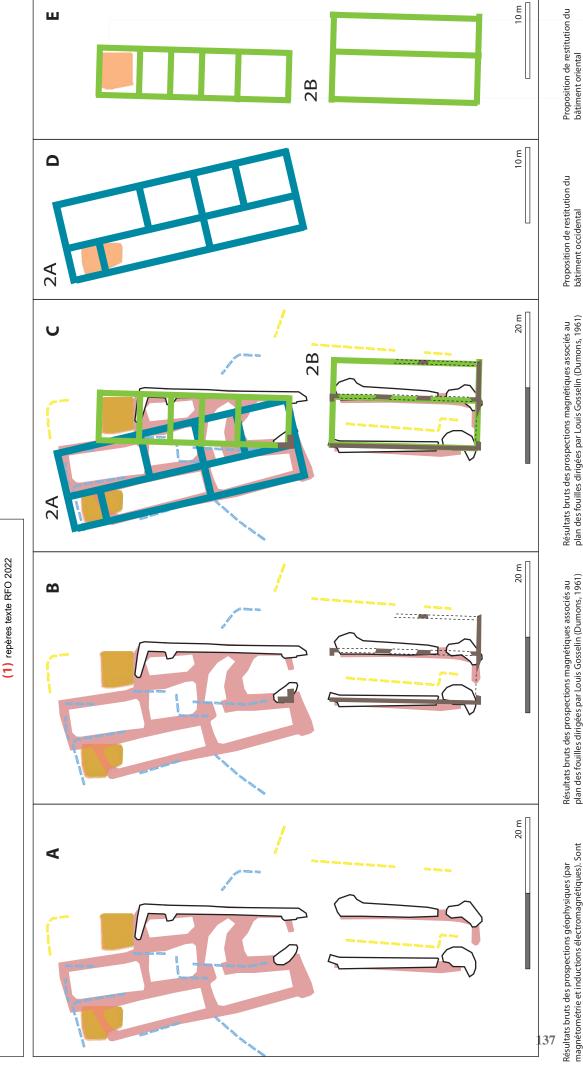


Fig. 74 – Résultats et proposition d'interprétation des prospections géophysiques au niveau du bâtiment oriental.



Proposition de restitution bâtiment NO/SE **Archéologie** : plan Gosselin IEM : Magnétométrie:

Proposition de bâtiment N/S

tendances faibles bâtiment

zone de réponse plus forte

tendance faible

Résultats bruts des prospections magnétiques associés au plan des fouilles dirigées par Louis Gosselin (Dumons, 1961) magnétométrie et inductions électromagnétiques). Sont exlus les éléments ferreux (seconde guerre mondiale?)

Résultats bruts des prospections magnétiques associés au plan des fouilles dirigées par Louis Gosselin (Dumons, 1961) et proposition d'interprétation.

Proposition de restitution du bâtiment oriental

Auquel cas, le bâtiment B serait localisé hors de l'emprise sacrée à proprement parler. Le riche travail de compilation effectué par Stanislas Bossard affermit nos connaissances sur un autre type d'édifice, au plan similaire à celui du bâtiment 2 (A ou B) de Baron-sur-Odon et dont la fonction d'accueil et de rassemblement des fidèles est avancée. Il les définit comme tels : "il s'agit de constructions de plan barlong, compartimentées ou non en plusieurs pièces, indépendantes de l'éventuel péribole et édifiées le plus souvent face à l'entrée du temple, à l'est et dans l'axe de celui-ci.". Si leur vocation d'entrée monumentale n'est pas toujours retenue, elle n'est pas non plus catégoriquement exclue et l'idée d'un sas pour les fidèles n'est, elle non plus, pas à exclure. "Il est même possible que ces édifices aient été construits en bordure de sanctuaires dépourvus de péribole clairement matérialisé. Dans un cas comme dans l'autre, ces bâtiments auraient alors constitué le vestibule du sanctuaire." (Bossard, 2021, vol.1, pp. 202-206).

D'après les descriptions de Claudine Dumons, ce bâtiment rectangulaire était le plus décoré puisque ce sont les comblements issus de sa fouille qui ont livré le plus grand nombre de fragments d'enduits peints. Le soin apporté à un tel édifice et sa subdivision en plusieurs pièces interroge sur la nature des activités qui s'y déroulaient. Nous citerons ici encore les hypothèses de Stanislas Bossard qui suggèrent que ces espaces aient pu être utilisés par les visiteurs pour des réunions et des banquets. La présence de potentielles salles de chauffe/cuisine au nord des deux phases de ce bâtiment corrobore cette hypothèse. Dans ce sens nous pouvons mentionner le sanctuaire de Quimper et la présence d'un bâtiment barlong équipé d'une cuisine (Le Men, 1876, p. 185).

Un vaste bâtiment quadrangulaire au nord-est du sanctuaire (Fig. 73)

La prospection par induction électromagnétique a permis de détecter un nouveau bâtiment maçonné au nordest de la zone 2. Il s'agit d'un édifice de forme carrée mesurant 17 m de côté, identifié sous la lettre H dans le plan de restitution de l'opérateur. Il est situé à une cinquantaine de mètres au nord-est du sanctuaire et à une trentaine de mètres dans la même direction du bâtiment annexe 2B. Son orientation ne suit pas celle de ce dernier bâtiment mais s'intègre parfaitement dans l'orientation suivie par le maillage parcellaire bien identifié dans la zone 1 et dont la fouille de 2014 avait révélé quelques témoins (Pillault, Parra Prieto, 2016).

Dans ce sens, son côté sud-ouest semble même s'aligner sur celui de l'hypocauste de la fouille 2014, lui-même localisé dans l'alignement de plusieurs réponses linéaires faibles associées au parcellaire (**Fig. 75**). Il semble donc probable que cet alignement marque une limite nette dans l'organisation spatiale du sanctuaire et ses abords. Il pourrait s'agir d'un bâtiment profane dont la fonction est liée à l'usage du sanctuaire (habitations, accueil des pèlerins...).

Une anomalie oblongue à l'est du sanctuaire (Fig. 73)

Une autre anomalie électromagnétique est intéressante à mentionner du fait de sa position par rapport aux sondages de Dominique Bertin en 1972 et 1973. Relativement modeste, elle se localise à une soixantaine de mètres à l'est du bâtiment rectangulaire 2B. Identifié sous la lettre M dans le plan de restitution des résultats de l'IEM, elle présente un plan subquadrangulaire de 4 m de largeur pour 6 m de longueur.

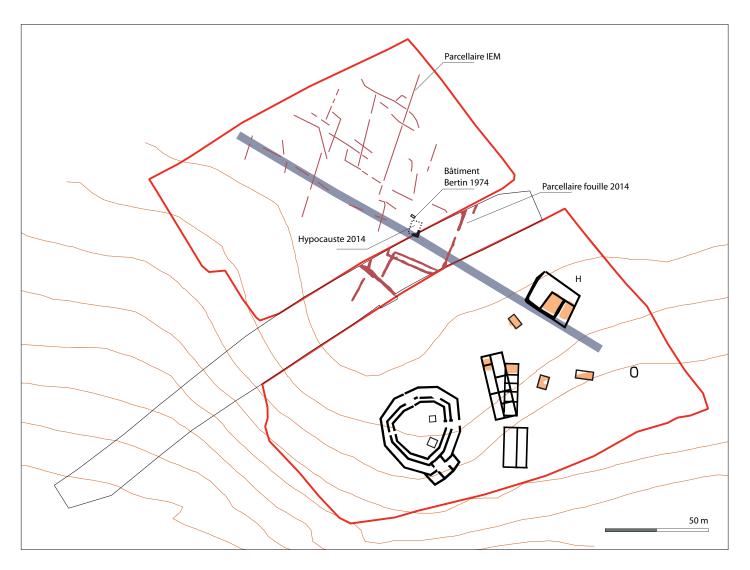


Fig. 75 – Proposition de restitution des différents bâtiments identifiés par les fouilles et les prospections géophysiques.

Sa surface, de 24 m² seulement, semble subdivisée en deux sur la figure 6 de droite (QP 2.1 M PRP) permettant d'envisager la restitution d'un petit bâtiment orienté nord-sud à l'instar, de l'axe du bâtiment longitudinal 2B. Aucune interprétation quant à sa fonction ou sa position dans l'environnement du sanctuaire n'est envisageable. Sa localisation le rend néanmoins très proche de la "tombe symbolique" et de l'esplanade mis au jour lors des sondages effectués par Dominique Bertin entre 1972 et 1973.

Les autres bâtiments et ceux que l'on n'identifie pas

D'autres édifices potentiels aux dimensions variées ont été détectés directement au abords du sanctuaire principalement à l'est du document décagonal. Partant du principe que les « zones de réponses plus fortes » encadrées par des réponses linéaires formant des rectangles, semblent associer à des éléments maçonnés, trois autres bâtiments d'une surface inférieure à 30 m² peuvent être proposés : les indices 30, 33 et 34 de la figure 3 du rapport de géophysiques.

Ces données étant par ailleurs uniquement planimétriques, il est bien entendu impossible d'assurer un fonctionnement synchrone avec le sanctuaire, mais nous pouvons supposer qu'ils étaient des composantes de l'environnement du lieu de culte.

Par ailleurs, si ces investigations supplémentaires apportent en effet quelques précisions sur les plans des bâtiments déjà identifiés et portent à notre connaissance de nouveaux édifices, certains, bien mis au jour lors des campagnes de fouilles anciennes et de 2014 n'ont pas été détectés par les méthodes engagées. Il s'agit par exemple du bâtiment exhumé lors du sondage 2 de la campagne préventive de 1974 dirigée par Dominique Bertin et du bâtiment auquel appartient l'angle d'hypocauste découvert lors de la fouille de 2014. Les interférences électromagnétiques mentionnées plus avant ou le substrat calcaire, ne permettant pas de bien différencier les substructions bâties dans le même matériau, en sont peut-être à l'origine.

Aucune trace non plus de la "dizaine de petits murets espacés les uns des autres de 0,40 m" et interprétés comme les "restes possibles d'une fabrique de poterie", sur une dizaine de mètres au nord du sanctuaire, mentionnés par Claudine Dumons.

La canalisation d'adduction d'eau

Les prospections par induction électromagnétique et par magnétométrie permettent bien suivre la canalisation d'eau identifiée en 2014. Installée dans un fossé entaillant le substrat calcaire sur une profondeur allant jusqu'à 1,40 m, il s'agissait d'un conduit constitué de tubulures en bois non conservées et assemblées par des frettes en fer de 9,5 cm de diamètre retrouvées à intervalles réguliers, tous les 2,10 m.

L'intensité des réponses à la magnétométrie n'est pas uniforme sur toute la longueur de la canalisation. Comme mentionné dans le rapport de 2020, il se peut que cela soit dû à l'abondance de mobilier de destruction issus des comblements sommitaux du fossé sur une partie de son tracé. En effet, ces derniers, au niveau de la fouille de 2014, ont livré une grande quantité de fragments de terre cuite architecturale ayant subi l'action importante du feu, comme en témoigne leur aspect parfois vitrifié. D'autres fosses proches de cette canalisation et vraisemblablement contemporaines avaient également livré le même type de mobilier dans leurs comblements sommitaux. L'hypothèse de la présence d'un bâtiment sinistré dans le voisinage de ces structures a donc été émise sans que ni la fouille, ni les prospections magnétométriques ne nous permettent d'en identifier la localisation. L'intensité de la réponse magnétométrique, plus forte dans la moitié sud de la zone 1 que dans la zone 2 nous amène à penser que cet édifice devait être situé dans ce secteur.

Du reste, l'orientation de cette canalisation n'est pas strictement rectiligne. Si dans la partie au nord de la fouille de 2014 (zone 1) son tracé suit une orientation Ouest-Nord-Ouest/Est-Sud-Est (≈115°), elle amorce une légère déviation d'une vingtaine de degrés vers le sud juste avant l'emprise de fouille et prend donc une trajectoire Nord-Ouest/Sud-Est (≈135°) que l'on retrouve dans la zone 2. Au total, ce sont environ 105 m de canalisation que nous suivons dans l'emprise des prospections avec une interruption à une vingtaine de mètres au nord-ouest du bâtiment rectangulaire 2A. Il est à l'heure actuelle impossible d'interpréter cette interruption. S'agit-il de la fin de la canalisation ou bien cette interruption correspond l'affaiblissement de la réponse magnétique s'expliquant soit par une différence de comblement sommital, soit par une différence de substrat moins propice à la prospection ?

Le sens d'écoulement de l'eau dans cette conduite n'avait pas pu être déterminé suite à la fouille de 2014. Les altitudes prises à la base des frettes oscillent aléatoirement entre 105,22 et 105,29 m NGF (**Fig. 76**) sur les 22 m de tracé étudié en 2014. Cependant d'après l'importance des vestiges au sud-est et la place de l'eau dans les ensembles cultuels gallo-romains, nous pouvons supposer que c'est le sanctuaire et son environnement proche qu'elle alimente. Se pose dès-lors la question de l'approvisionnement en eau en haut de plateau.

En effet, à cet emplacement, la nappe phréatique n'est disponible qu'à plus de 30 me de profondeur comme l'indique la cartographie de l'hydrologie du secteur (**Fig. 76**) et comme le confirment les données du BRGM liés aux puits situés à proximité.

Ainsi, la nappe phréatique apparait à 11 m à partir du sol actuel dans le puits situé à l'ouest du sanctuaire sur

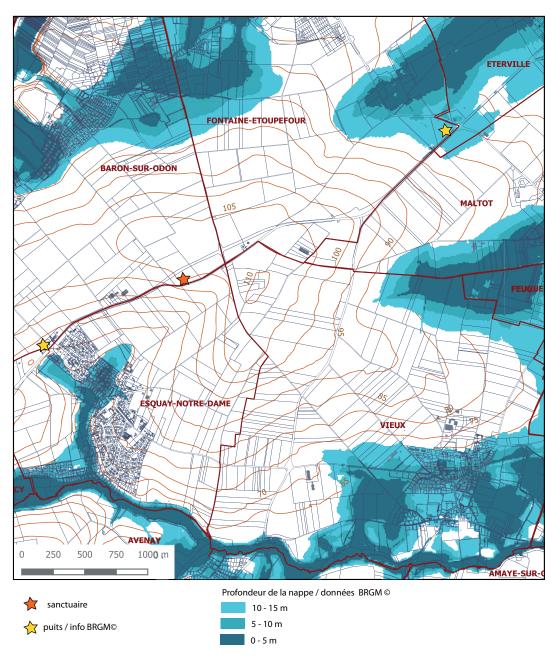


Fig. 76 – Localisation et profondeur de la nappe phréatique sur et autour de la butte de la cote 112.

la commune d'Esquay-notre –Dame (**Fig. 77**), lui-même localisé à une vingtaine de mètres en altimétrie et en contrebas du site archéologique.

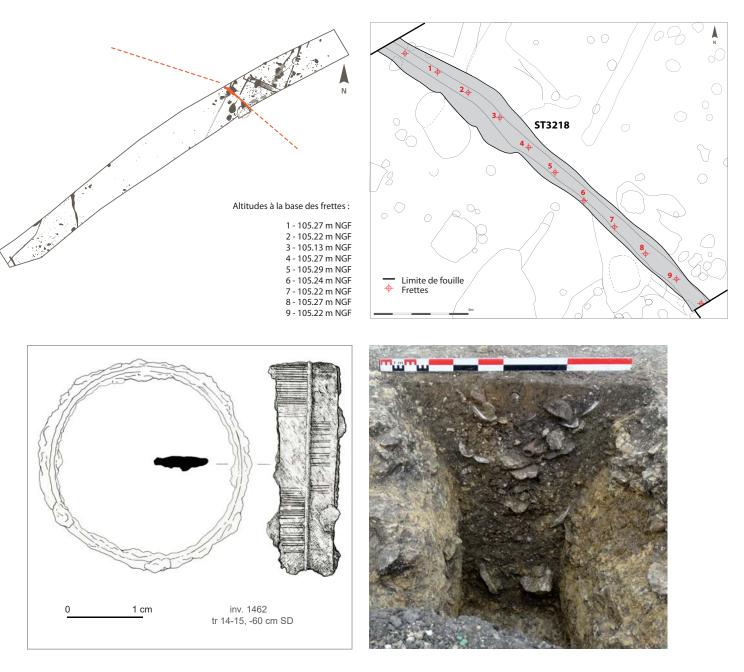


Fig. 77 – Canalisation d'adduction d'eau, fouille 2014 (CD 14)

Au regard de ces informations et des données géologiques du secteur, la seule possibilité d'approvisionnement en eau serait le captage d'une nappe d'eau perchée et piégée entre deux bancs géologiques (informations orales Xavier Savary, géologue, Département du Calvados). Ainsi, un premier niveau spongieux permet le ruissèlement de l'eau, bloqué et canalisé par un second banc, lui étanche.

Les observations géophysiques permettent de suivre très nettement la canalisation vers l'ouest. Celle-ci s'interrompt au niveau d'anomalies particulièrement bien représentées par l'induction électromagnétique

et notées « C » sur la figure 7 du rapport Target (**Fig. 73**). Certaines sont globalement linéaires et suivent globalement les courbes de niveau mais une autre semble délimiter une forme oblongue d'environ 33 m de long (NO-SE) sur 10 m de large (NE-SO). Ces réponses à « tendance faible » sont décrites dans le rapport Target comme « d'origine incertaine et absentes des données magnétométriques. On peut s'attendre à une utilisation récente du sol « drainage » et / ou une origine naturelle / géologique du sol. »

La nature exacte de ces réponses restera donc indéterminée mais plusieurs observations peuvent toutefois être faites. Tout d'abord, d'autres anomalies identifiées comme du drainage s'avère être du parcellaire ancien permettant poser l'hypothèse d'une nature anthropique pour les réponses « C ». D'autre part, l'ensemble de ces résonnances se localise également sur le versant de la butte à une altitude estimée entre 104,80 m NGF et 105, 40 m NGF; cette dernière mesure correspond également à la l'emplacement de la fin supposée de la canalisation ou du moins de sa disparition électromagnétique vers le nord-est.

Ensuite, d'un point de vue topographique, la portion de canalisation étudiée dans l'emprise de la fouille 2014, se trouve sur le point le plus haut du secteur, sur le promontoire, et la hauteur moyenne des frettes dans la canalisation est égale à 105,24 m NGF. Etant données ces informations topographiques corrélatives au fait que l'aqueduc doit présenter un pendage minimum pour permettre l'écoulement de l'eau, la zone d'approvisionnement en eau de l'aqueduc devrait se trouver à l'emplacement des réponses « C », sans pouvoir pour autant affirmer qu'elles correspondent à des aménagements réalisés à cet effet. Seules des investigations sédimentaires à cet emplacement permettraient d'apporter la réponse à ces questionnements.

Une approche hydrologique menée notamment par Xavier Savary, géologue et responsable des sites et du musée de Vieux-la-Romaine (CD14), sera engagée pour la troisième année du PCR afin de travailler sur la question de l'approvisionnement de l'eau.

Le parcellaire

La prospection par induction électromagnétique a permis de mettre en évidence un maillage serré de fossés parcellaires concentrés dans les deux tiers est de la zone 1 nord. Sa trame suit une orientation Ouest-Nord-Ouest/Est-Sud-Est // Nord-Nord-Est/Sud-Sud-Ouest identique à celle détectée dans l'emprise de fouille de 2014. Ce maillage relativement serré, dont la chronologie ne peut être assurée, enceint des parcelles allant pour les plus grandes de 20 à 30 m de côté. Certaines d'entre elles sont subdivisées en plus petites parcelles dont les côtés avoisinent les 5 m. À noter que ce vaste réseau parcellaire suit la même orientation que le bâtiment révélé par les mêmes prospections dans l'angle nord-est de la zone 2. Le reste de cette zone n'a pas livré d'indice de ce parcellaire et ne nous permet donc pas de déterminer la relation directe entre l'édifice et cette organisation du paysage. Toutefois, cette absence relative dans la zone sud peut tenir de la nature même du substrat, les structures en creux, à l'instar de la canalisation, se lisant mieux dans le calcaire que dans l'argile à silex.

Notons par ailleurs que l'angle de bâtiment à hypocauste et le bâtiment fouillé par Dominique Bertin en 1974, qui font possiblement partie du même complexe architectural, épousent également ces orientations. Pour rappel (cf. *supra*, **Fig.75**), le bâtiment doté d'un hypocauste se situe dans le prolongement d'un axe parcellaire, coïncidant également avec le mur sud-ouest du bâtiment H, trahissant une limite cadastrale significative dans l'organisation spatiale du sanctuaire.

3.1.4. Bilan sur les deux campagnes de prospections géophysiques

D'autres anomalies ont été identifiées lors de ces campagnes de prospection sans qu'il ne soit possible de les interpréter en raison des faibles niveaux de fiabilité ou des interférences provoquées par les anomalies magnétiques du sud de la zone 2 ainsi que celles consécutives aux labours et aux conflits armés de 1944. Les variations de substrat, tantôt calcaire tantôt argileux, sont aussi responsables des différences d'intensités dans les réponses aux inductions électromagnétiques et magnétométriques. Notons également que cette nouvelle campagne n'a pas donné lieu à l'identification de l'anomalie circulaire vue l'an passé dans la zone 1 et dont l'analogie avec le cercle de l'âge du Bronze ancien fouillé en 2014 avait été avancée.

Cette année néanmoins, un plus haut niveau de précision couplé à la possibilité d'intervenir sur toute la surface visée nous ont permis d'appréhender une plus grande partie des vestiges enfouis. Cette meilleure appréhension se manifeste par une quantité de données inédites concernant par exemple un nouveau bâtiment de vastes dimensions à une soixantaine de mètres au nord-est du sanctuaire (bâtiment H) et d'autres substructions aux plans plus modestes disséminées sur toute la surface d'investigations. Elle se manifeste également par une précision des données déjà acquises lors des prospections de l'année passée et des campagnes de fouilles de 1950-2014.

Ainsi, différents éléments architecturaux, inconnus jusqu'ici, ont été identifiés par les prospections géophysiques au sein de l'aire sacrée (constructions 1 et 2, **Fig. 70** notamment). Ces découvertes ainsi que la présence d'autres anomalies non caractérisées et parfois importantes, permettent d'envisager la conservation de vestiges non impactés par les investigations précédentes.

Une précision des plans des différentes phases du bâtiment barlong situé à l'est du monument a également été rendue possible. L'on constate alors que les deux phases du bâtiment sont scindées longitudinalement et qu'elles sont toutes deux occupées dans leur partie septentrionale par une pièce à très forte réponse magnétométrique, pouvant correspondre à des niveaux de sols ou à la présence d'une pièce chauffée soit pour la cuisine soit, éventuellement, pour des activités balnéaires ou en lien avec l'eau. La direction prise par l'adduction d'eau précisément vers la partie nord de ces édifices plaide en cette faveur. Cette direction questionne toutefois sur le lieu d'approvisionnement en eau, sur ce secteur en hauteur de la plaine et où la nappe phréatique est actuellement enfouie à plus de 30 m de profondeur. Les raisonnements basés sur les altimétries de la canalisation et de la surface du sol actuel permettent d'envisager la zone « C » comme probable secteur lié à l'alimentation de l'aqueduc. Si la technique et les moyens mis en œuvre pour approvisionner la canalisation nous échappe à l'heure actuelle, il est vraisemblable que les gallo-romains se soient servi de nappes piégées par la superposition d'un banc calcaire étanche sous un banc calcaire « spongieux » pour alimenter le sanctuaire et les bâtiments limitrophes.

Une meilleure caractérisation du maillage parcellaire déjà mis au jour lors de la campagne de 2014 a également été rendue possible. Sans qu'il ne soit possible de préciser les phases d'utilisation de ces parcellaires aux plans très orthonormés, nous identifions assez facilement les surfaces enceintes et leurs subdivisions. Cette

organisation du paysage s'intègre sur un maillage d'orientation similaire à celle du vaste bâtiment détecté dans le nord-est de la zone 2 ainsi que du potentiel complexe balnéaire effleuré en 2014 (et en 1974 ?) et questionne sur leur lien.

A contrario, le sanctuaire, sa monumentale triple enceinte et le bâtiment qui le jouxte à l'est ainsi que la conduite d'eau ne tiennent pas compte de l'organisation spatiale du territoire mise en exergue par les autres bâtiments et le maillage parcellaire.

Ces prospections, dont l'apport est particulièrement positif, n'ont par ailleurs pas permis d'identifier tous les vestiges connus jusqu'ici puisque le bâtiment à hypocauste effleuré en 2014 et celui dont l'intérieur est enduit de mortier de tuileau découvert en 1974 ne figurent pas sur ces résultats. Néanmoins, ils permettent de préciser nettement la géographie environnante du sanctuaire sans oublier d'apporter leur contingent de questions supplémentaires sur la nature de l'occupation du nord (rurale ?), sur l'acheminement de l'eau, sur les différentes phases du monument et sa potentielle réorientation. Concernant la très possible genèse laténienne de ce lieu cultuel à n'en pas douter majeur dans le paysage micro-régional gallo-romain, les prospections sont sans réponse. L'absence d'un téménos/péribole continue d'interroger sur la forme que revêtait la pratique cultuelle gauloise sur ce secteur avant l'implantation du sanctuaire de l'époque romaine. Si les témoins de pratiques rituelles sont bien attestés de façon diffuse sur l'emprise du sanctuaire et dans ses environs, sont-ils à mettre en lien avec une pratique communautaire telle qu'on la rencontre sur les sites majeurs et bien documentés de l'époque (Gournay-sur-Aronde, Mirebeau-sur-Bèze etc) et qui, rappelons-le, ont également contribué à figer notre conception des pratiques cultuelles et des lieux qui les encadrent de l'époque laténienne (Barral, 2017), ou témoignent-ils de pratiques à l'encadrement plus diffus et davantage liées à une occupation domestique ou agro-pastorale encore difficile à bien caractériser ?

3.2. Approche archéogéographique des réseaux de circulation anciens autour du complexe cultuel de Baron-sur-Odon et de la plaine de Vieux. G. Léon

3.2.1. Introduction

Le complexe cultuel de Baron-sur-Odon s'inscrit dans une entité géographique minimale de la région Normandie, définie comme la plaine de Vieux dont les contours peuvent être réduit au triangle formé par l'Odon, l'Orne et la Guigne (**Fig. 78**).

L'objectif de cette contribution est de mettre en évidence les réseaux de circulation anciens de cette petite plaine par les méthodes de l'archéogéographie. Pour cette première année de contribution nous pouvons proposer le cadre méthodologique dans lequel s'inscrivent ces travaux et l'état d'avancement de l'acquisition des données. Le traitement des données et la mise en forme des résultats stabilisés seront présentés dans le prochain rapport de ce PCR. Ce travail s'inscrit également dans le cadre du PCR « Face à la Mer » qui vise pour sa part à analyser le rythme et la nature des occupations humaines dans la Plaine de Caen et le Bessin entre le Néolithique et la Période Contemporaine.

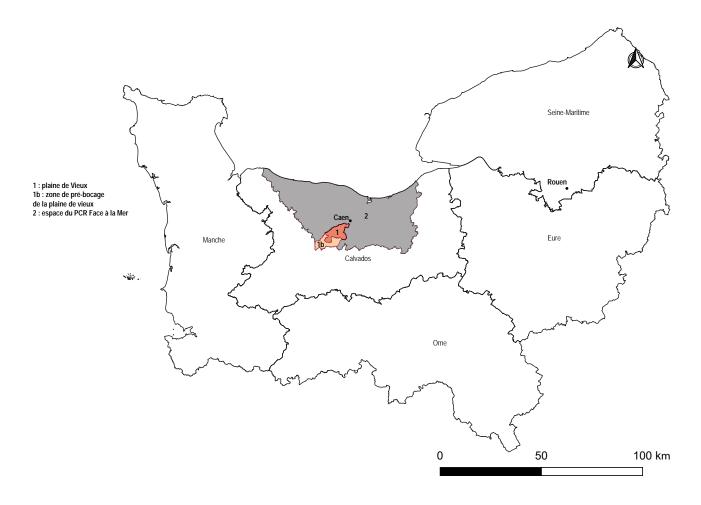


Fig. 78 - Situation de la plaine de Vieux au sein de la région Normandie

3.2.2. La plaine de Vieux, caractéristiques générale

Géographie physique et humaine de la plaine de Vieux

La plaine de Vieux appartient aux marges occidentale du Bassin Parisien et plus précisément à la Plaine de Caen (**Fig.79**). Elle est également enserrée par les limites du Massif Armoricain ce qui lui donne l'aspect d'un paysage de transition entre une plaine céréalière et des formes de pré-bocage. Une dizaine de communes découpent administrativement la plaine limitée au nord-ouest par l'Odon, à l'est par l'Orne et au sud par la Guigne. L'incursion du Bassin Parisien dans l'enserrement armoricain défini une entité géographique un peu plus large au-delà de la vallée de la Guigne et concerne le territoire de quelques communes limitées cette fois par l'Ajon et le ruisseau de Flagy (**Fig. 8**0).

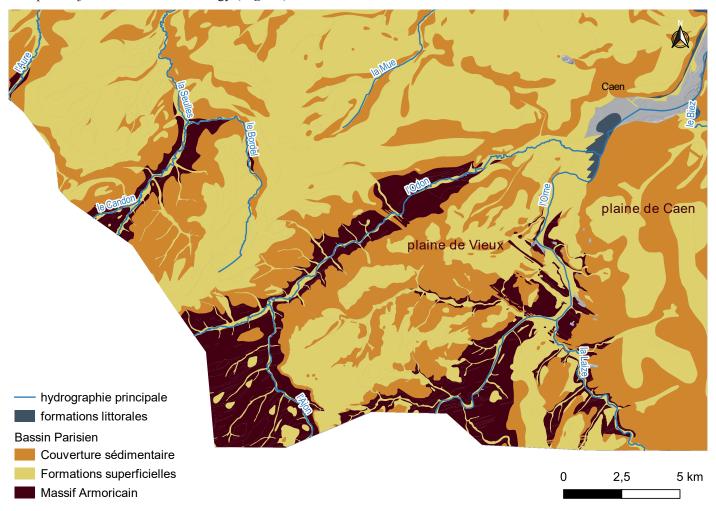


Fig. 79 - Formations géologiques simplifiées de la plaine de Vieux.

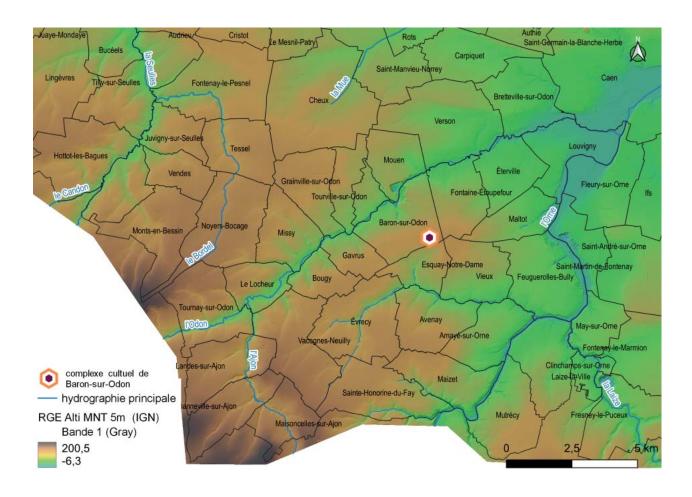


Fig. 80 - Découpage communal de la plaine de Vieux sur fond hydrographique et topographique.

Les communes de la plaine de Vieux, au nombre d'une dizaine, couvrent une surface d'environ 55 km². Le paysage actuel de ce secteur est celui d'une zone agricole ouverte et de production céréalière, assise sur un socle principalement calcaire. Le nord de la plaine est marqué par la confluence de l'Orne et son affluent l'Odon. Cette confluence laisse place à une vaste zone humide aujourd'hui largement maitrisée et artificialisée. Durant une partie de l'Âge du Fer et à l'Antiquité la basse vallée de l'Orne, de la confluence avec l'Odon, jusqu'à l'embouchure de l'Orne était soumise à l'influence tidale (Beauchamp, 2018, p389). À partir de la période médiévale, tout comme dans la basse vallée de la Dives, les marais sont progressivement atterris en partie sous l'influence humaine et laissant place à des vastes zones de prairies.

La topographie générale de la plaine de Vieux, sans être très accidentée, se présente comme une pente relativement régulière depuis les hauteurs du pré-bocage vers la confluence de de l'Orne et de l'Odon. Cette pente s'inscrit dans l'axe sud-ouest nord-est de la plaine. Quelques talwegs en entaillent les bords et se déversent dans les vallées de la Guigne, de l'Odon et de l'Orne. On remarquera également la présence d'un talweg ou vallée sèche dans l'axe longitudinal de la plaine et traversant les communes de Fontaine-Étoupefour, Éterville et Louvigny. Ces différentes entailles définissent des versants plus ou moins prononcés et dont les orientations ont vraisemblablement un impact sur la structuration des sites anciens.

Une autre manière d'exprimer les aspérités topographiques de la plaine réside dans le calcul du champ de vision

depuis un point donné. Un test a été réalisé à partir du point de localisation du complexe cultuel de Baron-sur-Odon. Un premier traitement a consisté à calculer ce champ de vision à une hauteur d'1,80 m au-dessus du sol actuel et dans un rayon de 20 km. La position du complexe, sur le versant sud-ouest d'un des points le plus haut de la plaine de Vieux montre un champ de vision théorique relativement restreint d'environ 160° orienté vers le sud-ouest, à l'arrière de ce champ de vision principale, l'espace visible est réduit à quelques centaines de mètres de distance. Le point le plus haut du secteur forme une barrière visuelle qui interdit le regard vers la basse vallée de l'Orne et la confluence de l'Odon (**Fig. 81**).

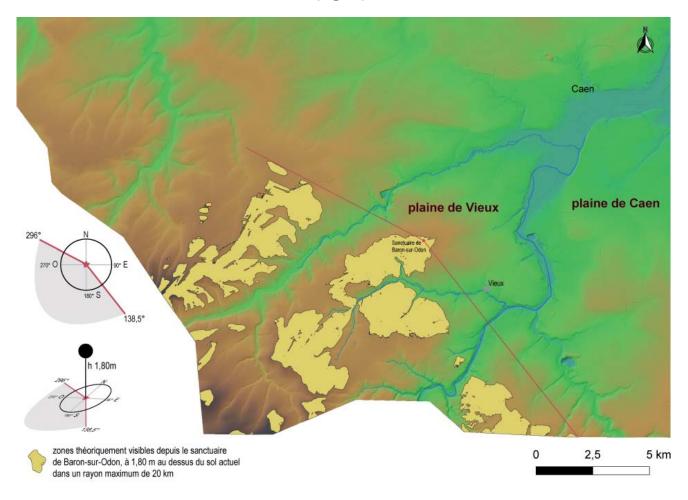


Fig. 81 - Zones de visibilité théoriques depuis le sanctuaire de Baron sur Odon, à 1,80m de hauteur au-dessus du sol et dans un rayon de 20 km

Habitat de la plaine de Vieux pour la Période Contemporaine

L'occupation humaine de la plaine de Vieux à la période Contemporaine se traduit par une extension relativement importante de l'habitat à partir des noyaux villageois fixés dans le courant de la période médiévale (**Fig. 82**). Dans ce secteur de la Plaine de Caen, le modèle d'occupation historique caractérisé par un habitat groupé, contrairement à l'habitat dispersé des secteurs de bocages, s'est densifié au contact et sous l'influence du

développement progressif de la capitale régionale. Cette densification des zones artificialisées par l'habitat est éclairée notamment par l'évolution de la population par commune dans le nord du Calvados (**Fig. 83**). Depuis le dernier quart du XXe siècle, la couronne caennaise connait une forte augmentation de sa population après la saturation du territoire de Caen achevée dans le courant des années 1960 – 70. Ainsi, les communes limitrophes de Caen, voient depuis les années 1980 l'émergence de quartiers d'habitat et d'activités commerciales et artisanales. Le nord de la plaine de Vieux n'échappe pas à ce mouvement, il est particulièrement visible sur les communes de Louvigny et Éterville. Mais la densification de l'habitat se traduit aussi de part et d'autre de l'Odon ce qui en l'occurrence opère une jonction des zones artificialisées des bourgs de Baron-sur-Odon et de Fontaine Étoupefour. Sur la rive opposée l'habitat principal des communes de Tourville-sur-Odon, Mouen et Verson est maintenant jointif et structuré de part et d'autre de la route de Bretagne, D675 (route Royale du XVIIIe s.). L'ensemble est bordé au nord par la route des Estuaires A84.

Plus au cœur de la plaine la commune d'Évrecy a connu une forte expansion de ses zones artificialisées par la création de lotissements et d'une zone artisanale et commerciale. Dans ce cas, Évrecy joue un rôle de centre intermédiaire, chef-lieu de canton, muni de services publiques et de chalandises.

Cette artificialisation des sols laisse toutefois encore une large part aux surfaces agricoles au sein desquels se trouve le complexe cultuel de Baron-sur-Odon.

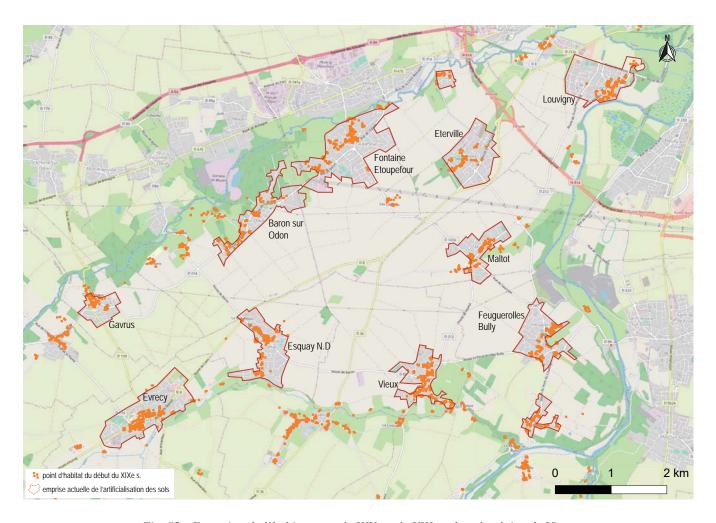


Fig. 82 - Extension de l'habitat entre le XIXe et le XXIe s dans la plaine de Vieux

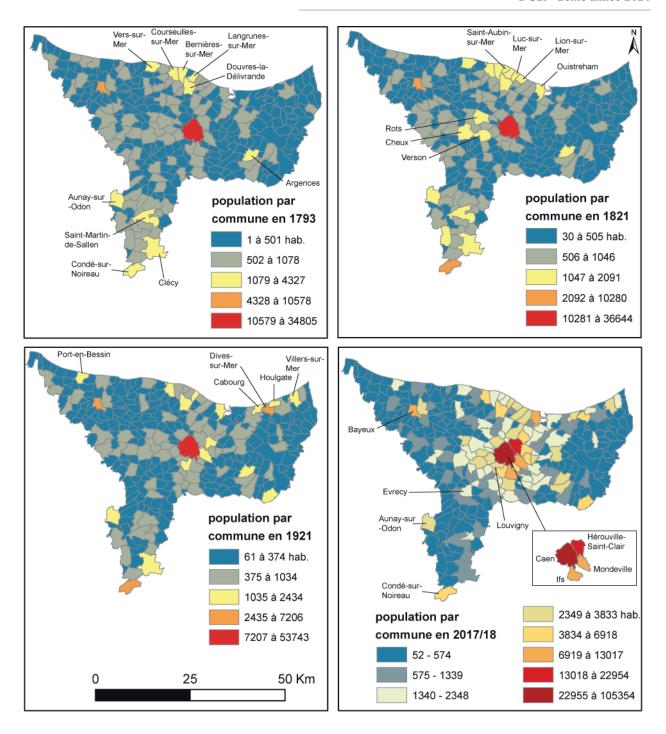


Fig . 83 - Evolution de la population par commune entre la fin du XVIIIe et le début du XXIe s. dans le nord du Calvados

3.2.3. Le réseau de circulation et d'habitat du début de la Période Contemporaine

Le réseau de circulation terrestre actif au début du XIXe siècle dans la plaine de Vieux a été vectorisé et associé à une table attributaire afin de poser les bases d'une analyse régressive à l'échelle de cette petite entité géographique. Outre les informations descriptives issues de la lecture des feuilles cadastrales (type de chemin et dénomination), un premier traitement analytique de chaque chemin est conduit en même temps que la

vectorisation du réseau. Il s'agit en particulier d'observer la morphologie des chemins dans l'environnement parcellaire et d'en déduire un comportement relationnel. Ainsi, chaque chemin est découpé en tronçon correspondant à un comportement identifié. Le tronçon est qualifié de morphogénétique lorsqu'il organise de part et d'autre de son tracé des masses parcellaires, en général sous la forme d'un parcellaire quadrillé plus ou moins orthogonal. Lorsque le tronçon de chemin coupe nettement des masses parcellaires quadrillées, il est qualifié de contradictoire. Enfin, dans certains cas le comportement est indéterminé ou neutre, notamment dans les secteurs peu parcellisés. Une couche complémentaire relève les limites parcellaires correspondant aux prolongements graphiques de chemins ou représentant de grandes limites structurantes pouvant marquer la trace fossile de chemins antérieurs à la levée cadastrale (**Fig. 84**).

Le réseau d'habitat est consigné dans une couche de point, un bâtiment cadastral est représenté par un point unique. Une couche dérivée du réseau d'habitat, constituée de polygones d'enveloppes des bâtiments est associée à une table attributaire comportant la toponymie, le nombre de bâtiment et le type hiérarchisé de l'habitat (bourg, hameau, écart...).

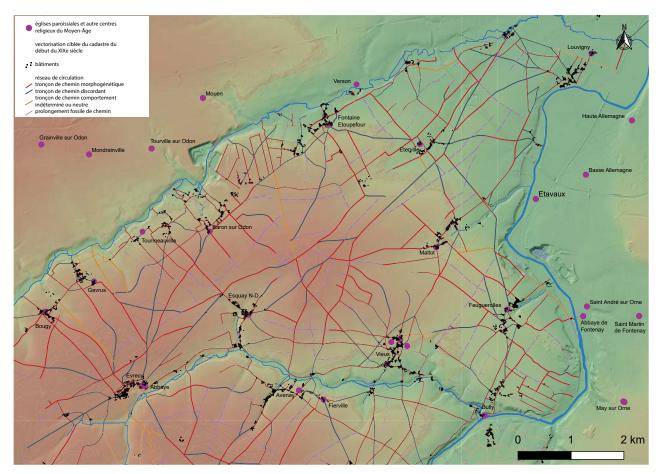


Fig. 84 - Vectorisation et catégorisation du réseau de circulation et d'habitat du début du XIXe siècle

3.2.4. Éléments de régression dans le réseau de circulation de la Période Contemporaine

Comme nous l'avons précisé dans l'introduction, l'analyse archéogéographique complète n'a pas encore été menée, nous pouvons toutefois proposer en premier approche la mise en évidence du réseau de tronçons

de circulation appartenant à la catégorie morphogénétique (**Fig. 85**). Outre le fait que l'orientation générale de ce réseau semble s'appuyer globalement sur l'orientation naturelle du socle, c'est-à-dire en épousant les principales formes de relief et en s'adaptant aux contraintes hydrographiques, ce réseau est nécessairement lié à la desserte de points d'occupation anciens dont il conviendra d'établir la liste et la chronologie des individus connus.

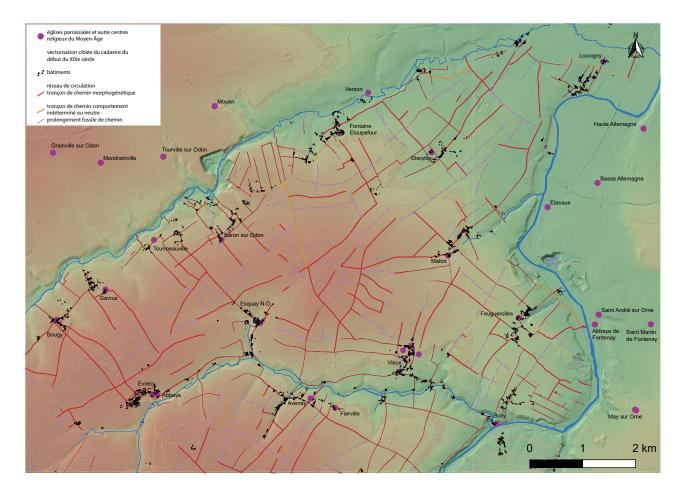


Fig. 85 - Catégorisation du réseau morphogénétique au sein du réseau de circulation du début du XIXe siècle

Au sein de ce réseau irrigant la plaine de Vieux, au moins deux faisceaux attirent notre attention et entretiennent un lien morphologique avec le complexe cultuel de Baron-sur-Odon (**Fig. 86**).

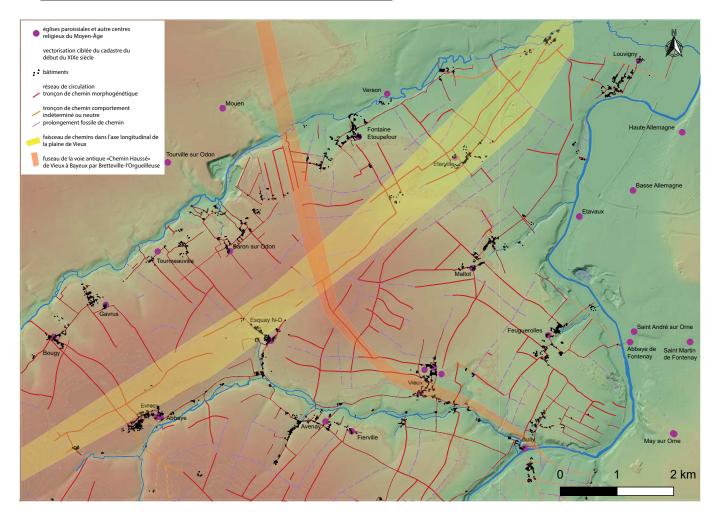


Fig. 86 - Mise en évidence d'un faisceau de chemins anciens dans l'axe longitudinal de la plaine de Vieux

Il s'agit tout d'abord pour la période antique du chemin Haussé dont nous avons étudié globalement le tracé dans le cadre du PCR Arbano l'Antiquité en Basse-Normandie (Allinne, Leon 2016, pp 20 – 23) et qui a fait anciennement l'objet de sondages permettant de préciser son modelé, notamment à Verson (David, 1987) où à Vieux (Deniaux, 1979). S'il s'agit d'une des voies antiques représentées sur la table de Peutinger et reliant localement les agglomérations d'Aregenua (Vieux) et Augustodurum (Bayeux), son tracé composite n'est pas sans poser quelques questions. En effet, loin d'être totalement direct entre les deux villes, le tracé semble capté à différents points de son parcours, notamment à Bretteville l'orgueilleuse et dans une moindre mesure à Verson. Le même phénomène s'observe en plaine de Vieux où la relation entre l'agglomération d'Aregenua et le complexe cultuel de Baron-sur-Odon semble dicter un changement d'orientation de la voie. Mais le point d'inflexion du tracé correspond aussi à un point haut de la topographie locale (Fig. 87). Outre la relation entre les deux points d'occupation, il pourrait s'agir également d'un point de visé utilisé lors du jalonnement de la voie.

Le deuxième faisceau qui se présente sous la forme de plusieurs tronçons de chemins morphogénétiques ne montre pas de tracé aussi bien conservé que celui du chemin Haussé (**Fig. 87**).

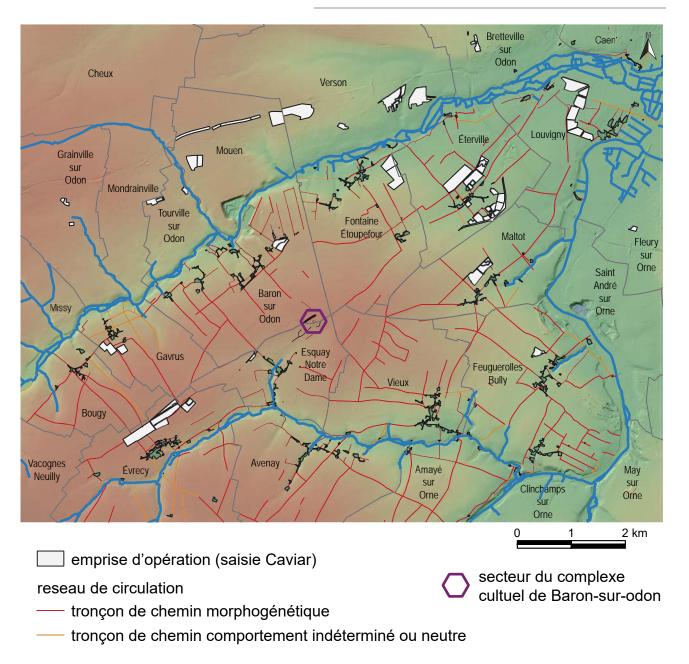


Fig. 87 - Etat de la saisie des opérations archéologiques de la plaine de Vieux

Parmi ces tronçons il en est un qui est qualifié de chemin creux gaulois aux abords du complexe cultuel (Bertin 1977, p 75) et un autre courant en grande partie sur la commune d'Évrecy, chemin de la Pillardière dont l'attribution chronologique

est discutée. En effet, ce dernier est mis en relation morphologique avec l'occupation funéraire Antique et Altomédiévale de Saint-Aubin des Champs, mais il a aussi été observé dans plusieurs coupes réalisées à la Basse-Madeleine (Hincker 2018, p 51). Les résultats de ce diagnostic indiquent que le dernier état du chemin est de type chemin creux dont l'aménagement a fortement entamé plusieurs états antérieurs. Malheureusement aucun élément de datation n'a été recueilli lors de cette opération. Il conviendra de réunir l'ensemble des informations recueillies sur plusieurs opérations de diagnostic et de fouille dans ce secteur, afin d'éclairer les différents états de circulation au sein de ce faisceau. Vers le nord-est, notamment sur la commune d'Éterville quelques

tronçons sont également identifiés dans un contexte archéologique relativement dense. Là aussi, l'examen détaillé des données archéologiques et l'analyse régressive des formes du paysage devront être conduites.

3.2.5. État de la saisie de l'environnement archéologique de la plaine de Vieux

Dans le cadre du PCR Face à la Mer, un travail d'acquisition des données d'opérations archéologiques est mené sous la forme de l'intégration exhaustive dans un SIG des plans de diagnostics et de fouilles. Trois couches principales sont mises en œuvre : les emprises, les ouvertures et les unités d'observation1. Ainsi plus d'une quarantaine d'opérations réalisées au sein de la plaine de Vieux depuis les années 1970 sont à ce jour totalement intégrées (hors opérations réalisées à Vieux et ensemble cultuel de Baron-sur-Odon). Leur répartition spatiale aléatoire, puisque soumise à la prise en compte de l'artificialisation récente des sols (lotissement, voirie, zone artisanale ou commerciale), permet en l'occurrence de suivre le rythme et la nature des occupations anciennes sur des ensembles aux surfaces non négligeables, comme à Éterville, Maltot, Louvigny et Évrecy (Fig. 87). Ces données cartographiées à l'échelle du fait archéologique sont complétées par celles de la Carte Archéologique et tout particulièrement les EA concernant la fourchette chronologique comprise entre l'Âge du Fer et l'Antiquité (Fig. 88).

De la cartographie des EA dans la plaine de Vieux et ses environs immédiats, nous retiendrons en particulier la présence de plusieurs lieux de culte attestés ou supposés, à Vieux, Amayé-sur-Orne, Éterville et Caen. En s'appuyant notamment sur les travaux du PCR Arbano dans sa partie consacrée aux lieux de culte en Basse-Normandie, nous proposerons une analyse spatiale comparative (intégration dans le réseau de circulation ancien, champ de vision et visibilité, contexte archéologique) de cette catégorie d'occupation en l'étendant à minima aux vestiges compris dans l'espace d'étude du PCR Face à la Mer.

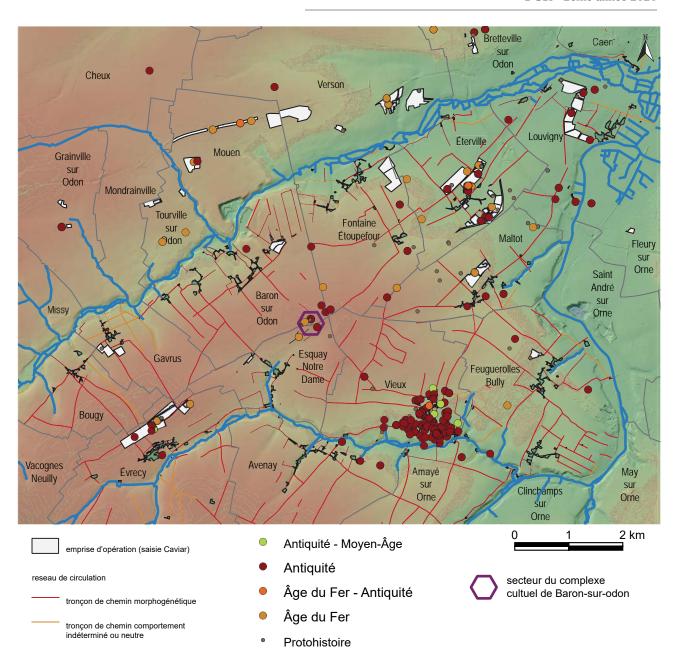


Fig. 88 - Etat de la saisie des opérations archéologiques et sélection des EA de l'Âge du Fer et de l'Antiquité (base Patriarche) de la plaine de Vieux.

3.3. Synthèse générale

La forme unique du monument de Baron-sur-Odon questionne depuis le premier coup de pioche porté à l'édifice jusqu'à aujourd'hui.

Si l'architecture des sanctuaires à plans plus classiques répond bien aux besoins liturgiques de l'époque et à leur organisation, le décagone baronnais devait lui-même répondre à des pratiques spécifiques. Isabelle Fauduet, en mentionnant ces plans parfois particuliers questionne : "Comment les interpréter ? Relèvent-ils d'une communauté particulière, avec ou sans lien avec l'agglomération parfois éloignée, ou s'agit-il de lieux mémoriels connectés aux ancêtres ?" (Fauduet, 2020). En d'autres termes, que peut nous dire le sanctuaire de Baron sur les croyances qui y étaient mises en pratique, sur la communauté qui s'en chargeait, sur la mémoire du lieu ?

Peut-on mettre en lien un éventuel culte mémoriel avec la tombe identifiée quelques dizaines de mètres au nord-ouest du sanctuaire, installée au IIe s. av. J.-C. et dont une réintervention prend place dans le courant du Ier s. av. J.-C., avec prélèvement d'une partie du squelette ? L'identification de plusieurs zones de rituels dans l'environnement du sanctuaire dès La Tène moyenne semble inscrire ce lieu comme important dans le paysage cultuel des générations ayant précédé l'édification du monument après la Conquête. Ces pratiques rituelles étaient-elles en lien avec les activités agro-pastorales et les périodes de récoltes ? Comme peuvent en témoigner les nombreuses structures de stockage (caves souterraines, silos...) qui les jouxtent ? Ou bien s'agit-il de pratiques rituelles domestiques prenant racines dans un habitat dont la densification semble manifeste dès La Tène moyenne (Auxiette, Baudry et Méniel, 2011) ?

La distance séparant le sanctuaire du Mesnil à la capitale de cité Aregenua augure d'un lien évident entre le lieu de culte et le centre politique de la Cité. Pour autant, la distance les séparant, représentant près d'une heure de marche, exclue vraisemblablement Baron d'un culte communautaire attaché à la capitale et tourne davantage celui-ci vers le territoire plus large de la Cité. Sa position dominante dans le paysage ainsi que la proximité d'une voie régionalement importante en témoignent (Péchoux, 2008). Du reste, les vastes dimensions des bâtiments bien caractérisés du sanctuaire induisent des rassemblements importants lors des cérémonies publiques et donc la nécessité d'accueillir les fidèles à proximité (Péchoux, 2008; Bossard, 2021). Dans ce sens, le petit ensemble possiblement balnéaire décrit plus avant n'a pas suffisamment été dégagé pour en caractériser l'importance et le lien avec le sanctuaire, mais il est possible qu'il s'intègre à un ensemble de bâtiments lié à l'accueil des visiteurs.

La connaissance de la géographie du sanctuaire et du lien qu'il entretient avec le paysage profane environnant est encore à parfaire si ce n'est à faire. Pour l'heure les apports des campagnes de prospections géophysiques nous permettent quelques précisions et aiguisent l'intérêt que susciterait des investigations sédimentaires complémentaires.

4. Bilan 2021 et perspectives pour 2022

4.1. Bilan 2021

Ces deux premières années de PCR ont été orientées suivant trois axes d'études concomitants.

- Etats des connaissances en 2020

Le premier axe fut orienté sur les biens archéologiques mobiliers et sur la documentation relatifs aux fouilles réalisées à Baron-sur-Odon depuis les années 50. Telle une enquête, cette démarche a permis de localiser les différents fonds, d'inventorier suivant les normes en vigueur tant les collections mobilières que les archives (de terrain, correspondance, ébauches d'articles ...), de numériser les fonds cartographiques et photographiques (argentiques et diapositives), de faire le bilan sur l'ensemble de la bibliographie disponible (rapports de fouilles et publications) et de compiler l'ensemble numériquement suivant une hiérarchisation stricte. Outre le fait de brosser un état des lieux des sources disponibles et de nos connaissances sur l'ensemble cultuel, cette approche nous permet de proposer une synthèse des résultats par secteur de fouilles, à l'aune des avancées scientifiques de ces dernières décennies acquises à la faveur du développement des recherches archéologiques, préventives et programmées.

Ainsi, ce premier bilan permet de dresser une ébauche de l'histoire de l'occupation de la coline, du Néolithique à nos jours et d'en appréhender les pôles, d'habitat ou de culte, et leur évolution.

- Reprise du mobilier

Dans un souci de cohérence et d'homogénéité, l'ensemble des corpus mobilier (musée de Normandie, musée de Vieux-la-Romaine, service archéologie du département du Calvados, collection privée Frejet – Ledain) fait l'objet de nouvelles expertises depuis 2020. Plusieurs corpus sont ou seront concernés :

Les monnaies par Pierre-Marie Guihard (Université de Normandie – Caen, CRAHAM) – 2020 Le mobilier métallique et l'instrumentum gaulois et antique par Mélanie Demarest (Eveha) et Audrey Leffet) – 2021 – 2022

La céramique antique par Karine Jardel (CD 14) – 2014 et 2021

La céramique gauloise par Nina Boulogne (CD 14 – étude réalisée sur l'ensemble de la céramique protohistorique - toutes campagnes de fouille confondues - dans le cadre de la fouille préventive 2014).

Les anneaux votifs et la faune seront eux réexaminés en 2022, cf. infra.

- Organisation spatiale, topographie et géographie du sanctuaire

La réalisation de prospections géophysiques par John Nicholls (Target) autour du sanctuaire apporte une mine d'informations. De nouvelles problématiques architecturale, d'organisation spatiale ou encore de phasage, apparaissent au regard de ces résultats, que ce soit au niveau du sanctuaire ou des bâtiments satellites. Les différentes constructions sont dispersées principalement vers l'est en direction du chemin Haussé permettant

de rejoindre la capitale de cité voisine Areguenua et de celle de la côte 112, point culminant de la butte. Des biais importants subsistent toutefois par rapport à l'interprétation de ces données, notamment par l'absence de réponses électromagnétiques à l'emplacement de bâtiments identifiés par la fouille sur le promontoire nord et par l'emprise même de la zone prospectée. L'identification de la canalisation d'eau et de sa zone hypothétique de captage au nord-ouest du monument ouvrent également de larges perspectives sur l'étude de l'approvisionnement en eau du sanctuaire et des bâtiments annexes.

Ainsi, l'ensemble des données cartographiques récupéré dans la littérature ancienne, dans les archives et rapports de fouille a été compilé et enrichi par les résultats des prospections géophysiques et par d'autres données (archéologiques, photographiques, administratives et environnementales). L'outil SIG ainsi conçu par Cécile Riquier nous permet de nous questionner plus largement sur la place du complexe cultuel dans son environnement et dans la cité.

Cette dernière problématique impulsée en 2021 par Gaël Léon (INRAP) sera poursuivie en 2022.

4.2. Les objectifs de la troisième année du PCR 2022

4.2.1. Étude macroscopique des anneaux votifs de Baron-sur-Odon par Elisabeth Goussard (Doctorante EPHE) et Cécile Le Carlier (Université de Rennes, UMR 6566 CreAAH)

Approche macroscopique des anneaux (par Elisabeth Goussard)

En mars 2022, Elisabeth Goussard (doctorante à l'EPHE) soutiendra sa thèse concernant "La mutation des pratiques votives entre Protohistoire et Histoire. Aux origines de l'offrande par destination en Gaule (IIIe siècle av. J.-C.- Ier siècle ap. J.-C.)". Les anneaux votifs de Baron-sur-Odon (collection du musée de Normandie) correspondent à l'un des quatre corpus étudiés dans le cadre de ses recherches. Membre actif du PCR, Elisabeth Goussard pourra au travers d'un contrat au CRAHAM poursuivre ses investigations macroscopique et chrono typologique sur les anneaux de la fouille 2014 ainsi que sur ceux mis au jour dans l'atelier de bronzier de la maison au grand péristyle d'Aregenua.

L'objectif sera de comparer les deux corpus du sanctuaire de Baron et de la capitale de cité afin d'en établir une éventuelle analogie.

Ces premières observations permettront d'établir un échantillonnage représentatif, typologique et / ou chronologique afin de réaliser des analyses chimiques approfondies.

Caractérisation chimique des anneaux votifs de baron-sur-Odon et de Vieux – Aregenua (par Cécile Le Carlier, Université de Rennes, CReAAH, UMR 6566).

Au total, 640 anneaux sont conservés aujourd'hui dans différentes collections (musée de Normandie, musée de Vieux-la-Romaine, Service archéologie du département du Calvados, collection privée Ledain-Frejet, (**Fig. 89**). Cette quantité ne correspond vraisemblablement qu'à une petite partie des anneaux mis au jour puisque seuls 250 anneaux des fouilles Bertin et Gosselin sont conservés aujourd'hui au musée de Normandie. Pour

donner un ordre d'idée, 155 anneaux ont été mis au jour dans une seule fosse (favissa) de l'annexe du sanctuaire et la fouille de la Rd 8 de 2014 a permis de récolter à elle seule 67 anneaux sur une surface de seulement 2000 m² localisée à l'extérieur du sanctuaire .

Le plus important corpus d'anneaux provient de la collection privée Frejet-Ledain avec 309 exemplaires. Mme Ledain fille de Mr Frejet se souvient « de chercher des anneaux le dimanche sur le sanctuaire ouvert dans les années 50 ». Malheureusement, aucune information stratigraphique n'est disponible pour ces ex-votos.

Au total, seuls 152 anneaux conservés (soit 24 %) disposent d'un contexte archéologique relativement fiable. Il faut ajouter à cela une différence de statut pour ces différents objets (collection de France pour les anneaux des musées de Normandie et de Vieux-la-Romaine, collection d'étude pour les anneaux de l fouille 2014 et un statut privé pour le fonds Frejet-Ledain) et de conservation (mobilier restauré pour les anneaux des collections muséales et « brutes » pour les deux autres).

Contexte archéologique	Intervenant / Archéologue	Années de découvertes	Lieu de stockage	Nombre d'anneaux conservés	Nombre d'anneaux avec contexte stratigraphique	Mobilier restauré	Statut de l'objet	Type d'analyse envisagé	Nombre d'analyses envisagé
Sanctuaire de Baron-sur-Odon et abords immédiats	Bertin	1970's	musée de Normandie	250	71	x	musée de France	Fluorescence X	35
Abords immédiats du sanctuaire de Baron-sur-Odon	Pillault et Parra-Prieto	2014	service archéologie CD 14	67	67		mobilier d'étude	Analyse élémentaire	33
Collection Privée Frejet-Ledain	Mme Ledain, fille de M. Frejet exploitant de la parcelle agricole du sanctuaire et ayant participé aux fouilles du Doc. Gosselin	1950's	Evrecy, rue de la Dîme	309	0		-	-	22
Atelier de bronzier de la maison au grand Péristyle de la capitale le cité des viducasses (Aregenua, actuelle commune de Vieux)	Vipard	1988-1992	Musée de Vieux-la- Romaine	14	14	x	musée de France	Fluorescence X	7
	total			640	152				75

Fig. 89 – Récapitulatif sur la localisation et le contexte des anneaux votifs de Baron-sur-Odon conservés et disponibles à l'étude pour échantillonnage à dessein de caractérisation chimique.

Ces problématiques de statut et de conservation du mobilier impliquent une approche différente mais complémentaire dans l'analyse chimique de ces objets.

Ainsi, les anneaux des collections musée de France ne présentant plus de traces d'oxydation feront l'objet d'analyses par fluorescence X, non invasive et les anneaux de la fouille 2014 feront eux l'objet d'analyses élémentaires par ICP. Ces analyses se feront directement dans les.

- Fluorescence X2

La méthode par fluorescence X permet d'obtenir la composition chimique du métal à sa surface. Elle est particulièrement adaptée pour les éléments restaurés et n'implique aucune dégradation de l'objet. L'utilisation d'un appareil portatif facilite la réalisation de multiples analyses.

- Analyse élémentaire / ICP3

L'analyse élémentaire par ICP est quant à elle plus adaptée pour les éléments corrodés puisque l'investigation nécessite la réalisation d'un prélèvement (inférieur à 1 mm de diamètre) de métal, effectué au-delà de la corrosion. Ces analyses seront donc réalisées sur une sélection d'anneaux de la fouille 2014, corpus actuellement le mieux daté.

- Problématiques

Les analyses chimiques réalisées sur ces anneaux permettront de connaître la composition des alliages cuivreux utilisés pour ces objets et d'en déduire le type de source d'approvisionnement. En effet des éléments mineurs ou traces, constituent la « carte d'identité » de l'approvisionnement, qu'il s'agisse de métal produit, arrivé en lingot, ou de recyclage. La dispersion de ces compositions pourrait permettre d'obtenir une signature pour chaque site, de Baron et d'Aregenua, et de les comparer.

Un second objectif serait de comparer les compositions chimiques par type d'anneau et par phase chronologique afin d'en déduire d'éventuelles tendances, ou une homogénéité du corpus, ou une dispersion trop lâche (recyclage trop important) ne permettant pas d'interprétation.

Enfin, la composition de ces anneaux dont la forme pourrait faire penser à un dérivé de rouelle, ou de monnayage, pourrait être comparée à celle des monnaies, afin d'y observer ou non une éventuelle influence et donc une potentielle symbolique.

Dans les années 70, Dominique Bertin avait impulsé cette approche par des analyses menées par G. Pigeat (CRAM, Université de Caen) qui ont montré qu'il s'agissait « soit de bronze au plomb avec le zinc et le nickel comme impuretés, soit de bronze au zinc, avec le plomb et le nickel comme impuretés » (BERTIN 1977 : 83)

- Echantillonnage

En collaboration avec Elisabeth Goussard et Cécile Le Carlier, un premier choix d'anneaux a été réalisé tous associés à un contexte chrono-stratigraphique.

Au total, 75 analyses seront effectuées, soit par Fluorescence X soit par ICP.

Ce choix pourra toutefois faire l'objet d'ajustements suite au travail d'Elisabeth Goussard sur les anneaux de Vieux / *Aregenua*.

4.2.2. Poursuite de l'étude du mobilier métallique et de l'instrumentum antique Mélanie Demarest (Eveha) et gaulois par Audrey Leffet.

Ce travail effectué en 2021 sera complété en 2022 par un retour au mobilier pour les collections du Musée de Normandie. Certaines descriptions pourront ainsi être complétées et des photographies pourront être réalisées à cette occasion. De même, malgré la relative dispersion apparente du mobilier, une analyse de sa répartition spatiale à l'aide d'un SIG pourrait permettre d'approfondir son approche spatio-temporelle permettant de

mieux cibler chronologiquement l'apparition des pratiques cultuelles. Enfin il sera intéressant de pouvoir comparer les données obtenues sur le site de Baron-sur-Odon avec les observations réalisées sur les autres ensembles cultuels régionaux.

Cette approche sera associé à un nettoyage du mobilier lié au dépôts d'armements, notamment les fourreaux, afin de chercher d'éventuels décors et éléments datant. La réalisation de nouveaux dessins et photographies de ces objets pourront à cette occasion être réalisés.

4.2.3. Reprise du mobilier faunique de la fouille 2014 (CD 14) par Elisa Rollinger et Aurélien Piolot (Eveha).

Si aucun élément de faune et malacofaune issu des fouilles anciennes des années 50 à 70 n'a été conservé, les dernières investigations menées dans l'environnement du sanctuaire, lors de la fouille préventive de 2014, ont permis de mettre au jour un abondant mobilier faunique. Toutefois la nature résiduelle parfois en quantité importante de céramiques laténiennes dans des contextes antiques (cf. la canalisation 3218 pour ne citer qu'elle) a révélé la potentialité d'un biais important concernant la contextualisation chronologique des ossements animaux. Ainsi, en 2014 seuls deux dépôts d'animaux (un crâne de cheval fendu de la Tène moyenne et un chien pour la période du haut Empire) ont fait l'objets d'observations archéozoologiques par Aurélien Piolot (Eveha).

Certains contextes clos dont la canalisation antique, deux fosses renfermant des indices de dépôts rituels, ainsi que deux fosses particulièrement riches en anneaux votifs sont néanmoins bien datés, plus particulièrement pour les niveaux inférieurs, moins brassés que les strates sommitales. Pour ces raisons, nous pensons utile de procéder à un échantillonnage des restes fauniques et de les étudier dans le cadre de cette troisième année de recherche. En dehors de la pertinence des informations recueillies dont nous ne doutons pas, cette étude s'intègre dans la continuité du travail effectué jusqu'à présent dans le cadre de ce PCR, à savoir reprendre par l'étude toute la documentation écrite, graphique et mobilière.

4.2.4. Poursuite de l'étude d'archéogéographique des réseaux de circulation anciens autour du complexe cultuel de Baron-sur-Odon et de la plaine de Vieux, par G. Léon (Inrap)

Le traitement des données et la mise en forme des résultats stabilisés seront présentés dans le prochain rapport de ce PCR 2022.

De plus, en s'appuyant notamment sur les travaux du PCR Arbano dans sa partie consacrée aux lieux de culte en Basse-Normandie, nous proposerons une analyse spatiale comparative (intégration dans le réseau de circulation ancien, dans le territoire viducasse, champ de vision et visibilité, contexte archéologique) de cette catégorie d'occupation en l'étendant à minima aux vestiges compris dans l'espace d'étude du PCR Face à la Mer.

4.2.5. Moyens humains et budgétaires envisagés pour 2022 (Fig. 90) :

L'année 2022 permettra de conclure cette première phase de PCR visant à faire le bilan de l'ensemble des investigations archéologiques menées sur le sanctuaire et ses abords depuis les années 50, par la reprise de la documentation de terrain, par un bilan bibliographique et par la réétude des biens archéologiques, tout mobilier confondu. L'ensemble de ces données a fait l'objet d'inventaires normalisés, de numérisation si nécessaire et d'intégration au sein d'un même SIG.

Cette troisième année s'orientera tout particulièrement sur l'étude des anneaux votifs, leur évolution morpho-

Membre du PCR	Descriptif de l'activité	Moyens humains	Moyens budgétaire (E
Sophie Pillault	synthèse des données, suivi administratif et scientifique	10 jours Inrap	3.51
Clarisse Parra-Prieto	synthèse des données, suivi administratif et scientifique	10 jours de contrat CRAHAM	1800
Audrey Leffet	poursuite de l'étude du mobilier métallique gaulois	10 jours de contrat CRAHAM	1600
Mélanie Demarest	poursuite de l'étude du mobilier métallique antique	5 jours Eveha	1550
Elisabeth Goussard	Etude et comparaisons des anneaux de Meux / Aregenua	10 jours prestation	1400
Cécile M <mark>ahé-Le Carlier</mark>	caractérisation chimique des anneaux de Baron-sur-Odon et Vieux / comparaison	10 jours Université de Rennes	-
	50 analyses fluorescence X / 21 analyses élémentaires par ICP sur les anneaux de Baron-sur-Odon et Vieux		1806,8
Elisa Rollinger	reprise de la faune de la fouille 2014 CD 14	10 jours de prestation	1050
Aurélien Piolot	reprise / synthèse de la faune de la fouille 2014 CD 14	3 jours Eveha	68
Gaël L <mark>éon</mark>	archéogéographie	5 jou <mark>rs Inra</mark> p	N 2 8
		total	8056,8
		DRAC	5000
		CD 14	3056,8

Fig. 90 – Budget prévisionnel pour la troisième année de PCR consacré au sanctuaire de Baron-sur-Odon.

chronologique, leur composition chimique et leur éventuelle filiation avec l'atelier de bronzier d'Aregenua. L'apport des prospections géophysiques à notre connaissance de l'ensemble cultuel, vient apporter des éléments neufs permettant d'entretenir le débat sur l'étendue, la caractérisation et la spatialisation du pôle cultuel. L'importance de l'eau, de son approvisionnement dans l'architecture et de son utilisation dans les usages et rites cultuels, a également été mis en avant par les résultats des investigations électromagnétiques.

Une fois réalisées ces dernières études, une publication sera envisagée permettant de synthétiser l'ensemble de ces données et d'en proposer une nouvelle interprétation.

Bibliographie

ADAM A. M., 2004 : L'habitat en zone rhétique. In : Augusta-Boularot (S \square , Lafon (X.) dir. -Des Ibères aux Vénètes. Rome : école fracaise de Rome, 2004, p39_50 (Collection de l'école française de Rome (EFR) ; 328.

ADAM A. M ; 2004 : Dépôts d'objets métalliques du second âge du Fer dans le nord-est de l'Italie et les ALPES ORIENTALES. In Bataille G., Guillaumet J.-P. dir. : Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée. Actes de la table ronde des 13 et 14 octobre 2004 (GLUX-en-Glenne : Bibracte. Centre archéologique européen, 2006, p.135-145.

Allinne C. et Léon G., 2016, L'Antiquité en Basse-Normandie, ARBANO. Projet collectif de recherche, 2016, 6e année., Rapport de PCR, Caen, 209 p.

Anderes C. 2006 : Il y a un os ! Artisanat d'un matériau singulier : de l'os à l'objet. Catalogue d'exposition du Musée romain de Nyon, Nyon, pp. 9-10.

Auxiette G., Baudry A., Méniel P. « Une histoire de l'élevage dans l'ouest de la Normandie : les sites de Mondeville, Ifs, Fleury, Creully et les autres.... » in Barral Ph., Dedet B., Delrieu F., Giraud P., Le Goff I., Marion S., Villard-Le Tiec A. L'Âge du Fer en Basse-Normandie. Actes du XXXIIIe colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Caen, 20-24 mai 2009), Presses universitaires de Franche-Comté, pp.185-202, 2011.

BATAILLE G., 2008: Mobiliers métalliques de dépôts et de sanctuaires, quelques considérations sociales sur l'époque laténienne, Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des « Dépôts » De la préhistoire à nos jours, actes des XXIXe Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 16-18 octobre 2008, éd APDCA, Antibes, p. 127-136.

Beauchamp A., 2018, Impacts des aménagements hydrauliques sur les systèmes fluviaux bas-normands depuis 2000 ans. Approches géomorphologique et géoarchéologique, Université de Caen Normandie, UFR Seggat, Caen, 576 p.

Béal J.-C. 1983 - Catalogue des objets de tabletterie du musée de la civilisation galloromaine de Lyon, Centre d'Et. Rom. et Gallo-Rom, Lyon III, coll. « Nouvelle série », 1.

Bertrand I. 2000 - « Le petit mobilier du sanctuaire gallo-romain du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne) », in Bertrand I. (dir.) – Actualité de la Recherche sur le Mobilier Romain non Céramique, Actes du Colloque de Chauvigny (Vienne, France), 23et 24 octobre 1998, Mémoire XVIII, pp. 77-101.

Bertrand I. 2003, Objets de parure et de soins du corps d'époque romaine dans l'Est picton (Deux-Sèvres, Vienne)., Chauvigny, coll. « Ed. de l'A.P.C., Mémoire XXIII ».

Blaizot Frédérique, Bonnet C 2007 : Structures funéraires, modalités de dépôt et rôle des céramiques dans les tombes gallo-romaines., BARAY (L.), BRUN (P.), TESTARD (A.) dir. – Pratiques funéraires et sociétés. Nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale . Actes du colloque interdisciplinaire de Sens, 12-14 juin 2003, p. 207-228.

BOSSARD S. 2021 - Cultes et sanctuaires du centre et de l'ouest de la Gaule Lyonnaise, des antécédents gaulois à la fin des dieux (IIe s. av. n. è. – Ve s. de n. è.), Thèse doctorale Université de Nantes, 2 volumes.

BULARD A., 1979 : Fourreaux ornés d'animaux fantastiques affrontés découverts en France. In: Etudes Celtiques, vol. 16, 1979. pp. 27-52.

CHANSON K., DELALANDE A., JAHIR I., LE GOFF I. (COORD.), LEON G., TEXIER M., ROPARS A., VAUTERIN C.-C., 2010 : Les pratiques funéraire à l'âge du Fer en Basse-Normandie : premiers éléments de réfléxion, in Barral P., Dedet B., Delrieu F., Giraud P., Le Goff I., Marion S., Villard-Le-Tiec A. (Dir), Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer, Actes du XXXIIIe colloque international de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 51-84.

Crummy N.1983 - Colchester archaeological report 2 : The Roman small finds from excavations in Colchester 1971-79., Colchester, coll. « Colchester archaeological trust ltd ».

David P., 1987, « Coupe stratigraphique du Chemin Haussé (venant de Vieux et se dirigeant vers Bayeux) », Annales de Normandie, 37, 1, p. 69-73.

Deniaux E., 1979, Vieux : sondage sur un terrain appartenant à Madame Binet, au lieudit le Chemin Haussé, sur la parcelle A I 52, du 14 décembre au 16 décembre 1979; autorisation de sondage du II décembre 1979, Rapport de sondage, Caen, 10 p.

Deschler-Erb S. 1998 - Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica. Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie. Text und tafeln, 1, Augst, coll. « Forschungen in Äugst », 27.

DESENNE S., AUXIETTE G., DEMOULE J.-P., GAUDEFROY S., HENON B., THOUVENOT S., LEJARS T, 2009: Dépôts, panoplies et accessoires dans les sépultures du 2e âge du Fer en Picardie. In: Revue archéologique de Picardie, n°3-4, 2009. Actes de la table ronde "Les gestuelles funéraires au second âge du Fer " tenue à Soissons les 6 et 7 novembre 2008 sous la direction d'Estelle Pinard et Sophie Desenne, pp. 173-186.

DEYBER A., 2007: Des pointes de traits en fer de type « Numance » (Espagne, province de Soria) à Alésia (Côtes-d'Or) et à Montmartins (Oise), in Sur les traces de César, Militaria tardo-républicain en contexte gaulois, actes de la table ronde de Bibracte du 17octobre 2002, Glux-en-Genne, Collection Bibracte, édition du Centre archéologique européen, 2007, p. 176-179.

Dureuil J.-F., Béal J.-C. 1996 - La tabletterie antique et médiévale, XI, coll. « Catalogue D'art et d'histoire du Musée du Carnavalet ».

Duvauchelle A. 2005 - «Les outils enfer dumuséer omaind' Avenches», Documents dumuséer omaind' Avenches, 11.

Fauduet I. 1992 - Bronzes gallo-romains. Instrumentum / Musée d'Evreux, Evreux : Musée d'Evreux.

Fauduet I. 1993 - Les temples de tradition celtique en Gaule romaine, Errance, Des Hespèrides, Clamecy.

Feugère M. 1985 - « Les fibules en Gaule Méridionale de la conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C. », Revue archéologique de Narbonnaise. Supplément, 12, 1, pp. 5-509.

GIRARD B., GENTRIC G., MALAGOLI C., RICHARD RALITE J.-C., ROUSSEL-ODE J., ROUX L., ROUZEAU N. 2016: - Le chastelard de Lardiers: de l'oppidum gaulois au sanctuaire gallo-romain. in Objets de cultes gaulois et romains entre Rhône et Alpes, Travaux du projet collectif de recherches « Autour des Voconces », éditions errance, 2016, p.55 à 84.

Girard B., Roure R., 2009 : « Le mobilier métallique du dépôt du Cailar (Gard) : quantification, composition et traces de manipulations destructives », in Honegger M., Ramseyer D., Kaenel G., Arnold B., Kaeser M.-A. (dir.), Le site de La Tène : bilan des connaissances – état de la question. Actes de la table ronde internationale de Neuchâtel, Neuchâtel, Hauterive, 1-3 novembre 2007, Office et Musée cantonal d'archéologie (Archéologie neuchâteloise, 43), 2009, p.197-205.

Golosetti R. 2019, "La stips des Alpes à la Méditerranée : interpréter la présence des monnaies dans les sanctuaires d'époque romaine", Gallia, 76-2 | 2019, pp. 121-163.

Gosselin Dr 1924 : Séance du vendredi 1er juillet 1921, Bulletin de la société des antiquaires de Normandie, Tome XXXV, p. 398-407.

Guillaumet J.-P., Laude G. 2009 - L'art de la serrurerie gallo-romaine. L'exemple de l'agglomération de Vertault (France, Côte-d'Or)., Edition universitaire de Dijon, coll. « Art, archéologie et patrimoine ».

Halbout-Bertin D., 1977, « Le sanctuaire celto-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados) », Gallia, 35, 1, p. 75-88.

Hincker V., 2018, Evrecy, La Basse Madeleine, Calvados, Normandie. Parcelle ZL 276p, 221, 229p, 235, Rapport d'opération de diagnostic archéologique., Service départemental d'archéologie du Calvados, Caen, 127 p.

LAMBERT Cl., MONTEIL M., RIOUFREYT J. 2015 - Cherre, Aubigne-Racan (Sarthe), in Raux St. RUAUX St., BROUQUIER-REDDE V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquite, catalogue d'exposition (Le Mans, Carre Plantagenet, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, 316 p. (p. 84-88).

Legros V. 2015 - « Archéologie de l'objet métallique aux époques médiévale et moderne en Picardie. », Revue archéologie de Picardie, 1/2.

Le Men R. – Fr. 1876 - Bulletin de la Societe archeologique du Finistere, 3, p. 179-199 et pl. 2 et 3.

Lepetz S. et Méniel P. 2008, Des sacrifices sans consommation : les dépôts d'animaux non consommés en Gaule romaine in Lepetz S. & Van Andringa W. (dir.), Archéologie des Plantes et des animaux, II, Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine, rituels et pratiques alimentaires, éditions Mergoil, 2008, pp. 155-164.

Lepetz S. 2018, Archéozoologie des lieux de culte antiques du nord de la France. Sacrifices, offrandes et banquets. in RAF n°spécial 32 Apports des études environnementales à la connaissances des sanctuaires celtes et romains du nord-ouest européen, 2018, pp. 85-99.

Manning W.H. 1985, Catalogue of Romano-British Iron Tools, Fittings and Weapons in the British Museum, London.

MENNESIER-JOUANNET C., DEBERGE Y. DIR., 2017 : Chronologie du mobilier archéologique du second âge du Fer en Auvergne, volume 1 Monographies des ensembles de référence, 65e Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 655 p.

Meylan Krause Marie-France 2015 : Gestes rituels en milieux profane et privé, SFECAG SFECAG, Actes du congrès de Nyon, p. 109-113.

Mouton-Venault Sylvie 2016 : Assemblage cultuel ou funéraire : une réalité pour le céramologue, SFECAG, Actes du congrès d'Autun, p. 53-58.

NILESSE, O., (DIR.) BATAILLE G., (DIR.) GUILLAUMET J.-P., 2006 : Les dépôts d'objets en fer dans

les établissements ruraux gaulois de l'ouest de la France. Le rituel est-il au fond de la poubelle ? Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée. Actes de la table ronde de Bibracte (13-14 oct. 2004). Bibracte, 11, p.221- 246.

Olmer Fabienne, Kasprzyk Michel 2016 : Les amphores dans les pratiques funéraires de la nécropole de Troyes, impasse des Carmélites (Aube), SFECAG, Actes du congrès d'Autun, p. 329-336.

Oudry-Braillon S. et Billard C., « Trois sépultures atypiques du Second âge du Fer à Reviers (Calvados) », Revue archéologique de l'Ouest, 26 | 2009, 105-115.

Philippe J. 1999, Les Fibules de Seine-et-Marne du 1er siècle avant J.-C. au 5ème siècle après J.-C., Groupement archéologique de Seine-et-Marne Musée de préhistoire d'Île-de-France, coll; Mémoires de Seine-et-Marne.

PINARD ET AL. 2009 : Pinard E ., Delattre v., Thouvenot S. – La population ensevelie et les traitements funéraires des corps au second âge du Fer en Picardie. IN Panars E., Desenne S., . dir., Les gestuelles funéraire au second âge du Fer. Actes de la Table ronde de Soisons (2008). Revue Archéologique de Picardie, p. 101 à 111.

Pillault S. et Riquier C. (2014) – Aménagement de La RD8 et d'un bassin d'orage, Baron-sur-Odon, Esquay-notre-Dame et Fontaine Etoupefour (Calvados), RFO de diagnostic. Caen : SRA Basse Normandie, 88 p. Pillault S. et Parra-Prieto C. (2016) – Baron-sur-Odon (Calvados), Aménagement de la RD 8 : Occupations datées du Bronze ancien à l'Antiquité aux abords du sanctuaire gallo-romain de Baron-sur-Odon (Calvados), RFO de fouille préventive. Caen : SRA Basse-Normandie, 492 p.

Pillault S. et Parra-Prieto C. (2019) – De l'Âge du Bronze à l'Antiquité : 2000 ans d'occupation aux abords du sanctuaire gallo-romain de Baron-sur-Odon (Calvados), Journées archéologiques de Normandie 2017, Rouen : Presses Universitaires de Rouen et du Havre.

Pillault S. et Parra-Prieto C. (dir.) 2020 - Le complexe cultuel de Baron-Sur-Odon (14), Le Mesnil. Approche diachronique. Rapport de projet collectif de recherche, année probatoire 2020, 273 p.

Pillault S. et Parra-Prieto C. (dir.) 2020 - Le complexe cultuel de Baron-Sur-Odon (14)

PROST D. 1983 - « Le mobilier en os gallo-romain d'Escolives Sainte-Camille ». Rev. Arch. Est. 34, 1983, pp. 263-299.

Py M. 2016 - Dictionnaire des objets protohistoriques de Gaule méditerranéenne (IXe - Ier siècles avant notre ère), Lattara 23.

RAPIN A., 1985 : Le fourreau d'épée à « lyre zoomorphe » des Jogasses à Chouilly (Marne). In: Etudes Celtiques, vol. 22, 1985. pp. 9-25.

Riha E. 1986, Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst, Augst, coll. « Forschungen in Augst », 6.

Riha E. 1990, Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst (Forschungen in Augst, 10), Augst.

Rey-Vodoz V. 1991 – « Les offrandes dans les sanctuaires gallo-romains », in Brunaux J.-L. (dir.) – Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen, Actes du Colloque de St-Riquier (8 au 11 novembre 1990) organisés par la Direction des Antiquités de Picardie et l'UMR 126 du C.N.R.S, Errance, pp. 215-220.

ROURE R., GIRARD B., CIESIELSKI E., CREUZIEUX A., COMPAN E., ET AL. 2019 : Expositions et dépôts d'armes et de têtes coupées au Cailar (Gard). Philippe Barral; Matthieu Thivet. Sanctuaires de l'âge du Fer. Actes du 41e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Dole, 25-28 mai 2017), AFEAF, pp.353-367, 2019, Collection AFEAF

SCHEID J. 1991 – Sanctuaires et thermes sous l'Empire, in Collectif, Les thermes romains, actes de la table ronde (Rome, 11-12 novembre 1988), Rome, Ecole française de Rome (coll. de l'Ecole française de Rome, 142), p. 205-216.

Schucany Caty 2015 - Céramiques dans les sanctuaires — Quelles céramiques ? Une réflexion à partir de quelques exemples situés à la périphérie orientale de la Gaule et des régions limitrophes à l'Est, SFECAG, Actes du congrès de Nyon, p. 101-108.

Talvas T.2007, Recherches sur les figurines en terre cuite gallo-romaine en contexte archéologique. Histoire. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2007.

Vipard P., Bemont C., Michelin Jeanlin et Christian Lahanier dir., 1993 - Les figurines en terre cuite galloromaines. In: Revue archéologique de l'ouest, tome 10, 1993. pp. 208-209.

Annexes

Annexe 1 - Inventaire complété de la collection Frejet

Stockage	Boite 1	Boite 1	Boite 1	Boite 2	Boite 2	Boite 2	Boite 2	Boite 2
Datation objet	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	XVe – XVIe	Antique	Protohistoire et Antiquité
Commentaires						Cette forme est utilisée sur les chaussure néanmoins leur usage comme attache d'éperon est aussi probable (Legros 2015 : 194-195).	Il s'agit probablement d'un piton à tête en anneau et deux pointes. Sa morphologie et sa matière tendent à le rapprocher de certains exemplaires utilisés sur des coffres.	Cette forme est attestée dès la Protohistoire (-900/-50) mais son usage perdure durant l'Antiquité (Py 2016 : 135, type AE-3111).
Description	Lot de sept anneaux simples. Leur module est plus ou moins similaire mais des variations sont notables dans les sections. Un d'entre eux porte un coup de ciseau résultant de sa séparation d'un autre anneau et de son ébarbage. La plupart offrent un diamètre externe autour de 1,55 cm à 1,6 cm mais un dernier mesure 1,8 cm de diamètre externe (1. jonc : 0,3 à 0,4 cm).	Lot de 4 anneaux doubles. Leur module est similaire bien qu'ils ne soient pas strictement identiques. La plupart forme deux anneaux à jonc accolé sans espace. Un exemplaire présente une barre intermédiaire qui relie les deux anneaux. Les diamètres externes sont compris entre 1,4 et 1,5 cm (l. jonc : 0,3 à 0,4 cm).	Anneau simple dont la section en losange à arête grossières sur les faces. Le pourtour porte un coup de ciseau d'ébarbage. Leur diamètre externe est d'environ 1,4 cm (l. jonc : 0,3 cm).	Anneau simple dont la section en losange à arête grossières sur les faces. Le pourtour porte un coup de ciseau d'ébarbage. Diam. : 1,5 cm, ép. : 0,2 cm	Anneau double partiel. Une extrémité est brisée et la seconde porte une trace d'ébarbage. La section est ronde. Une barre intermédiaire relie les deux anneaux. Diam.: 1,5 cm, ép.: 0,3 cm	Petite boucle à deux passants et à traverse centrale, en forme de huit. L. : 2 cm, l. : 1,7 cm.	Cet objet est incomplet. Il se compose d'une tige de section rectangulaire dont les bords convergent pour former une pointe d'un côté. L'autre extrémité s'épaissit et de courbe puis elle est tronquée.	Cet objet forme un anneau ouvert à jonc de section circulaire. Il s'effile progressivement vers chaque extrémité. Sa forme est à tendance légèrement ovale. Le jonc s'interrompt sur le côté d'une extrémité. L'espace laissé entre les deux extrémités mesure 2
Matière	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.
N Z	2	4	-	-	-	-		_
Catégorie	Domaine cultuel et spirituel	Domaine cultuel et spirituel	Domaine cultuel et spirituel	Domaine cultuel et spirituel	Domaine cultuel et spirituel	Accessoire du vêtement et parure	Ameublement	Accessoire du vêtement et parure
Détermination	Anneaux votifs	Anneaux votifs	Anneaux votifs	Anneaux votifs	Anneaux votifs	Boucle de chaussure ou d'éperon	Piton à double pointe	Boucle d'oreille

Annexe 2 - Inventaire de la collection Gosselin (Musée de Normandie)

Datation objet	Période mérovingienne (500-700)	Antique	Protohistoire ou période antique ?	Antique ?	ı	Antique	Antiquité tardive / période mérovingienne
Commentaires			Le verre est connu en Europe depuis au moins l'âge du Bronze. Son commerce s'intensifie vraisemblablement durant le Vlème et Vème siècle avant notre ère (Venclova 2000). Le plus souvent, il s'agit de perles monochromes, bien souvent bleues, datées du Hallstatt final au début de La Tène. Les anneaux de verre légèrement plus grands que les perles classiques, peu coloré et souvent fabriqués dans un verre de faible qualité, sont attribués à la fin du Hallstatt (Venclova 2000 ; Jahier 2013).			Sa forme est à rapprocher des modèles de type Guiraud 2a (Guiraud 1989 : 181-185). Le châton est de taille réduite sur cet exemplaire. Période de diffusion : milieu du ler siècle av. JC. au début du lle siècle ap. JC. 17/01/22	Peut-être perle mérovingienne ?
Description	Plaque boucle formée d'une boucle ovale. L'ardillon se prolonge par une plaque scutiforme orné d'une double ligne incisée sur le pourtour .	Anneaux simples de différents modules.	Le mode de fabrication a laissé de chaque côté des perforations une pointe de verre résultant du geste de l'artisan coupant la tige de verre qu'il a tourné autour d'un axe en fer pour former la perle.			Bague de forme circulaire à jonc fin, dont les côtés obliques se prolongent en ligne droite pour former un chaton haut. Il enserre un cabochon en verre translucide blanc.	Cette perle prend une forme sphérique à sommets aplatis. La pâte de verre rouge porte un décor d'entrelacs et de points en pâte de verre jaune.
Matière	Al. Cu.	Al. Cu.	Verre	Cristal de roche	Al. Cu.	Al. Cu. Et verre	Verre
NMI	-	15	7	_	-	-	
Catégorie	Accessoire du vêtement et parure	Domaine cultuel et spirituel	Accessoire du vêtement et parure	Accessoire du vêtement et parure	Indéterminé	Accessoire du vêtement et parure	Accessoire du vêtement et parure
Détermination	Plaque boucle	Anneaux votifs	Perles	Perle	Objet	Bague	Perle
N°INV.	2001.2.39	D.97.9.36	D.97.9.36	D.97.9.36	D.97.9.36	2001.2.42 a/b	2001.2.42 a/b

Datation objet	Hallstatt D1-D2
Commentaires	Trois bracelets à engrenages on été découvert dans la nécropole de La Cambe, "Le Trevent", située dans le Calvados (Verney 1993). Deux d'entre eux comportent un décor similaire, où les perles sont espacées entre elles. Le premier est incomplet et de forme ovalaire. Le second est complet, de forme ovalaire et ouvert. Le troisieme exemplaire est semblable au fragment découvert à Baron-sur-Odon, où les perles sont resserrées. Il est fermé et de forme ovalaire. La nécropole de La Cambe est datée des Vième et Vème siècle avant JC. Ils sont associés à de nombreux bracelets à bossettes, modèles répandus durant le Hallstatt D1-D2. Les bracelets de forme ovalaire se raréfient à partir du Ve siècle avant notre ère pour être remplacés par les bracelets de formes circulaire.
Description	Ce type de bracelet ovalaire en alliage cuivreux moulé, à jonc plein de section en D décoré sur la face externe de perles en fort reliefs est appelé bracelet engrenage.
Matière	A. Cu.
NN	7-
Catégorie	Accessoire du vêtement et parure
Détermination	Bracelet
N°INV.	2002.2.43

Annexe 3 - Inventaire de la collection Bertin (musée de Normandie)

Datation objet	Antique	1	I	I	Antique	Antique	Antique	1	I	ı
Commentaires						Il pourrait appartenir au type Béal A XXXIII 9 (Béal 1983 : 307-310).				
Description	Ensemble d'anneaux votifs en bronze simple ou double de différents diamètres.	Anneau en fer ouvert ou brisé de section quadrangulaire au niveau de la cassure. Sur une extrémité, l'anneau est aplati et une excroissance brisée s'en détache.	Clou de menuiserie à tête plate et tige brisée. L. Inc. : 1,3 cm.	Clou à tête circulaire légèrement convexe. Il est défoncé au centre au niveau de la tige. Diam. : 3 cm	Perle annulaire en verre de teinte vert d'eau.	Il est formé d'une couronne périphérique large puis d'une dépression centrale occupée par une série de gorges concentriques plus profondes s'étageant progressivement à partir du fond de la dépression. Le centre est muni d'un téton pointé. Diam.: 1,9 cm.	Cet objet se compose d'une plaquette de forme et de section rectangulaires dont une extrémité est brisée. Le revers est laissé brut. La face est ornée d'une ocelle en partie tronquée. L.: 2,2 cm, l.: 1,4 cm, ép.: 0,4 cm.	Tôle de forme et de section rectangulaire dont une extrémité est brisée. Les bords sont ornés de moulures travaillées au repoussé. L.:1,5 cm, l.:1,4 cm, ép.: 0,05 cm.	Objet sphérique dont la pâte prend une teinte grise. Pâte fine et homogène. Diam : 1,8 cm.	 Tige en fer de section quadrangulaire à pointe arrondie, brisée au dessus d'une petite excroissance latérale». L. inc.: 10,9 cm
Matière	Al. Cu.	Fer	Fer	Al. Cu.	Verre	SO	so	Al. Cu.	Céramique	Fer
NM	>30	7-	1	1	7-	-	-	-	1	~
Catégorie	Domaine cultuel et spirituel	Quincaillerie	Clouterie	Clouterie	Accessoire du vêtement et parure	ner	Ameublement	Indéterminé	Jeu	Indéterminé
Détermination	Anneaux votifs	Anneau	Clou de menuiserie	Clou	Perle	Jeton	Placage	Tôle : applique ?	Bille	Tige
N°INV.	85.18.1	85.18.2	85.18.3	85.18.4	85.18.5	85.18.6	85.18.7	85.18.8	85.18.9	85.18.10

Datation objet	Antique	Antique ?	ı	I	Antique	Antique	I	Protohistoire (ou début antiquité)?
Commentaires			Sa morphologie effilée vers l'anneau semble exclure un usage comme piton. Il pourrait s'agir d'un élément de type anse ou poignée.		Forme et aspect soigné de la surface qui diffèrent des anneaux votifs.	Objet en cours de fabrication.		
Description	Cette clé est brisée au niveau du panneton. Le manche est surmonté d'un anneau et la tige se coude en équerre simple. L. : 12 cm.	Il s'agit d'une aiguille aplatie à la tête puis effilée progressivement jusqu'à la pointe. La tête est tronquée et seule l'amorce du chas est conservé. L. inc. : 8,8 cm	Cet objet se compose d'une tige de section quadrangulaire. Elle s'effile vers une extrémité et s'enroule en anneau. L'autre côté est brisé. L. inc. : 5,9 cm	Clou de menuiserie à tête plate et tige tronquée. L. inc. : 4,6 cm	Anneau de forme ovale et de section circulaire. Sa surface est finement patinée. Diam. Max. : 2 cm	Ce lot comporte quatre fragments de fibules et une tige de nature indéterminée. L'une des tiges est recourbée en « U » et s'achève par un porte ardillon d'un côté; il pourrait s'agir d'une fibule en cours de fabrication, avant torsion pour fabrication de la charnière.	Anneau de forme et de section circulaires. Diam. Ext. : 2,9 cm.	Noté : «Arc de fibule en fer » mais la photo ne permet pas de le confirmer. L. inc. : 5,8 cm.
Matière	Fer	so	Fer	Fer	Al. Cu.	Al. Cu.	Fer	Fer
IMN	-	~	_	-	-	ß	~	~
Catégorie	Serrurerie	Outillage	Indéterminé	Clouterie	Quincaillerie	Artisanat ?	Quincaillerie	Accessoire du vêtement et parure
Détermination	CIé	Aiguille	Anse ?	Clou de menuiserie	Anneau	Fibules	Anneau	Fibule
N°INV.	85.18.11	85.18.13	85.18.14	85.18.15	85.18.16	85.18.17.1/5	85.18.18	85.18.19

Datation objet	Néolithique (ou Protohistoire)	I	Antique	Antique	Antique	I	1	Protohistoire ou Antiquité ?
Commentaires	Ce fragment de bracelet en schiste a certainement été transformé en pendeloque. L'une des extrémités est parfaitement retravaillée et arrondie. La seconde est aussi retravaillée mais légèrement moins, et on peut encore voir une rainure transversale qui devait correspondre à une perforation permettant de porter ce fragment en pendeloque. L'objet ayant été de nouveau cassé à ce niveau là, il a été retravaillé, sans être à nouveau percé, soit que finalement il ait été abandonné ou bien que le nouveau système de suspension ne nécessitait pas de perforation.			Le tenon se distingue légèrement sur la photo mais n'est pas mentionné dans la description.	A rapprocher des modèles en os Béal AXXXIV2	Cette forme est plutôt utilisée sur les sangles de harnais.	Ce type de clou offre davantage un usage ornemental. Il est utilisé pour orner des pièces d'ameublement notamment. Des exemplaires similaires ont été retrouvés sur la villa antique de Touffréville. Cependant des modèles d'épingle en alliage cuivreux ornée d'une croix incisée ou moulée se retrouvent au Hallstatt VIII -VI ème siècle avant JC. (Py, 2006)	
Description	Fragment de bracelet en schiste fortement micassé (section hémisphérique ?). L. inc. : 3,5 cm	Anneau de forme légèrement ovale (section ovale ?). Sa surface est altérée. Diam. Max. : 1 cm	Perle côtelée en fritte dont la coloration prend une teinte vert pâle. Diam. Max. : 1,6 cm.	Bouton circulaire muni d'un tenon au revers.	Pion en forme de calotte sphérique en verre noire. Diam. : 1,7 cm.	Boucle de forme rectangulaire dont l'ardillon est manquant. L. : 2,6 cm.	Cet objet se compose d'une tête globulaire prolongée par une tige en fer (Diam.: 0,7 cm), brisée. Le sommet de la tête est orné d'une croix incisée. Diam.: 1,5 cm.	Cet objet est travaillé en douille fermée de forme conique. L. : 8,8 cm.
Matière	Schiste	Al. Cu.	Verre	Al. Cu.	Verre	Fer	Al. Cu. Et fer	Fer
NMI	_	-	-	2	-	_	~	-
Catégorie	Accessoire du vêtement et parure	Quincaillerie	Accessoire du vêtement et parure	Équipement équestre	Jeu	Équipement équestre ?	Ameublement	Armement
Détermination	Bracelet	Anneau	Perle	Applique	Pion	Boucle	Clou décoratif	Talon de lance
N°INV.	85.18.20	85.18.21	85.18.22	85.18.24	85.18.25	85.18.26	85.18.27	85.18.28

Commentaires Datation objet
Ardillon à tête perforée et arrondie avec
Matière
₩ Z
Catégorie
Détermination Catégorie
N°INV.

Annexe 4 -Répartition du mobilier antique par contexte

ST	Catégorie	N°INV.	Détermination	NMI	Phasage
3002	Domaine spirituel	1330 et 1395	Anneaux votifs	2	Phase 4-5
3011	Clouterie	1209	Clou	1	Phase 5
3012	Domaine spirituel	1319	Anneau votif	1	Mélange phases 4-5
	Accessoires du vêtement et de parure	êtement et de 1364 et 1368		2	Phase 5
	Clouterie	1213 à 1215	Clous	52	Phase 5
3028	Domaine spirituel	1321 1363 1365 1367 1369 1370 1371 1372 1373 1383 1401 1408 1414 1415 1418	Anneaux votifs	15	Phase 5
3080	Domaine spirituel	1323	Anneau votif	1	_
3101	Domaine spirituel	1393 – 1394	Anneaux votifs	2	_
3121	Domaine spirituel	1325 – 1326	Anneaux votifs	2	Phase 5
	Accessoires du vêtement et de	1399	Épingle	1	Mélange phases 4-5
	parure	1452	Bracelet	1	Mélange phases 4-5
	Clouterie	1225 1226 1227 1228 1229 1230 1231 1232 1233 1234 1236 1237 1238 1454	Clous	27	Mélange phases 4-5
3218	Domaine spirituel	1335 1336 1337 1380 1397 1406 1449 1450 1451 1453	Anneaux votifs	10	Mélange phases 4-5
	Écriture	1400	Objet spatulé : stylet ?	1	Mélange phases 4-5
	Indéterminé	1405	Anneau	1	Mélange phases 4-5
		1448	Tôle	1	Mélange phases 4-5
	Outillage	1334	Aiguille	1	Mélange phases 4-5
	Quincaillerie / Hydraulique	1379 1455 1456 1457 1458 1459 1460 1461 1462 1463 1464	Frettes de canalisation / Emboîtures	11	Mélange phases 4-5
	Clouterie	1239	Clou	4	Phase 5
3246	Domaine spirituel	1349 1350 1351 1352 1353 1354 1419	Anneaux votifs	7	Phase 5

ST	Catégorie	N°INV.	Détermination	NMI	Phasage
	Clouterie	1240	Clou	5	Phase 5
3256	Domaine spirituel	1362	Anneau votif	1	Phase 5
3260	Domaine spirituel	1328 – 1329	Anneaux votifs	2	Phase 5
3270	Clouterie	1244	Clou	1	Phase 5
3270	Quincaillerie	1430	Chaîne	1	Phase 5
3272	Clouterie	1247	Clou	1	Phase 5
3292	Domaine spirituel	1346	Anneau votif	1	(vide)
3305	Domaine spirituel	1331- 1377	Anneaux votifs	2	Mélange phases 4-5
3335	Domaine spirituel	1340	Anneau votif	1	Mélange phases 4-5
3337	Accessoires du vêtement et de parure	1341	Clou de chaussure	1	Phase 3 mais mobilier résiduel antique
3337	Domaine spirituel 1338 – 1339 Anneaux votifs		2	Phase 3 mais mobilier résiduel antique	
	Domaine spirituel	1344 – 1345	Anneaux votifs	2	Mélange phases 4-5
3360	Outillage	1443	Manche d'outil ?	1	Mélange phases 4-5
	Soins du corps	1345	Cuillère-sonde	1	Mélange phases 4-5
	Clouterie	1268 – 1269	Clous	3	Phase 5
3447	Indéterminé	1403	Tige : fragment d'anse ?	1	Phase 5
3457	Clouterie	1270 – 1271	Clous	2	Phase 5
3467	Clouterie	1272	Clou	1	Phase 5
3540	Accessoires du vêtement et de parure	1358	Bracelet	1	Mélange phases 4-5
	Domaine spirituel	1421-1423	Anneaux votifs	2	Mélange phases 4-5
3609	Domaine spirituel	1396	Anneau votif	1	_
Décapa ge	Domaine spirituel	1317 1318 1320 1412	Anneaux votifs	4	_
HS	Domaine spirituel	1324 1374 1376	Anneaux votifs	3	_
Inter 1001 /	Indéterminé	1416	Tige	1	Phase 5 ?
10017	Outillage	1440	Couteau	1	Phase 5 ?
		Total		185	

Annexe 5 - Mobilier métallique de la fouille 2014

Nature ST	Nappe	Grande fosse rituelle	Fosse d'extraction	£		Fossé – système A	Fossé – système A	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau
OR	4	OR1				80 91	0R 17	91 81
ST_US	3035_4	3386	3537	3626	3606	3305	3305	3218
Datation ST		LT ancienne – tout début LT moyenne						ler siècle
Datation objet						I	I	ı
Commentaires					L'objet semble peu pratique à utiliser en outil au vu de sa petite taille. La tige la plus longue sous l'épaississement central peut correspondre à la soie de la pointe de flèche. De nombreux exemplaires ont été découverts à Alésia et à Numance. Leur chronologie couvre tous le deuxième et le premier siècle avant JC.(Deyber, 2002)		Berthon A1	
Description	Fragment de meule rotative en calcaire (<i>meta</i>) de section sub-rectangulaire et à trou central perforant d'un diamètre de 3,6 cm. Diamètre extrapolé de la meule : 32 cm.	Poids en calcaire bombé (17 cm de hauteur et 24 cm de large) à perforation centrale d'un diamètre minimal de 2,2 cm ; sa face inférieure est concave sur 6,6 cm de hauteur.	Fragment de meule rotative en calcaire (<i>catillus</i>) à perforation centrale extrapolée de 6 cm; face inférieure active de la meule plane, section du fragment en « L » incliné. Diamètre extrapolé de la meule : 38 cm.	Fragment de meule rotative en calcaire coquillier (catillus) à trou central perforant d'un diamètre de 8,8 cm; face inférieure active de la meule légèrement concave, face supérieure plane, bord extérieur bombé et intérieur en pailer. Diamètre extrapolé de la meule: 35 cm.	Tige de section carré effilé vers chaque extrémité de 5,5 cm de longueur.	Tôle incomplète en alliage cuivreux, de section rectangulaire, dont les bords sont tronqués. Elle porte une perforation dans un angle. Quatre perforations en tout. La surface pourrait avoir été étamée. L. inc.: 5 cm, l. : 4 cm, ép. : 0,05 cm.	Il s'agit d'un grand clou de menuiserie, complet. La tête plate et épaisse prend une forme à tendance rectangulaire. L. tot.: 9,4 cm; section tige; tête 2 x 1,7 x 0,7 cm.	Aiguille en os fragmentée au niveau du chat (diam. 0,1 cm) et de la pointe. L. tot : 5,7 cm, section circulaire de 0,3 cm.
Matière	Lithique	Lithique	Lithique	Lithique	Fer	Al. Cu.	Fer	so
Masse g.	5500	9500	9200	7000	17,1	2,2		9,0
MN	-	-	-	-	-	-	-	~
Catégorie	Outillage	Outillage	Outillage	Outillage	Armement ?	Indéterminé	Clouterie	Outillage
Détermination	Meule rotative	Poids	Meule rotative	Meule rotative	Pointe de flèche? Trait de jet?	Tôle	Clou de menuiserie	Aiguille
N°INV	1150	1171	1185	1197	1279	1332	1333	1334

			T				
Nature ST	Fossé	Fosse (vocation rituelle?)	£		Fosse d'extraction	Fosse d'extraction	Fosse d'extraction
OR	OR 25	OR 29	31 31	32 32		OR 40	0R 14
ST_US	3337	3360	3456	Décapa ge entre 3291 et 3267	3537	3537_3	3081
Datation ST		troisième quart du l er s. avant JC. au premier tiers du l er s. ap. JC.					
Datation objet	Antique	ler siècle – première moitié du lle siècle	I	Protohistoire - LT moyenne			
Commentaires		Cette forme qui se caractérise par un cuilleron à col aplati et à ailettes latérales est à rapprocher de la variante C des exemplaires de cuillères-sondes retrouvées à Augst et Kaiseraugst - type Riha C (Riha 1986 : 68, 1sf. 40). Ce modèle provient surtout des contextes datés du ler siècle ap. JC. et plus rarement au lle siècle. Dans la région un exemplaire de cemodèle a été retrouvé au Vieli-Évreux (Fauduet 1992 : 130, n°938). Il porte l'estampille « ALBANI F(ecit) » sur le cuilleron.	Ce type d'arc pour les fibules se rencontre essentiellement durant La Tène ancienne (Marion, 2004)	Ce type de fibule remonte à la fin du llième siècle av. JC. Ou tout début du llème siècle av. JC., période à laquelle la forme apparait et connaît une grande diffusion. Le type perdure jusqu'en 120-80 av. JC. Il s'agit du type 142 de Michel Feugère. Ce type de fibule se rencontre fréquament en contexte rituel et il est possible que ces objets soient déposés souvent alors qu'ils sont devenu démodès, ce qui rallonge leur période de circulation. (Feugère, 1985)		Probable chute de travail des alliages cuivreux.	Similaires aux exemplaires d'Ifs / Object Ifs Sud (Vauterin 2011 : 288). RFO p. 162-164
Description	Clou de chaussure complet, fer. L. tot. : 1,9 cm. Tige de section quadrangulaire et tête pyramidale (1,1 x 1 x 0,9 cm).	Cet instrument en alliage cuivreux est complet. Il se compose d'un cuilleron dont la base est aplatie et dotée d'une ailette de chaque côté. Une moulure est disposée à la jonction avec la tige cannelée. La sonde, positionnée sur l'autre extrémité, prend une forme en noyau d'olive. Trois incisions transversales sont visibles à ce niveau ; elles semblent postérieures à la fabrication de l'objet. L. tot. : 13.3 cm, cuilleron : 2,6 x 0,6 cm), sonde : 1,5 x 0,4 cm).	Tige recourbée en alliage cuivreux, L. tot. objet : 3 cm ; section circulaire de 0,1 cm, deux extrémités cassée, pouvant correspondre à un arc de fibule en anse depanier. Age du fer.	Arc de fibule en fer avec une partie du ressort encore en place (diamètre extérieur : 1,3 cm). L. tot. : 5,4 cm, constituée d' une tige de section quadrangulaire (0,4 x 0,4 cm) et dont le pied venait se rattacher sur l'arc. la bague de fixation est encore en place.		Tôle d'alliage cuivreux (- de 0,1 cm d'épaisseur) enroulée puis repliée plusieurs fois sur elle- même. L. tot. : 2,5 cm.	Fusaiole modelée en terre cuite de forme biconique ; argile brune très sableuse (friable) et très micassée (diam : 3,1 cm, ép ; 1,9 cm), canal axial de 0,5 cm de diamètre, s'évasant aux extrémités.
Matière	Fer	Al. Cu.	Al. Cu.	Fer		Al. Cu.	Céramique
Masse g.	2,4	တို့	0,4	တ်		6,2	17,5
Σ	-	~	-	-	-	-	-
Catégorie	Accessoires du vêtement et de parure	Soins du corps	Accessoires du vêtement et de parure	Accessoires du vétement et de parure	Outillage	Travail des métaux	Outillage
Détermination	Accessoires Clou de chaussure du vêtement et de parure	Cuillère-sonde	Arc de fibule en anse de panier?	Fibule	Godet à sel	Tôle enroulée	Fusaïole
N°INV	1341	1345	1347	1348	1060	1356	1357

Nature ST	Cave	ТР	Fossé	Fosse de stockage	Fosse de stockage
OR	OR 42	OR 43	OR 45	OR 48	OR 52
ST_US _SD	3540_4 SD 1	3545_1 _ SD	3012_1	3028	3028
Datation ST	Antique		LT moy./LT 3012_1 OR finale		
Datation objet	ler-lle?			3 ^e quart du Ier siècle – Ille siècle	Antique
Commentaires	Les bracelets à jonc torsadé à un seul brin sont souvent confectionnés en verre ou en os à la période antique. Les bracelets torsadés en alliages cuivreux sont souvent formés de deux à cinq fils enroulés. Un bracelet en bronze ouvert à jonc à un seul brin torsadé, retrouvé au Gué-de-Sciaux, est issu d'un contexte daté des ler-lle siècles (Bertrand 2003 : 47, n°21, pl. XII). Sa facture est assez proche de l'exemplaire de Baron-sur-Odon dont les extrémités sont manquantes.			Cette épingle est à rapprocher du type Riha 12.26.3 des exemplaires de Augst (Riha 1990 : 111, 2570-2583, taf. 61).	
Description	Fragment de bracelet moulé, torsadé en alliage cuivreux (diamètre extrapolé : 6 cm externe). Ep. : 1 cm.	Moitié d'une paire de forces en fer, L. tot. : 20,2 cm. Extrémité de la pointe fragmentée, ressort circulaire légèrement débordant par rapport à la tige.	Fragment de bracelet partiellement desquamé, en roche noire (lignite?) de 8 cm de diamètre externe Lignite / extrapolé présentant une section ovalaire avec oche noire une surépaisseur sur la face interne de l'anneau, due à la technique de façonnage du bijoux. (1 x 0,8 cm).	Il s'agit de deux fragments d'une même épingle Cette épingle est à rapprocher du type en os dont l'extrémité est brisée. La tête est onnée Riha 12.26.3 des exemplaires de Augst de moulures et d'un sommet conique incisé. Les (Riha 1990: 111, 2570-2583, taf. 61). d'un fût à incisions obliques. L. tot. : 4 cm.	Fragment d'épingle en os dont le fût est légèrement renflé à mi-longueur. Les deux extrémités sont brisées. L. tot. : 6,2 cm.
Matière	A. Cu.	Fer	Lignite / roche noire	so	so
Masse g.	23,6	71,3	3,6	7,0	8,0
MN	7-	~	-	-	~
Catégorie	Accessoires du vêtement et de parure	Outillage	Accessoires du vêtement et de parure	Accessoires du vêtement et de parure	Accessoires du vêtement et de parure
Détermination	Bracelet	Forces	Bracelet	Épingle	Épingle
N°INV	1358	1359	1361	1364	1368

Nature ST		Fosse extraction
OR	OR 59	OR 62
ST_US _SD_	ξ	3335_3
Datation ST		
Datation objet		LT ancienne LT LT moyenne probableme nt issue du fossé 3337 lors de la construction de la cave (phase 5)
Commentaires		
Description	Trajan (98-117) D/ IMP CAES NERVAE TRAIANO AVG GER DAC P M TR P COS VI P P Buste lauré à droite. R/ IS P Q R OPTIMO PRINCIPII. S/C dans le champ. [AR]AB AD[QVIS] à l'exergue. Arabia debout de face, tête à gauche; elle tient de la main droite une branche d'olivier et un faisceau de jons (?) de la main gauche; à ses pieds, à droite, se trouve un chameau. As frappé à Rome vers 112-114. Réf. RIC II, 611; BMC III, 1009-1010. RIC II = H. Mattingly, E. A. Sydenham, The Roman Imperial Coinage, II. Vespasian to Hadrian, Londres, 1926 (réimpression 1972) BMC III = H. Mattingly, Coins of the Roman Empire in the British Museum. Vol.III Nerva to Hadrian, Londres, 1976 Identification Pierre-Marie, Gulhard, Service de numismatique - Centre Michel de Boüard CRAHAM (UMR 6273)-Université de Caen Basse-Normandie	Fragment de lame d'épée à nervure médiane légèrement incurvée (18,5 x 4,4 cm max). Radiographie.
Matière		Fer
Masse g.		120
N N		-
Catégorie		Armement
Détermination	Monnaie	Épée
N.IN.	1375	1378

Nature ST	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fosse de stockage	Fosse d'extraction	Fosse d'extraction	Fosse d'extraction	Fosse de stockage	Fosse de stockage
OR.	OR 63	OR 69	OR 70	OR 71	0R 72	OR 73	OR 74
ST_US _SD_	3218P4 - SD 21	33711	3083	3083	3083	3371_ Moitié sud	3371M oitié sud
Datation ST	ler siècle						
Datation objet	Antique						
Commentaires							
Description	Il s'agit de deux fragments d'une même frette complète, fer, Elle est constituée d'une bande envoylindre, de 2,7 à 3,4 cm de largeur pour une épaisseur de 0,4 cm. Deux fins bourrelets médians sont visibles côtés inteme et externe sur lesquels viennent butter des traces ligneuses à fil perpendiculaire. Ces traces de bois sont principalement visibles sur la face externe mais également ponctuellement côté interne. Diamètre : 10 cm17/01/22	Petite tôle en mélange d'alliage de métaux gris et cuivreux aux contours déchiquetés avec plusieurs perforations.(1,4 cm x 0,1 cm d'épaisseur). Applique ? traces ligneuses conservées dans un point de rouille.	Lève loquet incomplet, fer, L. tot. : 12,7 cm. Tige de fer coudée de section quadrangulaire de 0,5 à 0,8 cm de côté. Extrémité constituée d'un anneau de 2 cm de diamètre.	Tige de section quadrangulaire (0,5 cm), fer, L. tot : 5,2 cm. Extrémité recourbée en crochet.	Pièce triangulaire, massive, dense, fer, L. tot.: 6,7 cm sur 3,3 cm de largeur et 1 cm d'épaisseur. Présence d'une protubérance (concrétion de rouille?) sur la pointe émoussée et d'un ergot (découpe?) sur la base. La section de cette pièce semble être trop trapue pour pouvoir être associée à une extrémité distale de lame d'épée. Soc d'araire?	Élément de suspension fer, L. tot. : 8,3 cm, l. max. : 5,3 cm. Tige de section quadrangulaire de 0,6 cm de côté, pilée à angle droit deux fois. La partie descendante arrondie en « J » est constituée d'une barre de section rectangulaire (1 x 0,4 cm) dont l'extrémité semble légèrement épatée, à l'aspect d'une flèche.	Trois fragments d'une même aiguille en os de section circulaire de 0,4 cm de diamètre maximum et conservée jusqu'au chat (diamètre :0,2 cm). L. tot conservée : 7,5 cm. La pointe est biseautée.
Matière	Fer	Al. Cu.	Fer	Fer	Fer	Fer	SO
Masse g.	140,2	0,1	26,2	4,5	84,5	35,1	~
IMN	~	_	-	1	-	~	_
Catégorie	Quincaillerie / Hydraulique	Indéterminé	Serrurerie	quincaillerie	Outillage	Quincaillerie	Outillage
Détermination	Frette de canalisation / Emboîture	Applique	CIé	Tige, élément de liaison?	Extrémité de soc	Agrafe? Élément de quincaillerie	Aiguille
N°INV	1379	1384	1385	1386	1387	1388	1389

Nature ST	TP	Grande fosse rituelle	<u>e</u>	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé	Fosse de stockage
OR	OR 75	OR 76	0R 83	0R 84	OR 85	0R 87	88 88
ST_US	3577		3387	3218_S D 1	3218_S D 1	3152 RI 3083_S D 11- 12	3447_S urface
Datation ST		LT ancienne – tout début LT 33863A moyenne	Age du Fer / Antiquité ?	ler siècle	ler siècle		
Datation objet				Antique	Antique	70 – 20 av. JC.	I
Commentaires			De nombreux exemples de perles biconiques en alliage cuivreux sont connus pour toute la période de l'Age du Fer (Py, 2016). Cette forme est moins classique pour cet usage à la période antique, néanmoins un élément similaire a été retrouvé au Viel-Évreux (Fauduet 1992 : 156 – inv. 1433).	Cette forme est à rapprocher du type Béal A XX 2 (Béal 1983 : 184-185), il est en usage durant toute l'Antiquité.	Sa forme générale rappelle celle de certains stylets en métal. La forme de la spatule, qui ne présente pas de creusement, semble moins adaptée aux soins du corps.	Modèle de type Nauheim qui se caractérise par son arc très effilé - Feugère 5a (Feugère 1985 : 203-229 ; Philippe 1999 : 31-32).	
Description	Lame ou fourreau étroit ? Lame courbe, repliée sur elle-même au niveau de son extrémité distale et brisée à l'autre. L. tot. 8,8 cm, l. max. 2,5 cm, 0,3 cm d'épaisseur.	Fragment de fourreau d'épée restauré et radiographie constitué d'une tôle avers rectangulaire de 4,3 cm de large en fer avec rebord en goutière (130°). L. tot. conservée : 10,0,2 cm. largeur du fourreau : 4,2 cm, ép. de la tôle : 0,2 cm. Des traces rouges, principalement côté externe sont observables : elles sont dues à un passage au feu avant enfouissement. Radiographie. Deux lignes gravées soulignent le rebord de l'ouverture du fourreau.	Cet objet en alliage cuivreux prend une forme biconique à perforation centrale. Une côte vient souligner son pourtour et la perforation sur une face. La surface est étamée. Diam. : 1,8 cm, ép. : 0,7 cm.	Il s'agit d'une épingle complète en os, à fût de section circulaire progressivement éffilé vers la pointe. La tête prend une forme en calotte. L. tot. : 6,9 cm, Dlam. Fût : 0,5 cm.	Cet objet en os se compose d'une extrémité évasée, de forme triangulaire et de section rectangulaire, de l'extrémité s'achève en double biseau. L'autre extrémité semble formée d'une tige appointée. L. tot.: 14,4 cm, ép. Max: 0,5 cm.	Cette fibule est incomplète. Elle se compose d'une charnière à ressort à quatre spires, dont seulement deux sont conservée. La corde est interne à l'arc. L'arc de section hémisphérique s'efflie vers le pied et prend une forme triangulaire. Il est arqué au sommet, puis plutôt droit. Le porte ardillon et le pied sont tronqués.	Cet objet se compose d'une tige constituée d'une tole repliée sur elle-même pour former une barre de section rectangulaire. Les bords sont rabattus sur une extrémité. La tige est rabattue symétriquement sur elle-même et ses extrémités sont tronquées. L. tot. objet : 3,2 cm.
Matière	Fer	Fer F	Al. Cu.	so	SO	Al. Cu.	Alliage de t métaux blanc avec plomb
Masse g.	21,8	26	9.0	1,8	1,9	1,6	5,2
NMI	-	-	-	←	-	-	-
Catégorie	Outillage ?	Armement	Accessoires du vêtement et de parure	Accessoires du vêtement et de parure	Écriture	Accessoires du vêtement et de parure	Indéterminé
Détermination	Lame	Fourreau	Perte	Épingle	Objet spatulé : stylet ?	Fibule	Tige : fragment d'anse ?
N°INV	1390	1391	1398	1399	1400	1402	1403

Nature ST	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Cuvette	TP – maison circulaire 3351 / 3219	Fossé	Fosse d'extraction	Fosse	Fossé – Système B
OR	OR 90	OR 96	OR 98	101	105	80 111	OR 114
ST_US _SD	3218_S D 1	3693	3708	Inter 1001 / 1003	3537_6	3205_	3152_S D 9 / 10
Datation ST	ler siècle		Bronze final / 1 ^{er} âge du Fer			Fin IIIe s. av. Jc. au début du Ier IIIe s. av. JC. siècle av. J C.	
Datation objet	ſ			comblement sommital avec abondant mobilier antique du ler siècle ap. JC.			matériel résiduel laténien ?
Commentaires	Fragment d'objet ou anneau non ébarbé ?				Entrée de fourreau de forme campanéfrome. Une perforation peut- être liée à un décors. Les concrétions empèchent de voir si l'objet est décoré. L'un des cotés est intact et forme un petit bourrelet vers l'intérieur, qui indique que les bords du second colé du fourreau devait venir se replier sur celui fourreau devait venir se replier sur celui	Ce type de fibule remonte à la fin du llième siècle av. JC. Ou tout début du lième siècle av. JC. Du tout début du lième siècle av. JC., période à laquelle la forme apparait et connait une grande diffusion. Le type perdure jusqu'en 120-80 av. JC. Il s'agit du type 1a2 de Michel Feugère. Ce type de fibule se rencontre ffequemment en contexte rituel et il est possible que ces objets soient déposées souvent alors qu'ils sont devenu démodés, ce qui rallonge leur période de circulation. (Feugère 1985)	Type 2a (d'après Bataille 2008 : 25).
Description	Extrémité d'un objet incomplet constitué d'un anneau en alliage culvreux. Il est aplati en languette d'un côté. Il se prolonge à l'opposé par une tige fragmentée de section circulaire (0,6 cm) . L. tot de l'objet : 3,3 cm, diam. : 2,3 cm.	Fragment de plaque en alliage cuivreux, L. tot. : 2,5 cm, ép. : 0,4 cm.	Fragments d'une fine tôle de 0,05 cm d'épaisseur dont les deux plus grands éléments présentent chacun une perforation de 0,2 cm.	Fragment de tige en alliage cuivreux de 2,1 cm de long et de section circulaire de 0,45 cm de diamètre.	Entrée de fourreau de forme campanéiforme. Une perforation peut-sub-quadrangulaire de 10 x 6,7 x 0,2 cm présente entres entre et a un décors. Les concrétions sub-quadrangulaire de 10 x 6,7 x 0,2 cm présente empèchent de voir si l'objet est décoré. Lune perforation de 10 x 6,7 x 0,2 cm présente empèchent de voir si l'objet est décoré. Lune concrétion ferreuse indéterminée d'1,2 cm présente que les bords du second coté du fourreau devait venir se replier sur celui fourreau devait venir se replier sur celui	Arc de fibule en fer avec perle ou bague de rattachement du pied et départ du porte-ardillon.Cette fibule devait mesurer plus de dix centimètres. (L. tot.: 6,1 cm),	Extrémité distale d'une lame d'épée (15,5 x 3,2 x 0,7 cm) de section lenticulaire et à profil en « V ». Radiographié.
Matière	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Ð H	Б	Fer
Masse g.	8,3	8,3	8,0	2,2	22,7	2,6	79,5
NM	-	-	+	-	-	-	-
Catégorie	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Armement	Accessoires du vêtement et de parure	Armement
Détermination	Anneau	Plaque	Applique ?	Tige	Fragment de tôle avers de fourreau, entrée du fourreau	Arc de fibule décoré d'une perle	Épée
NI.ºN 188	1405	1411	1413	1416	1420	1426	1429
100							

Nature ST	Fosse	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets
OR N	OR 115	7 NO 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Pc OR in	For one of the contract of the	Foot in	Foot in 116	OR in
ST_US _SD_C	3270_ (3531_5	3531_5	3531_5	3531_5	3531_5	3531_5
Datation ST S		ň	й	ю	ю	ю	, w
Datation objet							
Commentaires	Ce type de chaîne peut avoir eu un usage pour la suspension d'objet ou pour le maintien d'animaux.			Berthon A			
Description	Chaîne en fer constituée d'un piton à deux pointes et à tête en anneau (12 cm de long) auquel est attachée une chaîne composée de trois maillons en « S » (8,2 / 8,2 / 10,5 cm de long) puis d'un anneau piriforme (8 cm de long et 4,8 cm de large maximum). L. totale : 28,2 cm.	Ce lot comporte différentes objets: un anneau ovalaire de type maillon de chaîne (6,6 x 4,5 cm) de section circulaire 0,8 cm de diamètre - Clou de menuiserie complet - Fragment de tôle tordue et brisée, type bandage ou renfort - Virole complète - Virole complète - Outil incomplet, la tige est brisée une tige carrée avec une spatule à son extrémité, de type ciseau. Lame avec soie? - Poinçon incomplet dont l'extrémité active est conservée et forme un léger bourrelet suite aux chocs liés à son utilisation. Il a subi un passage au feu avant enfouissement.	Une virole de 2,3 cm de diamètre constituée d'une tôle de 1,9 cm de large et de 0,4 cm d'épaisseur.	Clou de menuiserie à tête plate. L. : 5,3 cm.	Une plaque sub-quadrangulaire légèrement tordue (2,7 x 2,2 x 0,3 cm). Semble appartenir à même objet que fragment de plaque de 1432.	Fragment d'objet à soie (7,1 x 1,9 x 0,6 cm) découpé (couteau ?)	Ciseau incomplet; soie de section quadrangulaire (0,9 cm de côté) et tranchant de section subquadrangulaire (2 x 2,2 x 0,5 cm). L. tot.: 7 cm
Matière	Fer	ъ ъ	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer
Masse g.	175,5	127,4 (lot)					
NMI	1	ω	1	1	1	1	-
Catégorie	Quincaillerie	Quincaillerie / Outillage	Outillage	Clouterie	Indéterminé	Outillage	Outillage
Détermination	Chaîne	Pièces de quincaillerie et outils	Virole	Clou de menuiserie	Tôle	Couteau ?	Ciseau
N°INV	1430	1431	1431	1431	1431	1431	1431

Nature ST	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets
OR -	OR iii	118 II	OR 118	OR ==	118 118	118 118	OR iii	OR ii	120 II
ST_US	3531_5	3531_4 - SD_1	3531_4 - SD_1	3531_4 - SD_1	3531_4 - SD_1	3531_4 - SD_1	3531_4	3531_4	3531_4
Datation ST									
Datation objet									
Commentaires						Berthon A			
Description	Poinçon incomplet lourd et magnétique (4,8 x 1 cm) ayant subi un passage au feu après enfouissement.	Une plaque en deux fragments (4,2 x 3,2 x 0,8 cm), perforee (0,9 cm de diamètre) Quatre perforation de clous répartis aux quatre angles et une large perforation centrale. Elément de serrure?	Divers fragments de plaques. Deux petits fragments indéterminés coupés, un fragment dont l'une des extrémité est arrondie, avec un fragment de "gouttière" sur le rebord. Fragment d'extrémité de fourreau ou couvre-oreille de casque ? Un second fragment de bande à extrémité arrondie et autre extrémité en V.	2 éléments incurvés (Un fragment de douille qui se repli de type serpette et un fragment de bande type placage ou renfort, semble fonctionner avec objet similaire de 1431)	Lame de couteau, avec fragment de clou de fixation qui permettait de maintenir un manche en placage. (7,9 x 2,4 x 0,3 cm)	Un clou fin de 3,4 cm de long, à tête plate en tôle repliée. Passage au feu avant enfouissement. La tige est de section presque circulaire.	Couteau à douille en fer à dos plat. L. tot. : 13,5 cm, l. max. de la lame : 3,5 cm. Douille d'un diamètre interne de 1,3 x 0,9 cm.	Crochet en fer, L. tot.: 8,7 cm, constitué d'une plaque triangulaire de section quadrangulaire (max.: 2 x 0,8 cm), pilée à 100° et perforée à sa secordé à une diamètre). Destiné à être raccordé à une chaîne de orémaillère et permet de suspendre un récipient à anse.	Fragment de plaque en fer (2,5 x 2 x 0,4 cm), un rivet conservé
Matière	Fer	Fer	Ŧ P	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer
Masse g.		72,3 (lot)					46,5	57	3,4
N N	1	-	ဇ	-	-	-	7	-	~
Catégorie	Indéterminé	Quincaillerie	Indéterminé	Indéterminé	Outillage	Clouterie	Outillage	Quincaillerie	Indéterminé
Détermination	Objet	Ferrure	Tóles	Douille	Lame de couteau	Clou de menuiserie	Couteau	Crochet de crémaillère	Plaque
N°INV	1431	1432	1432	1432	1432	1432	1433	1434	1435

Nature ST	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fosse avec inhumation et dépôt d'objets	Fossé	Fosse (vocation rituelle?)	Fosse (vocation rituelle?)
OR	121	OR 122	OR 123	OR 125	OR 127	OR 127
ST_US _SD_	3531_4	3531_4	3531_4	Inter 1001 / 1003	3339_4	3339_4
Datation ST						
Datation objet				comblement sommital avec abondant mobilier antique du ler siècle ap. JC.	Fin IIIe s. av. Jc. au début du ler siècle av. J C.	
Commentaires	Une bande en fer avec rebords légèrement plus épais et qui semble perforé de petits clou sur toutes sa longueur (mal conservé, difficile à lire). Il forme un anneau ouvert, l'une des extrémité étant arrondie tandis que la seconde droite. Bande de renfort repliée afin de former un anneau?			Couteau à soie.	Ce type de fibule remonte à la fin du llième siècle av. JC. ou tout début du llème siècle av. JC., période à laquelle la forme apparait et connaît une grande diffusion. Le type perdure jusqu'en 120-80 av. JC. Il s'agit du type 142 de Michel Feugère. Ce type de fibule se rencontre fréquemment en contexte rituel et il est possible que ces objets soient déposés souvent alors qu'ils sont devenu démodés, ce qui rallonge leur période de circulation. (Feugère, 1985)	
Description	Trois fragments d'une bande d'un diamètre de 3,5 cm constituee d'une plaque de 1,5 cm de large et de 0,3 cm d'épaisseur.	Serpette à douille ouverte, courbure du tranchant : 8 cm de diamètre ; ép. Max. de la lame : 3,3 cm ; ép. : 0,3 cm. Douille ouverte de 1,2 cm de diamètre interne. Clou de fixation conservé pouvant indiquer que le manche était présent au moment de l'enfouissement.	Barre de fer incurvée de section rectangulaire (16 x 1,3 x 0,6 cm).	Couteau dont la soie est tordue à 120° et en partie tranchée. Elle se situe dans le prolongement du dos. La lame est brisée au niveau de la pointe et en partie tordue. Elle présente un dos droit et un tranchant qui converge légèrement. Le couteau semble être passé au feu avant d'avoir été enfoui. L. lame: 5,7 cm, l. max.: 2,1 cm, ép. Max.: 0,5 cm.	Ce type de fibule remonte à la fin du lilème siècle av. JC. ou tout début du lileme siècle av. JC. ou tout début debut deb	aiguille de section circulaire (8,4 x 0,4 cm)
Matière	Fer	Fer	Fer	Fer	Б	Fer
Masse g.	7,1	117,4	46,8	19,5	91	
NMI	~	-	~	~	-	~
Catégorie	Indéterminé	Outillage	Indéterminé	Outillage	Accessoires du vêtement et de parure	Outillage
Détermination	Indéterminé	Serpette	Tige	Couteau	Fibule	Aiguille
N°INV	1436	1437	1438	1440	1442	1442

Nature ST	Fosse (vocation rituelle?)
OR	0 N S 1
ST_US _SD	3360 SD3
Datation ST	troisième quart du l er s. avant JC. au premier tiers du l er s. ap. JC.
Datation objet	
Commentaires	Identification (par Grégory Schütz, CG14): On trouve de nombreux objets ayant une forme approchante, courbe, presentant une extrémité de section circulaire ou grossièrement circulaire, large, tandis que l'autre s'achève en forme de pointe. Les dénominations les plus courantes varients selon l'interprétation de leur fonction ou parfois, en l'absence d'identification, ne font état que de leur aspect extérieur ou nature première: andouillers de cervidés aménagés (Dureuil, Béal 1966, 53 et 102), amulettes (Dureuil, Béal 1966, 53 et 102), amulettes (Dureuil, Béal 1966, 53 et 102), amulettes (Dureuil, Béal 1966, 53 et 102), dement de préhension (Deschler-Erb 1998, pl. 57), (Dureuil, Béal 1966, 53 et 102), dement de préhension (Deschler-Erb 1998, pl. 21), objet en forme de tige (Dureuil, Béal 1966, 53 et 102 par exemple). Ces objets présentent parfois un décor faits de lignes incisées. Malgré une forme similaire ou proche avec les exemplaires précités, l'OR 128, a présence d'un aménagement in cest exemplaires observés dans divers catalogues voient leur extrémité la plus large aménagée, aucun indice d'aménagement n'est observé sur cette partie de l'OR 128, a l'exception d'une double ligne incisée strictement décorative, perpendiculaire à l'axe de l'objet. Cette extremité présente de fines stries obliques et elevaire songieuse de celui-ci, et un poli d'usure qui vient confirmer l'absence d'aménagement qui adopte la forme d'un trait de scie très net, d'environ 2 mm de largeur pour une profondeur ménnimale de 15 mm de largeur pour une profondeur minimale de 15 mm, réaligner avec le décor composé de deux lignes incisées paraillèles qui vient s'aligner avec le décor composé de deux lignes incisées paraillèles qui vient s'aligner avec le décor composé de deux lignes incisées
Description	Cet objet est confectionné dans une cheville osseuse de capin (?). L'objet est poil et facetté sur sa courbure interne est décorée de deux rainures paraillèles, localisées dans le prolongement probable de la lame. Deux autres rainures ont été pratiquées perpendiculairement à la corne, à la base du manche. L'extrémité active de l'objet – la partie la plus fine ici – est assèe. Une encoche rediligne dans la moelle osseuse permet de visualiser la butée de la lame. L. conservée : 14,4 cm ; section : 3,4 x 2,5 cm.
Matière	ő
Masse g.	65,2
NMI	-
Catégorie	Outillage
Détermination	Manche d'outil ?
N°INV	44 8

_		_	0 = =	0 = =	0 5 5	υĘ⊑	υĘΕ
Nature ST	Fosse (vocation rituelle?)	Fosse extraction	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau
OR	OR 129	OR 132	OR 133	OR 137	OR 139	OR 140	OR 141
ST_US _SD		3335_S D 2	3218_S D 6-7	3218_S D 2-6	3218_S D 2-6	3218_S D 1, us 5	3218_S D 3
Datation ST	troisième quart du l er s. avant JC. au 3360_P premier tiers 2 – SD du l er s. ap. JC.	ı	ler siècle	ler siècle	ler siècle	ler siècle	ler siècle
Datation objet						Antique	Antique
Commentaires							
Description		Fragment de plaque en alliage cuivreux de forme triangulaire (1,5 x 1,3 x 0,4 cm).	Fragment de tôle en alliage cuivreux de forme quadrangulaire (0,6 x 0,6 x 0,1 cm).	Fragment de bracelet en roche noire (lignite ?). Le jonc était de section en D L.conservée: 2,8 cm ; diam. Proposé jonc: 0,8 cm); diamètre extrapolé du bracelet: 8 cm.	Petit dou d'ornement en alliage cuivreux (L. tot. : 1,6 cm) à tête conique (ht. : 0,6 cm ; diam. : 1,1 cm) et tige de section quadrangulaire de 0,2 cm de côté.	Frette en fer et en six fragments, dont une cassure ancienne; identique à la précédente. Diam. : 9,5 cm. Largeur de la bande : 3,4 cm max. pour une épaisseur (hors bourrelet) de 0,4 cm. Traces ligneuses interne et externe. Indice de réparation (?) à l'emplacement de la cassure ancienne : négatif d'un objet de section quadrangulaire de 1,5 cm de côté (cf. photographie de détail), accolé à l'anneau (face externe) et pris dans une importante concrétion de rouille.	Frette incomplète, en huit fragments dont deux cassures anciennes; identique aux précédentes; diamètre difficilement extrapolable, avoisinant les 10 cm. Présence de grosses concrétions de rouille sur les deux faces, externe et interne de l'anneau (bois piégé?) et empattement observé au niveau d'une cassure fraîche (soudure?, cf an inverse de détail).
Matière		Al. Cu.	Al. Cu.	Fragm Lignite / jonc or roche noire diam.	Al. Cu.	Fer	Fer
Masse g.		1,2	0,1	4,1	1,9	171,3	135,6
MN		-	_	_	-	_	~
Catégorie		Indéterminé	Indéterminé	Accessoires du vêtement et de parure	Clouterie	Quincaillerie / Hydraulique	Quincaillerie / Hydraulique
Détermination	Enduit peint	Plaque	Tôle	Bracelet	Clou	Frette de canalisation / Emboîture	Frette de canalisation / Emboîture
N°INV	1444	1447	1448	1452	1454	1455	1456

Nature ST	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Grande fosse rituelle
OR	0R 142	OR 143	OR 144	OR 145	OR 146	OR 147	OR 148	OR 149	OR 150
ST_US	3218_S D 5_	3218_S D 6-7	3218_S D 9/10	3218_S D 10	3218_S D 13	3218_S D 2-6	3218_S D 16_ 17	3218_S D 19	. 3386_S D
Datation ST	ler siècle	ler siècle	ler siècle	ler siècle	ler siècle	ler siècle	ler siècle	ler siècle	LT ancienne – , tout début LT ` moyenne
Datation objet	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	
Commentaires									
Description	Frette incomplète de 9 cm de diamètre environ; cassures anciennes. La butée médiane, face interne et matérialisée par deux fins bourrelets paraillèles et distants de 0,3 cm. La présence d'un renflement face externe est notée également; la cassure montre la présence d'un élément ferreux sub-quadrangulaire de 1,6 cm de côté, accolé à la paroi de l'anneau.	Frette en quatre fragments principaux ; diamètre de 9,5 cm. Identiques aux précédents anneaux. Concrétion de rouille côté interne.	Frette en deux fragments principaux, cassures fraîches et pliée par le godet (diamètre non restituable). Identique aux autres ; largeur de la bande : 3 cm.	Frette en 6 morceaux, légèrement vrillée, diamètre : entre 10 et 12 cm. Identiques aux précédentes ; bourrelet côté extérieur, « rigole » côté interne. Un fragment présente des traces e rouille lisse et lie de vin ; bois particulièrement bien conservé côté interne.	Frette en trois fragments, identiques aux précédentes ; diamètre : 9,5 cm.	Frette intacte, identiques aux précédentes ; diamêtre : 10 cm.	Frette en trois fragments ; pilée, diamètre non extrapolable. Traces importantes de calcite face extérieure, dépôt dû au ruissellement de l'eau (fuite de la canalisation).	Trois fragments d'une frette incomplète, identique aux précédentes. Diamètre : 9,5 cm. Fragments manquants au niveau des cassures anciennes. Importantes concrétions.	Partie proximale d'une lame d'épée de section lenticulaire (3,6 x 1,9 cm), ployée, avec soie médiane courbée de section quadrangulaire (1 cm de côté) et épaules basses (élargissement progressif de la soie). La garde n'est pas renforcée. Mauvais état de conservation. Radiographié. L.: 23 cm.
Matière	F er	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fe
Masse g.	147,2	186	149,5	187,2	175,5	171,5	138,6	95,8	194,5
IMN	~	-	-	-	-	-	-	-	-
Catégorie	Quincaillerie / Hydraulique	Quincaillerie / Hydraulique	Quincaillerie / Hydraulique	Quincaillerie / Hydraulique	Quincaillerie / Hydraulique	Quincaillerie / Hydraulique	Quincaillerie / Hydraulique	Quincaillerie / Hydraulique	Armement
Détermination	Frette de canalisation / Emboîture	Frette de canalisation / Emboîture	Frette de canalisation / Emboîture	Frette de canalisation / Emboîture	Frette de canalisation / Emboîture	Frette de canalisation / Emboîture	Frette de canalisation / Emboîture	Frette de canalisation / Emboîture	Épée
N°INV	1457	1458	1459	1460	1461	1462	1463	1464	1465

Nature ST	Grande fosse rituelle	Fosse (vocation rituelle?)	Fosse (vocation rituelle?)	Fosse de stockage	Fossé	Cuvette	Fossé	Fosse de stockage				
e R	OR 151	OR 152	OR 153	R 27 157								
ST_US _SD_	3386_S D_	3360_S D 2 - moitié est	3360_D écapag e	3371_S D	3011_S d 1	3001_S d 5	3014_S d 1	3028	3028	3028	3028	3028
Datation ST	LT ancienne – tout début LT moyenne	troisième audu ler s. 3360 S avant JC. au D 2 — premier tiers moitié du ler s. ap. est JC.	troisième quart du l er s. avant JC. au premier tiers du l er s. ap. JC.				LT moy. / LT finale					
Datation objet												
Commentaires			Cette forme est à rapprocher des alènes type Manning 4a (Duvauchelle 2003 : 83-85 ; Manning 1985 : 38-40). Cet outil forme un poinçon utilisé par les artisans du cuir.									
Description	Plusieurs fragments d'au moins deux fourreaux d'épée en fer. Le premier est fragmenté et concrétionné. Les deux tôles forment un étui peu épais (0,6 cm maximum). Largeur : 6 cm. Épaisseur de la tôle estimée à 0,2 cm. Le pontet, incomplet est fixé sur la plaque avers. Ce dernier est constitué d'un passant rectangulaire, long de 2 cm et large de 1,6 cm, prolongé de chaque côté par une attache rivetée (circulaire?) incomplète. Le second fourreau n'est représenté que par sa tôle avers à rebords en gouttière. Largeur : 3,9	Emmanchement de douille avec départ de lame de serpette. L. tot. : 8,5 cm. Diamètre extérieur max. de la douille : 2,4 cm. Départ de lame ? ép. : 0,3 cm.	Cet outil en fer est tronqué. Il se compose d'une tige effliée à ces deux extrémités. Elle présente une section rectangulaire sur un fiers de sa longueur et présente une section circulaire sur l'autre partie. La surface conserve des traces de bois à la jonction entre ces deux parties. L. tot.:		L. : 4 cm.	L. : 2,2 cm.	pointe plate et tordue (soie de préhension?). L. : 4,1 cm.	L. : 1,8 cm.	L. : 2,2 cm.	L. : 2,9 cm.	L. : 3,4 cm.	L. : 3,8 cm.
Matière	ъ Б	Б	F P		Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer
Masse g.	117,9	36	21,5									
Z Z	7	-	-		-	-	-	-	-	1	-	-
Catégorie	Amement	Outillage	Outillage		Clouterie	Clouterie	Travail des métaux	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie
Détermination	Fourreaux d'épée	Emmanchement à douille de serpette	Alêne	Enduits peints	Clou	Clou	Clou ou soie?	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou
N°INV	1466	1467	1468	1469	1209	1210	1211	1213	1213	1213	1213	1213

S OR Nature ST	Fosse de stockage																	
ST_US	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028 3028 3028	3028 3028 3028	3028 3028 3028 3028 3028	3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028	3028 3028 3028 3028 3028 3028	3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028	3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028	3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028	3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028	3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028 3028
Datation ST																		
Datation objet																		
Commentaires																		
Description	L. : 3,9 cm.	L.:4 cm.	L.:5,1 cm.	L.:5,5 cm.	L.: 7,1 cm.	L. : 6,8 cm.	L.:6 cm.	L.:6 cm. L.:6,5 cm.	L.:6 cm. L.:6,5 cm. L.:9,2 cm.	L : 6 cm. L : 6,5 cm. L : 9,2 cm. L : 7,1 cm.	L : 6 cm. L : 6,5 cm. L : 9,2 cm. L : 7,1 cm. L : 7,2 cm.	L : 6 cm. L : 6,5 cm. L : 9,2 cm. L : 7,1 cm. L : 6,2 cm. L : 4,6 cm.	L:6 cm. L:6,5 cm. L:7,1 cm. L:6,2 cm. L:4,6 cm. L:4,7 cm.	L : 6 cm. L : 6,5 cm. L : 9,2 cm. L : 7,1 cm. L : 6,2 cm. L : 4,6 cm. L : 4,7 cm. L : 4,7 cm.	L:6 cm. L:6,5 cm. L:7,1 cm. L:6,2 cm. L:4,6 cm. L:4,7 cm. L:4,7 cm. L:4,7 cm.	L:6 cm. L:6,5 cm. L:7,1 cm. L:6,2 cm. L:4,6 cm. L:4,7 cm. L:4,7 cm. L:4,6 cm. L:4,6 cm.	L:6 cm. L:6,5 cm. L:7,1 cm. L:6,2 cm. L:4,6 cm. L:4,6 cm. L:3,7 cm. L:3,7 cm. L:3,5 cm.	L:6 cm. L:6,5 cm. L:6,2 cm. L:6,2 cm. L:4,6 cm. L:4,6 cm. L:4,6 cm. L:4,6 cm. L:3,7 cm. L:3,5 cm. L:2,5 cm.
Matière	Fer	Fer Fer	Fer Fer	Fer Fer	Fer Fer Fer	Fer Fer Fer Fer	Fer	Fer	F F F F F F F F F F F F F F F F F F F	F F F F F F F F F F F F F F F F F F F	F F	F F F F F F F F F F F F F F F F F F F						
Masse g.																		
Z	-	-	~	-	-	-	-											
Catégorie	Clouterie	Clouterie Clouterie Clouterie	Clouterie Clouterie Clouterie	Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie	Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie	Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie	Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie	Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie	Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie	Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie	Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie Clouterie							
Détermination	Clou	Clou	Olou Clou	Clou Clou Clou Clou	Cloud	Clou Clou Clou Clou Clou	Clou Clou Clou Clou Clou	Cloud	Cloud	Cloud	Cloud							
N°INV	1213	1213	1213	1213	1213	1213	1213	1213	1213 1213	1213 1213 1213 1213	1213 1213 1213	1213 1213 1213 1213 1213	1213 1213 1213 1213 1213	1213 1213 1213 1213 1213	1213 1213 1213 1213 1213 1213 1213	1213 1213 1213 1213 1213 1213 1213 1213	1213 1213 1213 1213 1213 1213 1213 1213	1213 1213 1213 1213 1213 1213 1213 1213

OR Nature ST	Fosse de stockage																		
ST_US _SD_	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	3028	
Datation ST																			
Datation objet																			
Commentaires																			
Description	L. : 2,7 cm.	L.:4,5 cm.	L.:2,4 cm.	L.:3,1 cm.	L. : 2,7 cm.	L.:3 cm.	L. : 2,2 cm.	L.: 1,9 cm.	L. : 2,3 cm.	L. : 3,7 cm.	L. : 2 cm.	L. : 5,4 cm.	L.:1,5 cm.	L.:2,7 cm.	L. : 4,6 cm.	L. : 4,3 cm.	L.:4,5 cm.	L.:3 cm.	
Matière	Fer																		
Masse g.																			
MZ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1		_	-	
Catégorie	Clouterie																		
Détermination	Clou																		
N°INV	1213	1213	1213	1213	1213	1213	1213	1213	1213	1213	1213	1213	1213	1214	1214	1214	1214	1214	ľ

Nature ST	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau					
SI OR	<u>«</u>	· · ·	<u> </u>	8	<u>«</u>	<u>«</u>	8	· · ·	8	<u>«</u>	æ
ST_US _SD_	3218	3218	3218	3218	3218	3218	3218	3218	3218	3218	3218
Datation ST	ler siècle	ler siècle	ler siècle	ler siècle	ler siècle	ler siècle					
Datation objet											
Commentaires											
Description	L.:5,5 cm.	L.: 5,8 cm.	L.: 2,7 cm.	L.: 4,3 cm.	L.: 7,2 cm.	Tige tordue à 90°, épatement sommital formant tête ?	L.:3,3 cm.	Tige avec épatement sommital formant tête ?	L.:8,7 cm.	L.: 7,4 cm.	L. : 5,7 cm.
Matière	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer
Masse g.											
ΞZ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catégorie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie
Détermination	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou
N N	1227	1227	1227	1228	1228	1229	1230	1231	1232	1233	1233

Nature ST	Fossé avec canalisation d'adduction d'eau										
S O	ц 8 р	ਦੌ ਲੈ ਹੈ	ਦੌ 8 ਹੈ	ਦੌ 8 ਹੈ	ਦੌ ਲੈ ਹੈ	ц 8 р	<u>т я р</u>	<u>т я р</u>	ਦੌ ਲੈ ਜ਼ੋ	ц g ъ	ਰੰਲੰ ਜ਼
ST_US	3218	3218	3218	3218	3218	3218	3218	3218	3218	3218	3218
Datation ST	ler siècle										
Datation objet											
Commentaires											
Description	L.:5,6 cm.	L.:3,6 cm.	L.:3,6 cm.	L.:3,4 cm.	L.:5,5 cm.	L.:4,8 cm.	L.:4,3 cm.	L.:3,5 cm.	L.: 1,3 cm.	L.:3,7 cm.	L. : 3 cm.
Matière	Fer										
Masse g.											
M	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catégorie	Clouterie										
Détermination	Clou										
N°INV	1234	1234	1236	1237	1238	1238	1238	1238	1238	1238	1238

Nature ST	Fossé	Fossé	Fossé	Fossé	Angle bâtiment avec hypocauste	Angle bâtiment avec hypocauste	Angle bâtiment avec hypocauste	Angle bâtiment avec hypocauste	Angle bâtiment avec hypocauste	ТР	Т	ТР	Fosse	Fosse	Fossé	Fossé – système A	
s or															_		
ST_US	3246	3246	3246	3246	3256	3256	3256	3256	3256	3265	3265	3265	3270	3272	3302 /	3305	3332
Datation ST					Première 1/2 Ier siècle	lle s. av. Jc.	lle s. av. Jc.	lle s. av. Jc.									
Datation objet																	
Commentaires																	
Description	L.:2,2 cm.	L.:3,2 cm.	L. : 3,7 cm.	L.:2,4 cm.	L. : 5,9 cm.	L.:4,1 cm.	L.:6,8 cm.	L. : 2,7 cm.	L. : 3,9 cm.	L. : 1,5 cm.	L.:4,9 cm.	L.:4,9 cm.	L.:3,2 cm.	L. : 2,7 cm.	L. : 3,7 cm.	L.:6,2 extrapolé cm.	L.:7,1 cm.
Matière	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer
Masse g.																	
NMI	1	-	1	-	-	-	-	_	~	_	-	1	-	1	_	1	_
Catégorie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie
Détermination	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou
Nº IN	1239	1239	1239	1239	1240	1240	1240	1240	1240	1241	1242	1243	1244	1247	1249	1250	1252

Nature ST	Fosse extraction	Fosse extraction	Fosse extraction		Fosse extraction	ТР	TP – maison circulaire 3351 / 3219	TP – maison circulaire 3351 / 3219	TP – maison circulaire 3351 / 3219	TP – maison circulaire 3351 / 3219	Fosse (vocation rituelle?)	Fosse de stockage	Fosse de stockage	Fosse de stockage	Fosse de stockage
	extr	extr	Extr		extr		TP – circ	TP – circ 3351	TP – circ	TP – circ	(vo F	Fos	Fos	Fos	Fos
ST_US OR	3335	3335	3335		3335	3342	3353	3353	3353	3353	3360	3371	3371	3371	3371
Datation ST S1	8	6	£		8	8	Bronze final / 1 ^{er} âge du ³ Fer	Bronze final / 1 ^{er} âge du 3 Fer	Bronze final / 1 ^{er} âge du 3 Fer	Bronze final / 1 ^{er} âge du 3 Fer	troisième quart du l er s. avant JC. au premier tiers du l er s. ap. JC.	6	8	8	8
Datation objet															
Commentaires															
Description	L.: 3,7 cm.	L. : 6,6 cm.	L.:3,5 cm.	L.: 5,2 cm.	L. : 2,4 cm.	L. : 5 cm extrapolée cm.	L. : 5,3 cm.	L.:6,6 cm.	L. : 3,9 cm.	L. : 3,1 cm.	L. : 8,6 cm.	L.: 2,1 cm.	L.: 1,4 cm.	L.:3 cm.	L.:2 cm.
Matière	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer	Fer
Masse g.															
N N	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Catégorie	Clouterie	quincaillerie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie	Clouterie
Détermination	Clou	Tige de section rectangulaire de type piton	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou	Clou
No INV	1253	1254	1255		1255 bis	1256	1259	1260	1260	1260	1262	1264	1264	1264	1264

Catégorie NMI Masse Mai	Matière	Description	Commentaires	Datation objet	Datation ST	ST_US OR	Nature ST
Clouterie 1 Fer		L. : 2,9 cm.				3371	Fosse de stockage
Clouterie 1 Fer		L. : 3 extrapolé cm.				3371	Fosse de stockage
Clouterie 1 Fer		L.:5,1 cm.				3371	Fosse de stockage
Clouterie 1 Fer		L. : 3,2 cm.				3371	Fosse de stockage
Clouterie 1 Fer	.	L.:3,8 cm.				3371	Fosse de stockage
Clouterie 1 Fer	.	L.:3,4 cm.				3371	Fosse de stockage
Clouterie 1 Fer		L. : 3 extrapolé cm.				3371	Fosse de stockage
Clouterie 1 Fer		L.: 7,6 cm.				3371	Fosse de stockage
Clouterie 1 Fer		L.: 5,2 cm.				3371	Fosse de stockage
Clouterie 1 Fer	.	L. : cm.				3371	Fosse de stockage
Clouterie 1 Fer		L.:8,8 cm.				3447	Fosse de stockage
Clouterie 1 Fer		L.:9,2 cm.				3447	Fosse de stockage
Clouterie 1 Fer		L. : cm.				3447	Fosse de stockage
Clouterie 1 Fer		L. : 4,2 cm.				3457	Fossé
Clouterie 1 Fer		L.: 7,6 cm.				3457	Fossé
Clouterie 1 Fer		L.:4,9 cm.				3467	Fosse d'extraction
Clouterie 1 Fer		L.:2,8 cm.				3617	Fosse ou puits?
Clouterie 1 Fer		L.:4,9 cm.				3617	Fosse ou puits?
Clouterie 1 Fer		L.: 7,8 cm.				3617	Fosse ou puits?

N°INV	Détermination	Catégorie	IMN	Masse g.	Matière	Description	Commentaires	Datation objet	Datation ST	ST_US OR		Nature ST
1281	Clou	Clouterie	1		Fer	L.:7,8 cm.				3617	For	Fosse ou puits?
1281	Clou	Clouterie	1		Fer	L.:4,8 cm.				3617	, P	Fosse ou puits?
1281	Clou	Clouterie	-		Fer	L.: 4,6 cm.				3617	Ñ.g.	Fosse ou puits?
1281	Clou	Clouterie	1		Fer	L.: 4,2 cm.				3617	, g	Fosse ou puits?
1281	Clou	Clouterie	1		Fer	L.: 7,6 cm.				3617	, P	Fosse ou puits?
1281	Clou	Clouterie	-		Fer	L.: 4,9 cm.				3617	ğ g	Fosse ou puits?
1281	Clou	Clouterie	-		Fer	L.: 2,8 cm.				3617	, g	Fosse ou puits?
1281	Clou	Clouterie	1		Fer	L.:4,9 cm.				3617	For	Fosse ou puits?
1281	Clou	Clouterie	-		Fer	L.: 7,8 cm.				3617	ğ <u>r</u>	Fosse ou puits?
1281	Clou	Clouterie	1		Fer	L.: 7,8 cm.				3617	For	Fosse ou puits?
1281	Clou	Clouterie	1		Fer	L.:4,8 cm.				3617	, P	Fosse ou puits?
1281	Clou	Clouterie	1		Fer	L.:4,6 cm.				3617	, F	Fosse ou puits?
1282	Clou	Clouterie	1		Fer	L.: 2,9 cm.				3617	ğ d	Fosse ou puits?
1283	Clou	Clouterie	1		Fer	L.:3,7 cm.				3618	Fo	Fosse?
1317	Anneau votif	Domaine spirituel	-		Al. Cu.	Diam. : 1,5		Antique		Décapa ge	7	
1318	Anneau votif	Domaine spirituel	1		Al. Cu.	Diam. : 1,6		Antique		Décapa ge	2	
1320	Anneau votif	Domaine spirituel	1		Al. Cu.	Diam. : 1,8		Antique		Décapa ge	4	
1412	Anneau votif	Domaine spirituel	-		Al. Cu.	Diam.: 1,4		Antique	_	Décapa OR ge 97	٧.	
1324	Anneau votif	Domaine spirituel	_		Al. Cu.	Diam.: 1,4		Antique		HS OR 8	80	

Nature ST			Fossé – système A / nappe dépotoir	Fossé – système A / nappe dépotoir	Fossé	Fosse de stockage	Fosse de stockage	Fosse de stockage	Fosse de stockage	Fosse de stockage	Fosse de stockage	Fosse de stockage	Fosse de stockage	Fosse de stockage	Fosse de stockage
	OR 58	08 60	OR sys	OR sys	OR 3	OR Fc 68 st	OR Fc	2		OR Fc	OR Fc	OR Fc 53 st	OR Fc	OR Fc 55 st	OR Fc 56 st
ST_US OR			ω,		2_s f_0F	3028_2 0	3028_2 0	8_s OR	3028_u OR s noire 47	3028_u O s noire 4	3028_u O s noire 5		3028_u O s noire 5		
	완	완	3002_ urf_	3002_s urf	T 3012_s	3028	3028	3028_s urf	3028 s no	3028 s no	3028 s no	3028_u s noire	3028 s nc	3028_u s noire	3028_u s noire
Datation ST					LT moy. / LT finale										
Datation objet	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique	Antique
Commentaires															
Description	Diam. : 1,6	Diam. : 1,5	Diam.: 1,9	Diam.: 1,4	Diam.: 1,6	Diam.: 1,4	2 fragments d'1 anneau en bronze	Diam.:1,8	Diam.: 1,5	Diam.: 1,7	Diam. : 1,5	Diam.: 1,3	Diam.: 1,5	Diam.: 1,8	4 fragments d'anneau
Matière	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.	Al. Cu.
Masse g.															
E Z	-	-	-	-	-	-	-	-	~	-	~	+	-	-	-
Catégorie	Domaine spirituel	Domaine spirituel	Domaine spirituel	Domaine spirituel	Domaine spirituel	Domaine spirituel	Domaine spirituel	Domaine spirituel	Domaine spirituel	Domaine spirituel	Domaine spirituel	Domaine spirituel	Domaine spirituel	Domaine spirituel	Domaine spirituel
Détermination	Anneau votif	Anneau votif	Anneau votif	Anneau votif	Anneau votif	Anneau votif	Anneau votif	Anneau votif	Anneau votif	Anneau votif	Anneau votif	Anneau votif	Anneau votif	Anneau votif	Anneau votif
No.N	1374	1376	1330	1395	1319	1383	1418	1321	1363	1365	1367	1369	1370	1371	1372

Antique Antique 3028_u OR Fosse de s noire 57 stockage Antique 3028_1 OR Fosse de stockage Antique 3028_1 OR Fosse de stockage Antique 3028_0 OR Fosse Antique 3101_s OR Fosse antique 3121_s OR 9 Fosse antique 3121_s OR 9 Fosse antique 3121_s OR 9 Fosse antique 3130_1 OR Fosse antiq
3028 1 OR 3028 93 3028 99 3028 OR 3080 S OR 7 3086 S OR 6 urf 10 3101 S OR 3101 S OR 31121 S OR 31321 S OR 31321 S OR
3028 98 3028 99 3028 100 3080 S 100 3080 S OR 7 3084 11 3101 S OR 6 urf 78 3121 S OR 9 urf 78 31321 S OR 9 urf 78
3028 99 99 3028 100 3080_s OR 7 urf OR 3086_s OR 6 urf 78
3028 OR 3080 S OR 7 3080 S OR 7 3086 S OR 6 urf 78 3101 S OR 3121 S OR 3121 S OR 31321 S OR 3130 1 OR 3130 1 OR
3080_s OR 7 uff OR 3084 11 3086_s OR 6 uff OR 3101_s OR 3121_s OR uff 10 3130_1 OR
3084 OR 3086_s OR 6 urf 78 3101_s OR urf 78 3121_s OR urf 10 3130_1 OR
3086_s OR 6 urf 3101_3 OR 3101_s OR urf 3121_s OR 9 urf 3130_1 OR 3130_1 OR
3101_3 OR 3101_s OR 011_s OR 3121_s OR 9 011_100R
3101_s OR urf 78 3121_s OR 9 urf 10 3130_1 OR
3121_s OR 9 urf 3121_s OR urf 10 3130_1 OR
00 08 39 39
Antigue
Diam.:1,8
Al. Cu. Diam. : 1,8
Al. Cu. Diam. : 1,8
Al. Cu.
کا: (در.

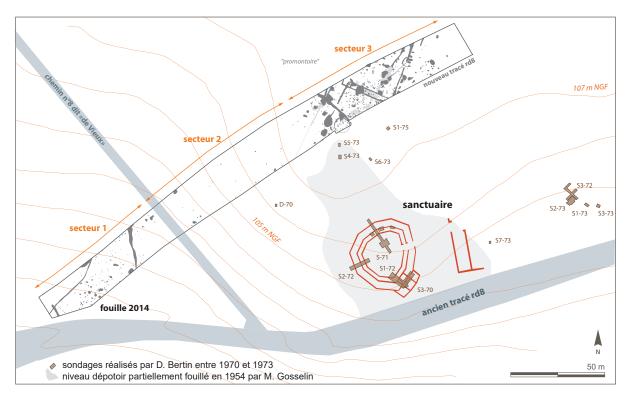
Commentaires Datation ST objet
Antique ler siècle
Antique

N°INV	Détermination	Catégorie	MN	Masse g.	Matière	Description	Commentaires	Datation objet	Datation ST	ST_US	OR	Nature ST
1362	Anneau votif	Domaine spirituel	1		Al. Cu.			Antique	Première 1/2 Ier siècle	3256_1	OR 46	Angle bâtiment avec hypocauste
1328	Anneau votif	Domaine spirituel	1		Al. Cu.	Anneau plat		Antique		3260_s urf	OR 12	Cuvette
1329	Anneau votif	Domaine spirituel	-		Al. Cu.	Diam.∶1,8		Antique		3260_s urf	OR 13	Cuvette
1346	Anneau votif	Domaine spirituel	1		Al. Cu.	Diam.: 1,6		Antique		3292_s urf	OR 30	Cuvette
1331	Anneau votif	Domaine spirituel	-		Al. Cu.	Diam.: 1,7		Antique		3305_s urf	OR 15	Fossé – système A
1377	Anneau votif	Domaine spirituel	1		Al. Cu.	Diam.: 1,8		Antique		3305	OR 61	Fossé – système A
1340	Anneau votif	Domaine spirituel	1		Al. Cu.	Diam.: 1,7		Antique		3335_s urf	OR 24	Fosse extraction
1338	Anneau votif	Domaine spirituel	1		Al. Cu.	Diam.: 1,7		Antique ?		3337_s urf	OR 22	Fossé
1339	Anneau votif	Domaine spirituel	-		Al. Cu.	Diam.: 1,5		Antique ?		3337_s urf	OR 23	Fossé
1441	Anneau votif	Domaine spirituel	~		Al. Cu.	Gros anneau		Antique ?		3339_	0R 126	Fosse (vocation rituelle?)
1344	Anneau votif	Domaine spirituel	1-		Al. Cu.	Diam.: 1,6		Antique	troisième quart du l er s. avant JC. au 3360_s premier tiers du l er s. ap. JC.	3360_s urf	0R 28	Fosse (vocation rituelle?)
1445	Anneau votif	Domaine spirituel	-		Al. Cu.	Gros anneau - Diam.: 1,9 cm		Antique	troisième quart du l er s. avant JC. au premier tiers du l er s. ap. JC.	3360	130	Fosse (vocation rituelle?)
1421	Anneau votif	Domaine spirituel	1		Al. Cu.	Diam.: 1,4		Antique		3540_1	OR 106	Cave
1423	Anneau votif	Domaine spirituel	1		Al. Cu.	Diam.: 1,4		Antique		3540_1	OR 108	Cave
1396	Anneau votif	Domaine spirituel	-		Al. Cu.	Diam.: 1,4		Antique		3609	OR 18	ТР

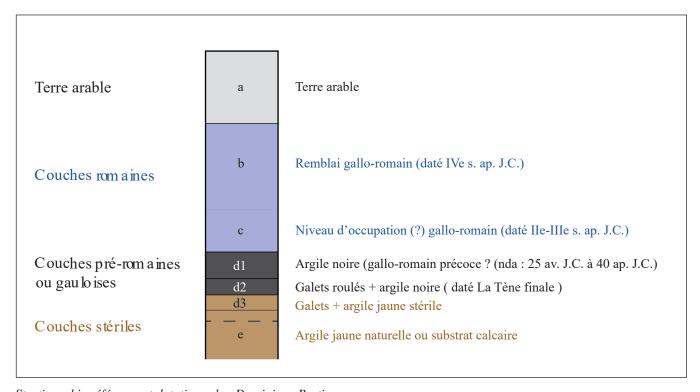
			an an	
Nature ST		Fosse d'extraction	Grande fosse rituelle	Fossé – système A
OR				
ST_US _SD	3332 RI 3083_S D	3081_4	3386_S D 1	3305_S D 14
Datation ST ST_US OR			LT ancienne – 3386_S tout début LT D 1 moyenne	
Datation objet				
Commentaires				
Description	Godet partiel – 16 fragments	Godet partiel	Godet partiel	Godet partiel – 1 fragment
Matière	324,3 Terre cuite	Terre cuite	65,6 Terre cuite	48,2 Terre cuite
NMI Masse g.	324,3	. 82	65,6	48,2
NMI	-	_	_	_
Catégorie	Artisanat	Artisanat	Artisanat	Artisanat
N°INV Détermination	Godet à sel	Godet à sel	Godet à sel	Godet à sel
NºINV	1060bi s	066	1081	1057

Annexe 6 - Le mobilier métallique des sondages Bertin, d'après les rapports de fouille

Le mobilier métallique découvert lors des campagnes de fouille de Dominique Bertin, est présenter sous forme de tableaux synthétisant les découvertes par année et par sondage. Les mentions en gras sont celles qui concernent le mobilier perdu à ce jour. Quand c'est possible, le mobilier est associé à son contexte de découverte.



Localisation des sondages de Dominque Bertin



1969

Des clous de fer et des anneaux de bronze dont un double	rinseres verticalement dans le callioutis tres serre de galets uses en surface et portant des traces de chauffe/brûlure = sol d'occupation nallo-romain
"Nombreux anneaux et fragments d'anneaux en bronze"	Infiltrés entre les dalles de calcaire d'un sol d'occupation gallo-romain d'une dizaine de cm d'épaisseur
"Nombreux petits anneaux de bronze, un anneau de bronze plus gros que les autres et de type différent, un ressor de fibule" dans le texte	Sur le niveau de galets roulés similaires à celui du SD1 et qui a été identifié sous une couche de remblais surmontée elle même du sol dallé mentionné ci-avant
+ 2 clous de fer de listés	
"Nombreux petits anneaux"	"Dans les 5 derniers cm" d'un cailloutis calcaire compris "dans un éboulis très dense au nord du sondage, qui sépare les murs 3 et 4". A 0,50 m de profondeur sous le niveau de circulation de 1969. Eboulis constitué de "moëllons, briques, tuiles, cailloutis".
	"au nord du sondage, dans l'angle interne constitué par les murs 1 et 3 () immédiatement sous l'éboulis gallo-romain, une couche archéologique homogène constituée par une terre argileuse noire contenant un peu de charbon de bois et offrant un mobilier assez abondant" () "Nous avons dégagé cette couche sur une épaisseur de 15 cm. (jusque -2,70 m) () Faute de temps nous n'avons pas pu l'explorer plus profondément ni plus largement"
	dont un double "Nombreux anneaux et fragments d'anneaux en bronze" "Nombreux petits anneaux de bronze, un anneau de bronze plus gros que les autres et de type différent, un ressor de fibule" dans le texte + 2 clous de fer de listés "Nombreux petits anneaux" Un anneau de bronze assez gros, un anneau de fer, 2 fragments d'anneaux de fer, une

1970

^{**} A partir de cette opération, le mobilier est associé aux couches archéologiques associées au schéma proposé par Dominique Bertin (couches a, b, c...)

F extérieur du	Nombreux clous de charpente	Couche B, Au sein "de très nombreux matériaux de constructions: moëllons, mortier, tuiles brisées etc"
bâtiment	Monnaie de bronze	Dans le mètre A2, à -2,63m
	Une demie-douzaine de petits anneaux	Couche C, dans la couche de galets roulés
		Dans la couche C, principalement dans les mètres Z2 et A3. 155 anneaux proviennent de l'intermur et d'un sédiment à la fois très organique et groupés sur 4cm d'épaisseur sous un fin cailloutis calcaire. A 20 cm sous le "dépôt" un dallage calcaire.
	Une petite monnaie romaine en bronze	Dans le mètre A2, avec les anneaux.
F intérieur du	Aiguille en bronze	Dans le mètre Z2.
bâtiment	25 cloux de fer à tête carrée, dont certains très longs (l'un d'eux faisait 12 cm)	Dans le mètre Y 2
	Epingle de bronze de 9 cm de long avec trois	Dans la sous-couche D2 > composée en galets roulés bloqués par
	rangs d'incision sous la tête	argile noire, riche en poterie et pierres calcaires brûlées
	"Une petite monnaie ayant l'aspect d'un bronze gaulois"	

1971

lci Dominique Bertin a ouvert une tranchée de 23m partant en théorie du centre du monument, afin d'en obtenir la stratigraphie complète et pourquoi pas identifier le petit "édicule" rencontré par Louis Gosselin lors des fouilles de 1954.

	-28 anneaux de bronze	Couche C, particulièrement nombreux auprès des deux pierres (P1 e P2 = blocs ouvragés mis au jour près de l'entrée (restes d colonnes?))	- 1
	-1 anneau plus petit	Couche C	
	-2 perles biconiques en bronze		
Intérieur	 -1 bouton en bronze à tête recourbée		
monument	-5 monnaies (dont 3 Tetricus et 2 imitations de Contantins)		
	Rares clous de toitures		
	Nombreux clous de chaussures et clous ornementaux	211	

^{*}ici F = SD 3 de 1969 repris et élargi par un SD 5

extérieur du monument	Un boucle d'oreille en bronze	Couche d1
Fouille annexe du "dépotoir" au nord du monument	Nombreux clous de charpente	Dans une couche de 15-20 cm d'épaisseur surmontant un épais niveau (30 cm) de mortier de tuileau et de calcaire brûlés

1972

Ici, trois sondages dont deux (SD 1 et SD 2) effectués sur le monument pour en préciser les plans, et un à une centaine de mètres à l'est (SD 3)

SD 1 - au sud du monument galerie intérieure	Une monnaie gauloise en argent	Couche d1, mètre C1
SD 2 - ouest du monument en face de l'entrée	Quelques petits anneaux en bronze,	Infiltrés dans les premiers centimètres du sol D, à l'ouest du mur médian
S 3	Trois anneaux de bronze Clous de fer Un anneau de fer 15 anneaux de bronze dont deux doubles clous de fer Deux anneaux de fer Un petit bronze gaulois Deux petits anneaux en bronze irréguliers et martelés Douille de lance en fer fichée dans le sol	Couche B, mètres A1, B1, C1, D1, D2, A6, B6 et C6 Couche B, foyers et fosses Couche c, mètres G6, H6, D,E 7,8,9,10, sous dallage Couche C Couche C Couche d1, mètre E9, -1,50 m Couche d1, mètre E9, -1,50 m

1973

Le but était alors "d'étudier la stratgraphie en divers points du site, et en particulier de repérer et de localiser le niveau d'occupation celtique"

Centique				
	Une plaquette en bronze de 3x1cm	couche c		
_	Un petit bronze de Tetricus			
	Une petite clé en fer			
2	3 clous de charpente			
	Deux anneaux en bronze	couche b		
	un grand bronze de Faustine	COUCHE D		
	Huit anneaux dont un double	couche c		
l'angle				
. 63 de	Un anneau en bronze de 3cm de diamètre à			
. 00 uc	rainures horizontales, un fragment de boucle de	couche d1		
	ceinture			
	Une lame de couteau en fer			
	Deux lames de fer recourbées en spirale	couche d1, H6 et H8, contre la roche en place		
	Une tige de fer ronde	couche d1		
	Trois anneaux en bronze dont un double	couches b et c		
sud-est	Une lame de couteau en fer			
et S2				
	Une aiguille en bronze	couche d1		
	située l'angle S3 de	petit ge de S3 de S3 2 Une plaquette en bronze de 3x1cm Un petit bronze de Tetricus Une petite clé en fer 3 clous de charpente Deux anneaux en bronze un grand bronze de Faustine Huit anneaux dont un double Un fil de bronze Un grand bronze coupé Un anneau en bronze de 3cm de diamètre à rainures horizontales, un fragment de boucle de ceinture Une lame de couteau en fer Deux lames de fer recourbées en spirale Une tige de fer ronde Trois anneaux en bronze dont un double Une lame de couteau en fer 4 clous de charpente		

1975

Pas d'opération en 1974, année qui fait l'objet d'une synthèse. Intervention préventive en 1975. Deux sondages situés à environ 80 m au nord-est du sanctuaire. Une "habitation" gallo-romaine a été identifiée à cette occasion.

	Neuf anneaux de bronze dont un très épais et	
SD 2 (10m²)	un double	
	Une dizaine de clous en fer dont un long clou	Dans une fosse creusée dans le calcaire ayant livré du mobilier gallo-
3D 2 (10111-)	de charpente	romain, située dans l'angle ouest du sondage.
	Une clé ou un crochet en fer avec une poignée	
212	munie d'un anneau	

Annexe 7 - Inventaire des ossements fauniques et de la malacofaune issus des fouilles L. Gosselin par le Centre de Documentation et de Recherche Préhistorique.

```
le 16 novembre
     C.D.R.P.
                   Déterminations (suite).
II-Le Mesnil de Baren: restes de faune:
            A-Bos Taurus (beeuf)
                  a) Membre inférieur:
                       l fragt de hassin
l tibia d.
                       2 premières phalanges
1 deuxième phalange
                  b) Membre supérieur:
1 ext . supérieure cubitus g.
                  c)tête: 5 fragts. branche montante maxillaire inférieur
                          (2 d. et 1 g.)
                       machoire inférieure:
l'incisive centrale
                                            latérale (lère mitoyenne)
                                 l treisième molaire d.
                                 1 fragt. treisième molaire d.
                                 1 troisième molaire g.
                                 3 deuxièmes melaires d.
                                 5 fragts molaires
                                 l fragt molaire de lait
                        machoire supérieure:
                                 l première prémelaire d.
                                          melaires (1 d. et 1 g.)
                                 l deuxième melaire g.
                                 1 fragt/ "
                   d) 1 graft vertèbre dersale
            B -Cheval(Equus caballus) :
                    l fragt. métacarpien (ext. supérieure)
melaires inférieures
                    1 molaire inf. très usée
            C-Pere (Sus Domesticus):
                    l base de tibia
                    2 métatarsiens centraux
                                               ext. supérieures
                                        11
                            -
                                     latéraux
                    2 fragts de radius
2 cubitus(1 g.et 1 d.)
                    l première phalange postérieure
                    l base de deuxième phalange post.
                  machoire inférieure 3 fragts de maxillaire (sans dents)
                                                            ravee 2 P-M sur l
                                          2
               machoire sup =
                                          2 incisives
                                          6 canines
                                          1 dernière melaire
```

```
le 16 novembre 1953
 C.D.R.P.
                   Déterminations (suite)
II- Le Mesnil de Baron(suite):
          D-Ovicapridés :
                 l ext. supérieure de fémur g.
                 1 tête de fémur
                 l base de tibia
                 l astragale
                 l première phalange post.
                 1 base humérus g.
                 1 métacarpien
                 l fragt d'atlas
                     " vertèbres dorsales
            erane: 1 fragt maxillaire inf. (branche montante)
                    l fragt.portien antérieure max.inférieur
                    l grand fragt. max.inf. sans dents
                    l fragt maxillaire inf.avecil treisième prémelait
                    l incisive centrale
2 molaires lactéales (inf;)
                    14 molaires inf (1 et é)
                    5 troisièmes molaires inf. (dont 2 d'adultes de gde
                       taille)
                 macheire supérieure:
                     l fragt maxillaire avec l treisième melaire
                                           " Ière et 2ème molaire
                                 **
                     2 prémolaires
                     l première melaire
5 deuxièmes melaires
                     l fragt.de deuxième melaire
                    10 treisièmes melaires
           E-Blaireau (Meles Meles):
                      l calcaneu m
                      1 canine
           F-Oiseaux: 1 humérus
1 cubitus
                      1 radius
                      l chavicule
base d'Humérus
                 Ces pièces appartiennent à un eiseau d'assez grande
                  taille)
                      l cubitus
                 (axest radius
                 (ciseau de plus petite taille)
           G-Lapin de garenne (Oructolagus cuniculus):
                 l incisive centrale supérieure
                 l fragt de radius
           H -Carnassier(?)
                  l fragt.d'arcade zygomatique
           I-Des fragts de côtes et d'es indétermi ables.
```

C.D.R.B.

le 16 nevembre

Déterminations.

III-Le Mesnil de Baron (suite, 2ème contingent):

I-Bos taurus:

Ext. supérieure d'un métacarpien cheville esseuse(sans le frontal) merceau de côte

plateau articulaire de lère phalange postérieure

l première molaire supérieure d.

l deuxième " l troisième

1 première molaire inférieure 6°

1 deuxième melaire inférieure d. 2 fragments d(une 2ème melaire inférieure 1 cernillen(bête jeune) II-Perc(Sus demestieus):

l fragt. d'une canine supérieure d'assez forte taille l ext.inférieure d'un humérus(d.)

III-Ovicapridés:

l ext.inférieure d'un humérus d.

1 " supérieure d'un radiccubital d. (

l fragt.de calcaneum de métacarpien

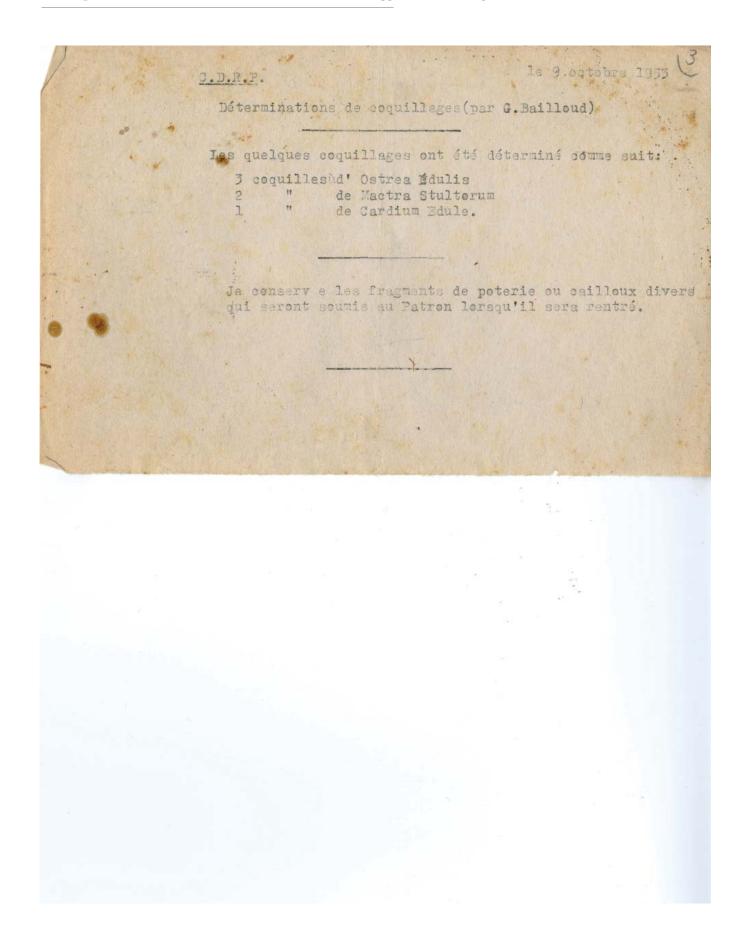
1 côte

l deuxième melaire inférieureg g.

I troisième moleire prémolaire supérieure

l fragt.de frontal(base de la cheville esseuse(capra ?)

de chevilles osseuses (ovis ou capra ?)



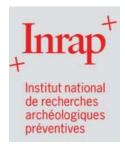














TARGET Archaeological Geophysics GCV